هكذا من الأصل

« Arts et Spectacles » : l'école de danse du Palais Garnier

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14979 7 F

JEUDI 25 MARS 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

UNIVERSITY OF JORDAN SERIALS DIVISION

Crise ouverte en Belgique

La nouvelle crise gouvernementale belge, provoquée par un désaccord entre sociaux-chrétiens flamands et socialistes francophones sur la rigueur budgétaire, intervient au plus mauvais moment possible. Depuis des mois, le Belgique préparait ses dossiers en vue de la présidence tournante de la Communauté européenne, qui lui incombera le 1er juillet : M. Jean-Luc Dehaene, le premier ministre social-chrétien flamand, et son ministre des affaires étrangères, M. Willy Claes, entendaient bien relancer la dynamique de Maastricht après le référendum danois.

Surtout, la démission du gouvernement, si elle devait se confirmer au terme des tractations en cours, pourrait remettre en question la réforme de la Constitution, visant à faciliter la cohabitation entre Flamands et francophones. Après avoir adopté, le 6 février, le nouvel article premier de la Constitution, qui fait du royaume un Etat fédéral, le Parlement a voté la moitié des articles de ce projet complexe, le reste du travail devant être achevé d'ici Pâques. Une majorité existe au Parlement pour cette réforme, au grand dam d'un comité de personnalités diverses qui a recueilli 150 000 signatures dans la population francophone pour exiger une consultation populaire sur une question aussi importante.

M. Dehaene comptait sur la volonté des partis de la coalition d'en finir avec la révision constitutionnelle pour faire passer, dans la foulée, ses mesures budgétaires, rendues impératives par la nécessité de contenir les déficits publics : alors que le traité de Maastricht demande aux Etats signataires de limiter l'endettement public à 60 % du PIB, celui de la Belgique dépasse 120 %.

Le gouvernement de M. Dehaene s'est efforcé, dès son arrivée, de mettre en œuvre des mesures d'économies et de trouver des recettes nouvelles afin de réduire le déficit budgétaire. Mais cette année, en Belgique comme dans plusieurs pays européens, la croissance, trop faible, impose un effort supplémentaire.

En fait, le premier ministre doit faire face aux problèmes dits « communautaires » (entre Flamands et Francophones) que prétend résoudre la nouvelle « réforme de l'Etat ». Au-delà des aspects techniques, en effet, le débat budgétaire fait ressortir l'opposition entre une Wallonie majoritairement socialiste, attachée à un généreux – mais coûteux – système de protection sociale, et une Flandre tentée par le libéralisme, supportant de plus en plus mal la « fardeau wallon », celle, précisément, que veut séduire M. Luc Van den Brande, « ministre-président » du gouvernement régional.

Social-chrétien comme M. Dehaene, mais moins tenu que lui à la modération à l'égard des partenaires francophones au sein du gouvernement national, M. Van den Brande est l'auteur d'un projet « Vlaanderen-Europa » d'inspiration libérale et autonomiste qui n'est pas fait pour rassurer les socialistes wallons et ne les a sans doute pas incités à le conciliation pendant le « conclave ». D'autant que ces derniers, impressionnés par la déroute de leurs homologues français, voudraient éviter de suivre la même voie, en donnant leur aval à des mesures d'austérité qui pourraient les couper de leur « base ».

Lire page 4 l'article de JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

M 0147 - 0325 0 - 7,00 F

Les rebondissements du conflit à Moscou

M. Boris Eltsine engage des négociations avec le président du Parlement russe

Le Parlement russe, réuni mercredi 24 mars, a décidé de convoquer vendredi le Congrès des députés pour, éventuellement, se prononcer sur une destitution du président Eltsine. Mais de nouveaux rebondissements ont eu lieu après le vote : l'annonce d'une réunion entre MM. Boris Eltsine et Rouslan Khasboulatov, président du Parlement, qui engagent des négociations, et la distribution aux députés du décret du président gardé secret et entre-temps remanié. M. Eltsine y atténue sensiblement son projet d'administration présidentielle directe. Enfin, on annonçait une suspension de la procédure de convocation du Congrès.

Un compromis au bord du gouffre

MOSCOU

de notre correspondant

Coup de théâtre, mais coup de théâtre presque attendu. Mercredi 24 mars en fin de matinée, alors que le Parlement russe venait de convoquer un Congrès des députés qui aurait à se prononcer sur la destitution de Boris Eltsine, on annonça à la tribune une rencontre imminente entre les trois principaux acteurs du « drame » : le président Eltsine, Rouslan Khasboulatov, le président du Parlement, et Valeri Zorkine, président de la *Cour constitutionnelle*. En dépit des protestations véhémentes de l'opposition néo-communiste, les députés étaient priés d'attendre le résultat de ces négociations de dernière minute. En même temps, on leur indiquait qu'ils allaient enfin pouvoir prendre connaissance du « décret » annoncé par M. Eltsine lors de son intervention télévisée du 20 mars, mais gardé secret depuis. Les prémices de ce rebondissement, en fait, étaient apparues la veille, en dépit des déclarations faites de part et d'autre, et en premier lieu par Rouslan Khasboulatov lui-même : *« Toutes les raisons existent pour la mise en œuvre d'une procédure de destitution* (du président Eltsine). *C'est ce qui ressort sans équivoque de la décision de la Cour constitutionnelle »* : mardi en milieu de journée, le président du Parlement donnait l'impression de vouloir porter l'estocade à Boris Eltsine, reconnu coupable par la Cour d'atteintes à la loi fondamentale. La crise atteignait son paroxysme, les événements semblaient devoir se précipiter. En apparence du moins, car, dans les faits, M. Khasboulatov paraissait avoir en tête une tout autre tactique, et ne tardait pas à calmer le jeu. Tandis qu'en face, dans le camp du président, on poursuivait la curieuse course de lenteur engagée immédiatement après le départ en trombe donné samedi par Boris Eltsine.

JAN KRAUZE

Lire la suite et l'article d'ALAIN FRACHON page 3
Lire également le reportage de JOSÉ-ALAIN FRALON page 4

Les conséquences de la victoire de la droite aux élections législatives

M. Chirac et M. Giscard d'Estaing s'opposent sur le maintien de M. Mitterrand à l'Elysée

M. Jacques Chirac a estimé, mardi 23 mars, que M. François Mitterrand devrait démissionner de la présidence de la République. Au contraire, M. Giscard d'Estaing a plaidé pour un strict respect de la Constitution.

par Thierry Bréhier

Après Matignon, l'Elysée ? La droite assurée, après sa très large victoire au premier tour des législatives, de détenir dès la semaine prochaine le poste de premier ministre, peut-elle profiter de la déroute des socialistes pour accélérer les échéances en contraignant M. François Mitterrand à lui céder la présidence de la République avant la fin du bail de sept ans que lui ont accordé *les Français le 8 mai 1988* ? Apparemment M. Jacques Chirac en rêve, mais M. Valéry Giscard d'Estaing le redoute.

Le débat autour du principe même de la cohabitation, qui avait empoisonné la première expérience de cet exercice de partage du pouvoir et qui avait été soigneusement enterré par la future majorité parlementaire depuis plusieurs semaines, refait surface à la veille du deuxième tour.

Lire la suite page 8

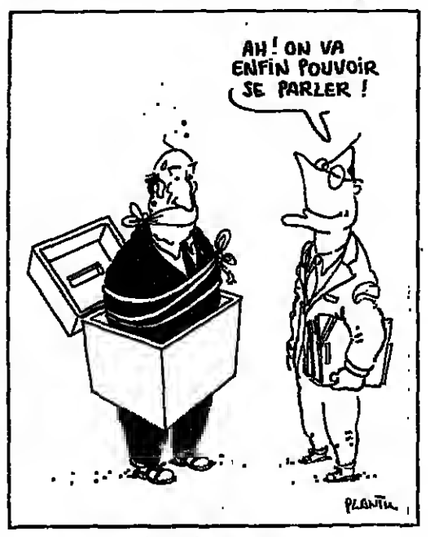

Lire également

- La liste des candidats du second tour
- Alpes-Maritimes : le FN retire son candidat pour faire battre le maire de Cannes par GUY PORTE
- Gironde : un sévère avertissement pour M. Chaban-Delmas par PIERRE CHERRUAU
- Rhône : M. Noir et M. Mérieux prônent l'ouverture par BRUNO CAUSSÉ

pages 7 à 10

Un chef d'Etat « super-colombe » pour Israël

Fervent partisan de la paix, M. Ezer Weizman a été élu, mercredi 24 mars, par la Knesset, à la présidence de l'Etat juif, en remplacement de M. Haïm Herzog

JÉRUSALEM

de notre correspondant

A soixante-neuf ans, le septième président d'Israël a un rêve : s'inviter à dîner chez son homologue syrien, à Damas. *« Ne riez pas,* conseille son entourage, *quand il a une idée en tête, s'agissant de la paix, Ezer Weizman est capable de tout, absolument tout »*. Qu'on se le dise, c'est une « super-colombe » ou plutôt un vrai *« faucon de la paix »* comme il préfère se définir, qui trône désormais, et pour cinq ans minimum, à la tête de l'Etat juif. Le nouveau président, quoi qu'il advienne, et quelles que soient les limites d'une fonction essentiellement honorifique, n'a pas la moindre intention de se contenter d'inaugurer les chrysanthèmes. Ses amis ont prévenu : *« Ezer sera tout sauf un président inactif. »* Avertissement sans frais au premier ministre, M. Itzhak Rabin, qui le déteste cordialement. Et qui a tout fait pour empêcher l'élection de ce vieux compagnon d'armes.

Au-delà de ses mérites personnels, c'est à M. Shimon Pérès, chef de la diplomatie, rival de M. Rabin et grand cacique du Parti travailliste, que le nouveau chef de l'Etat doit d'abord son élection. Les deux hommes sont très proches et travaillent en étroite collaboration depuis une demi-douzaine d'années. Ayant accueilli la victoire de M. Weizman, aux primaires du parti, en janvier, par une réflexion désobligeante – *« j'espère que maintenant, Ezer saura tenir sa langue »*, – M. Rabin n'a plus qu'à bien se tenir. La rivalité entre le nouveau chef de l'Etat et le chef du gouvernement date de la guerre de six jours, quand le général Rabin était le patron des armées, et le général Weizman chef des opérations. Jamais le premier ministre, dont le profil psychologique est exactement *l'antithèse de l'autre*, n'a pardonné à son second d'avoir divulgué la crise de dépression nerveuse dont il fut victime juste avant l'attaque. *« Je l'ai vu,* a raconté M. Weizman, *pantalon baissé, prendre une piqûre de tranquillisants dans les fesses »*. Pendant vingt-quatre heures, le temps que le patron récupère ses esprits, c'est l'adjoint qui prit la direction des opérations. L'histoire, largement répétée, et déformée par la droite, a bien failli coûter sa dernière élection à M. Rabin. Inutile de dire que les futures relations conflictuelles entre le premier ministre en place et le nouveau président font déjà les délices des gazettes...

PATRICE CLAUDE

Lire la suite et nos informations page 6

Les politiques démographiques contestées

Réunie à Genève du 23 au 26 mars, la conférence européenne de la population organisée par les Nations unies et le Conseil de l'Europe donne l'occasion de s'interroger sur l'inadaptation des politiques démographiques dans les pays industrialisés. Les fondements des aides classiques aux familles, destinées à soutenir la natalité, sont remis en question. L'autre débat porte sur les politiques d'immigration, à l'heure où les arrivées d'étrangers dans les pays riches semblent s'accroître de nouveau depuis le début des années 90.

Lire page 20 l'article de GUY HERZLICH

Le Monde des DÉBATS – Le Monde

LA FAILLITE DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

Les témoignages de l'écrivain Cavanna, du cinéaste Jean-Claude Brisseau, du professeur Patrick Éveno, l'analyse de la sociologue Anne Muxel, les points de vue de Jean-Pierre Chevènement, des porte-parole religieux Paul Valadier, Mohammed Arkoun et du philosophe Patrice Canivez.

LES LEÇONS DE L'APRÈS-COMMUNISME
GEREMEK-SEMPRUN

Quelles leçons peut-on tirer des années qui ont suivi la fin des dictatures communistes en Europe de l'Est et franquiste en Espagne ? Le compte rendu de la rencontre organisée entre l'historien polonais et l'écrivain espagnol.

LES ANIMAUX VICTIMES DE LA SCIENCE

Peut-on et doit-on éviter d'utiliser les animaux pour la recherche médicale et scientifique ? Les points de vue des chercheurs, d'un avocat et d'un théologien. Les leçons de l'expérience britannique.

L'INDE EN PÉRIL

L'Union indienne est gravement menacée par la montée du fondamentalisme hindou et le ressentiment de la communauté musulmane. L'analyse de notre correspondant Bruno Philip, les prises de position opposées de Vinod Mehta et de Girilal Jain.

Numéro de mars 1993 – 30 F.

L'odyssée tragique du « MC Ruby »

III. – *Huit hommes à la mer*

En novembre 1992, au large du Portugal, huit passagers clandestins africains étaient jetés à la mer par les marins ukrainiens d'un cargo en route pour Le Havre, le MC Ruby. Un seul homme a survécu. Après avoir évoqué l'escale du cargo dans le port ghanéen de Takoradi (le Monde du 23 mars) et les premiers jours du voyage (le Monde du 24 mars), nous nous attardons aujourd'hui sur la nuit du massacre.

Lire page 19 le troisième volet de l'enquête de PHILIPPE BROUSSARD

L'enquête sur les attentats de Bombay

Les suspects arrêtés sont des mafieux musulmans.

Lire page 6 l'article de BRUNO PHILIP

Nouvelle « sectorisation » pour les lycées parisiens

Les procédures d'affectation en classe de seconde seront modifiées à la rentrée prochaine.

Lire page 12 l'article de CHRISTINE GARIN

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

■ Erasmus sous la pression des étudiants. ■ Le laboratoire du Collège franco-allemand. ■ Université trois étoiles pour les Douze.

pages 15 à 18

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 180 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 48 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Culture

Pour une rupture

par Marc Fumaroli

LA Ve République « socialiste » touche à sa fin. L'opposition s'apprête à diriger le pays. Quelle sera sa politique en matière de « culture » et d'éducation ? Commençons par la « culture ». L'opposition sur ce point est aussi divisée que la majorité sortante. La critique que j'ai faite dans *l'Etat culturel* de l'« héritage », de Malraux à Lang, a rencontré adhésions, mais aussi vives résistances, aussi bien « à droite », où l'on rencontre beaucoup de candidats à la succession de Jack Lang, qu'à gauche, où le « languisme » n'a pas que des amis.

Les esprits de tous bords prévenus contre mon livre l'ont accusé de renier le rôle de l'Etat en France. Parce que j'ai osé rompre le tabou qui protégeait contre toute critique la « politique culturelle » de la Ve République, on a voulu m'enfermer dans un dilemme caractéristique des années 60 : si je ne suis pas un inconditionnel du « culturel » d'Etat, je désespère Billancourt et Lipp et je fais le jeu du « libéralisme sauvage », version nouvelle de l'anticommunisme primaire.

Je voudrais donc livrer à la « main invisible » du démon marchand les trésors français du patrimoine des musées, du théâtre, du livre. Il n'y aurait de choix qu'entre le despotisme éclairé d'une idole ministérielle et la jungle capitaliste. Ce terrorisme binaire n'intimide plus. Qui donc a lancé le slogan « libéral-sauvage » « économie et culture, même combat » ?

La trouvaille de Malraux

Je suis plus attentif aux objections, dans les deux camps, des lecteurs de bonne foi. Pour eux, peu importe la dénomination, ce que la Ve République a appelé « politique culturelle » est un fait de partout et de toujours. Artistes et écrivains, depuis Mécène, ce Jack Lang d'Auguste, n'ont cessé de demander au prince – et l'Etat moderne est notre Prince – commandes, subventions, fêtes publiques leur talent et glorifiant leur bienfaiteur en échange. Rien de nouveau en somme sous le Roi-Soleil.

Cette vision étale du ministère de la culture est d'abord démentie par son activisme et sa fièvre en 1959 et 1981. Surtout, elle ne tient pas compte de l'abîme qui sépare l'art, les lettres, la politique, la religion dans les sociétés traditionnelles (en gros jusqu'au dix-huitième siècle) de leur situation dans les sociétés industrielles et modernes. Les arts plastiques dans les anciennes sociétés florissaient à côté de l'art d'Eglise et de l'art populaire, répandus partout. Dans le monde industriel, les arts (officiels ou d'avant-garde) se trouvent de fait cantonnés dans un secteur très restreint.

Un dilemme inconnu de l'Ancien Régime se pose pour l'Etat moderne. Ou bien il reste indifférent envers l'avant-garde, qui trouve toute seule un public pour la comprendre et la soutenir. Ou bien il tient cette avant-garde pour menaçante, et il l'écrase pour imposer le monopole d'un art officiel.

La modération de la IIIe République, prudente à la fois envers l'art officiel (régi par l'Académie) et envers l'art d'avant-garde, n'a pas tranché. La trouvaille de Malraux fut de décréter que l'art d'avant-garde, héritier de toute l'histoire de l'art, était une ardente obligation nationale. Il revenait à l'Etat de définir et de répartir égalitairement cette manne. Sur ce principe, une bureaucratie d'avant-garde a vite fait des petits.

Une vague résignation

On est loin du mécénat d'Auguste et même de Louis XIV. D'autant qu'un autre fait nouveau, inconnu de l'Ancien Régime, est apparu avec les techniques de communication de masse. L'Etat moderne, quand il est totalitaire, dispose au vingtième siècle de moyens surpuissants pour étreindre son opinion publique. Quand il se veut libéral, il cherche des alibis pour voiler l'utilisation qu'il en fait. C'est ce que Malraux, qui était expert en « relations publiques », a cherché et cru trouver.

Sous l'étiquette « culturelle » (qui déjà réduit les arts à des besoins sociaux, au même titre que le logement ou les prestations médicales), il est loisible d'attacher la locomotive publicitaire du parti au pouvoir au train prestigieux et difficilement contestable du patrimoine, des musées, des lettres et des arts.

L'inconvénient, qui n'est pas mince, c'est que le train, inévitablement, est réaménagé pour répondre aux besoins de la locomotive publicitaire, et non pas dans le souci des intérêts véritables des arts, des artistes ni du public. On demande seulement à celui-ci de venir en foule applaudir le metteur en scène de ce grand et coûteux spectacle de style de plus en plus commercial, dont il est le bailleur de fonds.

L'humanité étant ce qu'elle est, et les habitudes (ennoblies par un *pedigree* d'Ancien Régime) ayant pris racine, une vague résignation, analogue à celle qui accueille les « affaires » (oublies elles aussi par l'exemple de Mazarin), prépare l'opinion à la continuité dans la discontinuité. Peut-on suggérer cependant que les *slogans actuels, selon lesquels* un « retour à Malraux » s'impose ou qu'il nous faut un Lang pour succéder à Lang, exposent les candidats à des déceptions encore plus cruelles que celles qui ont abattu Malraux en 1968, et déconsidéré son successeur aujourd'hui ?

Peut-on rappeler que l'Etat en France, depuis la Révolution, s'est donné une responsabilité patrimoniale, plus que jamais populaire de nos jours alors que ses prétentions « culturelles » sont contestables, et seront de plus en plus contestées. S'il est question dans les années qui viennent de restaurer la confiance populaire dans l'Etat, dans son impartialité, dans sa modestie (qui n'exclut ni l'intelligence ni l'action), il serait souhaitable qu'une cette rupture avec la « politique culturelle » soit perçue.

Cette rupture, que l'opposition semble redouter, sera d'autant mieux reçue qu'elle a déjà été amorcée par l'actuel ministre. Celui-ci, pour se donner enfin une image d'Etat et pour ne pas déroger au sérieux de l'éducation nationale, dont il a été investi en 1991, a depuis quelques mois sacrifié le superflu au nécessaire, et concentré sa publicité sur une action de type patrimonial, et non plus sur les « coups » qui avaient fait sa fortune médiatique.

Cette évolution à reculons devrait normalement devenir une détermination en avant. L'opinion la comprendrait encore plus facilement si le programme patrimonial de l'Etat était accordé à une politique de l'éducation nationale redéfinie et mieux harmonisée avec la télévision publique. La pire des méthodes serait de ressusciter à contretemps le Malraux de 1958 et le Lang de 1981.

La notion de patrimoine

Je sais bien qu'il faut tenir compte de l'éternelle frivolité française et du parisianisme. La « culture », c'est aussi, pour la politique, flatter ces passions françaises. Mais c'est peut-être en les flattant trop qu'on en devient l'esclave et un jour la victime.

Il vaut mieux mettre l'accent *sur la notion de patrimoine*, qui est vraiment populaire, et qu'il faut entendre aujourd'hui dans un sens ambitieux : elle convient mieux à un service public qui se veut impartial que la notion de « culture », désormais associée à l'idée de coterie, de prébendes, de publicité personnelle. Par sa définition même, elle peut exercer une influence bénéfique sur le profil de la télévision publique.

Elle souligne sans ambiguïté que l'Etat, au-dessus du marché, remplit en France le rôle, tout son rôle, mais rien que le rôle qu'il est seul à pouvoir remplir : servir exclusivement le bien public. Le sérieux et la modération qui doivent s'attacher à la notion de patrimoine donneraient enfin à l'action de l'Etat dans cet ordre valeur d'exemple et de frein pour les maires et les collectivités locales, parfois bien inspirés, parfois séduits à retardement par l'« état culturel » déjà disneylandien qui était de mode rue de Valois en 1981-1986.

► **Marc Fumaroli est professeur au Collège de France.**

Préserver les acquis

par Daniel Templon

SI la culture est bel et bien ce qui reste quand on a tout oublié, il n'est pas sans importance – dans un climat de poujadisme et de revanche grandissant lié aux élections – de rappeler quels ont été les acquis d'une période exceptionnelle et qu'il faut à tout prix préserver. C'est indiscutable, les responsables de l'opposition bientôt aux commandes du gouvernement devront commencer par gérer l'héritage complexe laissé par Jack Lang. Gérer ses excès, mais aussi son ingéniosité (n'a-t-il pas réussi ce tour de force inouï d'incarner pendant douze ans la culture ?), en prenant garde à ne pas rompre le lien sacré qui unit désormais la politique à la culture. Dans un climat apaisé, les barrières idéologiques s'étant estompées, il serait grave de détruire ce consensus par réaction on indifférence. L'admettre serait faire preuve, pour une fois, d'un pragmatisme inhabituel, en France, où faire et défaire constitue trop souvent l'essentiel du travail gouvernemental.

Malgré un bilan parfois contestable, le ministère de la culture est parvenu à s'installer, ces dernières années, au sommet de l'Etat. Faut-il rappeler dans quelle situation déplorable était la culture en France en 1981 et plus encore son image et son audience au-delà de nos frontières ? Pays replié sur lui-même – le Centre Georges-Pompidou, inauguré en 1977, avait été en fait décidé en 1971, – ministres sans argent on sans passion sous le pouvoir d'un président se méfiant de son époque, c'est en genre mineur qu'elle fut traitée pendant presque tout un septennat. Année après année, le fossé s'est élargi entre les intellectuels, les artistes, les créateurs et les responsables politiques de la droite. Qui, parmi les premiers, osait s'afficher publiquement aux côtés des leaders de la majorité d'alors ?

Une formidable vitrine pour notre pays

Le passage de Jack Lang à la tête du ministère de la rue de Valois sera d'abord en le mérite, par sa volonté d'ouverture internationale, de faire revenir à Paris les plus grands créateurs du monde entier, contribuant ainsi à rendre à la France son prestige. Il a également permis la réconciliation entre les hommes de culture et le pouvoir qui, comme jamais auparavant, a su être à leur écoute, comprenant là qu'il s'agissait de l'essentiel.

Cette politique d'envergure s'est évidemment appuyée sur un budget à la mesure de ses objectifs. Ainsi que le laissent entendre certaines déclarations de l'opposition, il ne devrait, en aucun cas, être amputé. C'est heureux. Il faudrait, mieux encore, que le maintien du fameux 1 % enfin atteint en 1992 devienne un engagement solennel de minimum à respecter. Il est bien évident que la coupe sombre réalisée tout récemment, 900 millions de francs, ce qui ramène les crédits du ministère à 0,92 %, à la veille des élections alors que la politique sociale cherche par tous les moyens à boucher ses trous, ne saurait être qu'un regrettable accident de parcours. L'opposition pourrait d'ailleurs se saisir de l'occasion et dénoncer cette décision. L'idée d'un grand ministère de la culture, imposé – on le répète à l'envi – par André Malraux, bien comprise par Jacques Duhamel et Michel Guy, s'est incontestablement hissée au rang de symbole en s'octroyant un financement de 12 milliards de francs. Et à l'avenir, le seul changement acceptable consistera en une meilleure affectation des subventions de l'Etat, en une distribution mieux adaptée aux différents secteurs culturels.

Oui, le prochain gouvernement devra redéfinir une politique claire du théâtre, retrouver la finalité originaire des aides à la création cinématographique, maintenir et valoriser cette belle réussite audiovisuelle qu'est ARTE en y adjoignant l'éducation, arrêter un taux de TVA unique et réduit de 5,5 % sur l'ensemble des œuvres de l'esprit et l'étendre à l'Europe, écarter définitivement l'idée d'imposer les œuvres d'art dans le cadre de l'IGF. Oui, il faudra revitaliser le réseau de distribution du livre, et surtout repenser la diffusion de la langue française. Mais ces correctifs doivent cohabiter avec une politique ambitieuse pour la France.

Faut-il le répéter ? Notre pays avait besoin du Grand Louvre, d'un nouvel Opéra, d'une Cité de la musique, d'une Grande Bibliothèque, de la Grande Arche et d'un centre de conférences internationales. Ces grands travaux, vilipendés pour leur gestion, demeurent vitaux quant à leur principe. Le Grand Louvre n'est pas le vaste bazar pseudo-culturel dépeint, avec beaucoup d'outrance, par Marc Fumaroli dans *l'Etat culturel*. C'est au contraire une formidable vitrine pour notre pays, c'est aussi outre moteur économique. Sans conteste, le Grand Louvre est une des façons, moins visible mais tout aussi efficace, de vendre nos Airbus.

Certes, ces grands travaux ont un coût et il ne s'agit pas d'en ignorer l'ampleur. C'est un choix de société, voire de civilisation. La France – qui n'était pas plus riche alors – serait-elle la même sans Versailles ou ses cathédrales ?

Cette atmosphère de renaissance culturelle a permis, en outre, et c'est beaucoup, de relancer l'architecture, qui se situait, en 1981, au degré zéro de la création et de la qualité. Parallèlement, le design a connu un essor sans précédent, grâce notamment à la commande publique, permettant ainsi à de nombreux créateurs de connaître le succès international.

Ne pas céder à la démagogie

La politique suivie pour l'art contemporain – et qui ne se résume pas aux seuls artistes graffitistes ou aux querelles entre les conservateurs de musées et les élus locaux – appelle, bien entendu, quelques perfectionnements. Mais, là encore, il ne faut pas céder sur le fond, et gare au risque de destruction ! Si un réexamen des mesures de décentralisation doit s'engager afin de mieux répartir les financements entre l'Etat, les régions, les départements et les communes, gardons un œil sur le travail accompli, notamment, par la direction des arts plastiques.

Au lieu de dénoncer sans cesse et sans cesse les excès de certaines municipalités gagnées par la fièvre muséale, soulignons plutôt les grandes réussites : Saint-Etienne, le futur Musée d'art contemporain de Grenoble, qui sera l'un des plus importants d'Europe, le Carré d'art à Nîmes, Nice, Marseille, ou encore celle, un peu insolente, du CAPC de Bordeaux. Au même titre que le Centre Georges-Pompidou est, de très loin, le musée globalement le plus visité du monde (le bâtiment enregistre huit millions d'entrées chaque année), ces nouvelles institutions provinciales font rêver les étrangers.

On a tôt fait de mettre l'accent sur la gabegie de certains et la mauvaise coordination de trop nombreux projets en province. Soyons rassurés, cette phase d'apprentissage est désormais acquise, les erreurs sont derrière nous et la sensibilisation des élus locaux au travail des artistes contemporains restera une révolution des mœurs publiques inégalée. On a parlé du « coup d'Etat culturel » lancé à l'initiative... des régions ! C'est une excellente chose. Ces quelque 20 francs par habitant dépensés par les régions en 1990 (1,2 milliard de francs) pour leurs actions culturelles sont considérables, lorsqu'on se souvient que ces collectivités n'avaient aucune compétence en la matière il y a dix ans encore.

Autant d'exemples qui prouvent que les excès du « tout-Etat » doivent être ramenés à leur juste réalité, et qu'il ne faut pas céder à la démagogie de ceux qui veulent brûler le ministère de la culture, emblème du pouvoir parisien.

Recentrer le mécénat

Corriger, démocratiser un peu plus encore, abandonner certains « coups » médiatiques au profit d'une action en profondeur, telle que l'enseignement des disciplines artistiques, clé d'une politique culturelle durable, tout cela est souhaitable. Mais, de grâce, laissons au ministère de la culture l'aura, la visibilité et la renommée qu'il a su acquérir. Il n'est plus temps de revenir aux « ténèbres » d'un budget à peine chiffrable à 0,43 %. Notre produit national s'est enrichi de ce patrimoine-là : préserver l'héritage, c'est d'abord préserver le ministère de la culture.

Il reste à mieux encourager l'initiative privée en recentrant le mécénat sur des projets réellement artistiques, même s'il faut garder à l'esprit que la France n'est pas l'Amérique et que cette initiative privée n'a de sens qu'à titre de financement complémentaire. Il convient également d'accroître les possibilités de déductibilité fiscale pour les entreprises, notamment pour les acquisitions d'œuvres d'art, et d'étendre l'action de mécénat pour tous les secteurs culturels aux simples particuliers en réformant la loi de 1987.

Notre culture est devenue un moteur économique, mais pas que cela. A ceux qui tomberaient dans cet excès de volonté de rentabilité, à ceux qui, au contraire, rêvent de rogner sur les dépenses et d'arrêter le mouvement, aux nostalgiques, conservateurs, réactionnaires et revanchards de tout bord, il n'y a qu'une réponse à faire. Celle de Jacques Tonbon, au cours d'un récent colloque, résumant avec humour et provocation la philosophie d'un vrai programme culturel : « *Mort aux cons !* »

► ***Daniel Templon est directeur de galerie d'art.***

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 251.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75502 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Télécopie : 46-62-70-75 - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

Tarif	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE-LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie aérienne-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande. *Pour vous abonner*, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

« LE MONDE » (USPS « pending ») is published daily for $ 392 per year by « LE MONDE », 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine - France. Second class postage paid at Champlain N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to LMS 2 NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 7550 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 - 2485 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐
6 mois ☐
1 an ☐
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire vos noms propres en capitales d'imprimerie.
301 MON 01 PP.Paris RP

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Luchert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ÉTRANGER

RUSSIE : la crise politique

M. Clinton approuve la décision de M. Eltsine d'organiser un référendum

M. Bill Clinton a consacré, *mardi 23 mars, une grande partie de sa première conférence* de presse officielle, en tant que président, à la situation en Russie. M. Clinton a réitéré son soutien à M. Boris Eltsine et a approuvé l'initiative de ce dernier *de tenir un référendum le* 25 avril prochain.

WASHINGTON

de notre correspondant

Conscient des incertitudes que recèle la situation politique intérieure en Russie, M. Bill Clinton a, certes, solennellement réaffirmé, mardi 23 mars, son appui à Boris Eltsine, mais il a pris soin de signifier qu'il ne s'agissait pas d'un soutien inconditionnel au président russe.

Le président américain est sans doute allé aussi loin qu'il le pouvait dans l'expression de ce soutien sans trop hypothéquer l'avenir. Il l'a fait avec chaleur, bien décidé à marquer, une fois de plus, que les Etats-Unis tenaient M. Eltsine pour le maître d'œuvre de la politique de réforme en Russie et que, pour le moment, il ne voyait guère de *« réformateurs »* de son envergure à Moscou.

Le gouvernement américain approuve l'insistance de la démocratie et de l'économie de marché en Russie, a dit M. Clinton devant la presse, et considère que *« M. Eltsine est le chef de file »* de ce mouvement. A ce titre, *« il a le soutien du gouvernement américain, tout comme son gouvernement de réformateurs et tout comme les autres partisans de la réforme en Russie »*. Pour sortir de l'impasse politique actuelle à Moscou, le président russe propose un référendum, *« et nous pensons que c'est une initiative appropriée en démocratie »*, a poursuivi M. Clinton.

Le président devait réitérer cette position mercredi en recevant le ministre russe des affaires étrangères, M. Andrei Kozyrev. Ce dernier est venu préparer à Washington le sommet Clinton-Eltsine qui doit en principe se tenir les 3 et 4 avril au Canada, à Vancouver. Arrivé mardi dans la capitale fédérale, M. Kozyrev a assuré qu'il n'avait pas demandé que le sommet soit déplacé à Moscou comme certains l'ont laissé entendre en faisant valoir qu'un tel changement répondrait à un double objectif : éviter à M. Eltsine de quitter Moscou à un moment difficile, réaffirmer avec éclat, au Kremlin même, l'appui de M. Clinton au président russe.

Un sommet début avril ?

« A l'évidence, si une telle chose nous est demandée, nous la considérerions », a indiqué M. Clinton qui devait s'en entretenir mercredi après-midi au téléphone avec M. Eltsine. Interrogé par la chaîne de télévision CNN, un proche conseiller de M. Eltsine, M. Serguei Stankovich, disait mardi soir – comme le vice premier ministre Boris Fiodorov – que la partie russe avait bel et bien l'intention de demander aux Etats-Unis de déplacer le sommet à Moscou. Pour l'administration, la situation est plus que délicate : accepter maintenant le principe d'un sommet Clinton-Eltsine à Moscou début avril, c'est prendre le risque d'un engagement politico-diplomatique sans savoir quel sera à cette date le statut du président russe. M. Clinton irait-il à Moscou rencontrer un Boris Eltsine « destitué » par le Congrès des députés du peuple ?

Comme on demandait à M. Clinton s'il n'allait pas trop loin dans son soutien à Boris Eltsine, au risque de *« personnaliser »* à outrance la politique des Etats-Unis envers la Russie, le président américain a répondu : *« Je ne le pense pas. Après tout, il* [M. Eltsine] *est le premier président élu en mille ans d'histoire russe. Il a un mandat. Il a fait preuve d'un grand courage politique. Il entend fermement défendre la démocratie, les libertés publiques et la libéralisation de l'économie et je veux défendre tout cela. »*

En filigrane, ces propos paraissent aussi fixer les limites du soutien américain à M. Eltsine. Ce n'est évidemment pas un appui inconditionnel. Si le camp du président russe devait recourir à la violence ou substantiellement restreindre les libertés publiques, les Etats-Unis pourraient reconsidérer leur position. M. Clinton a pris soin d'expliquer que la coopération des Etats-Unis avec Moscou avait un triple objectif – la sécurité, l'instauration de la démocratie et d'une économie de marché en Russie – et a assuré que l'administration soutiendrait tout dirigeant russe qui aurait le même dessein, qu'il s'agisse de M. Eltsine ou d'un autre.

M. Clinton n'en a pas moins indiqué qu'il entendait proposer à son homologue russe un *« programme d'aide agressif et spécifique »* lors de leur prochaine rencontre. La question a fait l'objet de quatre heures de discussions entre M. Kozyrev et le secrétaire d'Etat, M. Warren Christopher. Les Etats-Unis veulent une assistance qui ait un effet immédiat auprès des intéressés : militaires russes en mal de logement, ouvriers menacés de licenciement en cas de privatisations, etc. Autrement dit, l'aide pourrait aller directement « à la base » et non plus être transférée d'Etat à Etat.

Publiquement, M. Kozyrev s'est montré confiant dans l'évolution de la crise politique à Moscou : *« Ne dramatisez pas outre mesure, nous avons la situation en main »*, a-t-il lancé à la presse. Apparemment, ses interlocuteurs américains sont conscients qu'il faudra longtemps avant que la situation se stabilise.

Entendu mardi par le Sénat, qui devait le confirmer dans son poste de conseiller spécial chargé des pays de l'ancienne URSS, le journaliste Strobe Talbott expliquait que l'administration devait forger un type de relations avec Moscou capable de résister aux soubresauts que la politique russe ne manquera pas de traverser dans les années qui viennent.

ALAIN FRACHON

Les forces armées dans la tourmente

Le discrédit qui frappe la classe politique en Russie avec l'aggravation de la crise ne peut que renforcer les tentations des forces armées de jouer un rôle politique, même si ses chefs, et le président Eltsine, assurent qu'il n'en est toujours pas question.

Mais en prenant position, au lendemain de l'annonce de la décision de Boris Eltsine, pour *un « compromis »* entre le président et le Parlement, le ministre russe de la défense Pavel Gratchev montrait à la fois son autonomie et son embarras, qui ne peut que s'accentuer avec l'arrêt de la Cour constitutionnelle, jugeant que le président, qui est aussi le commandant en chef des forces armées, a violé la Constitution. Une Constitution à laquelle l'armée jure d'être fidèle, mais dont les contradictions sont exploitées par chacun à sa guise.

Dimanche encore, devant le Parlement, la ministre de la *défense avait évoqué « l'impatience »* croissante dans certaines garnisons, notamment, avait-il dit, près de Moscou. Les chefs de l'armée et des troupes de l'intérieur ont affirmé qu'aucune mesure de mise en alerte n'a été prise, mais la division Djerjinski, une unité d'élite près de Moscou qui dépendait du KGB, a reçu l'ordre du ministère de l'intérieur de rester près de la capitale pour *« prévenir tout désordre de masse »*, a annoncé mardi l'état-major. Cette division, qui compte plus de dix mille hommes, devait relaver les troupes qui imposent l'état d'urgence dans le Caucase du Nord, en Ossétie du Nord et en Ingouchie.

Trois autres unités sont stationnées près de Moscou : la division aéroportée de Toula, à quelque 80 km au sud de la capitale, et les divisions blindées de Kantemir et de Tamen qui avaient été envoyées dans les rues de Moscou par les putschistes d'août 1991, où elles ont souvent fraternisé avec la foule. Ce sont aussi les chars de la division Taman envoyées contre la « Maison Blanche » qui avaient ouvertement pris parti pour Boris Eltsine.

La protection du président

Mais la situation est beaucoup plus ambiguë aujourd'hui, et les responsables du « Syndicat indépendant des soldats », qui soutiennent la position du général Gratchev pour la neutralité de l'armée, ont annoncé mardi qu'ils résisteraient aux appels de *« différentes organisations sociales et politiques à protéger »* soit le Parlement, soit le président.

C'est justement la protection des bâtiments de la Maison Blanche – désormais celle du Parlement – et du Kremlin qui était depuis dimanche au centre des polémiques. Dimanche, M. Boris Eltsine avait signé un décret ordonnant la création d'un nouveau « régiment présidentiel », sur la base des unités qui gardent le Kremlin et qui obéissent au commandant militaire de la région de Moscou. Le décret donnait six mois aux ministères de la défense et de la sécurité (ex-KGB) pour définir les nouveaux règlements et uniformes de ce régiment.

Mardi, le centre de presse du Parlement dénonçait *« ces cinq mille cinq cents nouveaux soldats qui ne seront plus soumis à la loi mais agiront au gré personnel du plus important fonctionnaire »*, le président Eltsine. La même source affirme que *« onze mille hommes de la garde, ainsi que le détachement spécial Alpha, dont l'entretien coûte 18 milliards de roubles par an, étaient déjà subordonnés seulement au président »*.

S. Sh.

Un compromis au bord du gouffre

Suite de la première page

Le fameux décret invisible privant le Parlement de ses pouvoirs n'était toujours pas publié, et il était de plus en plus évident que le président voulait se garder la possibilité de modifier un texte prétendument « signé » le 20 mars. De même, les modalités du « plébiscite » censé être organisé d'ici un mois gardaient tout leur mystère.

Dans l'après-midi, le Parlement se réunissait en séance plénière, pour prendre officiellement connaissance des conclusions de la Cour et pour décider de la convocation du Congrès des députés, seul habilité à engager une procédure de destitution. En fait, la séance ne devait durer que quelques minutes, M. Khasboulatov faisant valoir d'emblée qu'il ne serait pas *« convenable »* d'aborder ces questions en cette journée où le président venait d'enterrer sa mère. D'ailleurs, le secrétaire de la Cour constitutionnelle qui devait présenter les conclusions des juges ne s'était pas présenté. Un député de l'opposition protestait, faisait valoir qu'il était dangereux, à un moment aussi décisif, de perdre du temps. Peine perdue, M. Khasboulatov levait la séance – et déjà certains représentants du Front de salut national, les néo-communistes les plus durs, sonnaient l'alarme, affirmaient qu'on négociait en coulisse et donc dans leur dos...

Parallèlement, les amis de M. Eltsine poursuivaient activement leur campagne visant à déconsidérer la Cour constitutionnelle et tout particulièrement son président, M. Valeri Zorkine. Le ministre de l'information expliquait que les conclusions de la cour étaient *« illégales »*, entre autres parce que les juges ignoraient le contenu exact du « décret » présidentiel. Et les journaux télévisés faisaient grand cas d'une information selon laquelle M. Zorkine avait eu l'inélégance ultime de remettre les conclusions de la Cour à M. Eltsine au cimetière. C'était faux, bien entendu, mais les obsèques de Claudia Eltsine, fermées à la presse mais pas à la télévision russe, qui en diffusa de longues séquences, étaient, par force, devenues un élément de la bataille politique.

L'offensive déclenchée contre M. Zorkine – avec le soutien de quelques juges « pro-eltsiniens » – a-t-elle fait son effet ? Dans une interview publiée mercredi par la *Komsomolskaia Pravda*, le président de la Cour prenait en tout cas grand soin de ne pas apparaître comme un adversaire de M. Eltsine. Il soulignait que la Cour n'avait *« nullement exigé la démission du président »*. De fait, alors qu'une première mouture du verdict envisageait l'engagement d'une procédure de destitution, la version définitive évitait, elle, de se prononcer sur ce point.

Magnétophone branché

M. Zorkine a ajouté que certains députés tenteraient certainement d'obtenir la destitution – *« l'impitchment »*, comme on dit dans le jargon anglo-russe en vigueur à Moscou, – mais lui-même paraissait le regretter. Tout comme M. Khasboulatov, qui avait lui aussi présenté cette éventualité comme *« un motif d'anxiété »*. Sincère ou hypocrite, cette attitude est en tout cas justifiée par la logique politique aussi bien que par l'arithmétique. Le Congrès, beaucoup plus impopulaire dans le pays que Boris Eltsine, risquerait très gros en engageant la lutte finale avec le président, et assumerait la responsabilité du chaos total qui s'ensuivrait très probablement. De plus, il faudrait pour cela rassembler les deux tiers des voix des députés inscrits, ce qui semble exclu. Un magnétophone, qu'un représentant de la télévision russe avait laissé branché « par inadvertance » dans une salle où se réunissait l'opposition parlementaire à M. Eltsine, a d'ailleurs enregistré les propos d'un intervenant faisant valoir qu'il manquerait soixante voix...

Question de confiance

Cela dit, le même opposant ajoutait qu'il n'était plus possible de reculer. De fait, mercredi matin, le Parlement votait à une forte majorité, et en dépit de diverses manœuvres de retardement des « démocrates » pro-eltsiniens, la convocation du Congrès pour vendredi 26 mars. L'ordre du jour prévoit l'examen *« des mesures indispensables à la préservation de l'ordre constitutionnel »*, mais aussi une invitation à M. Eltsine, prié de venir s'expliquer devant les députés. Bien entendu, on imagine mal que le président accepte de remettre les pieds dans cette Assemblée, qu'il a assimilée à un nid de *« revanchistes »* et de *« putschistes »*.

Et on se demande même si les députés auront le droit d'entrer au Kremlin, où se tiennent normalement les Congrès. Mais, dès mardi soir, certains des proches de M. Eltsine, membres du « Conseil présidentiel » qui s'était réuni le jour même, expliquaient pourtant qu'ils allaient s'employer à convaincre les députés, du moins les députés raisonnables. M. Serguei Stankievitch utilisait même au passage le mot de *« compromis »* – un terme qu'on avait déjà entendu dans la bouche de plusieurs généraux, en particulier du ministre de la défense, Pavel Gratchev.

En même temps, M. Stankievitch expliquait lui aussi qu'il ne pouvait être question pour le président de reculer. Que faire alors, étant entendu que chaque camp dispose de forces limitées, sans doute pas suffisantes pour priver totalement l'autre de tout pouvoir ? Peut-on imaginer qu'une fois de plus les deux parties s'arrêteront au bord du gouffre, ou tout au moins tenteront de limiter les conséquences de leur affrontement ?

L'entreprise est délicate, tout particulièrement pour M. Khasboulatov, qui, contrairement à M. Eltsine, et quelle que soit son habileté à manœuvrer les députés, n'est pas vraiment maître de ses troupes. Mais, si l'on en croit les explications données par un de ses proches, la tactique du président du Parlement serait de remettre à l'ordre du jour un référendum, qui comporterait une question de confiance au président. Ce serait là une manière de donner satisfaction à M. Eltsine. Ou plutôt de faire semblant de lui donner satisfaction. Car, si le président a de bonnes chances de gagner un plébiscite organisé par ses soins, il lui serait infiniment plus difficile de s'imposer dans un référendum en bonne et due forme, c'est-à-dire d'obtenir le soutien de plus de 50 % des inscrits.

En cas d'échec, la seule issue serait donc la tenue d'élections générales, présidentielle et législatives. Des élections que Ruslan Khasboulatov a d'ailleurs de nouveau publiquement réclamées mardi, affirmant même bizarrement qu'elles s'imposeraient *« quelles que soient les décisions du Congrès »*.

JAN KRAUZE

L'incertitude à Moscou accentue la chute du rouble

La chute du rouble, régulière depuis un an, s'est accélérée ces derniers jours sous l'effet des tensions politiques à Moscou. Mardi 23 mars, sur le marché interbancaire, un dollar s'échangeait à 684 roubles, contre 667 roubles samedi 20 mars, jour du discours télévisé de M. Boris Eltsine. Dans les transactions entre particuliers, un dollar atteint déjà 800 roubles. En janvier 1992, date de la libération des prix sur le territoire de la Russie, un dollar valait moins de 100 roubles.

Face à une inflation galopante, les autorités russes, ainsi que celles des autres Républiques de l'ex-URSS, ne parviennent pas à maîtriser l'émission monétaire, tandis que la population a perdu confiance dans la monnaie locale. En Russie, de nombreux produits se payent uniquement en devises occidentales.

La monnaie se trouve au cœur d'un grave conflit entre le gouvernement et la Banque centrale. Le premier tente, depuis plusieurs mois, de contrôler la hausse des prix, tandis que l'institut d'émission ne maîtrise pas l'émission de crédit, et est tenté de revenir à un cours administré du rouble, qui fut la règle pendant toute la période communiste.

Mardi, le vice-premier ministre, M. Boris Fiodorov, a exigé publiquement le départ du gouverneur de la Banque centrale. Il a déclaré lors qu'une conférence de presse que l'institut *« n'a pas pris, ces derniers temps, une seule décision dans le cadre du programme du gouvernement »*, et *« sabote délibérément les mesures concrètes et les pourparlers avec le FMI »*.

F. L.

11 jours dans l'Ouest Américain 8.305 Frs.*
avec Kuoni et Delta Air Lines
Bon à découper
*Voyage à la carte, prix selon dates de départ, de Paris, par personne, base chambre double, taxes aériennes non incluses.
• Vols secs
• Voyages à la carte
• Circuits accompagnés
Pour recevoir gratuitement la nouvelle brochure "Etats-Unis/Canada" de Kuoni et Delta Air Lines, retournez ce bon à : Voyages Kuoni, BP 666-08. 75387 Paris Cedex 08.
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Un large éventail de voyages sur l'Amérique du Nord.
KUONI et DELTA AIR LINES, à deux c'est tellement mieux.

EUROPE

RUSSIE : la crise politique

« Vivre dans un pays pareil vous croyez que c'est constitutionnel ? »

MOSCOU

de notre envoyé spécial

La neige qui recommence à tomber sur Moscou, ce mercredi matin, n'encourage pas les passants à s'épancher. Pourtant, aux alentours de la gare de Kiev, la majorité des personnes interrogées « en tiennent » pour Boris Eltsine. « *Nous sommes pour le président, c'est tout* », répondre ce jeune couple – lui a vingt ans, elle « presque » dix-sept – qui n'a qu'un seul désir : « *Partir à l'étranger, quitter ce pays où il est trop difficile de vivre !* »

Tout aussi désabusé, cet homme, plus âgé : « *Moi, je ne fais plus confiance à personne, mais Eltsine est quand même le moins mauvais.* » Un de ses voisins renchérit : « *Il veut quand même mieux un Russe qu'un Tchétchène à la tête de la Russie.* » Autant pour Ruslan Khasboulatov, le président du Parlement, originaire de Grozny !

Ce peintre, lui, a une théorie scientifique sur l'issue du conflit. « *En ce moment, on assiste à la lutte entre deux mafias qui se partagent les richesses du pays. 30 % ont été privatisées en deux ans. Reste 70 %. Il leur faut encore cinq ans. Après, ils nous laisseront tranquilles !* » Le tenancier d'un kiosque, qui ne veut pas prendre parti, prévient qu' « *il descendra dans la rue le jour où le rouble descendra en dessous de la barre des 1000 roubles pour un dollar !* » « *Je ne veux qu'une chose : vivre comme avant, c'est trop dur maintenant* », dit une vieille « babouchka », qui ne veut pas répondre « *à des questions politiques* », mais dont la grimace au seul énoncé du nom de Boris Eltsine vaut un bulletin de vote.

Opposé aussi au président, ce fonctionnaire, qui, montrant l'état de délabrement des rues, déclare : « *Voilà ce que les prétendus libéraux ont fait de Moscou : un bazar !* » Une dame qui passe l'approuve : « *On ne sait plus où on en est !* »

Les sondages – mais quelle valeur leur attribuer ? – semblent confirmer ces propos de la rue. 47 % des Moscovites préféreraient ainsi « *confier tout le pouvoir* » à Boris Eltsine et 17 % au Congrès des députés. Au hit-parade de la confiance, le président russe vient nettement en tête avec 50 % des sondés contre 9 % seulement au vice-président Alexandre Routskoï et 5 % au premier ministre. 65 % des personnes interrogées se prononcent contre la démission de Boris Eltsine. 58 % des habitants de la capitale estiment que la Russie est « *proche de la guerre civile* » et 58 % que « *les réformes sont menacées* ».

« Le garant de l'intégrité »

Et comme la province semble loin ! Les échos fragmentés qui en parviennent semblent avant tout montrer une grande indifférence. Et chaque camp de monter en épingle les déclarations d'organisations dont nul ne sait ce qu'elles représentent réellement. Ainsi, à Barnaoul, en Sibérie, si un « comité de soutien » affirme que « *seul le président est le garant de l'intégrité de la Russie* », une « union de l'opposition » qualifie de « *tentative de coup d'Etat* » les décisions présidentielles.

Dans le Sud-Ouest, si un « comité contre les réformes » a été fondé, on dit que les Cosaques, nombreux dans la région, seraient favorables au président. Certes, les représentants personnels de Boris Eltsine dans les régions soutiennent, et pour cause, celui-ci, alors que les présidents des Parlements locaux sont, presque tous, favorables, *et pour cause, à leur homologue* moscovite, Ruslan Khasboulatov. Quant au service de presse de Boris Eltsine, il affirme que sur « *toutes les lettres* » qui arrivent au Kremlin, « *neuf sur dix sont favorables à la poursuite des réformes démocratiques* ».

Bref, c'est la kacha, la bouillie. « *Si vous, qui êtes instruits, ne comprenez pas, alors moi !* », soupire une femme de ménage. Et puis cet étudiant qui rigole en entendant à la télévision les députés se battre sur la légalité ou non des actes du président : « *Vivre dans un pays pareil, vous croyez que c'est constitutionnel ?* »

JOSÉ-ALAIN FRALON

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Les négociations de paix sur la Bosnie marquent le pas

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Tandis que la situation est de plus en plus critique à Sarajevo et que les Serbes dictent leurs volontés aux forces de l'ONU dans l'est de la Bosnie, les négociations de paix à New-York, ainsi que les consultations au sein du Conseil de sécurité, marquent le pas.

« *Nous avons négocié tant que nous pouvions. M. Karadzic continue à insister sur l'établissement d'une république serbe à l'intérieur de la Bosnie, et retourne chez lui où il va continuer la guerre*, déclarait lord Owen, en annonçant mardi 23 mars la fin du troisième tour des négociations à New-York « *en ce qui concerne les Serbes.* Visiblement exaspéré, le coprésident de la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie expliquait que le dirigeant serbe bosniaque « *n'a visiblement aucune intention* » de signer la paix.

De son côté, M. Radovan Karadzic, lors d'une conférence de presse organisée à la hâte à l'Hôtel Hilton à Manhattan, démentait avoir « *claqué la porte des négociations* ». Selon lui, c'est lord Owen qui lui a dit qu'il pouvait partir. Le leader serbe devait quitter New-York mercredi.

M. Karadzic s'est aussi plaint du fait que la partie musulmane refuse de participer à des négociations en face-à-face. « *Cette attitude montre clairement que les Musulmans ne cherchent pas vraiment la paix* », a-t-il dit.

Pour sa part, le président Alija Izedbegovic continue à insister sur des garanties de la communauté internationale concernant la mise en œuvre du plan de paix qu'on lui demande de signer. « *Les membres du Conseil de sécurité qui nous pressent de signer ce plan de paix ne sont pas disposés à s'engager sur sa mise en œuvre ; à quoi cela sert-il de signer un document qui ne sera jamais appliqué ?* », a demandé l'ambassadeur bosniaque, M. Mohamed Sacirby.

Prudences russes

D'autre part, le projet de résolution sur la zone d'exclusion aérienne qui devait être adopté par le Conseil a été reporté de vingt-quatre heures à la demande de la Russie. Le ministre russe des affaires étrangères, M. Andrei Kozyrev, qui s'est entretenu mardi à Washington avec son homologue américain, M. Warren Christopher, a même pu obtenir un délai d'une semaine avant que la résolution soit applicable.

Ce projet de résolution coparrainé par la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Espagne autorise les Etats membres, en coordination avec l'OTAN, à prendre « *toutes les mesures nécessaires* » pour faire respecter la zone d'exclusion aérienne, violée plus de 456 fois par les Serbes depuis son instauration en octobre dernier. M. Boutros-Ghali a tenu à avertir le Conseil des dangers d'une telle décision et des conséquences négatives qu'elle risquait d'avoir pour la viabilité de la FORPRONU.

Par ailleurs, après sept heures de consultations à huis clos, les membres du Conseil de sécurité ont rédigé un projet de déclaration endossant le plan de paix de MM. Vance et Owen. A l'insistance des membres non alignés du Conseil, une phrase demandant au secrétaire général de faire un rapport sur « *les moyens de mettre en place l'interdiction de l'usage ainsi que le contrôle international effectif des armes lourdes* » a été ajoutée au texte. Les membres non alignés qui avaient proposé un projet de résolution demandant le recours à la force au cas où les Serbes refuseraient la mise sous contrôle internationale de leur artillerie lourde, se disent « *déçus* » de la « *souris dont le Conseil a accouché après sept heures de débats* ».

Selon un ambassadeur appartenant au Conseil, « *si les membres permanents voulaient vraiment arrêter cette guerre, ils auraient insisté sur la mise sous contrôle des armes lourdes des Serbes. Les civils ne sont pas tués par des avions mais par l'artillerie lourde.* » A quoi un membre occidental du Conseil répond assez franchement : « *Ce que les non-alignés demandent revient à faire la guerre aux Serbes* », en ajoutant : « *Je vous assure qu'aucun membre du Conseil de sécurité n'est prêt à faire la guerre.* »

AFSANÉ BASSIR POUR

Les Serbes ont empêché le général Morillon de regagner Srebrenica

Quatre hélicoptères français ont décollé mercredi 24 mars au matin de l'aérodrome de Tuzla pour évacuer les blessés les plus graves de l'enclave musulmane assiégée de Srebrenica. Trois hélicoptères britanniques devaient également gagner cette localité et effectuer quatre rotations mercredi en compagnie des appareils français. Des obus tirés des lignes serbes sont tombés mercredi matin sur le terrain de football de Srebrenica, où il était prévu que se posera ient les hélicoptères. Deux civils ont été blessés.

Le général Philippe Morillon devait tenter mercredi 24 mars de rejoindre l'enclave musulmane de Srebrenica, où il a été empêché de rentrer la veille par les forces serbes. Le commandant de la FORPRONU en Bosnie, contraint de passer la nuit à Banja Koviljaca, en territoire yougoslave, reconnaissait mardi soir qu'il « *n'était pas tranquille* », malgré l'acceptation de principe par les Serbes de certaines des exigences qu'il avait formulées. Ainsi des hélicoptères français et britanniques devaient commencer mercredi matin à évacuer des blessés de la ville musulmane assiégée de Srebrenica, où le général français avait installé son QG provisoire.

Les Serbes avaient également donné leur accord de principe à l'acheminement, mercredi, d'un convoi d'aide alimentaire pour Srebrenica. Ce dernier était cependant toujours bloqué mercredi matin pour la cinquième journée consécutive à Mali Zvornik, tandis qu'un hôpital militaire français (deux camions de matériel médical accompagnés d'une vingtaine de chirurgiens, médecins et infirmières français) a été lui aussi refoulé par des policiers serbes mardi soir à Pecka, à une vingtaine de kilomètres de la frontière de la Bosnie.

« *Ils m'ont trahi* », a déclaré mardi soir le général Morillon en déplorant l'attitude des Serbes bosniaques qui l'ont refoulé sur la route de Srebrenica, après lui avoir promis de le laisser regagner l'enclave. « *Je crains qu'ils ne disent mercredi qu'il y a des combats. J'espère qu'ils ne commettront pas la folie d'attaquer Srebrenica même, mais ils sont sans doute tout autour* », a-t-il ajouté.

Le général Morillon avait pris mardi soir la mesure de l'hostilité serbe à son égard à l'issue d'une réunion orageuse avec les responsables civils et militaires de Zvornik, ville sous contrôle des Serbes de Bosnie. Sa voiture a fait un détour en apercevant une manifestation de femmes dont certaines étaient munies de bâtons. Les négociations avaient échoppé sur l'évacuation des Serbes de Tuzla (ville sous contrôle musulman). Les Serbes, insistant sur le donnant donnant, réclamaient le départ de cette ville d'un nombre de Serbes au moins égal au nombre de Musulmans sortis de Srebrenica.

Or, selon la FORPRONU, seuls 46 Serbes pourraient sortir mercredi de Tuzla alors que plus de 600 Musulmans ont été évacués samedi et que 500 autres devraient l'être dans les deux prochains jours par hélicoptère. « *Il s'agit d'une première étape, 450 personnes (serbes) ayant demandé à quitter Tuzla* », a indiqué un porte-parole du HCR sur place. Le HCR vérifie auprès de ces personnes, dont la liste lui a été fournie par les Serbes, l'authenticité de leur désir de quitter la ville. Les camions qui ont évacué les 600 Musulmans de Srebrenica samedi n'ont toujours pas pu ressortir de Tuzla. – *(AFP.)*

Les forces serbes ont bombardé la ville de Dubrovnik

Les forces serbes ont bombardé, mardi 23 mars, à l'artillerie lourde la ville de Dubrovnik, sur la côte adriatique. Pour la première fois depuis juillet 1992, les sirènes appelant aux abris ont retenti, les écoles et les entreprises ont fermé et le trafic a été interrompu. Les tirs sont partis de la ville bosniaque de Trebinje où sont postés des artilleurs serbes. Aucune victime n'a été signalée. Des incidents ont également eu lieu à Zadar.

Intervenant mardi devant le Parlement à Zagreb, le président Franjo Tudjman a déclaré que la Croatie était prête à accepter le renouvellement pour six mois du mandat de la FORPRONU, qui expire le 31 mars, à condition qu'il soit assorti d'un « *calendrier pour la réalisation du plan Vance* ». Ce plan, adopté en février 1992, avait prévu le déploiement de quatorze mille « casques bleus » dans les zones tombées aux mains des indépendantistes serbes (Slavonie orientale, Slavonie occidentale, Krajina), avec pour mission, notamment, de veiller au désarmement des milices serbes, ce qui n'a pas commencé.

Normalisation des relations

M. Tudjman a fait état d'« *encourageantes initiatives* » prises par des Serbes de Krajina « *de bonne foi* » qui souhaitent « *une normalisation de leurs relations* » avec les autorités croates, et il a proposé l'organisation d'élections pour désigner les pouvoirs locaux dans les zones sous contrôle serbe. Il s'en est pris en revanche aux « *milieux grand-serbes de Belgrade* » qui continuent « *d'aider et d'armer les rebelles* ».

Les représentants à Belgrade des Serbes de Krajina ont rejeté mardi un nouveau projet d'accord qui leur était proposé par des émissaires de la conférence de Genève sur l'ex-Yougoslavie et leur demandait de ne pas chercher à rétablir leur contrôle sur les zones de Krajina reprises par l'armée croate lors de son offensive de janvier dernier et d'où elle serait prête à se retirer. – *(AFP)*

ALLEMAGNE

Déprime dans la Bundeswehr

« *Frustration* », « *démotivation* », « *déprime* », « *alcoolisme croissant* » : le médiateur de la Bundeswehr – un civil désigné par le Bundestag (Chambre basse du Parlement) – M. Alfred Biehle, n'a pas pris de gants en présentant à la presse, mardi 23 mars, son rapport annuel, basé sur 300 visites aux troupes allemandes et 8 000 lettres de soldats reçues en 1992.

L'armée n'est « *pas opérationnelle* », tant pour des raisons matérielles que psychologiques, a-t-il affirmé en dénonçant les conséquences des restructurations, réductions budgétaires et suppressions d'emplois. « *Les soldats attendent de savoir ce que sera la suite de leur carrière et n'ont pas de réponse* », a estimé le médiateur, qui a ajouté que les militaires, confrontés aux fermetures de bases, sont mutés de plus en plus fréquemment et que leurs familles ne peuvent souvent pas les rejoindre, faute de logements adéquats. Aux difficultés du quotidien s'ajoutent, selon M. Biehle, les incertitudes de soldats sans ennemi depuis la disparition de la menace soviétique sur leurs missions futures. « *Je regrette beaucoup que les discussions sur les devoirs et les limites de l'engagement des troupes allemandes ne soient toujours pas terminées* », a-t-il indiqué, allusion au débat qui divise depuis des mois la classe politique. – *(AFP.)*

En avril

La 2e DB fournira les « casques bleus » de Zagreb et de Belgrade

Des éléments de la 2e division blindée (DB), dont le PC est à Versailles et qui est commandée par le général Henri Paris, iront relever, en avril, les « casques bleus » français détachés au titre du bataillon de soutien logistique (BSL) en ex-Yougoslavie. Fort de quelque 1 200 hommes, ce BSL, implanté pour les deux tiers de ses effectifs à Zagreb et pour le tiers restant à Belgrade, est, depuis un an, chargé d'approvisionner les unités de la FORPRONU, toutes origines confondues. Pour les 4 850 « casques bleus » français déployés dans la zone, c'est le troisième mandat de six mois de l'ONU qui commence. Pour cette mission, les 1 200 hommes de la 2e DB viennent majoritairement du 1er régiment d'artillerie de marine, du 2e régiment de commandement et de services, du 5e régiment d'infanterie, du Régiment de marche du Tchad et du 501e régiment de chars de combat, tous installés en Ile-de-France.

Composée de neuf régiments et créée pendant la deuxième guerre mondiale par le futur maréchal Leclerc qui la mena jusqu'à la victoire en Allemagne, la 2e DB fournit pour l'ex-Yougoslavie quelque 12 % de ses effectifs réguliers, parmi lesquels 600 appelés volontaires pour des actions extérieures. Depuis le 10 mars dernier, les « casques bleus » de la 2e DB ont été réunis au camp militaire de Mourmelon-le-Grand (Marne) pour s'exercer aux procédures de leur mission « onusienne ».

EN BREF

□ **ITALIE : arrestation de plusieurs membres présumés des mafias sicilienne et calabraise.** – Antonio Imerti, quarante-sept ans, et Pasquale Condello, trente ans, deux des *principaux chefs – en fuite depuis* sept ans – de la mafia calabraise, la N'dranghetta, ont été appréhendés mardi 23 mars dans la campagne près de Reggio de Calabre, dans l'extrême sud de l'Italie, sans faire usage de leurs armes, a indiqué la police. Par ailleurs, un attentat à l'explosif contre le palais de justice de Palerme a été déjoué grâce à des écoutes téléphoniques, qui ont permis l'arrestation de trois mafieux proches des Corleone, le clan du chef de la mafia sicilienne, Toto Riina (lui-même déjà arrêté), a-t-on appris mercredi de source judiciaire. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **ROYAUME-UNI : le père de l'enfant tué à Warrington demande à l'IRA de déposer les armes.** – Le père du petit Jonathan Ball, l'enfant de trois ans tué, samedi 20 mars, dans un attentat aveugle de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) à Warrington, à l'est de Manchester, a lancé mardi un appel aux terroristes irlandais en se déclarant « *anéanti* » et en leur demandant de « *déposer les armes maintenant* ». D'autre part, à la demande de la famille, qui souhaitait une cérémonie dans l'intimité, le gouvernement de la République d'Irlande, qui, pour la première fois, avait exprimé l'intention d'être représenté aux obsèques d'une victime de l'IRA sur le territoire britannique *(le Monde* du 24 mars), y a renoncé. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : pas de poursuites contre Mme Doïna Cornea.** – Le parquet roumain a décidé de ne pas engager de poursuites contre Mme Doïna Cornea, à la suite des plaintes de trois « citoyens » sur une intervention télévisée de l'opposante en septembre 1991, a-t-on annoncé mardi 23 mars à Bucarest. Le président Iliescu avait lui-même estimé cette affaire inopportune. – *(AFP.)*

BELGIQUE : faute d'un accord au sein du gouvernement sur des économies budgétaires

Le premier ministre M. Jean-Luc Dehaene a présenté sa démission

BRUXELLES

de notre correspondant

Un an après avoir laborieusement formé un gouvernement de coalition, le premier ministre belge, M. Jean-Luc Dehaene, a présenté sa démission au roi Baudouin, mardi 23 mars. Un désaccord persistant entre sociaux-chrétiens flamands – parti de M. Dehaene – et socialistes francophones, les deux piliers de la coalition, sur les mesures à prendre pour combler le déficit budgétaire est à l'origine de cette décision, à laquelle le roi Baudouin peut refuser de donner suite.

Depuis plusieurs jours, le gouvernement était « *en conclave* », comme on dit ici, afin de trouver, non seulement les 47 milliards de francs belges (environ 8 milliards de francs français) qui vont manquer pour l'exercice du budget 1993, mais aussi 30 milliards pour combler le déficit de la Sécurité sociale. Les débats portaient aussi sur les moyens de trouver encore 110 milliards pour assainir les finances de l'Etat en 1994.

Un accord avait été trouvé sur une série de mesures visant à fournir des recettes nouvelles, par exemple la levée de 2 % de centimes additionnels sur l'impôt, à compter de juillet et pour quatre ans. En contrepartie de cette nouvelle pression fiscale, les sociaux-chrétiens flamands demandaient la désindexation partielle des salaires sur la hausse des prix, ce qui aurait diminué le coût de la fonction publique. Alors que l'évolution de l'indice des prix devait entraîner cet été une augmentation des salaires de l'ordre de 2 %, le parti de M. Dehaene proposait que la hausse soit limitée à 500 francs (83 francs français) par mois.

Cela, les socialistes francophones ont déclaré ne pas pouvoir l'accepter. Soumis à la pression des syndicats, qui menacent de faire une grève générale, passablement songeurs devant l'effondrement du PS français, dont la victoire de 1981 leur avait indirectement profité, ils ne veulent rien faire qui puisse ressembler à une trahison de leurs électeurs. La rupture de l'indexation des salaires serait particulièrement mal ressentie par les fonctionnaires, leur électorat le plus fidèle. Alors que certains patrons pourraient compenser la perte relative du pouvoir d'achat par des augmentations individuelles, il n'est évidemment pas question que l'administration en fasse autant.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : procès en appel de Mme Winnie Mandela

La «Mère de la nation» lâchée par les siens

Le procès en appel de Mme Winnie Mandela devait s'ouvrir, mercredi 24 mars, devant la Cour suprême de Bloemfontein. Poursuivie pour «enlèvements» et «coups et blessures avec préméditation», Mme Mandela avait été condamnée à six ans de prison, en mai 1991.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

A l'origine de ce procès, il y a la mort d'un adolescent, Stompie Moketsie, retrouvé la gorge tranchée, après avoir été «passé à tabac», dans la maison de Mme Mandela, à Soweto, le 29 décembre 1988. Ce soir-là, trois autres de ses compagnons avaient été eux aussi «corrigés», mais s'en tirèrent mieux que Stompie. Lorsque, quelques semaines plus tard, les coupables furent arrêtés, on apprit qu'ils appartenaient au Mandela United Football Club, dont les membres fréquentaient moins les stades que la personne de Winnie Mandela, que l'on appelait encore la *«Mère de la nation»* et à qui ils servaient de gardes du corps.

Mme Mandela a toujours affirmé n'avoir pas été mêlée au drame. Ce soir-là, affirma-t-elle d'abord, elle n'était pas à Soweto. L'alibi n'était pas entièrement convaincant, plusieurs témoins laissant entendre qu'elle avait, elle-même, dirigé la correction fatale. Mais son prestigieux mari venait d'être libéré et la justice, accusée de vouloir discréditer l'ANC, manifestait quelque embarras.

Et puis le fragile édifice de la défense s'effondra, mis en pièces par de nouveaux témoignages. Les gardes du corps de Mme Mandela avaient été trop craints pour ne pas susciter quelques solides inimitiés. La personnalité de Mme Mandela irritait. Vestale du culte rendu à son mari durant vingt-sept années de détention, elle avait, peu à peu, acquis un pouvoir qui, au sein du mouvement, en dérangeait plus d'un. Le 4 février 1991, son procès s'ouvrait devant la Cour suprême de Johannesburg. Ce jour-là, on eut une nouvelle illustration de sa puissance, lorsque deux témoins, craignant pour leur vie, refusèrent de répéter à la barre les accusations qu'ils avaient portées durant l'enquête.

L'accusée est déjà jugée

Un troisième avait préféré se réfugier à l'étranger, de même que trois co-accusés de Mme Mandela. On crut comprendre que cette dernière n'était pas totalement étrangère à ces subites disparitions.

Quelle que soit l'issue du procès en appel, pour beaucoup de Sud-Africains, l'accusée est déjà jugée. En deux ans, révélations et polémiques ont continué de ternir son image. Certains de ses coaccusés disent aujourd'hui avoir menti pour la «couvrir» et la mettent ouvertement en cause dans le meurtre d'un médecin, témoin des sévices infligés au jeune Stompie. M. Mandela, qui s'était toujours déclaré convaincu de l'innocence de son épouse, a dû officiellement s'en séparer, en avril dernier, sous la pression de la direction de l'ANC.

La presse sud-africaine n'a pas ménagé *«l'épouse du chef»*, ses toquades et son mode de vie flamboyant. Il y a quelques mois, alors que l'ANC avait ouvert une enquête pour retrouver la trace de quelque 160 000 dollars, disparus des caisses des services sociaux, dirigés par Mme Mandela, un hebdomadaire publiait la correspondance amoureuse qu'elle entretenait avec un jeune avocat. Déchargée de ses responsabilités au sein de l'ANC, Mme Mandela ne s'avoue pourtant pas vaincue.

Jouant sur la fibre populiste et sur les frustrations de la jeunesse noire, Mme Mandela se veut, comme hier, le porte-voix des déshérités, la contemptrice de ceux qui, selon son expression, ambitionnent de *«coucher dans les draps de soie du pouvoir blanc»*. On est, apparemment, loin du procès. Mais, pour cette femme de caractère, aujourd'hui lâchée par les siens, c'est le moyen de clamer son innocence, de dire qu'elle est la victime de règlements de comptes politiques, qui n'ont rien à voir avec la mort de Stompie Moketsie.

GEORGES MARION

KENYA : en butte à une contestation croissante

Le gouvernement a rejeté les recommandations des organismes financiers internationaux

Le président Daniel Arap Moi a inauguré, mardi 23 mars, à Nairobi, les travaux du Parlement, en l'absence quasi-totale de l'opposition, qui a boycotté la cérémonie d'ouverture. La police est intervenue pour disperser plusieurs centaines de manifestants, rassemblés à l'extérieur du Parlement. Ces incidents sont survenus au lendemain de l'annonce, par le gouvernement, du rétablissement du contrôle des prix et des changes, et du rejet des réformes économiques, recommandées par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale.

Ces réformes avaient été présentées par la Banque mondiale comme condition à la reprise de l'aide (d'environ 40 millions de dollars par mois), interrompue en novembre 1991, pour obliger le Kenya à appliquer ces mesures. Celles-ci, à en croire aujourd'hui le ministre des finances, M. Musalia Mudavadi, risquent d'entraîner des pénuries alimentaires et un chômage massif (*le Monde* du 24 mars). *«Les Kenyans ne doivent pas s'attendre à être guidés par toutes sortes de recommandations venant des pays donateurs et des organismes internationaux»*, a souligné, mardi, le président Arap Moi. Depuis la suppression du contrôle des prix, l'inflation est estimée à au moins 60 %. Quant au shilling kenyan, que le gouvernement a volontairement laissé flotter, depuis février, il s'est, de fait, dévalué de 50 %. – *(AFP.)*

SOMALIE

Famine persistante dans le Sud

Malgré une *«amélioration considérable»* des approvisionnements en vivres, de *«nombreuses régions, dans le sud de la Somalie, souffrent encore de la famine»*, a indiqué, mardi 23 mars, à Mogadiscio, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). *«Il y a un couloir de la malnutrition, de la maladie et de la mort»*, a souligné, de son côté, un responsable de l'UNICEF, précisant que, dans ces régions, *«le taux de mortalité brute»* s'était multiplié *«par trois ou cinq»*.

Dans les «camps» de réfugiés de Bardera (sud-ouest de Mogadiscio), entre décembre 1992 et janvier 1993, sur dix mille enfants de moins de cinq ans, quatre-vingt-dix-huit mouraient quotidiennement – contre vingt-deux pour dix mille, entre avril et novembre 1992. Selon l'UNICEF, le principal problème des organisations humanitaires reste l'insécurité, qui empêche l'accès aux villages isolés. – *(Reuter.)*

EN BREF

□ **ALGERIE : trois civils assassinés à Alger.** – La police a indiqué, mardi 23 mars, sans plus de précisions, que trois civils avaient été assassinés, la veille, à Alger et dans les environs de la capitale, par des hommes armés qui ont réussi à prendre la fuite. Le même jour, deux gendarmes et un *islamiste* avaient été tués lors d'un accrochage dans la région de Jijel, à 300 kilomètres à l'est d'Alger. – *(AFP.)*

□ **CONGO : élections législatives anticipées en mai.** – Le Conseil des ministres a annoncé, mardi 23 mars, à Brazzaville, que des élections législatives anticipées auraient lieu les 2 et 23 mai. Les premières élections libres avaient été organisées en juillet. Mais l'Assemblée nationale, qui en était issue, avait été dissoute, deux mois plus tard, par le président Pascal Lissouba, qui avait invoqué une crise entre l'exécutif et le législatif. – *(Reuter.)*

□ **GHANA : soixante blessés dans des heurts entre policiers et étudiants.** – Des affrontements entre policiers et étudiants ont fait une soixantaine de blessés, lundi 22 mars, à l'issue d'une manifestation sur le campus de Legon, au nord-est d'Accra, a-t-on appris mardi. Une cinquantaine d'étudiants ont été blessés et la police a fait état de dix blessés dans ses rangs. Ces incidents ont éclaté alors que quelque 2 500 étudiants, en grève depuis deux semaines, manifestaient pour exiger une augmentation du montant de leurs bourses. – *(AFP.)*

□ **NIGER : second tour de l'élection présidentielle le 27 mars.** – Le ministère de l'intérieur a confirmé, mardi 23 mars, à Niamey, que le second tour de l'élection présidentielle, initialement prévu pour le 20 mars, sera bien organisé samedi 27 mars. Les deux candidats encore en lice sont MM. Mamadou Tanja, président de l'ex-parti unique, le Mouvement national pour la société de développement (MNSD), et Mahamane Ousmane, chef de la Convention démocratique et sociale (CDS). – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : un nouvel ambassadeur à Paris

Mme Pamela Harriman, l'«impératrice» du Parti démocrate

Le président Bill Clinton a nommé Mme Pamela Harriman au poste d'ambassadeur des Etats-Unis en France, en remplacement de M. Walter Curley. Il a salué *«les talents pour la diplomatie»* de cette personnalité du Parti démocrate, dont la nomination doit encore être confirmée par le Sénat.

WASHINGTON

de notre correspondant

Depuis plusieurs années déjà, sa maison de Georgetown, à Washington, était un salon politique : Pamela Harriman recevait tout ce que le Parti démocrate compte de vieux sages et d'étoiles naissantes. Elle n'était pas seulement hôtesse : elle a largement participé au «recentrage» du parti après la défaite de Jimmy Carter, en 1980, et elle fut, lors de la campagne de 1992, un des plus importants collecteurs de fonds pour le tandem Bill Clinton-Albert Gore.

Aujourd'hui, celle que l'on appelle volontiers – à en croire la presse – *«la doyenne»*, *«l'impératrice»*, *«la mère supérieure»* ou, tout simplement, la *«reine mère»* du Parti démocrate est remerciée par le président Clinton avec le poste d'ambassadeur des Etats-Unis à Paris. C'est une nomination qui aurait fait la fierté de son dernier et troisième mari, Averell Harriman (décédé en juillet 1986), qui fut longtemps un des «barons» du Parti démocrate. Descendant d'une richissime famille, banquier, armateur, diplomate, gouverneur de New-York, confident de Roosevelt, amateur de polo, il fut, précisément, un homme au carrefour des affaires privées et publiques et dont Pamela Harriman, a, d'une certaine façon, repris l'héritage politique. Cela au terme d'un curieux parcours qui ne ressemble aucunement à une carrière planifiée mais qui s'est toujours déroulé parmi les riches et les puissants, en Europe comme aux Etats-Unis.

Elle est née britannique (le 20 mars 1920), fille de lord Digby, propriétaire d'un domaine de quelques centaines d'hectares dans le lumineux Dorset. Elle étudie à Munich et à Paris, est interprète au *Foreign Office pendant la guerre et* épouse, à la même époque, Randolph Churchill, fils du premier ministre Winston Churchill. Divorcée quelques années plus tard, elle vit à Paris, s'intéresse aux arts, à la culture, à la mode et, toujours, à la politique. Mais ses années 60 seront américaines : elle devient la femme de l'Américain Leland Hayward, producteur de cinéma et de théâtre. Pamela Hayward fera connaissance avec tout ce qui compte, de Broadway à Hollywood. Veuve en 1971, elle épousera Averell Harriman puis deviendra, dans les années 80, un des personnages-clés du Parti démocrate. Elle travaille avec Jimmy Carter, Cyrus Vance et Warren Christopher, avant d'être consultée par la nouvelle génération, d'abord par Albert Gore puis par Bill Clinton.

Al. Fr.

□ **La Cour suprême autorise la détention d'enfants immigrés clandestins.** – La Cour suprême a donné raison au gouvernement à propos de la procédure de détention provisoire d'enfants soupçonnés d'être entrés clandestinement aux Etats-Unis. Par sept voix contre deux, les juges se sont prononcés, mardi 23 mars, en faveur de la politique menée par les services de l'immigration et de la naturalisation (INS), qui consiste à ne relâcher les enfants suspects que s'ils peuvent être accueillis par un parent ou un tuteur résidant légalement aux Etats-Unis. Plus de 7 000 enfants ont ainsi été détenus en 1991. – *(Reuter.)*

□ **Exécution d'un ressortissant dominicain condamné à mort pour meurtre.** – Carlos Santana, un ressortissant de la République dominicaine condamné à mort pour le meurtre en 1981 d'un garde de sécurité lors de l'attaque d'un fourgon blindé, a été exécuté par injection mardi 23 mars à Huntsville (Texas). Il est la 55e personne exécutée au Texas, et la 196e aux Etats-Unis, depuis que la Cour suprême a permis, en 1976, aux Etats de recourir à nouveau à la peine de mort. – *(AFP.)*

ASIE

INDE : l'enquête sur les attentats du 12 mars

Les suspects arrêtés à Bombay sont des mafieux musulmans

Les limiere de la police indianna n'ont pas chômé : en dix jours, les enquêteurs ont impliqué avec certitude le mafia musulmane et remonté le piste *des contacts des terroristes qui* ont ensanglanté Bombey vendredi 12 mars. Les aveux da la quinzaine de suapects actuellement détenue ont permie de reconstituer evee précision le préperation dea ettentats, qui ont fait plus de 300 morts et près de 1 500 bleasés dens le capitale économique de l'Inde.

NEW-DELHI

de notre correspondant

Les informations dont disposent les polieiers ne permettent pas encore de savoir qui est le «cerveau» de l'affaire. Mais la responsabilité d'une famille d'Indiens d'origine iranienne, les Memon, semble certaine : ils seraient responsables de la «logistique» des treize explosions qui ont ravagé Bombay. Les Memon – père, fils, femmes et enfants – ont quitté séparément Bombay pour Dubaï, dans le Golfe, la veille, le jour et le lendemain des ettentats. Peu après, une voiture leur eppartenant a été découverte avec un chargement d'armes et de grenades. Ce véhicule pourrait être celui utilisé lors d'un ettentat à la grenade perpétré, lui aussi, le «vendredi noir».

Les clés d'uo scooter chargé d'explosifs, désarmorcés à temps, ont été retrouvées dans leur eppartemeot. La police a eussi le preove que la voiture piégée qui a feit sauter le siège d'Air Iodia avait été vendue par des gens du milieu à cette même famille. L'un des conducteurs de ces véhicules était, de plus, un employé des Memon, dont l'un des frères, surnommé «le Tigre», est un membre connu des réseaux du célèbre Dawood Ibrahim, parraio de la mafia musulmane de Bombay, lui-même réfugié à Dubaï depuis des années.

Les enquêteurs estiment que l'opération a été préparée depuis Dubaï vers la mi-février. Plus de 200 kilos de RDX-Semtex, un exptosif très puissant et facilement transportable, auraient été transportés secrètement sur des bateaux par des trafiquants d'or, d'argent ou de drogue qui opèrent entre les Emirats et Bombay. Les cinq frères Memon auraient servi, sur place, de relais.

«Piste iranienne» ou «pakistanaise» ?

Il leur a fallu ensuite acheter les scooters et les voitures, puis engager des conducteurs et des hommes de main. D'autres gangsters, eux aussi liés eux Memon, ont été chargés de louer des chambres dans trois hôtels de luxe, où ils ont déposé des valises bourrées d'explosifs. Mais la plupart des comparses arrêtés oe soot que menu fretin : selon les enquêteurs, ils n'étaient sans doute pas informés de la nature de l'opération.

Autre difficulté pour la police : non seulement les Memon restent introuvables à Dubaï, mais deux d'entre eux auraient quitté cette ville ces derniers jours. Des quotidiens de New-Delhi suggèrent qu'ils sont réfugiés au Pakisten. Même si les suspects sont encore dans les Emirats, l'Inde aura du mal à obtenir leur extradition : les autorités de Dubaï ne tiennent pas à s'impliquer daos une affaire «indo-pakistanaise».

Les spéculations vont bon train. Le quotidien de Madras *The Hindu* vient de faire sa «une» sur l'implication des services secrets d'Islamabad dans les atteotats, sans pour autant citer de sources ni apporter de preuves. Ce à quoi a répondu une enquête menée par une journaliste du *Pioneer*, qui leveit une *«piste iranienne»* eo citant des sources provenant du renseignement indien : une organisatioo islamiste basée *«quelque part le long de la frontière irano-pakistanaise»* serait à l'origine des attentats. Baptisé *«Force de déploiement rapide de la milice islamique»*, ce groupe aurait des liens avec des réseaux de l'*«internationale terroriste»*, notamment avec des fnndamentalistes égyptiens, jordaoiens, iraniens, pakistanais et soudanais.

A mettre bout à bont les bribes d'informations à peu près vérifiées, on voit poiodre le thèse d'une revanche de groupes intégristes après les émeutes qui, eo décembre puis jonvier, ont coûté la vie, à Bombay, à des centaines de musulmans et ont fait 2 000 morts dans le pays. Il se serait done egi de faire payer aux hindous – de fait majoritaires parmi les victimes du 12 mars – le sang versé. Quitte è tuer aussi des musulmans dans des attentats aveugles.

BRUNO PHILIP

o **Rectificatif.** – Dans *le Monde* du 18 mars, c'est par erreur que oous avons écrit, dans une note sous l'article relatif à Calcutta, que la *Bhagavad Gita «est incluse dans l'épopée du Ramayana»*. En fait, la *Bhagavad Gita* fait partie intégrante du grand poème épique hindou le *Mahabharata*.

CORÉE DU NORD

Pékin s'oppose à des sanctions contre Pyongyang

Le ministre chioois des affaires étrangères a fait connaître, mardi 23 mars, l'opposition de Pékin à des sanctions internationales contre la Corée do Nord en vue de la contraindre à revenir sur sa décision de dénoncer le traité de non-prolifératioo nocléaire (TNP). M. Qian Qichen a indiqué que Pékin s'opposait également à ce que la question soit soumise au Conseil de sécurité des Nations uoies, car cela *«ne ferait que compliquer les choses»*. Il a précooisé des *«consultations patientes pour trouver des solutions appropriées»*. Sans le soutien de la Chine, principal partenaire commercial de la Corée, les sanctions o'auraient guère d'effet. Par ailleurs, Pyongyang e levé mercredi l'état d'alerte imposé le 9 mars en riposte aux manœuvres conjointes américano-sud-coréennes «Team Spirit». – *(AFP, Reuter.)*

□ **CHINE : Colloque à Paris sur «Le siècle de Mao».** – La Maisou de la Chine organise un colloque sur «Le siècle de Mao», samedi 3 avril de 14 heures à 19 heures, à l'Auditorium do Châtelet, Forum des Halles, à Paris. Avec la participation de spécialistes de la Chine et la présentation de films d'archives exceptionnels, plusieurs thèmes seront abordés : le maoïsme, d'oú vient-il?; les années de pouvoir; le maoïsme aujourd'hui, en Chine et bors de Chine. Réservations à la Maison de la Chioe, 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris. Tél. : 40-26-21-95.

SNCF, préparez un BAC pro ou un BEP dans une grande entreprise

Conditions d'accès

Pour le BAC professionnel MSMA :
- avoir moins de 19 ans au 01/09/93
- être issu d'une 1re F1, F3, F10 ou être titulaire de certains BEP ou CAP du secteur industriel

Pour le BEP MSMP :
- être né entre le 01/01/76 et le 30/06/78

Dee études en alternanca rénumérées pour une formation au métier de la maintenance.
La SNCF sélectionne dès maintenant des candidats pour son Centre de Formation d'Apprentis. Ils seront choisis après examen des dossiars scoleires et eu travers d'un entretien individuel de motivation.

Adressez rapidement vos demandes de candidatures à :
SNCF
Direction du Metériel - MHF1
Centre de Formation d'Apprentis
20, rue de Rome, 75008 Paris

OCÉANIE

AUSTRALIE : à la tête d'une équipe rajeunie

M. Keating devra réduire le déficit budgétaire et réformer la Constitution

Le premier ministre australien, M. Paul Keating, qui a *mené les travaillistes à leur cinquième victoire consécutive aux* électiona légialetivea du 13 mars dernier, a dû exercer son autorité sur les différentes factions du Labour pour constituer son gouvernement à sa guise. Le remaniement ministériel annoncé mercredi 24 mars voit l'entrée de onze «jeunes turcs» d'un âge moyen de quarante-trois ans et le renforcement de l'aile droite du parti, dont est issu M. Keating.

SYDNEY

de notre correspondante

Ceux qui avaient sontenu M. Keating dans sa lutte pour le pouvoir et lui evaient permis de supplanter M. Bob Hawke à la tête du gouvernement en décembre 1991 ont été récompensés. Certains ministres conserveot eepeodant leurs portefeuilles-clés : MM. Robert Ray (défense), Ralph Willis (finances), Kim Beazley (emploi et éducatioo), Simoo Crean (secteur primaire) et, Mme Ros Kelly (environnement). M. Joho Dawkins, proche allié de M. Keatiog, contioue à occuper soo poste prestigieux à la tête de l'économie *(Treasurer)*.

Sa tâcbe la plus difficile sera sans doote de réduire le déficit budgétaire sans rompre les promesses faites depuis qu'il a accédé à ce poste : diminution de l'impôt sur le revenu à partir de juillet 1994 et de celui sur les sociétés qui doit s'appliquer dès juillet 1993. Le directeur de la Banque de réserves, M. Bernie Fraser, qui e annoncé mardi 23 mars une baisse des taux d'intérêt (5,25 %) – la quatorzième en trois ans – pour encourager les entrepreneurs à investir, a de nouveau émis des réserves sur la politique fiscale du gouvernement.

M. Hewson sauve son poste

Le séoateur Gareth Evens, ministre des affaires étrangères depuis 1988, continuera à prôner l'ouverture vers l'Asie, *«une région d'avenir pour l'Australie»* (*le Monde* du 5 février). Mais il cède le commerce extérieur à M. Peter Cook, dont la tâche sera de resserrer les liens avec l'APEC (Asia Pacifie Ecooomic Conpératioo) pour promouvoir les échanges et les investissemeots entre les quinze pays membres. Sans négliger pour autant les négociations du GATT, en particulier dans le domaine de l'agriculture, où les Australiens s'estiment handicapés par la guerre des subventions entre la CEE et les Etats-Unis.

Le plus jeuoe de l'équipe, M. Michael Lavarch (trente et un ans), sera nommé attorney général (*ministre de la justice*) à condition qu'il soit élu en avril, les élections dans la circonscription de Dickson au Queensland ayant été retardées en raison de la mort d'un candidat. Il devra s'occuper de la réforme de la Constitution en vue de l'instauration de la République.

Au lendemain de sa victoire, le premier ministre avait iodiqué qu'il o'envisageait pas de référendum sur cette question avant trois ans. Mais l'oppositioo conservatrice, décidée à ne pas réitérer les erreurs qui lui ont coûté la victoire, s'apprête à relancer le débat. *«Il ne faut pas que la question de notre identité soit monopolisée par le Parti travailliste»*, a déclaré M. John Howard, membre du cabinet fantôme. Ce fervent adepte de la monarchie a reconoo qu'il o'était plus possible d'éluder la question du républicanisme.

Les libéraux, qui viennent de réélire M. John Hewsoo à la tête du parti – où son leadership était contesté par M. Howard – en dépit de sa réceote défaite électorale, entendent dorénavant élargir le débat à d'autres questions que celle de l'écooomie. Ils permettroot peut-être à M. Keatiog *«de conclure un chapitre de l'histoire australienne»*, comme il l'a indiqué récemment, plus vite qu'il oe l'avait espéré.

SYLVIE LEPAGE

PROCHE-ORIENT

Un président «super-colombe» pour Israël

Suite de la première page

L'histoire d'Ezer Weizman, c'est l'itioéraire singulier d'on vieux *sabra* (natif du pays), fier et sans complexe, aotieooformiste et imprévisible, fort eo gueule et grand seigneur, qui sut passer avec élégance do sionisme de droite au sionisme de gauche, sans que jamais quiconque ose l'accuser d'opportooisme. *«Les circonstances changent, et celui qui ne change pas avec elles est un idiot, tout simplement.»* Fini l'impossible rêve du Grand Israël, de la Méditerranée au Jourdain, *«rien ne contribue mieux à la défense du pays que la paix avec les voisins»*.

Dans le futur bureau présidentiel, deux photographies trôneront sûrement en bonne place derrière le chef de l'Etat. La première représente un grand jeune homme efflanqué en uniforme d'aviateur, lui-même, attablé à l'Hôtel King David de Jérusalem, dans les années 50. Il est flanqué, à gauche, de David Ben Gourion, premier chef du gouvernement travailliste d'Israël, et, à droite, de son vieil adversaire, Menahem Begin, fondateur do Herout, aocêtre du Likoud, le parti nationaliste d'opposition d'aujourd'hui. C'est cela, une sorte de trait d'uninn entre la gauche et la droite sinniste, qne M. Weizman, pour un grand nombre de ses concitoyens, symbolise sans doute le mieux.

Le second cliché montre l'intéressé en 1978, à Camp-David, entre Jimmy Carter, et Anouar El Sadate. Chacun sait à quel point le rôle de celui qui vient d'être éln dans le plus prestigieux fauteuil du pays fut déterminant pour l'institution de la paix entre l'Egypte et l'Etat joif. La paix, bier, en échange dn Sinaï, avec Le Caire, la paix, demain, en échange du Golan, avee Damas, la paix, demain toujours, avec les Palestioiens, eo écbaoge des territoires occupés. Ce sont les objectifs, déclarés dn oouvean ebef de l'Etat, et M. Rabin, qui, au fond, les partage, sait que celui qui fut son brillant second, ne va plus cesser de le presser.

La visite de Sadate à Jérusalem en 1977 fut nn choc émotionnel majeor pour beaucoup d'Israéliens. Ce fut, pour celui qui hérita longtemps du sobriquet de *«Ezer l'Egyptien»*, le tournant d'une vie. Huit ans plus tôt, son fils Shaul avait été grièvement blessé à la tête pendant la guerre d'usure avec l'Egypte, justemeot. Le jeooe homme est mort l'an dernier dans un accident de voiture. Mais e'est parce qu'il se lie d'une amitié profonde avec le *raïs* et qu'il déteste la manière timorée avec laqoelle Menahem Begin met en oeuvre les dispositions de Camp-David qu'Ezer Weizman, mioistre de la défense, claque la porte du gouvernement et du camp de la droite, en 1980.

Contre la mentalité de ghetto

Uo grand guerrier, parmi les plus glorieux d'Israël, s'est bel et bien converti au sioosme de gauche. Il ne cessera plus jamais d'essayer d'imposer dans l'esprit des Israéliens eet iodispensable ingrédient qui fait les bons traités de paix : le confiaoce en soi. *«C'est fou ce que nous autres, les juifs, ovons gardé cette espèce de complexe du ghetto*, déclare-t-il en 1984. *C'est comme si nous éprouvions un singulier plaisir à proclamer que les autres nous haïssent. Comment dit-on déjà? On peut sortir un juif du ghetto, mais il est très difficile de sortir le ghetto du juif.»* En décembre 1988, il s'écrie : *«Mois enfin, bon sang, nous avons l'une des meilleures armées du monde! De quoi avons-nous peur? Nous devons obsolument croire à la paix, et comprendre que les territoires, à présent, ont beaucoup moins d'importance que les accords politiques, l'économie, le soutien international, et la solidité psychologique du peuple d'Israël»*.

La confiance en lui, Ezer Weizman en a à revendre. Neveu préféré du premier président d'Israël, Haïm Weizman, il est né en 1924 à Haïfa, dans une famille de l'aristocratie sioniste. A dix-huit ans, en pleine guerre mondiale, il s'engage dans la Royal Air Force, et coule soo mètre quatre-vingt-sept dans l'étroit cockpit d'un Spitfire. Il combat en Egypte et en Iode. En 1946, deux ans avant la naissance d'Israël, il crée l'embryon de la future armée de l'air de l'Etat juif et contribuera largement à en faire ce qu'elle est aujourd'hui. En 1958, c'est tout naturellement qu'il en devient le chef suprême, avant d'eotrer dans l'Histoire en envoyant ses Mirage, en juin 1967, clouer l'aviation égyptienne au sol.

Rencontre secrète avec l'OLP

Deux ans plus tard, il quitte l'armée, fait une brève incursion en politique, à droite, et se lance avec succès dans les affaires. En 1977, Menahem Begin fait appel à lui pour conduire une campagne électorale fracassante, qui éliminera les travaillistes eu pouvoir depuis vingt-neuf ans, et amènera la droite au gouvernement pour une quinzaine d'années.

Iconoclaste, chaleureux, parfois un peu théâtral, Ezer Weizman, fine moustache blanche et chevelore grise, porte beau. Il a un solide sens de l'humour, beaucoup de charme, et il n'a pas la langue dans sa poche. Après avoir foodé, suite à son départ do Hérout, oo petit parti centriste sans grand avenir, il est réélu sous l'étiquette travailliste à la Knesset en 1988. Certains membres de ce parti lui reprocheront toujnurs d'avoir été étrangement silencieux pendant les deux premières années de la guerre du Liban (1982-1984). Mais, tonjours pnpulaire, Ezer Weizman est utile. Revenu au pouvoir dans le premier gouvernement d'union nationale, à la naissance duquel il a contribué en toute complicité avec Shimnn Pérès, le voilà ministre des sciences. En 1990, partisan déclaré – il l'est toujours – d'un dialogue ouvert et public avec l'OLP de M. Yasser Arafat qui a désormais accepté l'existeoce d'Israël, le ministre rencontre secrètement dans un hôtel de Genève un cadre de cette organisation. Mais les services de renseignement israéliens veillent et enregistrent la conversation.

Pour Itzhak Shamir, dont e'est le tour d'être premier ministre, et qui ne supporte pas ce «traître» passé à gauche, c'en est trop. Une loi votée eo 1986 – aojourd'hni abrogée – interdit toot contact avec *«les terroristes»*. M. Shamir accuse le contrevenant d'intelligence avec l'ennemi et demande sa tête. Il ne l'obtiendra pas. C'est Ezer Weizman, individualiste forcené, impulsif contrôlé, rebelle dans l'âme, qui démissionnera un peu plus tard, de soo propre chef.

PATRICE CLAUDE

En vue d'une reprise des négociations de paix

Une délégation palestinienne se rend à Washington

Après avoir reçu de l'administration américaine un message jugé *«satisfaisant»* à propos des négociations de paix, une délégation de Palestiniens des territoires occupés, dirigée par M. Fayçal Husseioi, se rendra à Washington pour y rencontrer, vendredi 26 mars, le secrétaire d'Etat américain, M. Warren Christopher.

La délégation *«discutera notamment du sort des Palestiniens déportés le 17 décembre au Liban, de l'avenir des négociations de paix, et des violations des droits de l'homme dans les territoires occupés»*, a indiqué Mme Hanane Achraoui, porte-parole de la délégation palestinienne aux négociations de paix avec Israël. *«Ce qui est important c'est que, dans le processus de retour des expulsés, il y a une promesse de progrès dès que les Palestiniens auront accepté de participer à la prochaine session des pourparlers de paix»*, a déclaré un haut responsable de l'administration américaine sous le couvert de l'anonymat. Les Palestiniens avaient refusé l'invitatioo laucée par les Etats-Unis pour la neuvième session des négociations bilatérales prévue le 20 avril prochain à Washington, exigeant qu'Israël s'engage à ne plus expulser d'habitants des territoires occupés à l'avenir. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ÉGYPTE : le gouvernement dément les accusations d'Amnesty International.** – Le ministère égyptien de l'intérieur a démenti, mardi 23 mars, les accusations portées la veille par Amnesty International, en affirmant que les policiers o'avaient jamais reçu pour consigne de *«tirer pour tuer»* dans les opérations menées contre l'extrémisme musulman (*le Monde* du 24 mars). Le secrétaire du département de la sûreté générale, le général Ali Aboul Nasr, a affirmé que les forces de sécurité avaient pour instructions claires de *«tirer uniquement pour se défendre des tirs des intégristes»*. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

POLITIQUE

La préparation du second tour des élections législatives

Duels à droite

Malgré tous les dires officiels et les effets d'annonce recherchés, les négociations, mardi 23 mars, entre les états-majors du RPR et de l'UDF pour déblayer le terrain des «primaires» se sont très mal passées. Au sein de l'UDF, d'abord, où quelques *règlements de* compte se sont produits, dans la coulisse, entre les giscardiens et les dirigeants du PR et du CDS. Tôt mardi matin, Valéry Giscard d'Estaing a sévèrement reproché à Pierre Méhaignerie ses déclarations matinales sur Europe 1, qui laissaient deviner sa détermination à maintenir un groupe UDC dans la prochaine *Assemblée. Les giscardiens ne se* sont pas non plus privés de raconter que, depuis dimanche noir, Pierre Méhaignerie, encore lui, et Gérard Longuet *«s'étaient conduits comme des gamins»* en multipliant les concessions devant Jacques Chirac et Edouard Balladur.

Il était, dès lors, fatal qu'avec le RPR les esprits soient plus que tendus, à tel point qu'Alain Juppé menacera, un moment, de se précipiter devant les caméras, qui attendaient derrière la porte, pour publiquement dénoncer les mauvais joueurs de l'union qu'il avait en face de lui. Après maints conciliabules, l'UDF a exigé, pour le second tour, un accord sur le maintien de neuf duels avec le RPR. Elle a dû, finalement, se rabattre sur un accord officiel portant sur quatre circonscriptions.

Etaient donc concernées le 6e de l'Hérault (Raymond Couderc, UDF-PR-Paul-Henri Cugnenc, RPR), le 3e d'Indre-et-Loire (Jean-France Basskens, RPR-Jean-Jacques Descamps, UDF-PR), la 2e de la Haute-Marne (François Cornut-Gentille, RPR-Simone Martin, UDF-PR) et la 5e des Yvelines (Jacques Myard, RPR-Laurent Watzel, UDF-CDS).

«Tout est réglé», proclamait, aussitôt, Alain Juppé *«Cela s'est passé excellemment*, renchérissait François Bayrou, secrétaire général de l'UDF. *Tous ceux qui prévoyaient des crises en auront été pour leurs frais.»* Dans les heures suivantes, cet accord rapidement répandu allait, pourtant, se révéler totalement dépassé, sinon obsolète. Ce n'est pas quatre duels RPR-UDF qui se produiront au second tour, mais 15 : 1 duel RPR-UDF, 7 entre RPR et PR, 3 entre RPR-CDS et 2 entre RPR et radicaux valoisiens. Les entorses n'ont fait que se multiplier. D'abord dans la Manche (1e), où le trésorier de l'UDF, Georges de La Loyère, a, sans tarder, annoncé qu'il se maintient face à Jean-Claude Lemoine (RPR). Ensuite, le président du Parti radical, Yves Galland, pourtant *distancé de 7 points*, a *confirmé*, lui aussi, son maintien dans le Val-d'Oise (3e) devant Jean Bardet (RPR).

Les *autres circonscriptions* concernées voient des candidats UDF aussi bien que RPR se maintenir, bien que n'étant pas arrivés en tête au premier tour. Il s'agit de la 9e de Loire-Atlantique (Jean-Raymond Audion, RPR-Pierre Hériaud, UDF-CDS), de la 3e du Lot-et-Garonne (Michel Gonelle, RPR-Daniel Soulage, UDF), de la 8e du Bas-Rhin (Pierre Bertrand, RPR-François Loos, UDF-rad.), de la 2e de Dordogne (Daniel Garrigue, RPR-Katherina Traissac, UDF), de la 1re de Haute-Savoie (Jean-Claude Carle, UDF-PR-Bernard Accoyer, RPR), de la 1re de l'Orne (Yves Deniaud, RPR-Daniel Miette, UDF-CDS), de la 6e de la Moselle (Jean-Eric Bousch, RPR-Pierre Lang, UDF-PR), de la 2e de l'Ardèche (Henri-Jean Arnaud, RPR-Dominique Chambon, UDF-CDS) et de la 1re de la Sarthe (Gérard Chasseguet, RPR-Pierre Hellier, UDF-PR).

S'ajoutent à ces 15 duels, d'autres cas particuliers mettant aux prises souvent des candidats UDF et des candidats divers droite suspectés par l'UDF de ralliement au RPR sitôt leur élection. C'est le cas, notamment, de la 4e des Vosges où le trésorier du PR, Jean-Pierre Thomas, aura encore à faire face à Jacques Cebié, soutenu activement par Philippe Séguin ; de la 6e d'Ille-et-Vilaine où, bizarrement, la centriste Marie-Thérèse Boisseau se retrouve face à un candidat du Mouvement des réformateurs soutenu par le PS... et par le député sortant, Michel Cointat (RPR), qu'elle a largement distancé au premier tour...

DANIEL CARTON

Alpes-Maritimes : le FN retire son candidat pour faire battre le maire de Cannes

NICE

de notre correspondant régional

Le suspense a été entretenu toute la journée de mardi. En milieu de matinée, à Nice, M. Le Pen donne une conférence de presse. Interrogé sur le problème du maintien des candidats du Front national, il déclare : *«Nous avons pris une position de principe qui fait grincer quelques dents. Je conçois que, dans un certain nombre de cas, ce soit un peu irritant, mais c'est, aussi, le meilleur moyen de ne pas avoir d'états d'âme.»* Les candidats du FN se maintiendront partout où ils en auront la possibilité. C'est-à-dire, précisera M. Le Pen, dans 101 circonscriptions. Titillé sur le cas du ministre de la ville, M. Bernard Tapie, dans la 10e circonscription des Bouches-du-Rhône (Gardanne), le président du Front national affirme qu'il a *«suffisamment de sang-froid politique pour ne pas [se] croire obligé de choisir entre M. Tapie, qui est un vibrion politique sans influence (...)*, et son adversaire de l'UPF, M. Hervé Fabre-Aubrespy, *monstre glacé et apparatchik du RPR, parachuté des hautes sphères»*.

Mais il est beaucoup plus nuancé en ce qui concerne le maire de Cannes, M. Michel Mouillot, candidat UDF-PR dissident dans la 8e circonscription des Alpes-Maritimes (Cannes) contre le député sortant, Mme Louise Moreau, maire (UDF-AD) de Mandelieu, qu'il n'a devancé que de 944 voix (2,28 %) au premier tour de scrutin. Dans un département où la droite a toujours adopté une attitude conciliante à l'égard du Front national, M. Mouillot est, il est vrai, l'un des rares élus à avoir affiché, sans ambiguïté, son opposition à l'extrême droite.

M. Mouillot : «Cela nous honore»

«Cannes, observe M. Le Pen, *est, certainement l'un des cas où la moralité s'oppose à la rigueur du raisonnement. Je sais qu'il y a beaucoup de gens qui souhaitent que M. Mouillot ne devienne pas député. Mais nous avons donné une consigne générale.* Dura lex, sed *lex. M. Peyron* [le candidat du FN, conseiller municipal de Cannes, qui a recueilli 19,21 % des voix] *a reçu la consigne de déposer sa candidature. Les électeurs sont libres de faire ce qu'ils veulent. Il n'est d'ailleurs pas exclu, et je pense que cela le réjouirait, que notre ami Peyron se retrouve sans aucune voix en sachant que toutes ses voix se sont reportées contre M. Mouillot.»*

Quelle différence fait-il entre M. Tapie et M. Mouillot ? *«M. Tapie*, explique M. Le Pen, *était, jusqu'ici, socialiste. Nous ne sommes donc pas étonnés qu'il nous ait combattus avec cette vigueur. Alors que M. Mouillot l'a fait, si j'ose dire, par plaisir, sans y être contraint par la rigueur des oppositions démocratiques.»* CQFD. M. Peyron, lui, ne cache pas un instant son désir de se retirer pour *«faire battre le maire de Cannes»*, qui, constate-t-il, avec regret, *«a une petite réserve de voix à gauche et chez les écologistes»*. Au journal de 20 heures, sur TF1, M. Le Pen confirme que *«tout le monde a reçu la même consigne, même si, dans certains cas, c'est assez difficile à supporter»*. Au même moment, M. Peyron annonce, dans un communiqué, *«qu'il ne prendra sa décision que tard dans la soirée»*.

Y a-t-il débat au sein du FN ? S'agit-il, au contraire, d'une mise en scène pour donner le plus de relief possible à l'événement ? A minuit, heure limite du dépôt des candidatures, la cause est entendue. M. Peyron a effectivement déclaré forfait. Commentaire de l'entourage de M. Mouillot : *«Cette discrimination nous honore. Mais il va falloir que Mme Moreau s'explique sur ce soutien de fait du FN qui est en contradiction flagrante avec la charte de l'UPF»*. Réaction de Mme Moreau : *«Je n'ai fait d'accord avec personne. Le FN ne me soutient pas, il fait voter contre un candidat qui leur déplaît. Point à la ligne. Personne n'est, d'ailleurs, propriétaire de ses voix. Vote pour moi qui veut...»*

GUY PORTE

Gironde : un sévère avertissement pour M. Chaban-Delmas

BORDEAUX

de notre correspondant

Peu habitué au ballottage, M. Jacques Chaban-Delmas se trouvera, cette fois, confronté à un duel à distance avec un candidat du Front national, M. Pierre Sirgue, arrivé en seconde position au premier tour de l'élection législative. Le maire de Bordeaux est alité à son domicile parisien à la suite d'une hospitalisation consécutive à une sciatique et à une opération pour péritonite. Les rumeurs les plus alarmantes, démenties par son entourage, courent sur son état de santé.

Cette confrontation entre le maire RPR de Bordeaux et le représentant du Front national n'aurait jamais dû avoir lieu si le PS avait jeté son poids dans la bataille des législatives dans la capitale de l'Aquitaine. Elle surprend aussi dans une ville dont le maire se flattait, chiffres à l'appui, d'être un rempart contre la progression du Front national.

M. Pierre Sirgue, arrivé en seconde position avec 12,72 % des suffrages contre 8,74 % pour son parti en 1988, a bénéficié de l'inorganisation du Parti socialiste : un candidat officiel, M. François Tournier (MRG), a été dépêché *in extremis* pour suppléer au forfait de M. François-Xavier Bordeaux, le challenger officiel ; un candidat dissident, M. Daniel Jault, militant rocardien de la rive droite, est parti en desperado pour *«sauver l'honneur du parti»*.

Autre atout pour le candidat du Front national : des mécontentements de plus en plus difficiles à cacher dans toutes les classes de la société bordelaise, y compris dans les beaux quartiers. L'état-major du maire de Bordeaux les connaissait. Il pensait avoir réussi à remonter la pente. La maladie de M. Chaban-Delmas pouvait également avoir renforcé son coefficient de sympathie. Résultat inverse. Un taux d'abstention record. Un candidat complétement improvisé, M. Daniel Fédou (sans étiquette), chef d'entreprise parlant au nom de la défense de l'emploi, qui totalise 5,9 % des voix, plus que le *Parti communiste. Quant au Front* national, il passe de 8,7 % à 12,7 % des voix.

«La loi du suffrage universel»

Au Front, ce score est perçu comme un événement national. La campagne bordelaise lui offrira un projecteur inespéré, et il n'est pas facile de jouer la respectabilité dans cette bonne ville bourgeoise. Tous les militants du département sont mobilisés autour de M. Sirgue, âgé de trente-huit ans, neveu de M. Le Pen, né à Bazas, en Gironde, et avocat dans cette ville. Il passe pour un modéré dans le mouvement et a toujours respecté une stricte orthodoxie républicaine, y compris lorsqu'il s'agissait de défendre des immigrés candidats à la nationalité française. Il ne fera venir aucun leader national et surtout pas M. Le Pen. Il ne faudrait pas faire trop de bruit dans la paisible cité bordelaise, le désordre n'y est jamais très bien vu.

A la mairie de Bordeaux, on se console en disant que «le patron» réussira, au soir du 28 mars, une *«élection canon»*. Mais on espère secrètement qu'il n'y aura pas trop d'abstentions. Et il n'empêche que l'avertissement est ressenti comme sévère, surtout par des gens qui ont souvent entendu M. Chaban-Delmas leur dire, qu'il s'agisse de limite d'âge ou de cumul des mandats : *«Quand les gens estimeront que je vais trop loin, ils me le feront savoir. C'est la loi du suffrage universel !»*

PIERRE CHERRUAU

Rhône : M. Noir et M. Mérieux prônent l'ouverture

LYON

de notre bureau régional

Tout reste à faire dans la deuxième circonscription du Rhône. En n'accordant, au premier tour, que 246 voix d'avance à M. Alain Mérieux (RPR) sur le député sortant, M. Michel Noir, les électeurs ont repoussé de quelques jours l'issue de cette interminable campagne lyonnaise. Certes le maire de Lyon a paru tout heureux et surpris de ne pas être distancé de quatre ou cinq points, comme les sondages le promettaient, quitte à s'auto-proclamer, dimanche 21 mars à la télévision, vainqueur de cette primaire sauvage.

Mais cet aplomb ne peut dissimuler qu'avec seulement 26,44 % des voix *son autorité politique de* maire a été écornée. Le premier objectif de M. Mérieux semble donc atteint : il est parvenu à séduire une moitié de l'électorat de droite jusqu'ici acquis à M. Noir. Désormais dos à dos, les deux candidats doivent impérativement convaincre d'autres franges de la population. Or, les partis éliminés de la compétition tentent de peser sur la décision *finale*. Le PS a très vite choisi de s'abstenir : *«Les électeurs socialistes n'auraient rien à gagner à vouloir arbitrer un duel qui déchire la droite*, explique leur chef de file, M. Gérard Collomb. Sachant, à ses dépens, les séductions qu'exerce M. Noir auprès de son électorat, M. Collomb répète que *«derrière l'image humaniste du maire de Lyon se cachent l'intolérance, l'autoritarisme, le refus de la transparence»*.

Pour le candidat des Verts, M. Gilles Buna, pas d'autre solution que de voter «blanc» : *«La plate-forme dont se revendiquent les deux candidats est aux antipodes des thèmes développés par les écologistes»*, estime M. Buna. Quant au Front national, stigmatisant *«la nature autoritaire et intolérante»* du maire de Lyon, il considère que *«pas une voix du Front national ne doit aller au maire actuel»*. Sa candidate, Mme Anne Richard, a souligné qu'elle voterait pour M. Mérieux, *«à titre personnel, sans perdre* [son] *âme»*.

«Au nom des droits de l'homme»

Cette déclaration a permis à M. Noir, au cours du premier débat l'opposant, mardi soir sur RTL, à M. Mérieux, de dénoncer *«l'alliance du RPR et du Front national»*, l'industriel, regrettant qu'il n'existe pas de *«sérum contre le mensonge»*, s'en est vivement défendu : *«Je n'ai rien demandé à personne, et je n'ai de mépris pour personne.»*

Il est certain que M. Noir va utiliser cet argument, afin de bien marquer à droite son concurrent. Il lance, par ailleurs, de fréquentes allusions aux *«instituteurs de gauche»* sensibles, selon lui, *«au travail exemplaire»* réalisé dans les écoles primaires par la municipalité. M. Noir vient déjà de recevoir le soutien de la philosophe sartrienne Jeannette Colombel, qui, avec un professeur d'université et Me Claude Bernardin, ancien chef de file des socialistes à Lyon, a signé un texte d'appel à voter pour le maire de Lyon, au nom *«des droits de l'homme et des principes républicains»*.

De son côté, M. Mérieux, après avoir mobilisé une partie de l'électorat UPF, cherche à obtenir la neutralité de celui de la gauche. Il s'est déclaré partisan d'une *«ouverture intelligente»* à des personnalités susceptibles de se mobiliser pour que *«la ville retrouve sa dignité et sa fierté»* autour de thèmes comme la cohésion sociale. M. Mérieux esquisse ainsi les enjeux de l'après-28 mars à Lyon : *«Quel que soit le résultat des législatives*, répète-t-il, *je participerai, d'une manière ou d'une autre, à la bataille des municipales.»*

BRUNO CAUSSÉ

EN BREF

□ **M. Bérégovoy regrette que le scrutin proportionnel n'ait pas été rétabli.** – M. Pierre Bérégovoy a regretté, mardi 23 mars, sur France 2, que les gouvernements socialistes successifs de la législature n'aient pas instauré le scrutin proportionnel *«quand cela était possible»*. Le premier ministre a estimé qu' *«une majorité écrasante n'est jamais une majorité modérée»* et qu'en conséquence il fallait, dimanche prochain, *«tempérer»* le résultat du premier tour. A propos de l'avenir du PS, il a souhaité la formation d'*«une union de la gauche ouverte aux forces de progrès, avec le PS comme élément moteur»*, ajoutant : *«Pour ce qui me concerne, je mettrai ma réflexion et ma combativité au service de mes amis, de Michel Rocard ou de tout autre.»*

□ **Le MRG souhaite «une représentation proche de la réalité et non de la caricature».** – Le Mouvement des radicaux de gauche reconnaît *«le sévère échec de la majorité»* et appelle *«tous les électeurs de progrès et tous les abstentionnistes du premier tour à se mobiliser pour donner à la France une représentation proche de la réalité et non de la caricature»* en soutenant le candidat de gauche le mieux placé et en aidant *«les écologistes de progrès et les démocrates européens contre l'extrême droite ou la droite conservatrice ou revancharde»*.

□ **La LCR votera dans la plupart des cas pour un communiste ou un socialiste dissident.** – La Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) demande à ses électeurs de *«ne pas apporter la moindre voix à la droite»*. Elle indique qu'elle se déterminera localement en fonction de l'attitude des candidats envers le gouvernement socialiste, *«ce qui signifiera dans la plupart des cas un vote en faveur des candidats communistes ou pour les socialistes dissidents, ainsi que pour Dominique Voynet»*. Lorsqu'un candidat du Front national est présent, la LCR ne donne pas de consigne de vote en cas de duel avec la droite et soutient le candidat du PC ou du PS dans les autres cas.

□ **LO pour l'abstention.** – Lutte ouvrière (trotskiste) demande aux électeurs qui lui ont apporté leurs voix au premier tour de *«s'abstenir»* au second, mais soutient les candidats communistes lorsqu'ils se trouvent opposés à un candidat du Front national.

□ **Le MRAP contre le Front national.** – Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) appelle *«tous les citoyens attachés aux idéaux de la République»* à *«barrer la route, partout où il se présente, au Front national»* et à *«sanctionner les candidats de l'opposition qui, dans le cadre de la campagne, ont véhiculé des idées extrémistes sous-tendant des comportements racistes»*.

le journal mensuel
de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue
des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur :
LE TRAITEMENT DES DÉCHETS
Envoyer 60 F (timbres à 2,50 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro

POLITIQUE

Les 993 candidats inscrits pour

Nous publions ci-dessous la liste des neuf cent quatre-vingt-treize candidats inscrits dans les préfectures pour le second tour des élections législatives, dans les quatre cent quatre-vingt-dix-sept circonscriptions restant à pourvoir. Le nom de chaque candidat, accompagné de son étiquette, est suivi, entre parenthèses, de la mention du pourcentage des suffrages exprimés qu'il a obtenu au premier tour et de celle du potentiel sur lequel il peut compter en fonction des consignes de désistement données nationalement par les formations politiques.

Cette évaluation n'a pas lieu d'être pour les seize candidats uniques (sept RPR, six UDF, trois socialistes), ni pour la trentaine de duels internes à la droite. On compte quinze « triangulaires », dont douze opposent le Front national, la gauche et la droite; deux, un représentant de l'extrême droite et ceux de la droite; une voit s'affronter un candidat de gauche eux candidats de la droite.

ALSACE

BAS-RHIN

1re : Emile Koehl, UDF-CDS, d. s. (22,72); Harry Lapp, UDF diss. (19,93).
2e : Marc Reymann, UDF-CDS, d. s. (36,08 – 41,18); Michel Schmitt, PS (16,50 – 21,87).
3e : Alfred Muller, MDR (24,27 – 31,16); Robert Grossmann, RPR (18,60 – 39,24).
4e : André Durr, RPR, d. s. (43,64 – 48,82); Georges-Pierre Noth, FN (15,11).
5e : Germain Gengenwin, UDF-CDS, d. s. (45,02 – 50,18); Gilbert Estève, PS (26,26 – 27,73).
6e : Jean-Marie Caro, UDF-CDS, d. s. (38,65 – 42,25); Alain Ferry, div. (25,62).
8e : Pierre Bertrand, RPR (36,80); François Loos, UDF-rad. (26,59).

HAUT-RHIN

1re : Gilbert Meyer, RPR (41,67).
2e : Jean-Paul Fuchs, UDF-CDS, d. s. (39,63 – 59,73); Christine Barthet, GE (17,16).
4e : Jean Ueberschlag, RPR, d. s. (47,16 – 51,03); Bernard Yung, FN (11,51).
5e : Joseph Klifa, UDF-PSD (28,63 – 37,05); Jean-Marie Bockel, PS, d. s. (23,76 – 27,86); Gérard Freulet, FN (21,27).
6e : Jean-Jacques Weber, UDF-CDS, d. s. (43,01 – 48,24); Michel Thévenot, FN (18,09).
7e : Michel Habig, RPR (30,15 – 36,77); Jean-Pierre Baeumler, PS, d. s. (23,03 – 29,00).

AQUITAINE

DORDOGNE

1re : François Roussel, RPR (43,08 – 49,25); Bernard Bioulac, PS, d. s. (21,50 – 37,45).
2e : Katherine Trayssac, UDF (24,60); Daniel Garrigue, RPR diss. (14,39).
3e : Frédéric de Saint-Sernin, RPR (34,40 – 45,67); René Dutin, PC (24,37 – 43,53).
4e : Jean-Jacques de Peretti, RPR (43,32 – 44,02); Roland Dumas, PS (22,56 – 43,20).

GIRONDE

1re : Jean Valleix, RPR, d. s. (46,89 – 49,38); Joëlle Dusseau, PS (18,33 – 26,99).
2e : Jacques Chaban-Delmas, RPR, d. s. (41,66 – 47,55); Pierre Sirgue, FN, (12,72).
3e : Gérard Castagnéra, RPR (33,30 – 35,38); Claude Barande, PS, d. s. (18,22 – 35,51).
4e : Pierre Garmendia, PS, d. s. (32,45 – 45,02); Jean-Pierre Favroul, RPR (27,18 – 28,61).
5e : François-Xavier Pintat, UDF-PR (36,81 – 39,94); Pierre Brana, PS, d. s. (21,83 – 30,49).
6e : Pierre Favre, UDF-PR (34,30 – 36,62); Michel Sainte-Marie, PS, d. s. (32,88 – 41,58).
7e : Pierre Letamendia, UDF-CDS (31,40 – 33,50); Pierre Ducout, PS, d. s. (29,70 – 39,03).
8e : Robert Cazalet, UDF-PR, d. s. (36,46 – 49,16); Jean-François Acot-Mirande, PS (17,63 – 23,36).
9e : Philippe Dubourg, RPR (33,83 – 40,26); Bernard Castagnet, PS (21,99 – 35,51).
10e : Jean-Claude Bireau, RPR (33,48 – 44,47); Gilbert Mitterrand, PS, d. s. (28,27 – 33,97).
11e : Daniel Picotin, UDF-rad. (37,70 – 42,06); Bernard Madrelle, PS, d. s. (29,54 – 35,39).

LANDES

1re : Louis Lauga, RPR (41,64 – 44,95); Alain Vidalies, PS, d. s. (34,50 – 41,06).
2e : Henri Laiasne, UDF-PR (40,69 – 43,91); Jean-Pierre Dufau, PS (30,55 – 41,77).
3e : Henri Emmanuelli, PS, d. s. (40,99 – 51,58); Jacques de Guenin, UDF (36,52 – 38,34).

LOT-ET-GARONNE

1re : Paul Chollet, UDF, d. s. (40,80 – 44,44); Francis Auradou, PS (19,18 – 29,67).
2e : Georges Richard, RPR (39,21 – 42,42); Gérard Gouzes, PS d. s. (23,37 – 40,10).
3e : Michel Gonelle, RPR (23,96); Daniel Soulage, UDF (19,48).

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

1re : Jean Gougy, RPR (43,51 – 51,34); René Majesté, PS (22,50 – 29,43).
2e : François Bayrou, UDF-CDS, d. s. (46,48 – 56,57); Georges Labazée, PS (22,86 – 28,23).
3e : Lucien Basse-Cathalinat, UPF-CNI (38,85 – 41,38); André Labarrère, PS, d. s. (37,01 – 44,10).
5e : Alain Lamassoure, UDF-PR, d. s. (47,01 – 49,63); Nicole Pery, PS (21,30 – 31,67).
6e : Michèle Alliot-Marie, RPR, d. s. (43,27-57,80); Raphaël Lassallette, PS (15,50 – 21,69).

AUVERGNE

ALLIER

1re : Pierre-André Périssol, RPR (28,45 – 44,29); François Colcombet, PS, d. s. (27,32 – 41,48).
2e : Jean Gravier, UDF (34,07 – 36,97); Pierre Goldberg, PC, d. s. (31,69 – 46,09).
3e : Bernard Coulon, UDF-PR (37,90 – 42,52); André Lajoinie, PC, d. s. (34,98 – 44,65).
4e : Claude Malhuret, UDF-PR (39,41 – 47,98); Gérard Charasse, MRG (17,33 – 32,85).

CANTAL

1re : Yves Coussain, UDF, d. s. (33,42 – 51,62); René Souchon, PS (22,46 – 40,45).

PUY-DE-DÔME

1re : Maurice Pourchon, PS, d. s. (24,05 – 35,45); Michel Fanget, UDF (23,36 – 46,96).
2e : Michel Cartaud, UDF-PR (39,84 – 44,70); Alain Néri, PS, d. s. (27,88 – 37,83).
4e : Pierre Pascallon, RPR (40,52 – 44,23); Jean-Paul Bacquet, PS (17,84 – 38,52).
5e : Jean-Marc Chartoire, UDF (41,92 – 44,83); Maurice Adevah-Pœuf, PS, d. s. (24,82 – 40,48).
6e : Gérard Boche, UDF-PR (42,04 – 44,89); Edmond Vacant, PS, d. s. (29,69 – 40,46).

BOURGOGNE

CÔTE-D'OR

2e : Louis de Broissia, RPR, d. s. (47,18 – 50,78); Colette Popard, PS (17,90 – 26,39).
3e : Lucien Brenot, UPF-CNI (37,73 – 41,62); Roland Carraz, PS, d. s. (29,70 – 37,71).
4e : François Sauvadet, UDF-PR (44,36 – 47,61); Jean-François Hory, MRG (15,41 – 26,18).
5e : Alain Suguenot, RPR (41,40 – 44,53); François Patriat, PS, d. s. (29,42 – 33,98).

NIÈVRE

1re : Pierre Bérégovoy, PS (34,34 – 48,98); Daniel Rostein, RPR (34,29 – 37,73).
2e : Didier Béguin, UDF-PR (32,50 – 40,23); Jean-Pierre Mignard, PS (21,09 – 40,87).
3e : Simone Rignault, RPR (37,81 – 40,54); Bernard Bardin, PS, d. s. (32,15 – 42,71).

SAÔNE-ET-LOIRE

1re : Gérard Voisin, UDF-PR (29,03).
3e : Jean-Paul Anciaux, RPR (40,06 – 44,41); André Billardon, PS (29,61 – 38,53).
4e : Didier Mathus, PS, d. s. (23,32 – 34,19); Michel Thomas, RPR (21,90 – 52,85).

YONNE

1re : Jean-Pierre Soisson, MDR (35,17 – 54,29); Pierre Bordier, UDF-PR (22,31 – 25,48).
2e : Yves Van Haecke, RPR (26,64 – 44,41); Henri Nallet, PS (19,76 – 33,62).
3e : Philippe Auberger, RPR, d. s. (42,43 – 47,29); Pierre Peres, FN (17,91).

BRETAGNE

CÔTES-D'ARMOR

1re : Christian Daniel, RPR (35,63 – 40,43); Yves Dollo, PS, d. s. (21,10 – 37,80).
2e : René Benoit, UDF-PR (39,91 – 42,68); Charles Josselin, PS (37,34 – 43,00).
3e : Didier Chouat, PS, d. s. (32,38 – 38,35); Marc Le Fur, RPR (27,83 – 50,70).
4e : Christian Le Verge, PC (27,04 – 44,69); Daniel Pennec, div. d., app. RPR (23,72 – 41,98).
5e : Yvon Bonnot, UDF-CDS (41,54 – 43,54); Pierre-Yvon Trémel, PS, d. s. (29,26 – 40,61).

FINISTÈRE

1re : André Angot, RPR (32,75 – 54,34); Bernard Poignant, PS, d. s. (26,00 – 33,61).
2e : Bertrand Cousin, RPR (29,06 – 48,53); Joseph Gourmelon, PS, d. s. (23,89 – 33,17).
3e : Jean-Louis Goasduff, RPR, d. s. (45,15 – 61,85); François Guillandre, PS (15,03 – 19,44).
4e : Armand Cazin, UDF-CDS (45,94 – 45,94); Marylise Le Branchu, PS (29,15 – 36,84).
6e : Jean-Yves Cozan, UDF-CDS, d. s. (46,09 – 46,09); Kofi Yamgnane, PS, (29,96 – 38,65).
8e : Jean Loménech, div. d. (37,99 – 37,99); Louis Le Pensec, PS (32,53 – 43,22).

ILLE-ET-VILAINE

1re : Jean-Pierre Dagorn, UDF (34,43 – 37,85); Jean-Michel Boucheron, PS, d. s. (28,45 – 38,93).
2e : Yvon Jacob, RPR (31,45 – 45,18); Edmond Hervé, PS, d. s. (26,50 – 32,45).
3e : Yves Fréville, UDF-CDS, d. s. (48,22 – 50,65); Marcel Rogemont, PS (20,84 – 30,82).
6e : Marie-Thérèse Boisseau, UDF-CDS diss. (32,41 – 60,16); Louis Feuvrier, MDR, sout. PS (19,66 – 23,62).
7e : René Couanau, UDF-CDS, d. s. (48,05 – 58,91); Isabelle Thomas, PS (16,41 – 23,45).

MORBIHAN

1re : Raymond Marcellin, UDF-PR, d. s. (49,93 – 52,52); Alain Le Fur, PS (17,08 – 20,75).
3e : Michel Godard, UDF-PR (33,20 – 39,01); Jean-Yves Le Drian, PS (20,34 – 41,48).
6e : Michel Morvant, RPR (22,20) Jacques Le Nay, div. d. (18,94).

CENTRE

CHER

1re : Jean-François Deniau, UDF-PR, d. s. (49,55 – 52,43); Maxime Caimat, PC (15,80 – 28,85).
2e : Jacques Rimbault, PC, d. s. (28,23 – 38,06); Franck Thomas-Richard, UDF-PR (28,19 – 38,49).
3e : Serge Lepeltier, RPR (34,34 – 44,82); Alain Calmat, maj. p., d. s. (20,38 – 37,49).

EURE-ET-LOIR

1re : Gérard Cornu, RPR (38,80 – 41,38); Georges Lemoine, PS, d. s. (27,55 – 34,36).
2e : Marie-France Stirbois, FN, d. s. (36,84); Gérard Hamel, RPR (29,35 – 32,74).
3e : Patrick Hoguet, UDF-PR (40,91 – 43,39); Bertrand Gallet, PS, d. s. (23,95 – 31,14).
4e : Maurice Dousset, UDF-PR, d. s. (38,20 – 52,74); Marie-Renée Maissen, FN (13,92).

INDRE

1re : Michel Blondeau, UDF-CDS (28,21 – 51,89); Jean-Yves Gateaud, PS, d. s. (22,38 – 31,80).
2e : Nicolas Forissier, UDF-PR (39,55 – 42,46); André Laignel, PS (33,59 – 42,54).
3e : René Chabot, RPR (40,99 – 40,99); Jean-Paul Chanteguet, PS, d. s. (34,81 – 44,77).

INDRE-ET-LOIRE

1re : Jean Royer, UPF, d. s. (45,70 – 48,64); Jean Germain, PS (18,17 – 26,32).
2e : Bernard Debré, RPR, d. s. (43,91 – 47,67); Jean-Jacques Filleul, PS (18,83 – 25,24).
3e : Jean-France Baeskens, RPR, (19,46); Jean-Jacques Descamps, UDF-PR (17,44).
4e : Hervé Novelli, UDF-PR (34,57 – 49,70); Jean Proveux, PS, d. s. (23,33 – 31,20).
5e : Philippe Briand, RPR (35,36 – 46,66); Jean-Michel Testu, PS, d. s. (18,17 – 27,99).

LOIR-ET-CHER

1re : Jacqueline Gourault, UDF-CDS (34,90 – 41,61); Jack Lang, PS (34,37 – 41,02).
2e : Patrice Martin-Lalande, RPR (44,93 – 48,49); Jeanny Lorgeoux, PS, d. s. (24,87 – 33,71).
3e : Jean Desanlis, UDF-CDS, d. s. (33,40 – 53,98); Daniel Chanet, PS (20,51 – 28,20).

LOIRET

1re : Jean-Pierre Sueur, PS (26,07 – 35,28); Antoine Carré, UDF-PR (25,87 – 45,22).
2e : Eric Doligé, RPR, d. s. (45,01 – 45,01); François Lebon, PS (14,87 – 30,80).
3e : Jean-Louis Bernard, UDF-rad. (43,67 – 47,04); Jean-Pierre Lapaire, PS, d. s. (20,52 – 30,30).
4e : Xavier Deniau, RPR, d. s. (37,31 – 52,37); Max Nublat, PC (14,67 – 27,76).
5e : Jean-Paul Charié, RPR, d. s. (46,85 – 50,97); André Beaudoin, FN (15,36).

CHAMPAGNE-ARDENNE

ARDENNES

1re : Michel Voilbert, UDF-CDS (39,58 – 45,92); Roger Mas, PS, d. s. (22,91 – 32,77).
2e : Philippe Mathot, UDF-PR (27,63 – 33,20); Gérard Istace, PS, d. s. (22,15 – 40,33).
3e : Claude Vissac, div. d., app. RPR (25,54 – 51,16); Jean-Paul Bachy, PS, d. s. (24,43 – 32,22).

AUBE

1re : Pierre Micaux, UDF, d. s. (35,06 – 42,64); Bruno Subtil, FN (15,63).
2e : Robert Galley, RPR, d. s. (29,86 – 54,50); Jean-Pierre Chérain, PS (16,85 – 23,94).
3e : François Baroin, RPR (28,24).

MARNE

2e : Jean-Claude Etienne, RPR (28,40 – 47,54); Michel Voisin, PS (19,89 – 28,61).
3e : Jean-Claude Thomas, RPR, d. s. (45,90 – 50,13); Jacques Le Touzé, FN (16,09 – 22,14).
4e : Bruno Bourg-Broc, RPR, d. s. (41,26 – 53,61); Jean Reyssier, PC (13,60 – 24,64).
5e : Charles-Amédée de Courson, UDF-CDS (42,98 – 45,48); Jean-Pierre Bouquet, PS, d. s. (29,39 – 33,34).
6e : Bernard Stasi, UDF-CDS, d. s. (32,73); Philippe Martin, div. d. (16,12).

HAUTE-MARNE

1re : Charles Fèvre, UDF-PR, d. s. (34,26 – 58,18); Guy Baillet, PS (18,11 – 24,66).
2e : François Cornut-Gentille, RPR (23,84); Simone Martin, UDF-PR (22,56).

CORSE

CORSE-DU-SUD

1re : José Rossi, UDF-PR, d. s. (35,62); Nicolas Alfonsi, div. (17,39).
2e : Jean-Paul de Rocca Serra, RPR, d. s. (40,64); Denis de Rocca Serra, div. d. (13,45).

HAUTE-CORSE

1re : Jean Baggioni, UDF-PR (34,45 – 41,01); Emile Zuccarelli, MRG (27,69 – 35,78).
2e : Pierre Pasquini, RPR, d. s. (23,65); Paul Patriarche, div. d. (18,42).

FRANCHE-COMTÉ

DOUBS

1re : Claude Girard, RPR (40,87 – 44,49); Robert Schwint, PS, d. s. (24,60 – 35,20).
2e : Michel Jacquemin, UDF-CDS, d. s. (43,43 – 45,52); Jean-Louis Fousseret, PS (21,15 – 30,10).
3e : Monique Rousseau, RPR (27,86 – 50,68); Guy Bêche, PS, d. s. (22,19 – 30,58).
4e : Jean Geney, RPR (38,17 – 42,24); Pierre Moscovici, PS (19,31 – 36,62).

JURA

1re : Jacques Pélissard, RPR (44,40 – 46,33); Alain Brune, PS, d. s. (22,59 – 29,55).
2e : Jean Charroppin, RPR, d. s. (39,41).
3e : Gilbert Barbier, UDF (39,65 – 41,28); Dominique Voynet, Verts (17,04).

HAUTE-SAONE

2e : Louis Moschetti, UDF-PR (34,30 – 38,11); Jean-Pierre Michel, PS, d. s. (30,08 – 41,67).
3e : Philippe Legras, RPR, d. s. (47,34 – 50,35); Jean-Noël Jeanneney, ADFP (23,46 – 28,35).

TERRITOIRE DE BELFORT

1re : Jean Rosselot, RPR (37,72 – 40,90); Raymond Forni, PS, d. s. (31,64 – 37,82).
2e : Jean-Pierre Chevènement, PS, d. s. (34,16 – 43,22); Jacques Bichet, UDF-PR (24,26 – 36,05).

ILE-DE-FRANCE

PARIS

1re : Laurent Dominati, UDF-PR (43,12 – 44,36); Dominique Bertinotti, PS (17,84 – 27,96).
5e : Claude-Gérard Marcus, RPR, d. s. (41,71 – 43,68); Michel Roussel, PS (18,81 – 31,38).
6e : Anne Cuillé, RPR (34,62 – 36,34); Georges Sarre, PS (26,70 – 38,71).
7e : Alain Devaquet, RPR, d. s. (42,65 – 44,11); Patrick Bloche, PS, 7 499 (20,93 – 33,37).
8e : Jean de Gaulle, RPR, d. s. des Deux-Sèvres (46,59 – 50,05); Eric Chevallier, PS (17,43 – 28,49).
9e : Anne-Marie Coudere, RPR (39,64 – 41,21); Jean-Marie Le Guen, PS (23,17 – 37,48).
10e : Jacques Toubon, RPR, d. s. (44,92 – 46,36); Serge Blisko, PS (20,69 – 33,55).
11e : Nicole Catala, RPR, d. s. (44,00 – 45,60); Pierre Castagnou, PS (20,48 – 30,71).
17e : Françoise de Panafieu, RPR, d. s. (44,62 – 47,33); Yvette Davant, PS (17,37 – 27,16).
18e : Alain Juppé, RPR, d. s. (43,71 – 45,88); Christophe Caresche, PS (17,81 – 29,03).
19e : Jean-Pierre Pierre-Bloch, UDF-PSD (34,87 – 37,96); Daniel Vaillant, PS d. s. (21,97 – 33,27).
20e : Jacques Féron, UPF, sout. CNI (37,91 – 39,75); Jean-Christophe Cambadélis, PS, d. s. (21,98 – 35,11).
21e : Didier Bariani, UDF-rad. (39,13 – 40,57); Michel Charzat, PS, d. s. (21,64 – 33,68).

ESSONNE

1re : Henry Marcille, RPR (28,36 – 31,55); Jacques Guyard, PS (20,08 – 35,70).
2e : Xavier Dugoin, RPR, d. s. (43,41 – 46,70); Hubert de Mesmay, FN (17,22).
3e : Jean de Boishue, RPR (37,83 – 40,84); Yves Tavernier, PS, d. s. (20,68 – 32,09).
4e : Pierre-André Wiltzer, UDF, d. s. (40,28 – 43,23); Eric Cochard, PS (15,25 – 28,49).
5e : Michel Pelchat, UDF-PR, d. s. (39,54 – 42,81); Paul Loridant, PS, (20,33 – 28,45).
6e : Odile Moirin, RPR (20,43 – 39,88); Claude Germon, PS, d. s. (20,26 – 33,11).
7e : Jean Marsaudon, RPR (37,60 – 39,06); Marie-Noëlle Lienemann, PS (22,52 – 35,65).
8e : Alain Josse, RPR (21,17 – 43,32); Michel Berson, PS, d. s. (18,78 – 31,85).
9e : Georges Tron, RPR (37,77 – 40,02); Thierry Mandon, PS, d. s. (22,85 – 33,33).
10e : Antoine Charrin, UDF-PR (23,37 – 32,60); Julien Dray, PS, d. s. (18,73 – 38,97).

HAUTS-DE-SEINE

1re : Jacques Brunhes, PC, d. s. (32,76 – 42,99); Roger Prévot, UDF (21,80 – 25,81).
2e : Georges Tranchant, RPR, d. s. (28,33); Frantz Taittinger, div. d. (18,00).
3e : Jean-Yves Haby, UDF-PR, d. s. (47,56 – 49,78); Pierre Roussel, PS (15,99 – 22,74).
4e : Christian Dupuy, RPR (36,57 – 40,39); Jacqueline Fraysse-Cazalis, PC (21,29 – 39,83).
5e : Patrick Balkany, RPR, d. s. (40,77 – 44,56); Gilles Catoire, PS (19,55 – 30,78).
8e : Jean-Jacques Guillet, RPR (31,17).
10e : André Santini, UDF-PSD, d. s. (49,44 – 51,19); Marlène Biton, PS (15,20 – 27,19).
11e : Alain Robert, RPR (32,12 – 34,22); Janine Jambu, PC (22,80 – 43,95).
12e : Jean-Pierre Foucher, UDF-CDS, d. s. (44,07 – 45,73); Pascal Buchet, PS (17,75 – 30,17).
13e : Patrick Devedjian, RPR, d. s. (45,99 – 48,34); Jean-François Merle, PS (19,45 – 27,91).

SEINE-ET-MARNE

1re : Jean-Claude Mignon, RPR, d. s. (44,03 – 48,30); Jean-Louis Mouton, PS (15,06 – 22,60).
3e : Jean-Jacques Hyest, UDF-CDS, d. s. (41,08 – 46,04); Jacques Prost FN, (17,66).
4e : Alain Peyrefitte, RPR, d. s. (46,82 – 51,14); Jacques Gérard, FN (17,80).
5e : Guy Drut, RPR, d. s. (45,76 – 50,06); Jacques Jaggi, FN (16,70).
6e : Pierre Quillet, RPR (27,91 – 41,59); Jean-François Jalkh, FN (18,76).
7e : Charles Cova, RPR (37,79 – 42,24); Pierre-Jean Prillard, FN (17,66).
8e : Gérard Jeffray, UDF-PR (25,35 – 38,46); Jean-Pierre Fourré, PS, d. s. (20,38 – 31,31).
9e : Jean-Pierre Cognat, RPR (21,72 – 41,37); Jacques Heuclin, PS, d. s. (20,54 – 29,52).

SEINE-SAINT-DENIS

1re : Raoul Béteille, UPF (26,96 – 31,79); Josiane Andros, PC (18,98 – 38,94).
2e : Patrick Braouzec, PC (29,08 – 45,55); Franck Timmermans, FN (22,46).
3e : Muguette Jacquaint, PC, d. s. (29,31 – 44,57); Frédéric Gailland, UDF-CDS (22,94 – 27,19).
4e : Louis Pierna, PC, d. s. (28,71 – 41,65); André Veyssière, RPR (27,23 – 31,09).
5e : Jean-Claude Gayssot, PC, d. s. (35,81 – 46,71); Michel Personnaz, FN (20,53).
6e : Jean-Jack Salles, UDF-CDS (28,51 – 33,28); Claude Bartolone, PS, d. s. (19,72 – 39,83).
7e : Marc Laulin, RPR (29,36 – 30,80); Jean-Pierre Brard, PC, d. s. (29,03 – 42,28).
8e : Robert Pandraud, RPR, d. s. (42,88 – 44,14); Martial Bild, FN (18,25).
9e : Christiane Calais, UDF-P et R (23,41 – 29,88); Véronique Neiertz, PS (20,63 – 41,40).
10e : Jean-Claude Abrioux, RPR (28,85 – 36,50); Mireille Rosset, FN (20,50).
11e : François Asensi, PC, d. s. (30,17 – 38,89); Jacques Oudot, RPR (24,69 – 28,18).
12e : Eric Raoult, RPR, d. s. (36,90 – 42,41); Gilbert Pérès, FN (19,39).
13e : Christian Demuynck, RPR (28,30 – 41,14); Jacques Mahéas, PS, d. s. (20,88 – 31,92).

VAL-DE-MARNE

1re : Jean-Louis Beaumont, UPF (43,45 – 51,61); André Maurin, PS (13,78 – 35,67).
2e : Laurent Cathala, PS (26,10 – 49,24); Marie-Michelle Bataille, RPR (26,01 – 26,73).
3e : Roger-Gérard Schwartzenberg, MRG, d. s. (18,87 – 35,90); Bernard-Claud Savy, RPR (18,41 – 38,82).
4e : Jean-Jacques Jegou, UDF-CDS, d. s. (20,14 – 49,88); Jean-Pierre Schenardi, FN (14,58).
5e : Michel Girand, RPR, d. s. (43,19 – 45,37); Jean-Louis Bergero, PC (18,98 – 31,68).
6e : Robert-André Vivien, RPR, d. s. (43,74 – 46,96); Louis Bayeurte, PC (17,00 – 31,03).
7e : Roland Nungesser, RPR, d. s. (47,10 – 49,46); Jean-Louis Besnard, PS (12,97 – 23,92).
8e : Alain Griotteray, UDF-PR, d. s. (45,42 – 48,57); Philippe Olivier, FN (16,03).
9e : Paul Mercieca, PC (23,18-53,21); Fernand Saal, UDF-rad. (20,97 – 24,49).
10e : Jean-Claude Lefort, PC, d. s. (35,34 – 51,21); Jean-Michel Tanguy, RPR (23,55 – 25,91).
11e : Daniel Richard, RPR (27,88 – 30,06); Georges Marchais, PC, d. s. (27,78 – 44,25).
12e : Richard Dell'Agnola, RPR (38,10 – 40,11); Patrick Sève, PS, d. s. (20,72 – 36,23).

VAL-D'OISE

1re : Philippe Houillon, UDF-PR (33,58 – 44,05); Marie-Thérèse Philippe, FN (18,29).
2e : Christian Gourmelen, UDF-PR (36,21 – 41,46); Alain Richard, PS, d. s. (22,24 – 31,30).
3e : Jean Bardet, RPR (24,41); Yves Galland, UDF-rad. (17,11).
4e : Francis Delattre, UDF-PR, d. s. (38,23 – 45,21); Jean-Pierre Guidon, FN (14,92).
5e : Georges Mothron, RPR (24,99 – 28,75); Robert Montdargent, PC, d. s. (24,44 – 40,99).
6e : Jean-Pierre Delalande, RPR, d. s. (42,01 – 47,74); Jean-Michel Dubois, FN (17,39).
7e : Raymond Lamontagne, RPR (28,29 – 47,21); Marie-France Lecuir, PS, d. s. (17,92 – 25,41).
8e : Pierre Lellouche, RPR (27,70 – 37,30); Dominique Strauss-Kahn, PS (21,53 – 38,24).
9e : Marcel Porcher, RPR (23,32 – 39,38); Gilbert Cottinet, FN (17,78).

YVELINES

1re : Etienne Pinte, RPR, d. s. (49,03 – 55,17); Roland Nadaus, PS (16,34 – 22,67).
2e : Franck Borotra, RPR, d. s. (49,96 – 52,54); Alain Gribe, PS (15,22 – 20,80).
3e : Paul-Louis Tenaillon, UDF-CDS, d. s. (41,83).
5e : Jacques Myard, RPR (26,01); Laurent Wetzel, UDF-CDS (23,29).
7e : Pierre Cardo, UDF-PR (38,49 – 41,45); Michel Rocard, PS (27,21 – 33,07).
8e : Pierre Bédier, RPR (30,07 – 38,64); Jean-Louis d'André, FN (23,46).
9e : Henri Cuq, RPR, d. s. (43,19 – 47,09); Michel Bayvet, FN (19,67).
10e : Christine Boutin, UDF-CDS, d. s. (47,31 – 48,88); Anne-Andrée Beaugendre, PS (16,17 – 22,48).
11e : Guy Malandain, PS, d. s. (20,15 – 33,09); Jean-Michel Fourgous, RPR diss. (16,84 – 44,62).
12e : Jacques Masdeu-Arus, RPR, d. s. (44,56 – 48,56); Marie-Annick Trentarossi, PS (15,42 – 25,73).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

AUDE

1re : Gérard Larrat, UDF-PR (31,47 – 36,33); Joseph Vidal, PS, d. s. (26,49 – 41,88).
2e : Alain Madalle, UPF (33,48 – 38,19); Régis Baraille, PS, d. s. (26,36 – 42,14).
3e : Daniel Arata, RPR (36,32 – 37,83); Jacques Cambolive, PS, d. s. (32,29 – 41,93).

GARD

1re : Jean Bousquet, UDF, d. s. (33,67 – 33,67); Lorrain de Saint-Affrique, FN, (21,38).
2e : Jean-Marie André, UDF, (22,74 – 37,31); Charles de Chambrun, FN, (20,51).
3e : Gilbert Baumet, MDR, (28,37 – 41,84); André Savonne, RPR, (21,10 – 35,11).
4e : Gilbert Millet, PC, d. s. (24,30 – 44,36); Max Roustan, UDF-PR, (20,69 – 31,21).
5e : Alain Danilet, RPR, (27,40 – 27,40); Alain Journet, PS, d. s., (21,46 – 40,53).

HÉRAULT

1re : Willy Diméglio, UDF-PR, d. s. (39,44 – 26,28); Alain Jamet, FN (18,19).

le second tour des élections législatives

2e : Bernard Serrou, RPR (21,71 – 41,79); Jean-Louis Lamarque, npp. PS (19,23 – 33,74).
3e : René Couveinhes, RPR, d. s. (39,94 – 42,72); Jean Vallès, PS (18,84 – 29,80).
4e : Maurice Bousquet, RPR (29,52 – 30,06); Gérard Saumade, PS diss., d. s. de la 2e circ. (21,21 – 47,80).
5e : Marcel Roques, UDF-CDS (28,58 – 37,97); Bernard Nayral, PS, d. s. (22,73 – 38,75).
6e : Paul-Henri Cugnenc, RPR (20,92); Raymoud Couderc, UDF-PR (20,85).
7e : Yves Marchand, UDF-CDS (33,32 – 35,30); François Liberti, PC (18,96 – 35,81).

LOZÈRE

1re : Jean-Jacques Delmas, UDF-rad. diss. (37,78).

PYRÉNÉES-ORIENTALES

1re : Claude Barate, RPR, d. s. (27,74 – 45,60); Jean-Claude Martinez, FN (22,15).
2e : André Bascou, RPR (35,55 – 38,39); Pierre Estève, PS, d. s. (19,45 – 34,80).
3e : François Calvet, UDF-PR (26,63 – 46,88); Christian Bourquin, PS (16,64 – 28,48).
4e : Henri Sicre, PS, d. s. (23,95 – 36,43); Gérard Mouterrat, FN (16,60).

LIMOUSIN

CORRÈZE

1re : Raymoud-Max Aubert, RPR (45,29 – 47,14); François Hollande, PS, d. s. (26,06 – 45,89).
2e : Bernard Murat, RPR (38,90 – 42,05); Philippe Nauche, PS (18,20 – 45,75).

CREUSE

1re : André Lejeune, PS, d. s. (25,52 – 41,90); Bernard de Froment, RPR (23,78 – 47,75).
2e : Jean Auclair, RPR diss. (28,94 – 56,74); Gaston Rimareix, PS, d. s. (24,62 – 34,49).

HAUTE-VIENNE

1re : Alain Marsaud, RPR (35,10 – 49,71); Robert Savy, PS, d. s. (22,36 – 34,67).
2e : Evelyne Guilhem, RPR (37,42 – 38,43); Jean-Claude Peyronnet, PS, d. s. (23,26 – 48,73).
3e : Jacques-Michel Faure, RPR (37,31 – 38,79); Bernard Brouille, PS (23,13 – 44,74).
4e : Camille Gautier, RPR (32,79 – 34,34); Alain Rodet, PS, d. s. (28,69 – 49,37).

LORRAINE

MEURTHE-ET-MOSELLE

1re : André Rossinot, UDF-rad., d. s. (45,98 – 49,46); Jean-Jacques Guyot, PS (15,33 – 23,97).
2e : Gérard Léonard, RPR, d. s. (40,74 – 45,29); René Mangin, PS (16,99 – 25,23).
3e : Claude Gaillard, UDF-PR, d. s. (42,66 – 45,97); Jean-François Grandbastien, PS (18,41 – 27,79).
4e : François Guillaume, RPR (26,42 – 44,60); Daniel Reiner, PS, d. s. (18,89 – 28,33).
5e : Michel Dinet, PS, d. s. (25,88 – 29,63); Aloys Geoffroy, UDF-rad. (21,12 – 44,67).
6e : Patrick François, UDF-PR (26,55 – 37,09); Jean-Yves Le Déaut, PS, d. s. (22,30 – 39,73).
7e : André Ferrari, UDF-rad. (23,48 – 33,93); Jean-Paul Durieux, PS, d. s. (20,14 – 40,11).

MEUSE

2e : Arsène Lux, UPF, app. RPR (22,13 – 50,43); Jean-Louis Dumont, PS, d. s. (19,22 – 28,91).

MOSELLE

1re : François Grosdidier, RPR (22,47 – 44,02); Jean Laurain, PS, d. s. (16,84 – 29,28).
2e : Denis Jacquat, UDF-PR, d. s. (43,45 – 43,45); Dominique Gros, PS (17,57 – 20,87).
3e : Jean-Louis Masson, RPR, d. s. (35,89); Nathalie Griesbeck, div. d. (15,25).
4e : Aloyse Warhouver, maj. p., d. s. (35,27 – 41,44); Alain Marty, RPR (32,66 – 36,06).
5e : Jean Seitlinger, UDF-CDS, d. s. (32,78); Hubert Roth, div. d. (24,19).
6e : Pierre Lang, UDF-PR (23,25); Jean-Eric Bousch, RPR (20,73).
7e : André Berthol, RPR, d. s. (44,83 – 50,18); Arthur Matecki, FN (18,84).
8e : Jean Kiffer, UPF, d. s. (42,35 – 45,68); Michel Liebgott, PS (17,30 – 25,69).
9e : Jean-Marie Demange, RPR, d. s. (42,26 – 46,99); Guy Manoux, FN (14,58).
10e : Alphonse Bourgasser, UPF (29,87 – 35,71); René Dronin, PS, d. s. (18,42 – 38,36).

VOSGES

2e : Gérard Cherpion, UPF (36,99 – 38,87); Christian Pierret, PS, d. s. (33,28 – 38,73).
3e : François Vannson, UPF (36,24 – 42,36); Guy Vaxelaire, PS (25,84 – 32,34).
4e : Jean-Pierre Thomas, UDF-PR (29,52); Jacques Cablé, div. d. (25,40).

MIDI-PYRÉNÉES

ARIÈGE

1re : Augustin Bonrepaux, PS, d. s. (39,19 – 50,99); Henri Garaud, UPF-CNI (30,07 – 32,86).
2e : André Trigano, UDF-rad. (38,18 – 40,75); René Massat, PS, d. s. (32,72 – 44,61).

AVEYRON

1re : Jean Briane, UDF-CDS, d. s. (36,83).

HAUTE-GARONNE

2e : Robert Huguenard, RPR (38,25 – 43,19); Gérard Bapt, PS, d. s. (26,54 – 35,39).
3e : Serge Didier, UDF-PR (40,79 – 44,06); Alain Beneteau, PS (23,89 – 33,32).
4e : Jean Diebold, RPR (45,25 – 45,25); Robert Loïdi, PS, d. s. (19,97 – 30,92).
5e : Grégoire Carneiro, RPR (36,87 – 40,94); Jacques Roger-Machart, PS, d. s. (26,06 – 36,66).
6e : Françoise de Veyrinas, UDF (39,13 – 42,99); Hélène Mignon, PS, d. s. (22,53 – 34,33).
7e : Jean-Pierre Bastiani, UDF-CDS (37,47 – 40,97); Lionel Jospin, PS (29,40 – 40,20).
8e : Alain Rouleau, RPR (37,69 – 44,10); Jean-Louis Idiart, PS (34,04 – 41,91).

GERS

1re : Yves Rispat, RPR (31,26 – 53,67); Claude Desbons, PS (25,58 – 33,69).
2e : Aymeri de Montesquiou, UDF-rad. (46,02 – 47,37); Jean-Pierre Joseph, PS, d. s. (25,65 – 33,47).

LOT

1re : Bernard Charles, MRG, d. s. (31,57 – 40,49); Pierre Mas, UDF-CDS (23,46 – 43,07).
2e : Martin Malvy, PS (35,49 – 43,18); Alain Chastagnnl, RPR (24,52 – 43,89).

HAUTES-PYRÉNÉES

1re : Gérard Trémège, UDF-PR (30,24 – 45,15); Pierre Forgues, PS, d. s. (29,77 – 40,91).
3e : Jean Journé, UDF-rad. (32,53 – 39,45); Jean Glavany, PS (25,43 – 46,13).

TARN

1re : Paul Quilès, PS (35,73 – 48,80); Richard Canac, UDF-PR (31,54 – 34,78).
2e : Philippe Bonnecarrère, RPR (41,03 – 43,95); Charles Pistre, PS, d. s. (28,62 – 35,01).
3e : Jacques Limouzy, RPR, d. s. (47,20 – 51,09); Bernard Raynaud, MRG (20,76 – 28,95).
4e : Bernard Carayon, RPR (24,83-48,09); Jacqueline Alquier, PS, d. s. (24,62 – 32,07).

TARN-ET-GARONNE

1re : Hubert Gouze, PS, d. s. (23,82 – 32,85); Jean-Pierre Cave, UDF-CDS (22,73 – 48,63).
2e : Jean-Michel Baylet, MRG (27,86 – 38,58); Jacques Briat, UDF-PR (26,79 – 41,54).

NORD-PAS-DE-CALAIS

NORD

1re : Colette Codaccioni, RPR (33,53 – 36,28); Bernard Roman, PS (28,43 – 38,69).
2e : Thierry Degraeve, UDF-PR (29,81 – 34,62); Bernard Derosier, PS (26,23 – 38,24).
3e : Claude Dhinnin, RPR, d. s. (41,97 – 46,14); Paul Besson, PS (16,89 – 25,23).
4e : Marc-Philippe Daubresse, UDF-CDS, d. s. (47,18 – 50,70); Gilles Alexandre, FN (15,97).
5e : Bernard Davoine, PS (21,49 – 37,63); Marcel Deracdt, RPR (18,18 – 37,96).
6e : Thierry Lazaro, RPR (23,32 – 46,52); Dominique Bailly, PS (17,67 – 31,76).
7e : Michel Ghysel, RPR (31,61 – 35,92); Pierre Ceyrac, FN (22,07); Bernard Carton, PS, d. s. (21,38 – 30,09).
8e : Gérard Vignoble, UDF-CDS, d. s. (40,82 – 45,45); Jean-Pierre Gendron, FN (21,73).
10e : Christian Vanneste, RPR (32,08 – 36,33); Christian Baeckeroot, FN (26,99); Jean-Pierre Balduyck, PS, d. s. (23,47 – 29,42).
11e : Yves Durand, PS, d. s. (26,59 – 37,83); Françoise Hostalier, UDF-PR (18,90 – 39,53).
12e : Michel Delebarre, PS (18,67); Régis Fauchois, div. g. (15,78).
13e : Emmanuel Dewees, RPR (31,18 – 51,64); André Delattre, PS, d. s. (23,48 – 29,90).
14e : Gabriel Deblock, CNI (34,94 – 55,89); Jean Le Garrec, PS, d. s de la 18e circ. (17,89 – 25,69).
15e : Marie-Fanny Gournay, RPR (25,09 – 52,05); Jean Delobel, PS (22,95 – 30,59).
16e : Georges Hage, PC, d. s. (37,24 – 54,51); Patrick Vanandreweldt, UPF (17,54 – 27,11).
17e : Jacques Vernier, RPR (38,04 – 41,13); Marc Dolez, PS, d. s. (23,68 – 41,86).
18e : Claude Pringalle, RPR, (38,68 – 42,88); Jacques Warin, PS (21,76 – 35,39).
19e : René Carpentier, PC, d. s. (35,35 – 51,27); Bernard Godin, RPR (20,10 – 25,99).
20e : Alain Bocquet, PC, d. s. (35,46 – 48,50); Claude Larcanché, UDF-PSD (25,69 – 28,06).
21e : Jean-Louis Borlon, div. d. (48,98 – 51,17); Fabien Thiémé, PC, d. s. (23,05 – 32,40).
22e : Christian Bataille, PS, d. s. (21,42 – 40,57); Serge Machepy, UDF-PSD (18,77 – 41,19).
23e : Jean-Claude Decagny, UDF-PSD, (30,34 – 35,87); Claude Deresnes, FN (24,53); Jean Jarosz, PC (19,47 – 35,28).
24e : Alain Poyart, RPR (27,42 – 49,80); Marcel Deboux, PS, d. s. (22,47 – 35,65).

PAS-DE-CALAIS

1re : Jean-Pierre Defontaine, MRG, d. s. (29,93 – 36,81); Jean Weppe, RPR (28,01 – 47,19).
2e : Charles Gheerbrant, UPF (32,86 – 41,07); Jean-Marie Alexandre, PS (21,95 – 38,98).
4e : Léonce Deprez, UDF-PSD, d. s. (48,10 – 50,96); Jean-Marie Krajewski, PS (23,78 – 29,70).
5e : Guy Lengagne, PS, d. s. (28,78 – 45,35); Jean-Pierre Pont, UDF-CDS (28,62 – 40,33).
6e : Dominique Dupilet, PS, d. s. (35,69 – 45,91); René Lapotre, UPF (25,07 – 36,99).
7e : Claude Demassieux, RPR (31,73 – 42,08); André Capet, PS, d. s. (22,26 – 42,51).
8e : Jean-Jacques Delvaux, RPR (42,35 – 46,29); Michel Lefait, PS (31,72 – 40,21).
9e : Jacques Mellick, PS (36,62 – 50,76); André Flajolet, RPR (31,53 – 35,79).
10e : Serge Janquin, PS (27,85).
11e : Rémy Auchedé, PC (26,15 – 51,56); Dominique Josien, UDF-rad. (21,92 – 27,91).
12e : Jean-Pierre Kucheida, PS, d. s. (30,99).
13e : Jean-Claude Bois, PS, d. s. (28,90).
14e : Jean Urbaniak, div. d. (26,97 – 31,76); Albert Facon, PS, d. s. (24,39 – 50,74).

BASSE-NORMANDIE

CALVADOS

1re : Francis Saint-Ellier, UDF-PR, d. s. (45,56 – 47,15); Yvonnick Mével, PS (17,89 – 26,94).
2e : Louis Mexandeau, PS (27,56 – 40,79); Yves Lessard, RPR (26,96 – 35,09).
3e : André Fanton, RPR (36,57 – 49,36); Yvette Roudy, PS, d. s. (23,10 – 29,65).
4e : Nicole Ameline, UDF-PR, d. s. (43,61 – 55,13); Guy Dupin, FN (10,65).
6e : René Garrec, UDF-PR, d. s. (45,45 – 45,51); Olivier Stirn, PS (31,47 – 36,09).

MANCHE

1re : Jean-Claude Lemoine, RPR (34,05); Georges de la Loyère, UDF-PR (22,90).
3e : Alain Cousin, RPR, d. s. (43,19); David Lerouge, div. d. (12,05).
5e : Yves Bonnet, UDF-PR (28,76 – 49,76); Bernard Cauvin, PS, d. s. (20,86 – 30,81).

ORNE

1re : Yves Deniaud, RPR (33,02) Daniel Miette, UDF-CDS (23,84).
2e : Jean-Claude Lenoir, UDF diss. (27,81); Francis Geng, UDF-CDS, d. s. (23,66).
3e : Hubert Bassot, UDF-PR (23,31); François Doubin, MRG (22,66 – 27,39); Amaury de Saint-Quentin, RPR (19,51).

HAUTE-NORMANDIE

EURE

1re : Jean-Louis Debré, RPR, d. s. (46,50 – 51,02); Jean-Pierre Lussan, FN (17,32).
2e : Catherine Nicolas, RPR (23,67).
3e : Ladislas Poniatowski, UDF-PR, d. s. (49,38 – 53,71); Francis Courel, MD (13,28 – 17,08).
4e : Bernard Leroy, UDF (38,09 – 42,08); François Loncle, PS (22,87 – 33,47).
5e : Jean-Claude Asphe, RPR (40,65 – 45,26); Guy Dugres, FN (17,59).

SEINE-MARITIME

1re : Jeanine Bonvoisin, UDF-CDS (45,16 – 51,48); Michel Bérégovoy, PS, d. s. (18,06 – 26,50).
2e : Pierre Albertini, UDF (39,08 – 47,25); Dominique Gambier, PS, d. s. (20,97 – 28,22).
3e : Serge Cramoisan, UDF-PSD (22,88 – 27,85); Michel Grandpierre, PC, (22,82 – 49,68).
4e : Laurent Fabius, PS, d. s. (27,67 – 44,29); Michel Baldenweck, UDF-CDS (24,54 – 28,19).
5e : Daniel Laboure, RPR (32,97 – 33,66); Jean-Claude Bateux, PS, d. s. (25,10 – 44,16).
6e : Denis Merville, RPR (34,08 – 36,47); Paul Dhaille, PS, d. s. (19,43 – 39,52).
7e : Antoine Rufenacht, RPR, d. s. (45,45 – 48,99); Daniel Blot, FN, (14,24).
8e : Daniel Colliard, PC (26,76 – 43,93); Agathe Cahierne, UDF-CDS (25,26 – 29,08).
9e : Charles Revet, UDF-PR (43,31 – 44,28); Frédérique Bredin, PS, min. (31,86 – 39,10).
10e : Alfred Trassy-Paillogues, RPR (45,58 – 46,32); Jean-Marie Leduc, PS, d. s. (28,29 – 34,59).
11e : Edouard Leveau, RPR (40,83 – 42,49); Jean Beaufils, PS, d. s. (20,34 – 39,65).
12e : Alain Le Vern, PS, d. s. (36,47 – 39,95); Pierre Blot, RPR (27,44 – 44,94).

PAYS DE LA LOIRE

LOIRE-ATLANTIQUE

1re : Monique Papon, UDF-CDS, d. s. (46,70 – 51,08); Daniel Asseray, PS (17,35 – 28,74).
2e : Elisabeth Hubert, RPR, d. s. (44,81 – 50,49); Albert Mahé, PS (22,46 – 29,43).
3e : Jean-Marc Ayrault, PS, d. s. (33,48 – 45,65); Jean-Luc Harousseau, UDF (32,6 – 35,05).
4e : Alain Saillant, RPR (38,06 – 40,96); Jacques Floch, PS, d. s. (28,02 – 40,21).
7e : Olivier Guichard, RPR, d. s. (44,95 – 53,29); René Leroux, PS (17,32 – 29,93).
8e : Etienne Garnier, RPR (31,02 – 35,29); Claude Evin, PS, d. s. (23,03 – 41,38).
9e : Jean-Raymond Audion, RPR (31,56); Pierre Hériaud, UDF-CDS (24,06).

MAINE-ET-LOIRE

1re : Roselyne Bachelot, RPR, d. s. (49,98 – 55,20); Yves Meimoun, PS (15,77 – 21,25).
2e : Hubert Grimault, UDF-CDS, d. s. (47,40 – 52,91); Jean-Claude Boyer, PS (14,2 – 27,83).
4e : Jean Bégault, UDF, d. s. (41,93).
5e : Maurice Ligot, UDF, d. s. (48,41 – 54,75); Jean-Pierre Bougnoux, PS (17,79 – 26,28).

MAYENNE

3e : Roger Lestas, UDF, d. s. (47,11).

SARTHE

1re : Gérard Chasseguet, RPR, d. s. (32,37); Pierre Hellier, UDF-PR diss. (22,37).
2e : Jean-Marie Geveaux, RPR (26,02 – 42,08); Raymond Douyère, PS, d. s. (16,51 – 41,92).
3e : Guy-Michel Chauveau, PS, d. s. (26,26 – 33,19); Antoine Joly, RPR (25,32 – 51,71).
5e : Pierre Gascher, RPR (30,45 – 51,82); Jean-Claude Boulard, PS, d. s. (24,80 – 32,84).

VENDÉE

3e : Louis Guédon, UPF (45,98 – 51,71); Jacques Fraisse, PS (18,16 – 22,36).
5e : Joël Sarlot, UDF-PR (46,05 – 54,14); Jean-Claude Remaud, PS (25,35 – 30,62).

PICARDIE

AISNE

1re : Jean-Claude Lamant, RPR (40,88 – 46,74); René Dosière, PS, d. s. (23,70 – 34,58).
2e : Charles Baur, UDF-PSD (36,58 – 46,53); Daniel Lemeur, PC, d. s. (21,06 – 36,72).
3e : Christian Cabrol, RPR (37,99 – 42,44); Jean-Pierre Balligand, PS, d. s. (36,17 – 45,16).
4e : Emmanuelle Bouquillon, UDF-PSD (30,12 – 38,53); Bernard Lefranc, PS, d. s. (25,36 – 39,55).
5e : André Rossi, UDF-rad., d. s. (43,75 – 49,46); Dominique Jourdain, PS (16,40 – 27,64).

OISE

3e : Ernest Chenière, RPR (30,35 – 35,91); Michel Guiniot, FN (19,93).
4e : Arthur Dehaine, RPR, d. s. (45,64 – 50,03); Philippe Evrard, FN, (17,37).
5e : Lucien Deguachy, RPR (40,04 – 44,78); François Ferrieux, PS (14,38 – 28,31).
6e : François-Michel Gonnot, UDF-PR, d. s. (44,71 – 49,02); Pierre Descaves, FN (16,12).
7e : Patrick Malaizé, UDF-PR (28,37 – 34,51); Jean-Jacques Leroy, FN (21,20); Jean-Pierre Braine, PS, d. s. (20,63 – 34,15).

SOMME

1re : Jean Bouly, UDF-rad. (21,26 – 40,21); Maxime Gremetz, PC (20,09 – 36,82).
2e : Gilles de Robien, UDF-PR, d. s. (49,94 – 52,87); Lionel Payet, FN (13,29).
3e : Jérôme Bignon, RPR (40,68 – 43,97); Jacques Pecquery, PC (20,39 – 37,70).
4e : Joël Hart, RPR (32,73 – 54,81); Jacques Becq, PS, d. s. (18,36 – 30,62).
6e : Alain Gest, UDF-PR (39,55 – 43,28); Jacques Fleury, PS, d. s. (27,45 – 38,43).

POITOU-CHARENTES

CHARENTE

1re : Georges Chavanes, UDF-CDS, d. s. (47,17 – 53,93); Bernard Desbordes, PS (17,64 – 28,04).
2e : Pierre-Rémy Houssin, RPR, d. s. (48,94 – 57,89); Jean-Claude Fayemendie, PS (16,77 – 26,12).
3e : Henri de Richemont, RPR (28,69 – 46,01); Jérôme Lambert, PS, d. s. (25,09 – 39,61).
4e : Bernard Verges, RPR (24,75 – 51,17); Jean-Claude Beauchaud, PS (21,34 – 35,88).

CHARENTE-MARITIME

1re : Jean-Louis Léonard, RPR (35,05 – 43,64); Michel Crépeau, MRG, d. s. (28,94 – 38,51).
2e : Jean-Guy Branger, UDF, d. s. (45,65 – 50,14); Jean-François Fountaine, MRG (16,71 – 30,70).
3e : Xavier de Roux, UDF-rad. (42,04 – 46,06); Roland Beix, PS, d. s. (31,14 – 38,97).
4e : Dominique Bussereau, UDF-PR (47,69 – 52,24); Pierre-Jean Daviand, PS, d. s. (22,87 – 29,78).
5e : Jean de Lipkowski, RPR, d. s. (44,67 – 54,81); Henri-Georges Dubois, PS (16,57 – 23,47).

DEUX-SÈVRES

1re : Jacques Brossard, UDF-PR (45,43 – 47,77); Bernard Bellec, PS (26,07 – 34,09).
2e : Ségolène Royal, PS (42,40 – 46,86); Léopold Moreau, UDF-PR (37,95 – 41,72).
4e : Dominique Paillé, UDF-CDS (37,57).

VIENNE

1re : Eric Duboc, UDF-PR (40,04 – 42,57); Jacques Santrot, PS, d. s. (27,65 – 38,79).
3e : Arnaud Lepercq, RPR, d. s. (39,36).
4e : Jean-Pierre Abelin, UDF-CDS (29,90 – 54,09); Guy Monjalon, PS, d. s. (19,30 – 29,93).

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

1re : Pierre Rinaldi, RPR (37,94 – 40,50); François Massot, PS, d. s. (21,88 – 34,42).
2e : Pierre Delmar, RPR (38,19 – 41,25); Mireille d'Ornano, FN (14,57).

HAUTES-ALPES

1re : Henriette Martinez, RPR (26,18 – 46,41); Daniel Chevallier, PS, d. s. (25,90 – 34,15).

ALPES-MARITIMES

1re : Charles Ehrmann, UDF-PR, d. s. (35,68 – 41,23); Jean-Pierre Gost, FN (26,29).
2e : Jacques Peyrat, FN (31,16); Christian Estrosi, RPR, d. s. de la 5e circ. (28,21 – 40,21).
3e : Jean-Marie Le Pen, FN (27,49); Rudy Salles, UDF-PR, d. s. (20,03 – 39,83).
4e : Emmanuel Aubert, RPR, d. s. (29,63); Jean-Claude Guibal, UDF-CDS diss. (20,35); Gérard de Gubernatis, FN (20,12).
5e : Gaston Franco, RPR (24,60 – 48,71); Pierre Gerbal, FN (19,97).
6e : Suzanne Sauvaigo, RPR, d. s. (42,29); Jean-Paul Ripoll, FN (21,77).
7e : Pierre Merli, UDF-rad., d. s. (43,77 – 45,74); Robert Crépin, FN (24,49).
8e : Michel Mouillot, UDF-PR diss. (32,11); Louise Moreau, UDF, d. s (29,83).
9e : Pierre Bachelet, RPR, d. s. (45,15 – 47,98); Pierre Pauvert, FN (20,40).

BOUCHES-DU-RHÔNE

1re : Roland Blum, UDF-PR, d.s. (40,54 – 43,66); Jean-Pierre Baumann, FN (22,25).
2e : Jean-François Mattei, UDF-PR, d. s. (48,89 – 51,18); Hubert Savon, FN, (20,10).
3e : Jean Roatta, UDF-PR, (34,34 – 37,25); Jean Roussel, FN, (24,56).
4e : Marie-Claude Roussel, FN, (29,14); Guy Hermier, PC, d. s. (27,19 – 47,21).
5e : Renaud Muselier, RPR, (36,04 – 39,24); Ronald Perdomo, FN (23,68).
6e : Guy Teissier, UDF-PR, (40,79 – 43,77); Michèle Cazayon, FN (20,72).
7e : Maurice Gros, FN, (28,52); Bernard Leccia, RPR (23,25 – 26,66).
8e : Pierre Chevalier, RPR (27,27 – 30,65); Yvon Claire, FN (25,19); Marius Masse, PS, d. s. (22,73 – 36,76).
9e : Jean Tardito, PC, d. s. (31,81 – 38,24); Jean-Pierre Lafond, UDF-PR, (30,92 – 37,23).
10e : Bernard Tapie, MRG (25,60 – 47,31); Hervé Fabre-Aubrespy, RPR (24,27 – 27,11); Damien Bariller, FN (18,97).
11e : Christian Kert, UDF-CDS, d. s. (35,43 – 39,80); Philippe Adam, FN (22,93).
12e : Bruno Mégret, FN, (27,52); Henri d'Attilio, PS, d. s. (19,36 – 35,06).
13e : Olivier Darrason, UDF-PR (28,05 – 35,81); Paul Lombard, PC, d. s. (26,77 – 41,28).
14e : Jean-Bernard Raimond, RPR (20,86 – 43,89); Alexandre Medvedowsky, PS (19,06 – 28,20).
15e : Léon Vachet, RPR, d. s. (39,16 – 42,61); Bernard Meslans, FN (19,32).
16e : Thérèse Aillaud, UPF (31,45 – 35,99); Michel Vauzelle, PS (20,27 – 39,19).

VAR

1re : Daniel Colin, UDF-PR, d. s. (37,94 – 46,04); Jean-Marie Le Chevallier, FN (27,79).
2e : Louis Colombani, UDF-PR, d. s. (34,29 – 43,26); Jean-Claude Lumardelli, FN (26,26).
3e : Yann Piat, UDF-PR, d. s. (26,56); Joseph Sercia, div. d. (20,50); Jean-Jacques Gérardin, FN (19,63).
4e : Jean-Michel Couve, RPR, d. s. (42,09 – 45,59); Jean-Louis Bougureau, FN (20,92).
5e : François Léotard, UDF-PR (47,26 – 52,11); Sylvain Ferrua, FN (21,04).
6e : Hubert Falco, UDF-PR (43,35 – 44,70); Monique Lesieur, FN (18,92).
7e : Arthur Paecht, UDF-PR, d. s. (36,18 – 39,31); Claude Lecocq, FN (21,40).

VAUCLUSE

1re : Marie-Josée Roig, RPR (26,11 – 37,10); Jacques Bompard, FN (23,03).
2e : Yves Rousset-Rouard, UDF-PR (32,29 – 37,46); Thibaut de la Tocnaye, FN (20,70); André Borel, PS, d. s. (20,57 – 30,02).
3e : Jean-Michel Ferrand, RPR, d. s. (41,09 – 43,51); Guy Macary, FN (21,00).
4e : Thierry Mariani, RPR (39,07 – 41,49); Jean Gatel, PS, d. s. (20,25 – 30,82); Marie-Claude Bompard, FN (19,17).

RHÔNE-ALPES

AIN

1re : Jacques Boyon, RPR, d. s. (46,47 – 49,01); Pierre Fromont, MDR, (24,11 – 30,84).
2e : Lucien Guichon, RPR, d. s. (46,52); Jean Alcarraz, FN (18,78).
4e : Michel Voisin, UDF-CDS, d. s. (48,85 – 52,73); André Clavel, FN (17,46).

ARDÈCHE

1re : Amédée Imbert, UDF-PR (34,96 – 49,82); Robert Chapuis, PS (21,50 – 33).
2e : Henri-Jean Arnaud, RPR, d. s. (34,93); Dominique Chambon, UDF-CDS diss. (18,15).
3e : Jean-Marie Roux, RPR (29,51 – 48,95); Jean-Marie Alaize, PS, d. s. (20,33 – 33,53).

DRÔME

1re : Patrick Labaune, RPR, (40,93 – 42,52); Roger Léron, PS, d. s., (23,48 – 32,40).
2e : Thierry Cornillet, UDF-rad. (35,60 – 38,96); Alain Fort, PS, d. s. (24,08 – 32,95).
3e : Hervé Mariton, UDF-PR, (20,89 – 40,41); Henri Michel, PS, d. s., (20,24 – 29,66).
4e : Georges Durand, UDF-PR, d. s., (36,48 – 42,93); Henri Bertholet, PS, (19,11 – 27,90).

ISÈRE

1re : Alain Carignon, RPR (43,95 – 45,60); Gérard Dulac, MRG (18,53 – 26,07).
2e : Leslie Chalier, UDF-PR (25,40 – 27,99); Gilbert Biessy, PC (20,72 – 43,02).
3e : Claude Sagnard, RPR (30,66 – 33,91); Michel Destot, PS, d. s. (24,81 – 38,38).
4e : Jean-Guy Cupillard, RPR (35,04 – 37,69); Didier Migaud, PS, d. s. (25,61 – 40,14).
5e : Philippe Langenieux-Villard, RPR (42,26 – 45,10); Edwige Avice, PS (18,67 – 30,73).
6e : Alain Moyne-Bressand, UDF-PR, d. s. (44,27 – 49,02); Christian Vellieux, FN (18,91 – 23,70).
7e : Georges Colombier, UDF-PR, d. s. (49,00 – 51,85); Eric Brunot, FN (15,91).
8e : Bernard Saugey, UDF-PR (28,87 – 43,64); Louis Mermaz, PS (21,00 – 32,22).
9e : Michel Hannoun, RPR (38,53 – 42,56); André Vallini, PS (17,09 – 31,66).

LOIRE

1re : Jean-Pierre Philibert, UDF-PR, d. s. (36,70 – 43,94); Gérard Tournaire, FN (19,05).
2e : Christian Cabal, RPR, d. s. (41,03 – 46,32); Guy Despert, FN (17,17).
3e : François Rochebloine, UDF-CDS, d. s. (41,65 – 49,74); Christian Grangis, FN (16,66).
4e : Daniel Mandon, UDF-CDS (25,24 – 43,77); Charles Fiterman, PC (19,13 – 30,71).
5e : Yves Nicolin, UDF-PR (28,72 – 54,39); Jean Auroux, PS, d. s. (19,86 – 29,46).
7e : Jean-François Chossy, UDF-CDS (31,92 – 55,39); Gérard Llilio, FN (14,99).

RHÔNE

1re : Bernadette Isaac-Sibille, UDF-CDS, d. s. (39,21 – 43,47); Philippe Dumez, FN (17,26).
2e : Alain Mérieux, RPR (27,04); Michel Noir, div. d., d. s. (26,44).

Lire la suite page 10

POLITIQUE

Suite de la page 9

3e : André Soulier, UDF-PR (25,83); Jean-Michel Dubernard, div. d., d. s. (21,53).
5e : Jean Rigaud, UDF, d. s. (49,33 – 51,45); Pierre Terrier, FN (16,02).
6e : Marc Fraysse, RPR (30,17 – 32,29); Jean-Paul Bret, PS, d. s. (19,34 – 40,14).
7e : Jean-Pierre Calvel, UDF-rad. (31,33 – 32,76); Denis de Bouteiller, FN (23,29); Jean-Jack Queyranne, PS, d. s. (21,48 – 34,11).
9e : Francisque Perrut, UDF-PR, d. s. (29,42 – 59,45); Jean-Pierre Barbier, FN (18,88).
10e : Jean Besson, RPR, d. s. (43,17).
11e : Jean-Claude Bahu, RPR (38,48 – 38,83); Armelle Benoiston, FN (17,98).
12e : Michel Terrot, RPR, d. s. (44,73 – 47,60); René Lambert, PS (17,24 – 27,40).
13e : Bruno Gollnisch, FN (24,54); Jean-Loup Fieuret, UDF-CDS (22,94 – 38,90); Martine David, PS, d. s. (19,83 – 28,45).
14e : Gérard Demont, RPR (23,49 – 26,79); André Gérin, PC (21,53 – 43,84); Maurice Joannon, FN (21,18).

SAVOIE

1re : Gratien Ferrari, UDF-PR (30,62 – 45,93); Jean-Paul Calloud, PS, d. s. (24,98 – 31,13).
3e : Michel Bouvard, RPR (34,17 – 45,96); Roger Rinchet, PS, d. s. (21,54 – 33,93).

HAUTE-SAVOIE

1re : Bernard Accoyer, RPR (29,42); Jean-Claude Carle, UDF-PR (24,50).
2e : Bernard Bosson, UDF-CDS, d. s. (47,50 – 49,57); Michel Landrivon, FN (13,59).
3e : Michel Meylan, UDF-PR, d. s. (22,27 – 57,87); Dominique Martin, FN (20,19).
4e : Claude Birraux, UDF-CDS, d. s. (45,07); Jean-Pierre Buet, MDR (20,55 – 26,74).
5e : Pierre Mazeaud, RPR, d. s. (36,76); Michel Vivien, div. d. (14,88).

DOM-TOM

GUADELOUPE

1re : Frédéric Jalton, PS, d.s. (35,33); Jean Girard, PPDG (18,68).
2e : Ernest Moutoussamy, PPDG, d. s. (26,80); Mona Cadoce, PCG (18,19).
3e : Dominique Larifla, PS, d. s. (31,49 – 64,45); Edouard Chammougon, div. d. (26,72 – 34,74).

MARTINIQUE

1re : Aniceet Turinay, UPF (49,19 – 50,26); Guy Lordinot, maj. p., d. s. (28,01 – 46,75).
2e : Pierre Petit, RPR, (52,54 – 55,26); Claude Lise, PPM, d. s. (39,31 – 40,72).
3e : Camille Darsières, PPM (34,86 – 67,92); Marie-Alice André-Jacoulet, UPF (23,14).
4e : Alfred Marie-Jeanne, ind. (27,02); André Lesueur, RPR (24,51 – 42,89).

GUYANE

1re : Christiane Taubira-Delanon, div. g. (42,81); Rodolphe Alexandre, PSG (37,11).

LA RÉUNION

1re : Gilbert Annette, PS (33,16); Pierre Vergès, PCR (19,41).
2e : Paul Vergès, PCR (47,75 – 52,71); Jean-François Bosviel, RPR (23,71 – 44,58).
4e : André-Maurice Pilhouée, RPR (45,18); Elie Hoarau, PCR, d. s. (34,64 – 51,69).
5e : Jean-Paul Virapoullé, UDF-CDS, d. s. (42,63 – 42,63); Camille Sudre, div. g. (38,86 – 53,46).

POLYNÉSIE FRANÇAISE

1re : Jean Juventin, RPR (33,49 – 58,54); Oscar Temaru, indép. (27,06 – 40,77).

WALLIS-ET-FUTUNA

Kamilo Gata, MRG, d. s. (45,64); Clovis Logologofolau, RPR (37,80).

La préparation du second tour des élections législatives

M. Balladur tel qu'en lui-même

RENNES

de notre envoyé spécial

« Est-ce progressiste ou conservateur de nommer un ministre des droite de la femme ? » M. Balladur s'interroge. Et il interroge. Dans l'avion qui le conduit, ce mardi après-midi, à Rennes, M. Balladur se plongerait-il déjà dans les affres de la composition d'un gouvernement dont l'opinion publique, avant même le président de la République, semble lui avoir implicitement confié la direction ? Serré dans son étemel costume trois pièces dont il n'ouvre jamais la veste, le premier ministre que la droite souhaite donner à la France reste d'un calme olympien. Il n'est pas guetté par la schizophrénie.

Pourtant il doit jouer au chef du gouvernement sans en avoir le titre. *« Evidemment, si je réponds à la question en disant qu'il faut la poser directement à Jacques Chirac, je donne l'impression d'être hypocrite, et si je réponds l'inverse, j'apparais vorace. »* Il n'est pas non plus menacé par la crise de nerfs. Se met-il jamais en colère ? *« Vous savez, avec quatre garçons, il a bien fallu que je sévisse quelquefois. » « Mais je n'ai pas été un père sévère »*, ajoute-t-il immédiatement, comme pour se faire pardonner une chose qui ne se ferait pas : sortir de ses gonds.

De la cohabitation avec M. François Mitterrand, M. Balladur dit simplement que, sur le plan international, *« il faudra faire attention de ne pas humilier la France »*. Le message veut probablement pour les plus excités à droite qui ne manqueront pas de souligner que ce président désavoué par un raz-de-marée législatif ne sera plus en mesure de parler, à l'étranger, au nom du pays. Tel qu'en lui-même, l'ancien ministre de l'économie de la cohabitation appelle à la mesure. Du gouvernement, il parle assez peu. Il confie juste que *« toutes les catégories veulent leur ministre »*. Et de les citer les unes après les autres.

Sur le gouvernement, M. Pierre Méhaignerie, qui est du voyage, avec M. Alain Madelin (UDF-PR), a des idées plus précises. Selon le président du CDS, il ne faudrait pas plus de trente membres *répartis à égalité entre les deux* composantes de l'UPF. M. Méhaignerie a auggéré à M. Balladur de nommer des chargés de mission pour compenser la compression. *« Il faudra y mettre les chefs de parti et faire appel à la solidarité »*, assure le député de l'Ille-et-Vilaine qui pense, malheureusement, que *« la place ne sera pas pour les civils »*.

« Opération perchoir »

Pendant qu'ils y sont, les deux dirigeants de l'UDF règlent le cas de M. Valéry Giscard d'Estaing qui, pour être isolé au sein de la famille libérale n'en semble pas moins encombrant. Pour lui, une « opération perchoir » pourrait être concoctée par ses amis. M. Madelin admet qu'il faudrait trouver une solution pour régler le cumul de la présidence de l'Assemblée nationale avec la présidence de l'UDF. Une méchante langue ajoute que l'ancien président de la République saurait très bien résoudre cette question car *« sa tradition à lui, c'est : j'ai, je garde »*.

Toutes ces considérations sont étrangères au public qui *s'est déplacé, mardi soir* 23 mars, pour venir entendre M. Balladur. Pour son premier déplacement d'après-premier tour, le député de Paris fait dans le consensuel en choisissant une terre démocrate-chrétienne. Il est venu soutenir M. Yvon Jacob (RPR), qui est opposé à M. Edmond Hervé, député (PS) et maire de Rennes, M. Jean-Pierre Dagorn (UDF), qui affronte M. Jean-Michel Boucheron, député (PS) et président de la commission de la défense à l'Assemblée, et M. Yves Fréville, député (UDF-CDS) qui a obtenu plus de 48 % au premier tour.

Devant plus d'un millier de personnes aux anges, où la dominante RPR est apparente, M. Balladur fait une sorte de déclaration de politique générale qui englobe le chômage, la sécurité, la justice, l'immigration, l'éducation, la défense, l'agriculture, l'aménagement du territoire. *« Tout ceci ne se fera pas en deux ans »*, a-t-il prévenu, en précisant toutefois que, *« en l'espace de deux ans, on peut obtenir des résultats tangibles et concrets ». « Nous n'allons pas décevoir votre confiance par des divisions qui n'ont plus de justifications et qui ne reposent plus sur rien »*, e conclu M. Balladur.

OLIVIER BIFFAUD

M. Giscard d'Estaing invite l'opposition à « réussir sa victoire »

NIORT

de notre envoyé spécial

M. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a parcouru mardi 23 mars la Vienne et les Deux-Sèvres pour y soutenir les candidats UDF encore en lice pour le second tour des élections législatives. A Poitiers, où M. Eric Duboc (UDF) est en bonne position face à M. Jacques Santrot (PS), maire et député sortant, le président de l'UDF, entouré de MM. René Monory, président du Sénat et président du conseil général du département, et Jean-Pierre Raffarin, président du conseil régional Poitou-Charentes, a souhaité que le choix des Français, le 28 mars, soit *« le choix de l'espoir »*.

A Niort (Deux-Sèvres), M. Giscard d'Estaing a assuré que la droite appliquera son programme *« tel qu'il a été rédigé ». « Nous ferons tout ce que nous avons dit que nous ferons »*, a-t-il ajouté avant d'inviter l'opposition UDF-RPR à *« réussir sa victoire »*. L'ancien président de la République a évoqué une dernière fois l'échéance du deuxième tour des législatives à l'occasion d'un meeting organisé à Melles, dans la circonscription de Mme Ségolène Royal (PS), qui est opposée à M. Léopold Moreau (UDF). *« Il y a une interrogation parmi les Français qui nous demandent : est-ce que vous allez pouvoir changer quelque chose à la situation ?* a déclaré le président de l'UDF. *Je ne dis pas que ce sera facile, mais je dis que ce sera possible. »* M. Giscard d'Estaing a indiqué que l'union UDF-RPR s'efforcera également *« d'assurer l'indépendance de la justice et l'honnêteté de la vie politique française ». « On vous a expliqué ce que nous allons faire*, a-t-il conclu. *Il faut aussi parler d'un autre sentiment, votre besoin d'espoir. »*

GILLES PARIS

Mme Voynet (Verts) soutient M. Carraz (PS)

Mme Dominique Voynet, porte-parole des Verts, a adressé à M. Roland Carraz, député (PS) sortant et candidat dans la troisième circonscription de la Côte-d'Or, une lettre, rendue publique mardi 23 mars, dans laquelle elle lui exprime son soutien. *« Bien que nous ne soyons pas du même parti, il nous est arrivé de nous retrouver ensemble dans plusieurs luttes, contre la guerre du Golfe, contre les effets pervers du traité de Maastricht, notamment »*, écrit Mme Voynet. M. Jean-Pierre Chevènement, dont M. Carraz est proche au sein du courant Socialisme et République du PS, a adressé, de son côté, un message de soutien à Mme Voynet, candidate aux élections législatives dans la troisième circonscription du Jura. En Ile-de-France, M. Jean-Luc Bennahmias, conseiller régional, porte-parole des Verts de la Seine-Saint-Denis, a annoncé qu'il apporte son soutien, *« à titre personnel »*, pour le second tour, à Mme Véronique Neiertz (PS), secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la consommation, candidate dans la neuvième circonscription de ce département, ainsi qu'à M. Patrick Braouezec (communiste refondateur), qui est opposé à un candidat du Front national dans la deuxième circonscription. *« Pour le reste*, indique M. Bennahmias, *j'appelle à battre le Front national dans les circonscriptions où il se maintient. »*

Le maintien de M. Mitterrand

Suite de la première page

Ce débat sur la cohabitation sera-t-il la première émergence de ces ferments de division sur lesquels le chef de l'Etat compte tant pour préserver une partie de ses prérogatives ?

Le président du RPR n'a certes pas repris à son compte la fameuse interpellation de Léon Gambetta au général Mac-Mahon, lorsque les électeurs avaient envoyé à un président de la République royaliste une Chambre des députés majoritairement républicaine : *« Il faudra se soumettre ou se démettre. »* Mais, mardi 23 mars, en déplacement à Croisilles (Pas-de-Calais), il a déclaré : *« Si le second tour confirme le message du premier tour, le président de la République devrait en tirer toutes les conséquences. Ce serait de l'intérêt de la France que de ne pas rester vis-à-vis de ses partenaires étrangers dans une certaine ambiguïté. Son intérêt serait sans aucun doute que M. Mitterrand démissionne et que nous ayons de nouvelles élections présidentielles. »*

Le message est clair, reste à savoir à qui il est vraiment destiné. M. Chirac peut avoir souhaité, en durcissant ainsi le ton, satisfaire ses électeurs les plus intransigeants de l'opposition. Le score du Front national a, il est vrai, étonné et contrarié les dirigeants de la droite classique qui espéraient avoir limité le pouvoir de nuisance de l'extrême droite grâce à leur attitude intransigeante lors des cantonales de l'an dernier. Une autre de ses déclarations peut le laisser croire, puisqu'il a assuré qu'après la lutte contre le chômage et l'aménagement du territoire les autres priorités du futur gouvernement devraient être *« la lutte contre l'insécurité »* et *« la maîtrise de l'immigration »*, car les *« excès »* de celle-ci *« représentent un danger dans un pays où il y a déjà cinq millions d'exclus »*.

Précipiter l'échéance

Le maire de Paris peut s'être également adressé au président de la République pour le décourager de lui demander de former le gouvernement. En effet, toujours dans le Pas-de-Calais, il s'est livré à une nouvelle critique de la politique agricole de la Communauté européenne en déclarant, à propos des négociations du GATT, que *« le prochain gouvernement devra purement et simplement considérer que la signature des commissaires européens est nulle et refuser de poursuivre les négociations »*.

Son message pouvait, aussi, avoir pour objet de renforcer le poids de la future équipe ministérielle face au chef de l'Etat, puisqu'il a rappelé que la politique de celle-ci *« ne devra être en rien gênée dans son développement par l'actuel président de la République »*. C'est aussi le sens de ce qu'a déclaré M. Alain Juppé, mardi au micro d'Europe 1, lorsqu'il a assuré que la future majorité ne devait pas *« passer sous les fourches caudines »* de M. Mitterrand lors du choix de titulaires *« des postes ministériels importants »*.

Tout cela est peut-être vrai, mais il reste que M. Chirac a tout intérêt à précipiter l'échéance présidentielle. Il sait que dans l'état actuel du rapport des forces, une élection anticipée lui permettrait, selon toutes probabilités, d'entrer à l'Elysée. Et il sait aussi – l'expérience de la première cohabitation a servi – qu'en quelques mois tout peut changer.

Ce calcul est probablement celui que fait aussi M. Giscard d'Estaing. Mais il le conduit à un résultat diamétralement opposé. Lui qui tout au long de l'année 1992 a espéré en un départ anticipé de M. Mitterrand, le voici, tout d'un coup, soucieux de respecter les échéances constitutionnelles. Mercredi 24 mars, le président de l'UDF, au micro d'Europe 1, s'est sèchement démarqué de son alter ego du RPR. Clairement, il a fait remarquer que si la droite avait voulu rejeter la cohabitation, *« il fallait le faire avant les élections »* et *« prévenir tous les électeurs des conséquences que nous tirerions de leur vote »*. Et pour que son message à lui soit clair, il a ajouté : *« Nous ne sommes pas un pays sans Constitution et sans droit. Nous ne sommes pas un pays de fantaisie et d'aventure. »*

« La dignité de la France »

Devenu cohabitationniste, l'ancien hôte de l'Elysée ne veut pas que la fonction qu'il a occupée soit dévalorisée, même s'il pense que *« la nouvelle équipe doit pouvoir appliquer intégralement, sans obstacle et sans piège, notre programme de redressement »*. Mais il tient à *« la dignité de la France »*. Dans ses rapports avec l'étranger, il ne veut pas la voir représentée dans les rencontres internationales *« par un monstre à deux têtes »*, comme lors de la première cohabitation. Il a donc proposé un *« code »*. *« Normalement, dans les grandes instances, c'est le président de la République*, a-t-il précisé. *Par contre, lorsqu'il s'agit de réunions aboutissant à des décisions qui doivent être mises en œuvre par le gouvernement et approuvé par le Parlement, la responsabilité revient au gouvernement. »*

Une fois n'est pas coutume, M. Philippe Séguin est assez proche de M. Giscard d'Estaing. Mardi sur Radio Shalom, il a expliqué que *« fonder toute une théorie sur le départ obligé du président de la République sur un raz de marée qui représente 40 % de 70 % des inscrits, c'est aller vite en besogne »*. Comme quoi ceux qui se sont retrouvés dans le combat contre l'Europe de Maastricht peuvent diverger. M. Philippe de Villiers a écrit aux présidents du RPR et de l'UDF pour leur expliquer que le vote de dimanche dernier *« constitue une véritable motion de censure à l'égard du président de la République »*. Il leur demande donc de réunir l'ensemble des députés de la nouvelle majorité *« dès le lendemain du deuxième tour »* pour qu'ils examinent *« les décisions qu'il convient de prendre »* si le président de la République ne tire pas lui-même les conséquences du résultat des législatives.

La cohabitation sera-t-elle l'occasion pour les élus de la vague « bleue » de manifester cet esprit revanchard sur lequel compte tant M. Mitterrand pour conduire la droite à commettre quelques erreurs funestes ? Si on veut le chasser du *« tatami »*, il pourrait profiter du mouvement de son adversaire pour le déséquilibrer et ainsi le « contrer ». Comme un bon judoka.

THIERRY BRÉHIER

TV5 Le Monde

EN DIRECT DE LA RÉDACTION DU *MONDE*
Dimanche 28 mars 1993
à partir de 19 h 30
Soirée électorale animée
par Philippe Dessaint (TV5) et Alain Rollat *(le Monde)*
relayée sur les réseaux belge (RTBF) et suisse (TSR)
à partir de 22 h 30

avec TDF Groupe France Télécom

L'association PROMO H MÉDIAS remercie les sociétés qui lui ont permis de réaliser l'Arbre de Noël pour les 300 enfants sinistrés de SARRIANS, petit village dans la vallée de Vaison-la-Romaine ;

PARTENAIRES DE PROMO H MÉDIAS POUR LE NOËL DE SARRIANS

LE JOURNAL BONJOUR	ARGENTEUIL
CORVISIER TRANSPORTS	LE BLANC-MESNIL
LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ	AVIGNON
EUROFAX	PARIS
GERBER FRANCE	LEVALLOIS
IMAGES ET MOTS	PARIS
MAC DONALD'S	AVIGNON
MAJORETTE S.A. JOUETS	VENISSIEUX
MILLE ET UNE NUITS	PARIS
LE JOURNAL LE MONDE	PARIS
M.V. CONSTRUCTIONS	EAUBONNE
RADIO MONTE-CARLO	PARIS
ROLLET JOUETS	CLICHY
ROTARY CLUB	ARGENTEUIL
TONKA JOUETS	PANTIN
VAUCLUSE MATIN	AVIGNON

Ainsi que les nombreux Centres d'Aide par le Travail, Ateliers Protégés et Associations qui se sont joints à cette opération.

PROMO H MÉDIAS, 52, rue de Verdun 95240 CORMEILLES-EN-PARISIS.
Tél. : 34-50-18-37 Fax : 34-50-69-78.

هكذا من الأصل

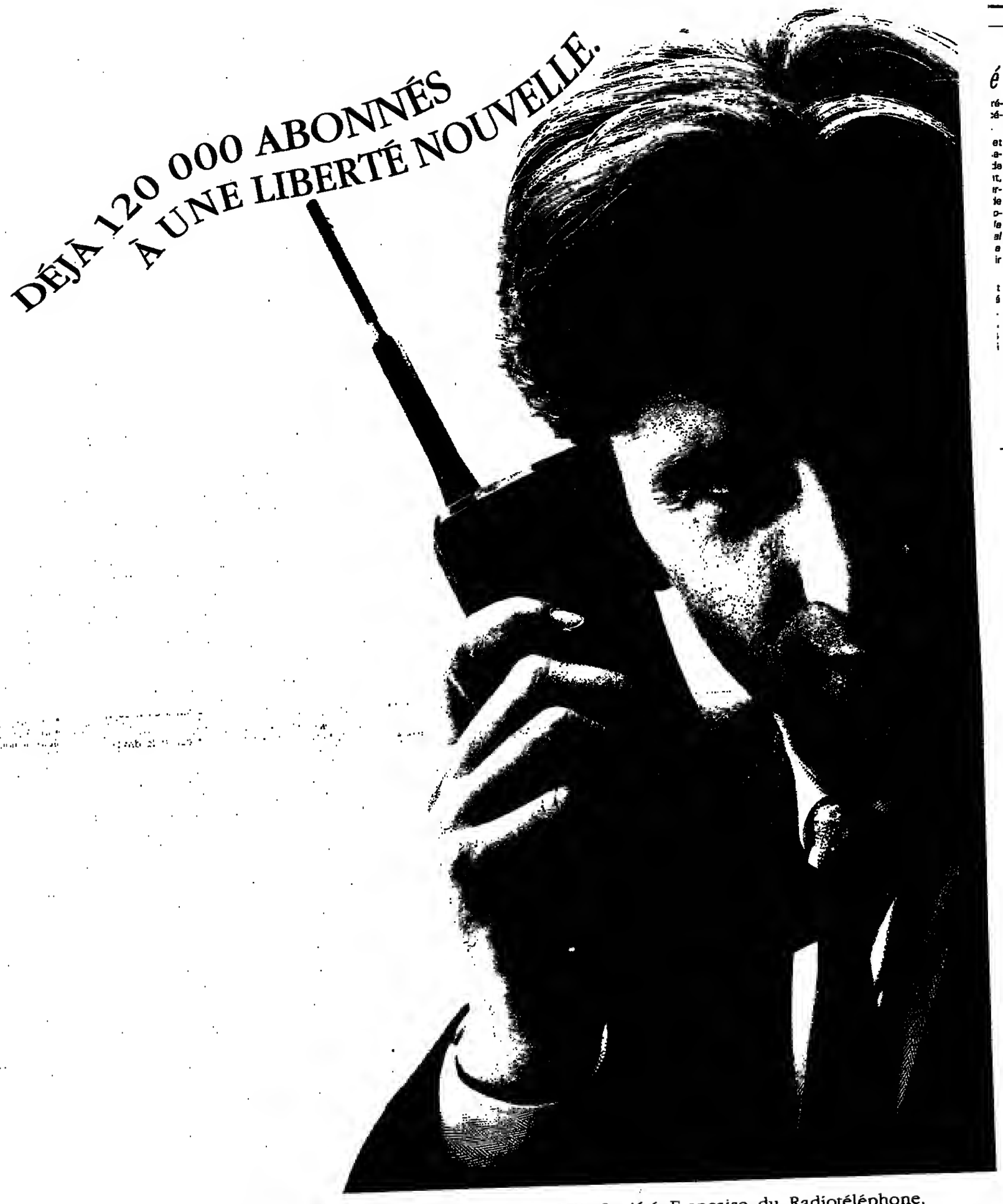

En choisissant de s'abonner à Lignes SFR, nos 120 000 clients actuels ont tout simplement choisi d'étendre leur liberté.

Ainsi, libéré des contraintes matérielles et géographiques, sur toute l'étendue de nos réseaux (analogique ou numérique GSM), vous bénéficiez de l'ensemble des services Lignes SFR.

A la SFR, Société Française du Radiotéléphone, notre métier, c'est d'installer les réseaux et d'offrir les services de radiotéléphone (analogique ou numérique GSM) qui vous permettent de joindre vos correspondants - ou d'être joint par eux - depuis votre voiture ou votre téléphone portatif... en toute liberté.

LIGNES SFR

SFR. L'OPÉRATEUR PRIVÉ EN RADIOTÉLÉPHONIE.

Pour tout renseignement, contactez-nous au (1) 45 88 90 00

SOCIÉTÉ

JUSTICE

A la suite de graves dysfonctionnements

Le schéma directeur de l'informatique judiciaire a été abandonné

Le dernier numéro de *Justice* (1), la revue du Syndicat de la magistrature, publie des extraits d'un rapport de M. Pierre Leclercq, président de la commission de l'informatique du ministère de la justice et conseiller à la Cour de cassation, qui dénonce les graves dysfonctionnements du schéma directeur de l'informatique judiciaire 1990-1994. Après la remise de ce rapport au garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, le 1er décembre 1992, ce schéma directeur, dont le coût avait été chiffré lors de son adoption à 1,678 milliard de francs, a été abandonné.

Depuis des mois, voire des années, une rumeur persistante laisse entendre que l'informatisation des juridictions est à la fois un échec technique et un gouffre financier. En publiant les principales conclusions d'un rapport rédigé à l'automne dernier par M. Pierre Leclercq, conseiller à la Cour de cassation et président de la commission de l'informatique du ministère de la justice, la revue du Syndicat de la magistrature apporte à ce débat des points de repère précis : selon cette *« note d'étape »* de quatorze pages remise le 1er décembre dernier au garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, le coût de ce schéma directeur de cinq ans, qui avait été évalué lors de son adoption à 1,678 milliard de francs, devrait être *établi* à 2,4 milliards de francs *« sans tenir compte des dépenses de personnel, de consommables et d'implantations immobilières, ce qui représente probablement 1 million de francs supplémentaire »*. Après avoir longuement énuméré les graves dysfonctionnements du plan, M. Leclercq préconise l'abandon pur et simple de ce schéma directeur qui devait pourtant couvrir les années 1990-1994.

Lancée par M. Pierre Arpaillange, l'informatisation des juridictions avait pour but de faciliter le travail des magistrats et des greffiers. Les outils informatiques des cours et des tribunaux étaient alors rares ou obsolètes : à Nantes, les services du casier judiciaire stockaient leurs données sur des machines Bull déjà anciennes et les grands tribunaux de la région parisienne était les seuls à disposer depuis 1975 d'un «bureau d'ordre pénal» pleinement informatisé. Le schéma directeur adopté en 1990 était donc ambitieux : il prévoyait de refondre le système informatique du casier judiciaire et de créer un système informatisé national pour la prise en charge des détenus, une *« chaîne civile »* destinée à enregistrer l'ensemble des procédures civiles françaises, et une *« chaîne pénale »* destinée à enregistrer l'ensemble des procédures pénales françaises.

Un bilan catastrophique

Trois ans après le lancement du projet, le bilan en est catastrophique. Le nouveau casier judiciaire informatisé, qui devait prendre le relais des machines Bull de Nantes, ne donne pas vraiment satisfaction, et le programme de prise en charge des détenus n'a pu être mis en place que dans vingt-huit établissements pénitentiaires sur cent quatre-vingts. Cette dernière innovation n'est d'ailleurs pas pleinement utilisée : selon le rapport, il faudrait *« entièrement réécrire »* les programmes qui devaient initialement permettre de gérer les comptes nominatifs et la situation juridique des détenus, ce qui supposerait une dépense supplémentaire de 2 millions de francs...

La nouvelle *« chaîne pénale »* suscite quant à elle un grand scepticisme. Expérimentée au tribunal de Pontoise, ce produit *« de qualité »*, selon le délégué général au programme pluriannuel d'équipement, sera difficile à faire fonctionner dans un tribunal comportant de nombreux terminaux comme celui de Paris, et ses coûts sont très élevés : 61,5 millions de francs pour les études préalables, les études détaillées, les spécifications, les recettes, la maintenance, la plurification et l'encadrement, sans compter les frais d'implantation dans les juridictions (11,3 millions de francs pour Créteil et 27,9 millions de francs pour Paris).

La nouvelle *« chaîne civile »* expérimentée à Amiens ne marche guère mieux : afin de satisfaire pleinement les magistrats et les fonctionnaires du tribunal, elle aurait besoin d'un complément de programmation qui nécessitera lui aussi de nouveaux investissements. Elle subit en outre la concurrence de sociétés informatiques privées qui mettent désormais sur le marché des programmes qui reviennent nettement moins cher que les systèmes informatiques élaborés par la chancellerie. *« Les frais inéluctables pour chaque implantation nouvelle seraient tels*, note le rapport, *qu'on ne peut qu'être sceptique sur la possibilité de généraliser l'application dans les conditions prévues. »*

Après avoir dénoncé le pilotage défaillant de ce plan, les excès de la sous-traitance, et la croissance apparemment inéluctable des coûts, M. Leclercq préconise donc, en conclusion, l'abandon pur et simple du schéma directeur adopté en 1990. La centralisation excessive des programmes explique sans doute une bonne part des dysfonctionnements du plan. *« La conception d'une informatique hypercentralisée (...) permet à la chancellerie de contrôler les greffes et, plus largement, l'organisation des juridictions*, note M. Pierre Jacquin dans la revue du Syndicat de la magistrature. *C'est notamment l'explication qu'il faut donner à l'opposition farouche et quelque peu méprisante dont la chancellerie a toujours fait preuve à l'égard d'une informatique décentralisée d'initiative locale. »*

Un audit aux conclusions sévères

Commandé à M. Leclercq au mois d'octobre, le rapport a été remis au garde des sceaux au mois de décembre. Peu après son arrivée à la chancellerie, M. Vauzelle avait en outre commandé à la société Cegos un audit informatique, qui aboutit lui aussi à des conclusions très sévères. Après la remise de ces rapports, la chancellerie a décidé de tailler dans le vif : le schéma directeur a été définitivement abandonné au mois de décembre et un nouveau programme d'emploi des crédits informatiques a alors *été défini par la direction de l'administration générale et de l'équipement*. Le casier judiciaire fera désormais l'objet d'un suivi *« plus rigoureux »*, le programme de prise en charge des détenus a été limité pour l'instant aux vingt-huit établissements pénitentiaires déjà équipés, et la nouvelle *« chaîne pénale »* ne sera pas étendue à la France entière mais à la seule région parisienne. La nouvelle *« chaîne civile »* a, quant à elle, été totalement abandonnée.

ANNE CHEMIN

(1) *Justice*, revue du Syndicat de la magistrature, février 1993, n° 137, 40 F. BP 155, 75523 Paris Cedex 11.

□ **Peines de prison ferme dans l'affaire du petit Jonathan.** – La cour d'assises du Haut-Rhin a condamné, mardi 23 mars, Bertrand Bauer, *trente-quatre ans*, et sa compagne Martine Dreyer, trente et un ans, à respectivement quatre ans et trois ans de réclusion pour non-assistance à personne en danger envers un enfant de deux ans et demi, Jonathan Battistini, *dont les deux jeunes gens avaient* la garde et qui était décédé chez eux le 22 mars 1991. Le couple, en charge de l'enfant lorsque sa mère était absente, soutenait que Jonathan avait été pris d'une crise nerveuse dans son bain et qu'il s'était cogné lorsqu'ils avaient voulu l'en sortir. Effrayés, ils avaient simulé un enlèvement après avoir enterré le corps dans un jardin. Tous deux comparaissaient également sous le chef d'inculpation de coups mortels qui n'a pas été retenu ainsi que ceux, subsidiaires et rajoutés à l'audience par le président, d'homicide involontaire et privation de soins. L'avocat général avait requis dix ans de réclusion ferme, estimant qu'ils avaient maltraité Jonathan et que cela avait entraîné sa mort.

□ **Les auteurs d'une publication antisémite sont condamnés à six mois de prison ferme.** – Michel Lajoye, vingt-six ans, et Olivier Devalez, trente ans, auteurs, éditeurs et vendeurs de la revue *l'Empire invisible*, ont été condamnés, mardi 23 mars, à six mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Paris pour le contenu antisémite de cette publication. Le tribunal les a aussi condamnés à verser 5 000 francs de dommages-intérêts à la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), au Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), et un franc à la Ligue des droits de l'homme. Le numéro 20 du journal en cause, vendu en octobre 1992, dénonçait *« le gouvernement d'occupation juive »* et présentait la LICRA comme une *« association de malfaiteurs juifs tristement célèbre »*.

□ **Deux lycéens écroués après avoir reconnu être les auteurs de l'explosion dans un lycée de Bobigny.** – Deux lycéens de dix-sept ans, élèves au lycée Louise-Michel de Bobigny (Seine-Saint-Denis), ont reconnu être les auteurs de l'explosion qui a détruit une classe *dans l'établissement le 8 mars*. Les deux élèves (un garçon et une fille) ont été placés sous mandat de dépôt lundi 22 mars après avoir été mis en examen par M. Alain Cadet, juge d'instruction au tribunal de Bobigny. Les deux adolescents avaient répandu de l'essence dans les toilettes pour se venger du comportement du proviseur à leur égard. Les vapeurs d'essence avaient provoqué une explosion qui n'avait pas fait de victime.

□ **Erratum.** – Comme il était écrit dans le début de l'article consacré à la gendarmerie dans *le Monde* du 24 mars, c'est bien *« quatorze candidates pour un poste de sous-officier féminin »* – et non pas *« une candidate pour quatorze postes »* comme indiqué par erreur dans le reste du texte – qu'il fallait lire. En 1992, la gendarmerie a recensé la candidature de 4 850 volontaires *pour environ 350 places au recrutement*.

Le Monde EDITIONS

NIPPON
LE JAPON DEPUIS 1945
William Horsley, Roger Buckley

EN VENTE EN LIBRAIRIE

ÉDUCATION

Pour la rentrée prochaine

Le rectorat de Paris modifie les secteurs scolaires des lycées

Avec ses soixante-deux lycées professionnels et ses soixante-six lycées d'enseignement général et technique pour le seul secteur public, Paris dispose d'un éventail d'établissements secondaires incomparable. Mais la capitale est aussi le lieu d'une véritable foire d'empoigne pour obtenir un «bon» lycée. Le flou des règles du jeu et la liberté quasi totale dont jouissent les proviseurs des lycées les plus prestigieux, très courtisés, pour recruter leurs élèves rendent la situation confuse et renforcent les inégalités entre établissements et entre arrondissements.

Pour tenter de calmer le jeu, M. André Hussenet, directeur de l'académie de Paris, a décidé de modifier les procédures d'affectation en classes de seconde dans les lycées parisiens. Ces nouvelles règles seront communiquées aux familles dans le courant du mois d'avril et seront mises en œuvre dès la prochaine rentrée scolaire. L'objectif est double et ambitieux : d'une part, élargir les possibilités de choix des familles mais en les responsabilisant davantage; d'autre part, passer de quatre à six secteurs géographiques afin d'éviter que tous les lycées dits «d'excellence» soient concentrés dans une même zone.

Paris sera donc, désormais, découpé en six «districts» partant tous de la périphérie pour rejoindre le centre. Le premier district comprendra les 9e et 18e arrondissements; le deuxième, les 1er, 2e, 3e, 4e, 10e et 19e arrondissements; le troisième, les 11e, 12e et 20e arrondissements; le quatrième, les 5e, 13e et 14e arrondissements. Les 6e, 7e et 15e arrondissements formeront le cinquième district et le sixième sera composé des 8e, 16e et 17e arrondissements.

Actuellement, les familles doivent formuler, dans l'ordre de leur préférence, trois vœux, dont deux peuvent être choisis hors de leur secteur scolaire. Elles auront désormais la possibilité d'émettre jusqu'à quatre choix mais sont vivement incitées à demander au moins deux lycées dans le district où elles résident. Pour être admis dans un lycée très demandé, précise clairement le document qui va être distribué aux familles, la qualité du dossier scolaire sera déterminante. *« Et il faut savoir que le futur lycéen a pratiquement trois chances sur quatre d'être admis dans le lycée de son choix s'il a demandé en premier vœu un lycée de son district. »* Dans chaque établissement, une commission composée du proviseur, de deux principaux de collège du district et de deux représentants des parents d'élèves sera chargée d'examiner les dossiers.

Pas de mesures coercitives donc, mais un rééquilibrage permettant d'offrir, selon M. André Hussenet, *« le choix entre un ou plusieurs lycées très demandés »* dans chaque zone géographique, ce qui n'est pas le cas actuellement. Par exemple, les 5e et 6e arrondissements, où sont concentrées nombre de pépinières de l'élite, n'appartiennent plus au même secteur. Une décision longuement mûrie et négociée entre les responsables du rectorat, les proviseurs concernés et les parents d'élèves...

Code de bonne conduite

« Actuellement, souligne M. André Hussenet, *75 % des lycéens parisiens sont accueillis dans un lycée de leur secteur. Les problèmes se posent donc à la marge, même s'ils sont cause d'une tension que les proviseurs eux-mêmes supportent de plus en plus difficilement. L'objectif est d'offrir à tous les élèves, quel que soit leur lieu de résidence, l'établissement qui leur convient et de rééquilibrer l'offre de formation qui est actuellement trop inégalement répartie. »* On peut aussi penser qu'en proposant ce nouveau code de bonne conduite, qui mêle astucieusement une liberté accrue et des règles clarifiées, le directeur de l'académie de Paris prend les devants sur certaines tentations de «désectorisation sauvage» inscrites dans les projets de la future majorité.

CHRISTINE GARIN

□ **Des épreuves de concours annulées par le doyen de la faculté de médecine de Créteil.** – En accord avec le président de l'université Paris-Val-de-Marne (Paris-XII) et le ministère de l'éducation nationale, le doyen de la faculté de médecine de Créteil a décidé, mardi 22 mars, d'annuler la totalité du premier groupe d'épreuves du concours de PCEM1 (premier cycle d'études médicales), à la suite de *« fuites importantes ayant bénéficié à un groupe d'étudiants »*. Les 350 étudiants concernés devront repasser ces épreuves, comptant pour l'entrée en deuxième année de médecine, au mois de juin, quinze jours après le second groupe de «partiels» du PCEM.

ÉCHECS

Conflit entre Garry Kasparov, Nigel Short et la Fédération internationale

Un championnat du monde aux enchères

La Fédération internationale des échecs (FIDE) a interdit mardi 23 mars, au tenant du titre, Garry Kasparov, et à son challenger, Nigel Short, de disputer la finale du championnat du monde, prévue sous son égide, ailleurs qu'à Manchester (Grande-Bretagne). La FIDE propose à l'ancien champion du monde Anatoly Karpov et au finaliste du tournoi des candidats, Jan Timman, de jouer la finale 1993 si Garry Kasparov, qui a trouvé *« amusante »* cette décision, et Nigel Short refusent toujours de jouer dans la ville anglaise.

LONDRES

de notre correspondant

Que les choses soient claires : ils se détestent. D'abord pour une question d'uniformes crochus, ensuite parce que cette haine, accentuant la rage de vaincre, est bénéfique ; enfin parce qu'il s'agit d'échecs, et que cette discipline relève aussi, pour la mise en scène, de l'art du théâtre. Lorsque Nigel Short parle de son adversaire et tenant du titre de champion du monde, Garry Kasparov, il le décrit comme *« l'homme le plus détestable que j'ai jamais rencontré »*. Réponse méprisante de celui-ci lorsqu'on lui demande comment se *déroulera la rencontre avec son* challenger britannique : ce sera *« short »* (court). Ils se détestent, mais pas au point de laisser cette animosité nuire à leurs intérêts financiers respectifs.

Ils étaient donc côte à côte, l'autre jour, chez Simpsons, l'un des grands restaurants «anglais» de Londres, pour présider à une mise aux enchères inhabituelle. Enjeu : le nom de l'organisateur, et donc celui de la ville qui accueillera, en septembre prochain, la lutte au finish de leurs deux intelligences... La cérémonie fut parfois surréaliste, fertile en manœuvres et coups de théâtre avec, à la clé, de puissants intérêts.

Quatre offres sérieuses

En 1972, le tournoi hautement médiatisé entre le Russe Boris Spassky et l'Américain Bobby Fischer, à Reykjavik, avait valu à la capitale islandaise bien des retombées économiques, notamment sur le plan touristique. C'est donc à un investissement rentable que s'était livrée la ville de Manchester avec une enchère de 1,17 million de livres *(1)*, que la Fédération internationale des échecs (FIDE) avait fini par accepter (*le Monde* du 25 février 1993).

C'était sans compter avec la susceptibilité et l'ego hyper-développé des grands maîtres. Estimant qu'ils avaient été tenus dans l'ignorance d'autres enchères et donc mis devant le fait accompli – Garry Kasparov voyant aussi là l'occasion de régler quelques comptes plus anciens avec la FIDE, – Nigel Short et le champion du monde décidèrent d'enterrer momentanément la hache de guerre et de faire cause commune contre le président de la fédération, le Philippin Florencio Campomanes, en créant leur propre association : l'Association professionnelle des échecs. Manchester tenta bien de revenir au premier rang en offrant 200 000 livres supplémentaires à chacun des joueurs, mais cette offre fut ignorée. Restait à organiser ce championnat pirate. D'où ce rendez-vous chez Simpsons.

Quatre offres sérieuses furent présentées, la plus élevée (2 millions de livres) émanant du London *Chess Group*, un consortium réunissant quatre sociétés, ainsi que le Barbican Centre. Cette enchère vedette fut enfermée dans une boîte du métal hermétiquement close, par crainte des «fuites». Une autre offre (1,7 million de livres) est *patronnée par The Times*. Selon ces deux propositions, le «match du siècle» se déroulerait à Londres. Quant à l'enchère record de *« 10 millions de marks allemands »* (soit 4,1 millions de livres), elle retint l'attention jusqu'au moment où l'on s'aperçut que son auteur avait entretenu une ambiguïté : il s'agissait de «reichmarks» (lesquels ont perdu toute valeur depuis 1924) et non de deutschemarks...

Nigel Short et Garry Kasparov doivent faire leur choix avant une quinzaine de jours. D'ici là, Florencio Campomanes dispose encore de quelques pièces sur l'échiquier pour tenter de contrer les deux «putschistes». La moindre n'est pas que la très officielle FIDE regroupe plus de cent vingt pays à travers le monde...

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling vaut environ 8,20 francs.

ENVIRONNEMENT

Pour protester contre l'effondrement du marché

Les récupérateurs de vieux papiers ont manifesté dans toute la France

Quelque trois cents camions à l'assaut de la TIRU de Saint-Ouen (l'usine d'incinération d'ordures ménagères la plus moderne de la région parisienne), cinquante autres bloquant l'autoroute du Nord à Lille, encore cinquante autour du Parlement européen de Strasbourg et soixante bouchonnant en région lyonnaise : les professionnels de la récupération des papiers et cartons avaient choisi le mardi 23 mars, entre les deux tours de scrutin, pour manifester leur mécontentement et leur inquiétude pour l'avenir du recyclage en France.

Au Syndicat national de la récupération des papiers-cartons, qui affirme représenter six mille personnes employées dans la filière, on se déclare à bout de patience devant l'afflux des camions allemands qui cassent le marché. Il se trouve en effet que la «loi Töpfer» – du nom du ministre allemand de l'environnement – interdit pratiquement l'incinération et la mise en décharge des vieux papiers outre-Rhin. Du coup, les vieux papiers franchissent la frontière à *des prix imbattables*, et *même* parfois contre versement de marks aux papetiers récupérateurs !

« On ne nous rachète plus rien, à nous les récupérateurs professionnels qui débarrassons les collectivités françaises de leurs vieux papiers », s'indigne Dominique Maguin, directeur commercial chez Onyx. De fait, les clients papetiers trouvent meilleur marché avec le papier allemand, dont la collecte et le tri sont parfois subventionnés par les collectivités locales. Les récupérateurs français s'accrochent donc au décret pris en août 1992 par Ségolène Royal pour interdire l'importation de déchets étrangers. Mais le décret porte sur les ordures ménagères en vrac et *non sur* les déchets triés, qui deviennent alors des «matières premières secondaires».

Pour comprendre la complainte des récupérateurs, il faut se reporter aux chiffres. La tonne de carton, qui était rachetée 550 francs en 1989, est tombée à 220 francs en novembre 1992 et atteint à peine 60 francs aujourd'hui. Quant à la tonne de papier journal ou magazine, rachetée 650 francs la tonne en 1989, elle se vend aujourd'hui 150 francs la tonne. *« Or elle nous coûte 350 francs à collecter et traiter »*, précisent les récupérateurs. Ils espèrent que, au moment où la Ville de Paris se lance dans la collecte sélective des papiers en poubelle bleue, le futur gouvernement entendra leur complainte.

Ces manifestations agacent le Groupement français des papetiers utilisateurs de papiers recyclés (REVIPAP) qui, dans un communiqué, s'en prend à ceux qui raisonnent *« franco-français »*. *« Il est illusoire*, écrit-il, *d'imaginer un système purement français de la récupération qui supprimerait les échanges traditionnels de papiers et cartons de récupération en Europe, alors que les produits issus du recyclage font l'objet d'une concurrence internationale. »* Les papetiers, qui profitent de la baisse des prix, ne sont pas solidaires de leurs fournisseurs. Et les vieux papiers continuent à s'entasser dans les poubelles françaises, sans profit pour personne.

ROGER CANS

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

SCIENCES

Pionnier de l'électrodynamique quantique

Le physicien américain Polykarp Kusch est mort

Le physicien américain Polykarp Kusch est mort, samedi 20 mars, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, à son domicile de Dallas (Texas). Polykarp Kusch avait obtenu (avec Willis Lamb) le prix Nobel de physique 1955, pour des travaux sur le « moment magnétique de l'électron », qui permettent de le considérer comme l'un des pionniers de l'électrodynamique quantique. En démontrant que la valeur de ce moment magnétique est supérieure à celle prévue, à l'époque, par la théorie, il avait, en effet, ouvert la voie à des développements importants dans cette discipline qui porte sur les phénomènes électromagnétiques liés aux mouvements des électrons et des positons (particules élémentaires des atomes, porteuses de charges électriques).

[Né le 26 janvier 1911 à Blankenburg (Allemagne), naturalisé Américain en 1922, Polykarp Kusch entreprend des études scientifiques à l'université de l'Illinois et à celle du Minnesota. En 1937, à l'université Columbia de New-York, il étudie, avec le physicien Isidore Rabi, l'effet des champs magnétiques sur les faisceaux d'atomes. Durant la guerre, il travaille sur les radars dans les laboratoires de Westinghouse et de Bell Telephone. En 1946, il revient à l'université Columbia, comme professeur au département de physique qu'il présidera à deux reprises (1949-1952, puis 1960-1963). A partir de 1972, et jusqu'à sa retraite, il enseigne à l'université de Dallas (Texas).]

□ **Nouveau contrat européen pour Arianespace.** – La fusée Ariane mettra sur orbite Eutelsat II-F5, cinquième exemplaire de la deuxième génération des satellites de l'organisation européenne de télécommunications par satellites Eutelsat, annonce la société Arianespace. Ce lancement, prévu pour fin 1993 ou début 1994, sera le dixième effectué par Ariane pour le compte d'Eutelsat depuis 1983. Avec ce nouveau contrat, le sixième de l'année, le carnet de commandes d'Arianespace comporte 37 satellites à lancer pour un montant d'environ 16,7 milliards de francs.

POLICE

Vingt-neuf interpellations après un an d'enquête

Un responsable politique algérien conteste sa mise en cause dans un trafic d'héroïne à Paris

Membre du Conseil consultatif national (CCN) algérien, M. Amrane Ahdjoudj a été mis en examen, mercredi 17 mars, à Paris, pour infractions à la législation sur les stupéfiants. Il est soupçonné d'avoir blanchi l'argent d'un important réseau de trafiquants d'héroïne dans la capitale. Laissé en liberté sous contrôle judiciaire par le juge d'instruction Jean Zamponi, le responsable politique algérien a présenté sa défense, mardi 23 mars.

Militant dans les années 70 au sein du Parti révolutionnaire socialiste algérien, créé par Mohamed Boudiaf, M. Amrane Ahdjoudj est aujourd'hui l'un des soixante membres du Conseil consultatif national (CCN), instauré en avril 1992 pour éclairer de ses avis, en l'absence d'un Parlement, le pouvoir exécutif d'Alger. Installé en France depuis plus de trente ans, il a travaillé comme enseignant vacataire de « sciences et techniques économiques » dans divers lycées de la région parisienne. Comment cet intellectuel, qui a consacré un livre à son pays d'origine – *Algérie : Etat, pouvoir et société*, – se retrouve-t-il mis en examen pour blanchiment d'argent sale? Pourquoi ce militant associatif – M. Ahdjoudj fut trésorier de Radio-Beur – a-t-il été mêlé à un réseau de trafiquants d'héroïne présenté par les policiers comme l'un des plus actifs de la capitale?

A cause des liens tissés entre deux familles originaires d'un même village de Kabylie et unies par des relations de parenté – les Ahdjoudj et les Djemmad, – qui sont toutes deux visées par l'enquête de la police judiciaire. Du côté des Djemmad, un Algérien de quarante-deux ans, Boukhalfa, et son frère Nourredine sont soupçonnés d'avoir dirigé un trafic d'héroïne, qu'ils organisaient à partir de la vingtaine de bars et de restaurants possédés par leur famille, directement ou en sous-main, dans la capitale, et notamment dans le dix-huitième arrondissement.

« Tentative de liquidation morale »

C'est Au Bon Vivant, l'un de ces établissements, situé au pied de la butte Montmartre, que M. Boukhalfa Djemmad a été interpellé au petit matin du 17 mars par les enquêteurs de la 2e division de police judiciaire, à l'issue d'une année de surveillances et de filatures. Vingt-neuf membres présumés du réseau ont été arrêtés lors du coup de filet policier opéré ce matin-là, les enquêteurs ne rapportant dans leurs mailles que quelques dizaines de grammes d'héroïne. Selon l'avocat de M. Boukhalfa Djemmad, Me Olivier Metzner, cette faible quantité de drogue servait à la consommation personnelle de son client. Celui-ci n'en a pas moins été mis en examen pour infractions à la législation sur le trafic de stupéfiants, détention d'armes et de faux papiers, puis écroué par le juge Zamponi.

Les liens commerciaux et financiers établis entre les familles Djemmad et Ahdjoudj ont été peu à peu mis au jour par la brigade de recherches et d'interventions financières. Boukhalfa Djemmad était en effet le gérant d'une entreprise de la Seine-Saint-Denis – la Société nouvelle d'études internationales et de réalisations industrielles et commerciales (SNEIRIC) – comptant les deux frères Amrane et Tahar Ahdjoudj parmi ses porteurs de parts. Ceux-ci étaient également associés aux Djemmad dans plusieurs bistrots et brasseries. A chaque fois, les travaux de rénovation étaient assurés par la SNEIRIC. De quoi accréditer, aux yeux des enquêteurs, la thèse d'un circuit de blanchiment de l'argent de l'héroïne.

Aussi M. Tahar Ahdjoudj, comptable reconverti dans le conseil en gestion et les transactions de fonds de commerce, a-t-il été mis en examen et écroué pour infractions à la législation sur les stupéfiants, tandis que son frère Amrane était visé par les mêmes poursuites et laissé en liberté. La présence de M. Amrane Ahdjoudj a évidemment donné un tour politique à un dossier criminel. Sans attendre les résultats de l'enquête en cours, ce dernier a cependant assuré avoir « *la conscience tranquille* », au cours d'une conférence de presse organisée, mardi 23 mars, au cabinet de son avocat, Me Jean-Yves Le Borgne. Le capital familial de 1,5 million de francs, grâce auquel ses frères et lui ont pu obtenir des emprunts bancaires afin d'investir dans diverses sociétés et brasseries parisiennes, provient principalement d'un héritage paternel et non pas du trafic de drogue, a-t-il plaidé. Si les Ahdjoudj ont proposé à M. Boukhalfa Djemmad de prendre la gérance de la SNEIRIC, a-t-il ajouté, c'était pour « *rendre service à un parent en lui permettant de s'intégrer en France et de régulariser sa situation administrative* ». « *Croyez-vous que je cautionnerais le trafic de drogue, alors que j'enseigne en terminale à des gamins dont certains sont atteints du sida? Ce serait odieux* », s'est emporté le professeur de lycée. « *A travers ma personne, on cherche à porter atteinte aux institutions algériennes et à la mémoire du regretté Boudiaf* », a-t-il estimé, rappelant qu'il fait toujours partie des « *soixante personnalités civiles propres, honnêtes et intègres* » nommées au CCN.

M. Ahdjoudj a approuvé son avocat quand celui-ci s'est demandé si l'enquête policière sur son client avait pu être « *téléguidée* » et a évoqué une « *éventuelle tentative de liquidation morale* » de son client. Laissé en liberté sous contrôle judiciaire, M. Ahdjoudj ne pourra pas quitter la France sans une autorisation du juge. Il souhaite cependant se rendre prochainement en Algérie, afin de « *siéger au CCN* ».

ERICH INCIYAN

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* des lundi 22 et mardi 23 mars 1993 :

UN DÉCRET

– Du 19 mars 1993 instituant un congé de restructuration au bénéfice de certains agents de l'Etat.

A la direction centrale de la PJ

M. Ange Mancini nommé sous-directeur des affaires criminelles

Le commissaire divisionnaire Ange Mancini a été nommé sous-directeur des affaires criminelles à la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) par arrêté de M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique. Professionnel inconnu de la police judiciaire, M. Mancini succède à M. Joseph Le Bruchec, récemment parti à la retraite et devenu conseiller pour la sécurité auprès du gouverneur de la Banque de France.

[Né le 15 juin 1944 à Beausoleil (Alpes-Maritimes), devenu commissaire en 1973, M. Ange Mancini est entré en 1978 à la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne où il a notamment travaillé à la section anti terroriste (SAT) avant de devenir, en 1982, sous-chef de la brigade de répression du banditisme. Nommé directeur du SRPJ d'Ajaccio en même temps que M. Robert Broussard, en janvier 1983, il devient le premier préfet délégué pour la police en Corse. Deux ans plus tard, M. Mancini est chargé de la mise en place du groupe RAID (Recherche, Assistance, Intervention, Dissuasion) dont il prend le commandement en juin 1985. Depuis mai 1990, le commissaire Mancini était directeur du SRPJ de Versailles.]

RELIGIONS

□ **Les pays arabes fêtent désunis la fin du ramadan.** – Les musulmans des pays arabes ont fêté à des dates différentes la fin du mois de jeûne du ramadan. L'Arabie saoudite, la Turquie, la Syrie, le Liban, l'Irak, le Koweït, les Emirats arabes unis ont rompu le jeûne dès mardi 23 mars, alors que l'Egypte, la Libye et les pays du Maghreb ont choisi d'attendre mercredi 24. Mais des groupes islamistes en Algérie ou dans les territoires occupés en Israël ont rompu le jeûne dès mardi pour suivre l'Arabie saoudite. Des motifs politiques et religieux expliquent ces divergences. La fête du Fitr doit coïncider avec l'apparition du premier croissant de lune signalant la fin du mois lunaire du ramadan, qui peut ainsi varier entre vingt-neuf et trente jours. – *(AFP.)*

□ **Trois évêques vietnamiens en visite en France.** – Trois évêques vietnamiens ont été reçus, dimanche 21 mars, à la cathédrale Notre-Dame par le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris. Il s'agit de Mgr Nguyen Van Thuan, archevêque coadjuteur d'Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon) depuis 1975, emprisonné pendant treize ans et résidant actuellement à Rome (les autorités l'empêchent de rentrer au Vietnam), de Mgr Pham Van Nam, évêque auxiliaire d'Ho-Chi-Minh-Ville et de Mgr Pham-Dinh-Tung, évêque de Baoninh, administrateur apostolique de Hanoï.

L'accord qui a été trouvé correspond aux intérêts des voyageurs. Les changements nécessaires à l'amélioration constante de la qualité de nos services vont se poursuivre avec la participation de tous les agents de la RATP, conducteurs, machinistes, agents de vente et d'accueil ainsi qu'avec tous ceux que vous ne voyez pas mais qui font que métro, RER, bus, tram sont à votre disposition presque 24 h sur 24, jour après jour.
Cette transformation de la RATP est nécessaire pour rendre chaque jour notre entreprise plus proche de ses voyageurs, plus soucieuse de son coût pour la collectivité, plus attentive à son environnement et plus solidaire des problèmes de la vie quotidienne en Ile-de France.
Nous sommes conscients qu'il reste beaucoup à faire pour améliorer la qualité du service.
Nous y sommes déterminés.
C'est le sens profond que nous donnons à notre mission de service public.

LA RATP REMERCIE SES VOYAGEURS

VOUS AVEZ ETE PLUS DE 100 000 A FAIRE APPEL AU NUMERO VERT
MERCI DE VOTRE PATIENCE ET DE VOTRE COMPRÉHENSION PENDANT LES PERTURBATIONS QUE VOUS VENEZ DE CONNAITRE.

Francis Lorentz
Président Directeur Général

CULTURE

Théorème en jazz

Spécial Edition, le groupe du batteur Jack DeJohnette a ouvert le XXe Festival de Grenoble

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

Une demi-douzaine de morceaux pour mettre au point le son, à peu près autant – ceci explique cela – pour trouver la juste mise en place : le groupe à géométrie variable de Jack DeJohnette, fondé en 1979, n'aura trouvé sa vitesse de croisière qu'au rappel, détendu comme en studio. Ses membres sont, cette fois, Gary Thomas (saxophone et flûte), Lonnie Plaxico (basse), Marvin Sweet (guitare) et Michaël Cain (claviers). Ils sont sur scène placés étrangement loin les uns des autres.

DeJohnette a reformulé un théorème en jazz : la continuité mobile. C'est le sort des grands drummers quand ils sont faits «leaders», Art Blakey excepté. Le jazz moderne, d'Ellington à Coltrane, ne se devine qu'après coup. *Passé Coltrane*, et reveou de sa passion aventuriste (le free), le jazz s'oblige à se programmer. Il y faut des types de la quatrième génération, des rencontres du troisième type et, comme d'habitude, une mère. Celle de Jacques Dejo avait abandonné pour 5 dollars un *Stormy Monday Blues* dont T-Bone Walker, grand bluesman devant l'éternel, fit un tube.

Jack DeJohnette, né à Chicago en 1942, apprit le piano, Diabelli, Zermy, Liszt. C'est au lycée qu'il tâte de la contrebasse, un instrument noir, comme avait dit Buddy Collette à Mingus ; c'est un instrument qui bondit, *«on peut le faire «slapper», Mingus !»* Un oncle passant par là, l'oncle maternel, dont les structures de la parenté (Lévi-Strauss) désignent parfaitement le rôle, et on attaque le jazz comme un savoir et la batterie comme une pratique. Ce qui ne suffit pas à imposer un nom.

Les Afro-Américains ne sont pas tous batteurs de jazz. On ne devient Jack DeJohnette ni par hasard ni par nécessité. C'est entre les deux que ça se passe. Fin 1966, il part pour un week-end à New-York. Il y reste plusieurs années. Aux côtés des maîtres, la carte de visite ne trompe pas (Bill Evans, Jackie McLean, Charles Lloyd, Stan Getz) et le temps de quelques concerts avec *Coltrane et Monk*. En 1970, il rallie le Miles Davis Band jusqu'en 1972. Et depuis, comme les «ex-Miles Davis», il vole de ses propres ailes, enregistre aux Etats-Unis ou en Allemagne, très aimé en Europe et au Japon, où il trimbale sa silhouette de poids welter, un art des rythmes et des styles qui récapitule cinquante ans d'histoire et quelques figures qui se succèdent dans son Special Edition. Il aura mis trois moteurs au point : la combinaison de l'avant-garde (l'AACM de Chicago) et du classicisme, celle de la finesse et du bombardement, le goût, enfin, des compositions acrobatiques jouées avec autant d'évidence que possible. Régulièrement, il rejoint, pour le jeu, le Keith Jarrett trio.

Il arrive que Special Edition se cherche. C'est la loi du genre. Même dans ce cas, les restes sont beaux : binaires, ternaires, «trinaires», tout y passe, avec des éclats funk, des grimaces subtiles, des difficultés sans intérêt, des beautés majestueuses, des niaiseries étranges et quelques moments qui prennent. Mais l'ensemble peut laisser le goût d'une musique très intelligemment ennuyeuse. Cela arrive. Avec, pour les meilleurs passages, un saxophone bien marqué par le rôle de la guitare et de la flûte du *Quintet* de Chico Hamilton. Ce n'est pas une mauvaise nouvelle.

On se rapproche. On prétend souvent que le jazz remoote le temps. C'est le contraire. A force d'eo desceodre le cours et d'en épouser les étranges divagations, des be-bops bizarrement joués dans un style très parkerien jusqu'à Charles Lloyd, le jazz devrait, en toute logique, finir par se rejoindre et peut-être recommencer.

FRANCIS MARMANDE

▶ **Festival de Grenoble, jusqu'au samedi 27 mars, avec Chick Corea, Akoustic Band, avec Bob Berg (le 24 mars, à 21 h), Euro-jazz Tentet (le 25), Vicente Amigo Quintet (le 26), Sixun Ray Barretto (le 27). Tél. : 76-61-65-32.**

COMMUNICATION

Le nouveau quotidien «le Jour» retarde sa parution de vingt-quatre heures

Le Jour, nouveau quotidien national d'informations générales, a repoussé de vingt-quatre heures sa parution, prévue pour le mercredi 24 mars (*le Monde* du 25 février). «*Nous préférons décaler d'un jour, afin d'être vraiment prêts*, nous a expliqué son fondateur, Jean-Christophe Nothias. *Cette décision a été prise avec la rédaction*» (une cinquantaine de journalistes).

Financé par des amis journalistes, ce quotidien de seize pages, vendu 4 francs, devrait être diffusé sur l'ensemble du territoire, en privilégiant Paris et sa région et les grandes villes. Le tirage du premier numéro, fabriqué dans l'imprimerie de labeur parisienne Roto-Paris-Presse, devrait être légèrement supérieur à 100 000 exemplaires. Le promoteur du *Jour* espère une vente de 20 000 exemplaires les deux premiers mois, chiffre nécessaire à son équilibre. *L'équipe* qui travaille à la réalisation de ce quotidien dirigé par une rédaction en chef collégiale de huit membres, n'a pas reçu de salaire. Mais, selon Jean-Christophe Nothias, les contrats de travail seront signés le premier jour de parution du journal.

□ **Michèle Cotta animera une «Revue de presse» sur France 2.** – A partir du 3 avril, Michèle Cotta animera une «Revue de presse» hebdomadaire sur France 2, le samedi de 11 h 0 à 12 h 30. L'ancienne directrice de l'information de TF 1, qui a rejoint *le Nouvel économiste* comme éditorialiste, accueillera des journalistes de la presse nationale et régionale pour commenter l'actualité.

□ **Un mensuel pour réconcilier médias et banlieues.** – L'association Vivacités, créée pour réfléchir à une moralisation de la «couverture» médiatique des banlieues, vient de publier le premier numéro de son bulletin mensuel. Intitulé *Visions*, il s'intéresse notamment au rôle joué par les télévisions locales dans l'expression des habitants des cités. (Vivacités, 57, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris. Tél. : (1) 40-22-90-51.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 25 MARS

«Hôtels et jardins de la rue du Cherche-Midi», 14 h 30, métro Vaneau (Paris pittoresque et insolite).

«Les passages couverts du Sentier *où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés*» (deuxième parcours), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

«La cathédrale russe : histoire de la *religion orthodoxe et de mille ans de* christianisme en Russie», 14 h 30, 12, rue Daru (P.-Y. Jasiet).

«Du Louvre des rois de France à la pyramide de Pei», 14 h 30, métro *Palais-Royal, terre-plein central* (E. Romann).

«Hôtels et églises de l'île Saint-Louis», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«Les artisans du faubourg Saint-Antoine à travers cours et passages», 14 h 30, devant le café Les Grandes marches (C. Merle).

«Versailles : Madame Elisabeth et sa propriété de Montreuil» (Annuhtion possible. Téléphoner le matin au 39-50-36-22), 14 h 30, 73, avenue de Paris (Office de tourisme de Versailles).

«Le quartier Breteuil/Suffren et l'Unesco», 14 h 45, métro Saint-*François-Xavier* (V. de Langlade).

«Le théâtre du l'Athénée-Louis-Jouvet (visite) et ses alentours», 15 heures, entrée du théâtre, square Athénée-Louis-Jouvet (Monuments *historiques*).

Exposition «Les Noces de Cana», de Véronèse, au Musée du Louvre, 16 heures, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen, 15 heures : «Les impressionnistes : la lumière saisie dans l'instant», par S. Saint-Girons (Perspective et lumière).

CEDIAS, 5, rue Las-Cases, 20 h 30 : «L'enfant et les épreuves : Cendrillon, l'enfant servante», par B. Lempert (L'arbre au milieu).

CARNET DU Monde

Naissances

Frédérique COLIN
et
Pierre-Jean MICHEL
ont la joie d'annoncer la naissance de

Louis,

le 9 mars 1993.

20, rue de Vitry,
93100 Montreuil.

Mariages

Anne-Marie SPIESER
et
Jean-Marie JUD

ont la joie de faire part de leur union, célébrée dans l'intimité, le 20 mars 1993.

25, avenue Joffre,
94160 Saint-Mandé.

Décès

– Le docteur
et Mme Michel Askienazy,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Franckel
et leurs fils,
M. et Mme Bernard Askienazy
et leurs enfants,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ainsi que ses sœurs, frère, belles-sœurs et beaux-frères, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques ASKIENAZY,
née Regina Pertschuk,

le 13 mars 1993.

84, rue Balard,
75015 Paris.
19, avenue Ferdinand-Buisson,
75016 Paris.

– Nous apprenons le décès de

Jacques-Olivier CHATTARD,

survenu mardi 23 mars 1993, à Paris.

[Né le 20 février 1925, Jacques-Olivier Chattard avait commencé sa carrière de journaliste au service français de la BBC à Londres, avant de devenir correspondant de l'ORTF dans la capitale britannique, de 1957 à 1968. Chef du service de politique étrangère de la deuxième chaîne jusqu'en 1974, puis rédacteur en chef de la première chaîne, notamment chargé des magazines jusqu'en 1981, il avait été nommé chef du service de presse de TF 1 en 1983.]

– Les familles Clertan, Wapler,
Mallet et Noviant,
Jean-Marie Clertan,
son époux,
Gaëlle, Sophie et Nicolas,
ses enfants,
ont la douleur d'annoncer le rappel à Dieu de

Floriane CLERTAN,

survenu le lundi 22 mars 1993.

Les obsèques ont eu lieu à Dax, le mercredi 24 mars, et une cérémonie religieuse à sa mémoire réunira ses parents et amis en l'église Saint-Médard, à Paris-5e, le vendredi 30 avril, à 18 heures.

«Voici mon commandement. Aimez-vous les uns les autres comme moi aussi je vous ai aimés.»
Jean, XV.

– Marc et Céline Nacht,
Thomas,
Pierre et Francis Farman,
ses fils, bru, petit-fils et frères,
Ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

Lydie FARMAN,

survenu le 13 mars 1993.

– Sa femme,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petites-filles,
Ses sœur, frère, belles-sœurs,
Ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Daniel GIULIANI,

survenu le 19 mars 1993.

Il a été incinéré, dans l'intimité, selon son désir.

Mme Giuliani,
Le Majestic,
4, boulevard de Cimiez,
06000 Nice.

– Mme et M. Plomby
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Goutelle
et leurs enfants,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Mme Robert GOUTELLE,

survenu le 22 mars 1993, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu jeudi 25 mars, à 11 heures, en l'église de Cuisery (Saône-et-Loire).

La Genête,
71290 Cuisery.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communicat. diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

– Michèle Hachim,
son épouse,
Agnès et Anne-Laure,
ses filles,
Thierry et Tanguy Jestin,
son gendre et son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mohamed HACHIM SABERI,
ancien fonctionnaire du BIT
et de l'UNESCO,

survenu, en son domicile, le 21 mars 1993, des suites d'une longue maladie qu'il a supportée jusqu'à la fin avec sa discrétion et sa courtoisie habituelles.

70, rue du Point-du-Jour,
92100 Boulogne-Billancourt.

– M. et Mme Philippe Caloni,
M. et Mme Edouard-Vincent Caloni
et Pierre-Marie,
M. Guillaume Caloni,
M. Pierre-Gautier Caloni,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Me Fernand HOUDET,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,
ancien membre du conseil de l'ordre,
ancien vice-président
de la Caisse de retraite
des barreaux français,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Goethe,
75116 Paris.

– Mme Paulette Asselain,
son épouse,
M. et Mme Jean-Charles Asselain
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Asselain
et leurs enfants,
M. et Mme Didier Missenard
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René ISRAËL-ASSELAIN,
médecin des hôpitaux,

survenu en son domicile, le jeudi 18 mars 1993.

L'inhumation a eu lieu dans la stricte intimité familiale.

95, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

– Patrick et Jean-Paul,
ses fils,
Doris,
sa compagne,
Yvon et Mathilde,
ses frère et sœur,
font part du décès, survenu le 21 mars 1993, en sa soixante-quinzième année, de

Paul Marcel LAMBERMONT,
officier aviateur,
ancien des Forces françaises libres
(groupe Lorraine).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Suivant sa volonté, ses cendres seront dispersées sur les plages du débarquement en Normandie.

– Le cardinal Lustiger et son conseil,
La communauté des prêtres du Foyer sacerdotal, rue du Roule,
font part du décès du

Père Pierre LAURENT,

survenu le 20 mars 1993.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 25 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris.

– Les docteurs Jean
et Odile Fourment,
M. et Mme Bernard
Villey Desmeserets,
Le docteur Jean Alain
Villey Desmeserets,
M. Jean-Jacques Villey Desmeserets,
ses enfants,

André et Florence Roth,
Antoine Fourment,
Jean-Marc et Dominique Ziza,
Bruno et Dominique
Villey Desmeserets,
Corinne Villey Desmeserets,
ses petits-enfants,

Camille, Caroline, Nicolas, Vincent, Guillaume, Emmanuelle et Sébastien,
ses arrière-petits-enfants,

Le docteur Amélie Buvat,

M. et Mme Bernard Le Bret
et leurs enfants,

Le docteur Christine Buvat,

Les familles Buvat
et Villey Desmeserets,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges VILLEY DESMESERETS,
née Jeannette Buvat,

survenu à Paris le 23 mars 1993, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 mars à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Gare (place Jeanne-d'Arc), Paris-13e. L'inhumation aura lieu au cimetière de Moulins (03).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jean Peraud,
son époux,
Jean-Louis et Lucienne Peraud,
leurs enfants et petits-enfants,
Marie-Céline Peraud,
Etienne et Odile Peraud
et leurs enfants,
François (†) et Françoise Peraud,
leurs enfants et petits-enfants,
Frère Rémy Peraud, OFM,
Dominique et Chantal Wallon
et Thomas,
Jacques et Marie-Claude Peraud
et leurs enfants,
Pierre et Elisabeth Aubourg
et leurs fils,
Philippe Peraud,
Didier et Odile Metenier
et leurs enfants,
Bernadette Peraud (†),
Jean-Paul et Francine Peraud
et leurs enfants,
Emmanuel et Dominique Peraud
et leurs fils,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Jeanne Peraud,
Mme Pierre Marie,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Michel Villey et Lucile,
ses belles-sœurs,
Les familles Pickersgill, Godefroid et Gardereau,
La famille,
Et les amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 22 mars 1993, dans la foi et l'espérance, et dans la soixante-cinquième année de son mariage, de

Suzanne PERAUD,
née Chouteau.

La messe d'inhumation sera célébrée le jeudi 25 mars, à 15 heures, en l'église de Saint-Sylvestre-de-Cormeilles.

Ni fleurs ni couronnes.

Prier Dieu pour elle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27260 Saint-Sylvestre-de-Cormeilles.

– Le 20 mars 1993,

Michel PETITJEAN

nous a quittés à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Sa famille et ceux qui l'ont connu et aimé se souviendront de lui.

Philippe, France, Nathalie, Jacques, Martine, Marc, Nicolas et Olivier,
ses enfants,
Leurs conjoints et leurs proches,
Stéphane, Laure, Julien, Valérie, Carole, Mathieu, Emilie, Clémentine, Mathilde, Quentin, Ann-Julien, Flore, Camille, Adrien et Martin,
ses petits-enfants,
Romane,
son arrière-petit-fils.

24, rue Beaubourg,
75003 Paris.

Victor REINER,
psychiatre-psychanalyste,

nous a quittés ce dimanche 21 mars 1993, dans sa soixantième année.

Dans un billet adressé au *Monde* en mai 1991, il s'énonçait *«celui qui souhaite voir son nom écrit dans ce journal à la rubrique du courrier, car il ne pourra le voir écrit à la rubrique du carnet»*.

Pour lui rendre hommage, on se retrouvera jeudi 25, à 16 heures, à l'entrée principale du cimetière parisien de Bagneux (avenue Marx-Dormoy).

De la part de :

Catherine Barral-Reiner,
Corinne Reiner,
sa fille,
Françoise Mandelbaum-Reiner,
Yves Thomas.

Ni fleurs ni couronnes.

10, avenue Paul-Appell,
75014 Paris.

– *«Je suis la Résurrection et la Vie.»*

Liane Roesler,
Pierre, Geneviève, Cédric et Stéphanie Roesler,
Yvonne Jaeger,
Gabrielle Acquaviva,
Joky Froissard,
Pierre et Jacqueline Froissard,
Ainsi que leurs enfants et petits-enfants,
Yves et Nicole Maraval,
Gérard et Monique Weinberger,
Les familles parentes et alliées,
dans la peine et l'espérance, font part du décès de

Paul ROESLER,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin et parent, qui a rejoint sa fille

Véra

dans l'éternité, le 22 mars 1993, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 25 mars, à 10 heures, en l'église du Sacré-Cœur de Mulhouse.

Les fleurs peuvent être remplacées par des dons en faveur des Orphelins Apprentis d'Auteuil ou des Petits Frères des pauvres.

4, rue du Labour,
68100 Mulhouse.

– Le proviseur,
Les personnels,
Et les élèves du lycée Florent-Schmitt de Saint-Cloud,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques WAGNER,
professeur agrégé d'histoire,

survenu le 20 mars 1993 à l'âge de quarante-sept ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 25 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Colombes.

Remerciements

– M. Jean-Luc Lagardère,
Et l'ensemble des collaborateurs des groupes Matra-Hachette et Europe 1,
particulièrement touchés par les marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été exprimées à l'occasion du décès du

président Sylvain FLOIRAT,

remercient très vivement tous ceux qui se sont associés à leur épreuve.

4, rue de Presbourg,
75116 Paris.

– Bouleversés par la présence des nombreuses personnes venues le 16 mars rendre hommage et témoigner de leur amitié à

Jean-Pierre MOREAU,

décédé le 4 mars 1993,
Mme Laurent,
sa mère,
Ses frère, sœur,
Et proches,
dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie reçues, expriment leur profonde reconnaissance à tous ceux qui se sont associés à leur chagrin.

Anniversaires

– Il y a cinquante ans, le 25 mars 1943,

Alice HABIB,

âgée de soixante-trois ans, veuve du

docteur Iser SOLOMON,
radiologiste de l'hôpital Saint-Antoine,

mère du physicien
Jacques SOLOMON,
fusillé par les Allemands le 23 mai 1942 avec Georges Politzer, Jacques Decour et le docteur Bauer, au mont Valérien,

mère du
docteur André SOLOMON,
engagé dans les FFL en Afrique du Nord,

était déportée et gazée.

Elle avait été convoquée à la police française pour reprendre des papiers administratifs. Arrêtée sur le champ et internée à Drancy, elle fit partie du convoi n° 53, destination Sobibor, qui comprenait mille déportés, dont aucun ne revint (parmi ceux-ci, quarante-neuf enfants de moins de douze ans et cent dix-neuf de moins de dix-sept ans).

Le docteur Arlette Carpentier,
sa fille,
Hélène Langevin,
rescapée d'Auschwitz,
sa belle-fille,
Jean, Jacqueline, François
et Michel Carpentier,
Claudine, Jacques
et Catherine Solomon,
ses petits-enfants,
Tous leurs parents, alliés et amis,
n'oublieront jamais.

Conférences

– Conférence-débat : «Le démocratie s'apprend-elle ?», avec Cornélius Castoriadis (HESS), Cristina Hurtado-Beca (Paris-VIII), Michel Marin (IEP) et Jacques Poulain (Paris-VIII). Jeudi 25 mars, à 20 heures, à l'Institut catholique, salle B01, 21, rue d'Assas, Paris-6e. Solidarité franco-arménienne et Collège international de philosophie.

– Collège de France. Le professeur Alain Berthoz, titulaire de la chaire «Physiologie de la perception et de l'action», prononcera sa leçon inaugurale, le vendredi 26 mars, à 18 heures, au Collège de France, 11, place Marcelin-Berthelot, Paris-5e.

– «La question yougoslave», avec Edgar Morin et Alain Finkielkraut, vendredi 26 mars 1993, à 20 h 15, au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e. Renseignements : 40-02-00-23.

Communications diverses

– Jeudi 25 mars 1993, à 20 h 30, au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e. «Les médias de la communauté juive», avec Meïr Waintrater, nouveau rédacteur en chef de *l'Arche*, et O. Ransou, caricaturiste. Tél. : 42-71-68-19.

Soutenances de thèses

– Institut d'études politiques de Paris. Mercredi 31 mars 1993, à 14 heures, salle André-Siegfried, 30, rue Saint-Guillaume, Paris-7e. Mme Marta Bulinska : «Ludwik W. Rajchman (1881-1965), précurseur de la santé publique moderne». Thèse pour le doctorat en science politique, mention Etudes soviétiques et est-européennes.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du «Carnet du Monde», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

Les rendez-vous de l'Europe universitaire

Dans l'attente de la ratification du traité de Maastricht, les Douze ont ouvert le débat sur l'avenir des grands programmes communautaires

UN responsable de la Commission des Communautés le souligne sans aménité : *« Si, depuis quelques années, on avait su mobiliser davantage d'étudiants dans le cadre des programmes d'échange Erasmus ou Lingua, davantage de partenariats entre universités et entreprises à la faveur de projets Comett, ou davantage de réseaux avec les pays d'Europe centrale soutenus par le programme Tempus, on n'en serait peut-être pas là de la ratification du traité de Maastricht et de ses incertitudes. C'est sur le terrain de l'éducation et de la formation que l'Europe des citoyens peut se construire de la manière la plus convaincante et gommer progressivement l'image technocratique et lointaine d'une Europe obsédée par les taux d'intérêt ou les quotas laitiers. »*

En quelques années, pourtant, depuis le lancement en 1986 du programme Comett de coopération universités-entreprise, puis en 1987 du programme Erasmus de mobilité des étudiants entre les Etats membres de la Communauté, l'Europe de l'éducation est devenue une réalité. Encore fragile et fragmentaire, certes. Mais rencontrant, à l'évidence, l'attente et souvent l'enthousiasme des étudiants.

Et il ne fait pas de doute que l'année 1993 constitue un rendez-vous décisif. Tous les programmes communautaires arrivent, en effet, à leur terme à la fin de l'année 1994. Erasmus et Comett, déjà cités, mais également les sept autres dispositifs mis en place, depuis, pour favoriser coopération et partenariats européens : Petra (pour la formation professionnelle des jeunes), Lingua (pour la promotion des langues étrangères), Tempus (mobilité avec les pays de l'Est), Force (développement de la formation continue), Eurotechnet (formation et innovation technologique), Jeunesse pour l'Europe (échanges de jeunes), enfin Iris (formation professionnelle des femmes).

Dès à présent la question est donc posée : quel sera le contour, à partir de 1995, de la politique communautaire en matière d'éducation ? Faut-il renouveler, développer ou repenser les programmes existants ? Jusqu'où la CEE doit-elle soutenir des actions qui pourraient aussi bien relever, aux yeux de certains – les partisans d'une application stricte du principe de la « subsidiarité », – de l'initiative des Etats, des collectivités locales, voire des établissements d'enseignement supérieur eux-mêmes ?

Des milliers de réseaux

Et, contrairement aux apparences, le temps presse pour formuler des réponses et le compte à rebours est engagé. Pour que des décisions soient adoptées, d'ici à la fin de l'année prochaine, par le conseil des ministres de l'éducation des Douze et par le Parlement européen – codécideur en la matière aux termes du traité de Maastricht et dont le renouvellement en 1994 va ralentir encore le calendrier – la Commission ne peut pas attendre la ratification, encore aléatoire, du traité d'Union européenne. Elle doit présenter rapidement ses propositions puis les faire discuter, par le conseil des ministres au deuxième semestre de cette année. Afin de déboucher, en 1994, sur des recommandations susceptibles d'être formellement bouclées avant 1995.

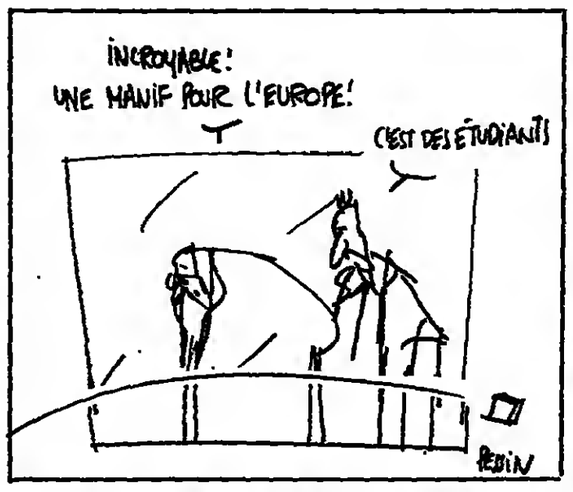

Pour cela, elle peut indéniablement s'appuyer sur le bilan des actions engagées depuis six ans. La politique des Douze en matière d'éducation est montée en puissance de façon spectaculaire, s'élargissant – on l'a vu – à de nouveaux secteurs d'intervention et à de nouveaux partenaires. Ainsi les programmes Comett et Erasmus sont désormais accessibles aux pays de l'AELE (Suisse, Autriche, Norvège, etc.). Et le programme Tempus, initialement ouvert à la Hongrie, la Tchécoslovaquie et la Pologne, l'est maintenant à tous les anciens pays du bloc communiste, avant de s'ouvrir, cette année, à la Russie, la Biélorussie et l'Ukraine.

Les budgets ont augmenté en conséquence, passant, pour Erasmus par exemple, de 30 à 96 millions d'écus (1) entre 1988 et 1993, et atteignant, pour l'ensemble des programmes, environ 1,4 milliard d'écus, pour l'essentiel partagés entre cinq programmes lourds (Erasmus, Comett, Lingua, Tempus et Petra).

Enfin c'est un authentique mouvement en profondeur qui a été déclenché. En quelques années, s'est esquissé un véritable réseau universitaire européen : qu'il s'agisse des 205 associations université-entreprise de Comett, des quelque 2 000 programmes interuniversitaires de coopération d'Erasmus, ou des centaines de partenariats mis en place dans le cadre de Petra ou Lingua, des milliers d'acteurs du monde universitaire européen ont appris à travailler sur des projets transnationaux, à confronter leurs expériences et leurs méthodes, à rapprocher leurs cursus, voire, comme c'est le cas notamment dans le cadre du « système européen d'unités capitalisables et transférables » (ECTS) qui rassemble aujourd'hui 145 universités, à systématiser la reconnaissance des formations suivies dans un autre Etat membre.

Si elle a permis de développer très fortement la mobilité des étudiants européens et – par l'émulation – de favoriser une amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur, cette politique universitaire européenne n'est cependant pas à l'abri des critiques. Constitués au fil des années comme un puzzle disparate, les différents programmes apparaissent, aujourd'hui, comme un ensemble complexe, difficile à maîtriser pour les acteurs et à utiliser pour les étudiants. Les redondances entre programmes brouillent plus encore le paysage. Et la lourdeur bureaucratique des programmes est souvent dissuasive.

Sans compter les multiples obstacles qui freinent les initiatives : celui des langues qui menace de marginaliser les petits pays, celui du logement ou de la modicité des bourses pour les étudiants, ou encore le problème, aussi trivial que délicat, des décalages des calendriers académiques de chaque pays. Au point que l'objectif fixé, il y a six ans, d'atteindre 10 % de mobilité étudiante ne pourra guère être atteint avant trois ou quatre ans.

La culture ou les patrons

Enfin, le débat récent sur le mémorandum de la Commission sur l'enseignement supérieur à l'horizon de l'an 2000 a bien montré les réticences multiples, dans les Etats membres, à l'égard d'une approche jugée trop utilitariste et économique de la formation. Attachés à leurs franchises et à leur autonomie, les universitaires européens ne sont manifestement pas disposés à troquer l'Europe de la culture pour celle des patrons.

En dépit de ces critiques, cependant, la plupart des responsables universitaires européens estiment que le rôle de catalyseur de la Communauté reste vital. Mais si chacun écarte l'idée que la Communauté puisse se désengager, l'on admet volontiers, dans l'entourage de M. Delors, le président de la Commission, ou dans celui de M. Ruberti, le nouveau commissaire italien à l'éducation, à la formation et à la recherche, qu'il sera difficile de reconduire à l'identique, au-delà de 1995, les programmes existants.

La ligne générale est claire : il faudra à la fois resserrer et rationaliser les différents programmes, supprimer doublons et redondances, afin de parvenir à un dispositif d'ensemble plus cohérent, où la *« valeur ajoutée communautaire »* apparaisse mieux. Dans le même temps, les responsables de Bruxelles souhaitent mieux articuler les programmes en matière d'éducation avec les dispositifs pour la formation professionnelle mais aussi les grands programmes d'intervention structurels, comme les programmes-cadres de recherche et technologie ou le Fonds social européen. Vastes chantiers en perspective, et qui risquent de faire grincer bien des dents dans les mois à venir.

G. C.

(1) Un écu vaut 7 F.

Un entretien avec M. Domenico Lenarduzzi

La Commission de Bruxelles redéfinira avant l'été ses politiques d'éducation nous déclare le patron du programme Erasmus

« La Commission des Communautés a lancé, à l'automne 1991, un mémorandum sur l'enseignement supérieur en Europe à l'horizon de l'an 2000. Quels enseignements tirez-vous des débats animés qui se sont déroulés, depuis, dans les Etats membres ?

– Le mémorandum s'efforçait de soulever quelques questions décisives pour l'avenir. D'ici à la fin du siècle, nous savons que les deux tiers des emplois exigeront une formation supérieure. L'enseignement supérieur européen y est-il préparé ? De même, tout indique que les jeunes diplômés auront, de plus en plus, besoin de revenir régulièrement en formation continue ; or, la plupart des universités européennes ne se sont pas encore véritablement posé le problème. Enfin, les systèmes universitaires des Douze accueillent, *grosso modo*, 30 % de chaque génération. Pour répondre à la demande sociale et économique, ils devront, demain, en accueillir 40% puis 50%, alors que les infrastructures sont déjà surpeuplées. Comment y parvenir sans réfléchir, par exemple, à de nouvelles méthodes d'enseignement à distance ?

» Ce serait une erreur d'espérer pouvoir répondre à de telles questions avec des solutions nationales. Quoi qu'il advienne du traité de Maastricht, le marché unique des étudiants, des citoyens et de l'emploi, lui, est là, et il n'est plus possible de penser autrement qu'à l'échelle d'un ensemble de 348 millions d'Européens. C'est cette prise de conscience que nous voulons susciter, pour obliger les universités à se projeter dans l'an 2000.

– Pensez-vous y être parvenu ?

– Le débat s'est vraiment engagé. Dans tous les pays, la réaction du monde académique, et en particulier des étudiants, a été dure. Tous ont estimé que le mémorandum reposait sur une conception trop utilitariste et économique de l'enseignement supérieur, au détriment de la formation générale et culturelle des étudiants, ou de la recherche. Nous sommes convaincus qu'ils ont raison. Ces critiques auront été utiles pour rétablir l'équilibre et elles devraient nourrir le rapport de synthèse que nous sommes en train d'établir.

Un rôle de catalyseur

– Sur quoi doit déboucher ce débat ?

– La période actuelle est difficile, puisque nous sommes suspendus à la ratification du traité de Maastricht, qui trace, pour la première fois de façon explicite, le cadre d'une politique communautaire en matière d'éducation et de formation. Mais nous voulons être prêts à prendre nos responsabilités dès que le traité sera ratifié : les grandes orientations devraient être présentées devant le conseil des ministres du mois de juin prochain, puis discutées au second semestre afin que le processus de décision – auquel devra être associé le Parlement européen – puisse être enclenché dès que possible.

– Dans ce contexte, quel est l'avenir des grands programmes universitaires de la Communauté ?

– Ces programmes arrivent à échéance à la fin de 1994 et sont, indiscutablement, un succès. Grâce au mémorandum, notamment, la discussion est désormais ouverte pour définir ce que doit être la deuxième génération d'Erasmus, de Comett, de Lingua, etc. Avec un objectif largement partagé : concentrer et rationaliser les programmes en matière d'éducation et de formation professionnelle, afin de répondre à de nombreuses critiques sur la complexité des programmes et leurs redondances. La Commission est décidée à proposer un dispositif plus clair, plus lisible pour les différents publics : étudiants, enseignants ou entreprises.

– Cela peut-il aller jusqu'à la création d'un instrument unique de pilotage ?

– Ce ne serait pas réaliste. Cela deviendrait un monstre administratif.

– Beaucoup craignent et certains – les partisans de la subsidiarité – souhaitent que la Communauté, après avoir montré la voie, passe le relais aux Etats ou aux régions et se désengage progressivement. Quel est, sur ce point, votre sentiment ?

– Il est possible, souhaitable même, qu'à l'avenir les programmes actuels n'aient plus leur raison d'être, que les mentalités aient suffisamment évolué et que la mobilité, les cursus communs, la reconnaissance mutuelle des diplômes se fassent naturellement. Mais ce n'est pas encore le cas, et la Communauté doit continuer à jouer un rôle, indispensable, de catalyseur.

» Pour deux raisons. Nous avons fixé, en 1987, l'objectif de 10 % de mobilité des étudiants en Europe. Cela paraît, de l'avis général, le socle indispensable du changement. Or, nous sommes à 6% ou 7% environ, tous programmes confondus, et il faut donc poursuivre l'effort. D'autre part, nous sommes très soucieux des 90 % d'étudiants qui n'auront pas bénéficié de cette mobilité. C'est pour eux, notamment, qu'il faut développer la mobilité des enseignants, les chaires européennes, les curriculums communs.

» N'oubliez pas, enfin, que les programmes en matière d'éducation sont, en réalité, très modestes. Depuis 1987, ils n'ont mobilisé qu'à peine 1 milliard d'écus, sur les 300 milliards du budget communautaire. Il ne fait pourtant pas de doute que des initiatives comme Erasmus ou Comett ont fourni la meilleure démonstration, notamment auprès des jeunes, que l'Europe est aussi celle des citoyens. Bref, ce n'est vraiment pas le moment de décrocher les wagons. »

Propos recueillis par
GÉRARD COURTOIS

IFAM, the best way for the M.B.A.

Depuis 1982, l'Institut Franco-Américain de Management (IFAM) permet à ses étudiants de déboucher en quatre années après le baccalauréat (trois après une prépa.) sur le diplôme MBA des meilleures universités américaines et sur le diplôme IFAM.
Outre ses partenaires associés, *University of Hartford, Northeastern University à Boston, Pace University à New York, Temple University à Philadelphie*, chez qui les étudiants effectuent leur troisième ou quatrième année, l'IFAM entretient des relations privilégiées avec les autres grandes universités américaines. C'est ainsi que des étudiants de l'IFAM ont terminé ou terminent actuellement leur MBA à *University of Pennsylvania (Whrton), University of Chicago, Indiana U., University of Wisconsin, Duke U., George Washington U., Mac Gill U.* Enfin, le développement de l'IFAM a entraîné la création en 1986 du programme *"MBA University"* en association avec plusieurs business schools américaines. Ce programme offre aux diplômés de l'enseignement supérieur et aux cadres, la possibilité d'obtenir le MBA en un an. Un atout supplémentaire pour l'IFAM, établissement pionnier de la formation franco-américaine au management.

IFAM

INSTITUT FRANCO-AMERICAIN DE MANAGEMENT
Etablissement d'enseignement supérieur technique privé, 19, rue Cépré, 75015 Paris - France. Tél. : 47-34-38-23

MASTÈRES SPÉCIALISÉS HEC

DEVENEZ LE SPÉCIALISTE
QUE LES ENTREPRISES RECHERCHENT

Les Mastères Spécialisés HEC vous offrent au sein d'un prestigieux campus européen, une formation intensive et très exigeante pour vous spécialiser dans l'un des domaines clefs du management. Grâce aux Mastères Spécialisés HEC, vous aurez la possibilité d'acquérir en une année, à travers les cours dispensés par un corps professoral et des professionnels éminents, les connaissances, la méthodologie et le savoir-faire que les entreprises attendent. Une thèse professionnelle concluera le cursus de cette nouvelle qualification qui fera de vous un spécialiste « recherché » sur le marché restreint des cadres dirigeants.

M.S. HEC ENTREPRENEURS | M.S. HEC EUROPEAN MANUFACTURING MANAGEMENT | M.S HEC FINANCE INTERNATIONALE | M.S HEC INTELLIGENCE MARKETING | M.S HEC STRATEGIC MANAGEMENT

VOUS INVITENT A UNE MATINÉE PORTES OUVERTES
LE SAMEDI 27 MARS 1993
DE 10 H A 13 H
sur le campus HEC - 78350 JOUY-EN-JOSAS

GROUPE HEC SCHOOL OF MANAGEMENT

HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
MASTÈRES SPÉCIALISÉS
Pour tout renseignement, écrivez ou téléphonez :
Groupe HEC - Mastères Spécialisés
78351 Jouy-en-Josas Cedex
Tél. : (1) 39 67 74 42
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Les apprentis de PETRA

Les jeunes des filières professionnelles dans le grand bain de la Communauté

LILLE

de notre envoyé spécial

SES professeurs n'en reviennent pas. Véronique, vingt ans, est *« changée »*. Deux mois de formation linguistique en Allemagne, deux mois de stage pratique chez un marchand de fleurs à Francfort : la jeune fleuriste, tout juste titulaire de son brevet professionnel, n'a, paraît-il, plus rien à voir avec l'élève un peu timide qu'elle fut lors de sa dernière année d'apprentissage au centre de formation de la chambre des métiers du Nord. *« La découverte d'une autre culture*, explique-t-elle, *d'autres méthodes professionnelles, peut-être. »*

Comme douze autres apprentis en fin d'études, Véronique a bénéficié d'un programme de stages conçu conjointement par la chambre des métiers du Nord et l'Agence nationale pour les stages à l'étranger (ANSE). Baptisé Euroflor, le programme a été financé à 40 % par le programme communautaire PETRA, qui s'adresse essentiellement aux jeunes issus des filières de formation professionnelle.

Fleuristes ou coiffeurs

Arnaud, dix-neuf ans, CAP de fleuriste en poche, ne connaissait rien, lui non plus, de l'Allemagne et pas un traître mot d'allemand. *« Système D »*, résume-t-il pour expliquer son installation à Jülich, à 40 kilomètres à l'ouest de Cologne. Arnaud et Véronique ont été séduits par les bouquets ronds, les techniques florales nouvelles, l'art de vivre allemand, *« vin chaud et pommes au four »*. Arnaud se souvient de l'accueil, *« meilleur que chez les patrons en France »*, et des grossistes, *« moins chers »*. Véronique évoque, elle, les relations entre employés, *« plus détendues »*, et les contacts avec le client, *« moins exigeant »*. Certains de leurs amis sont partis en stage en Hollande et ont, eux aussi, découvert des méthodes de travail différentes.

Arnaud et Véronique le reconnaissent et le disent à quelques dizaines de jeunes apprentis venus s'informer un après-midi à la chambre des métiers. Ces quatre mois de formation ont été plus que bénéfiques. *« Une chance »*, disent-ils, pour eux dont les voyages à l'étranger se comptent au mieux sur les doigts d'une main. Dans la salle, on s'interroge pourtant : peur de l'éloignement, de la barrière linguistique, et, surtout, de la recherche du premier emploi. Alors, *« est-ce bien utile ? »*...

Les deux jeunes fleuristes n'hésitent pas. D'ailleurs, deux stagiaires sur les treize ont trouvé leur premier emploi chez leur employeur étranger. Et qu'importe ces peurs, quand on voit mieux l'avenir. Véronique, plus *« mûre »* après son stage, a pris les devants : elle a pris contact avec la banque, va acheter un magasin et se lancer. Arnaud a, lui aussi, les idées plus claires. Orienté en fin de cinquième vers un CAP, il a décidé de préparer l'an prochain un bac professionnel commerce et service, *« pour approfondir la gestion »*.

« Il y a plusieurs moyens de faire l'Europe, explique M. Jean-Jacques Gentil, délégué général de l'ANSE. *En favorisant les grandes entreprises, les ingénieurs, les grandes écoles, l'université. Mais aussi en aidant les jeunes apprentis, élèves de lycée professionnel, titulaires de diplômes professionnels, qui se sentent malgré tout concernés par l'édification européenne. »* Ainsi le programme communautaire PETRA permet de financer tout ou partie de formations destinées à des jeunes de moins de vingt-huit ans, qu'ils soient en formation initiale, jeunes travailleurs ou demandeurs d'emploi, en particulier dans les secteurs du bâtiment, du tourisme, de l'agroalimentaire, du commerce, des télécommunications, de l'environnement, des transports et de l'automobile.

Pour sa part, l'ANSE, qui rassemble des organisations professionnelles de plusieurs Etats membres de la Communauté (Allemagne, Belgique, France, Grande-Bretagne et Italie), assure toutes les phases nécessaires à l'insertion dans les entreprises : préparation linguistique et culturelle des candidats, négociation des missions, gestion des indemnités, suivi de stages... De la coiffure à la fleuristerie, l'agence a, depuis trois ans, trouvé plus de huit cents stages dans des entreprises européennes.

JEAN-MICHEL DUMAY

Agence nationale pour les stages à l'étranger (ANSE) : 36, avenue de Ségur, 75007 Paris. Tél. : (1) 40-56-96-59.

PETRA : 8, rue Jean-Calvin, 75005 Paris. Tél. : (1) 40-79-91-49.

Erasmus sous la pression des étudiants

Face au développement des échanges, les établissements s'efforcent d'améliorer les conditions d'accueil et de financement

LES *chiffres sont* éloquents. En 1987, l'année de lancement du programme Erasmus d'échanges universitaires européens, 3 244 étudiants de toute la Communauté étaient partis effectuer une période d'études dans une université des Douze. Ils faisaient figure de pionniers. En 1992, plus de 80 000 étudiants ont été agréés au titre du programme. Et la France n'a pas échappé à cet engouement. Cette année, en effet, les établissements français d'enseignement supérieur (notamment les grandes écoles, très mobilisées) auront reçu de Bruxelles plus de 9 millions d'écus (plus de 70 millions de francs) pour favoriser les séjours en Europe de plus de 15 000 étudiants, soit cinq fois plus qu'en 1988.)

Chiffres un peu trompeurs cependant. Car, depuis le début, les universités françaises ne parviennent pas, loin de là, à faire le plein de leurs programmes Erasmus. En 1988, 1989 et 1990, le nombre d'étudiants qui ont effectué un séjour dans une université européenne oscillait entre 60 % et 68 % du nombre de bourses accordées par Bruxelles. En 1991, ce pourcentage est même tombé à 54 %. Et le phénomène n'est pas propre à la France puisque, selon la Commission des Communautés, à peine les deux tiers des aides accordées par Erasmus à l'ensemble des universités des Douze ont effectivement été utilisées par des étudiants.

Comme si la réalité avait quelque mal à suivre la politique volontariste affichée à Bruxelles. *« Au début, ces programmes européens avaient un côté nouvelle frontière, un peu mythique. Aujourd'hui, l'attitude des étudiants est plus raisonnée : leurs objectifs sont plus précis et leurs exigences plus claires. Ils sont passés de l'Europe flamboyante à l'Europe utile »*, souligne M. Albert Prévos, directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires qui est l'agence française pour Erasmus.

Du coup, difficultés et obstacles sont plus sensibles. Le plus criant est celui du logement. Selon une étude de l'université allemande de Kassel, 20 % des étudiants ont des problèmes pour se loger dans le pays d'accueil. Réponse pour la validation des candidatures trop tardive, manque d'information, séjour trop court pour louer à l'année chez un particulier ou en cité universitaire, début de l'année académique décalé par rapport au pays d'accueil... les embûches sont nombreuses.

Le financement, également, soulève souvent de sérieux problèmes. 21 % des étudiants Erasmus ont rencontré des difficultés pour joindre les deux bouts lors de leur séjour à l'étranger, avec des différences notables d'un pays à l'autre.

Un programme pour riches

Si les dépenses moyennes des étudiants sont évaluées à 419 écus, la fourchette va de plus de 500 écus au Danemark à 331 au Portugal. De l'ordre de 1 000 francs par mois en France, la bourse de Bruxelles, appelée élégamment aide à la mobilité, ne couvre, en moyenne, qu'un quart de ces dépenses. Les étudiants font donc naturellement appel à leur famille – ou aux collectivités locales (*lire ci-dessous*) – pour boucler leur budget.

Comme le note une enquête de la Commission des Communautés (1), *« le programme Erasmus risque de devenir un programme d'échanges pour étudiants riches »*. Et Henri Monceau, chargé d'études au Forum jeunesse, à Bruxelles (2), souligne sans ménagement que *« l'image d'Erasmus est celle d'un programme s'adressant à des privilégiés : beaucoup d'étudiants ne peuvent se permettre de partir avec 1 000 francs par mois, c'est insuffisant pour vivre »*.

Le manque d'information constitue la troisième source de mécontentement. Ainsi, bon nombre d'étudiants européens, comme le démontre l'enquête de l'université de Kassel, soulignent la pauvreté fréquente de l'accueil dans les universités françaises, la faiblesse des services d'aide ou d'information, ou encore l'indisponibilité des professeurs et les difficultés administratives. Nacho Lorente, étudiant à Leon (Espagne) venu passer sa licence de droit à Nanterre, est de ceux-là. *« Je n'ai eu aucune information en arrivant ici ; je ne savais rien sur les conditions matérielles, ni sur les enseignements que je devais choisir. J'ai dû changer deux fois d'UV, car on m'a appris un mois après que je n'aurais pas d'équivalence. »*

Conscientes que leur image de marque est en jeu, certaines universités font de sérieux efforts. La jeune université du Havre, sortie de terre en 1986, a lancé son premier programme de coopération européenne dès 1989 avec huit étudiants. Trois ans plus tard, les échanges restent toujours modestes (33 étudiants), mais la logistique est exemplaire. Informés dès le début de l'année des possibilités d'échanges européens, les étudiants sont réunis avant de partir. Ils partent munis d'un contrat précisant les matières indispensables à la validation et sont suivis par un professeur.

Pour l'accueil des étudiants étrangers également, rien n'est laissé au hasard : ils arrivent en connaissant déjà l'adresse de leur cité universitaire et le numéro de leur chambre. Pris en charge à la gare par un étudiant moniteur, ils partent pour une visite guidée de la ville avant d'entamer leurs démarches administratives en présence de leur moniteur. Un coordinateur les épaule tout au long du séjour.

Les facultés qui ont joué très tôt la carte de l'international sont aussi en avance en matière d'accueil. Parmi les pionnières, l'université de Grenoble-III (Stendhal) bichonne ses étudiants. *« La réussite des programmes dépend à 90 % des prestations qui facilitent l'intégration de l'étudiant à l'université »*, remarque Jean-Claude Buchot, reponsable des relations internationales. A mi-chemin entre grands frères et tuteurs, *« les responsables du service sont prêts à tout »* même à se laisser réveiller sans broncher en pleine nuit parce que deux étudiants sont coincés dans un commissariat anglais et qu'il faut leur trouver un avocat...

« Si l'accueil est bien organisé chez nous, nos partenaires se sentent obligés de faire aussi bien », note-t-il. C'est en partant de ce simple principe de réciprocité que les Grenoblois se décarcassent : les coordinateurs accueillent, informent, aident à remplir les dossiers de départ, trouvent une chambre, donnent un coup de pouce pour l'obtention d'une carte de séjour, conseillent sur les cours à suivre. *« Pour moi, Erasmus ne doit exclure personne »*, insiste M. Buchot.

Les résultats des efforts consentis se lisent dans les rapports rédigés par les étudiants à leur retour. Malgré mille petites difficultés, l'enthousiasme est indéniable. Pour Jennie Saint-Sulpice, étudiante de l'université de sciences sociales (Grenoble-II) partie faire sa première année de MST administration et politique internationale à Fribourg, *« c'est une super-expérience. On avait reçu une semaine à l'avance notre numéro de chambre. Les profs étaient chaleureux, dès qu'on avait un problème, on savait où s'adresser »*.

Ceux qui avaient opté pour Barcelone ont en moins de chance. Sylvie Rivol a trouvé seule un logement en épluchant les rubriques des petites annonces. Une fois inscrite, elle s'est aperçue que la moitié des cours étaient exclusivement en catalan ! Les étudiants français ont dû négocier au cas par cas la traduction des cours. La plupart des professeurs faisant d'abord discuter puis voter la proposition de continuer en castillan... Mais les tracasseries du départ sont vite oubliées. *« C'est une expérience qu'il faut faire à tout prix ! »* Sur les trente étudiants de sa promotion, les vingt qui ont pu partir sont unanimes.

Une expérience formidable

Luis Busato, responsable des échanges de l'UFR de communication de Grenoble-III, fait le même constat. *« Les étudiants sont tous enthousiastes à leur retour, qu'il s'agisse de l'expérience de vie, des acquis linguistiques, de l'ouverture à la dimension internationale, ou de la valorisation professionnelle. Ils reviennent plus mûrs, adultes. »* Et il souligne que les étudiants partis en Europe sont un enrichissement pour l'établissement ; *« Ce sont eux qui font bouger les choses dans la fac »*, assure Luis Busato.

Leur seul regret semble être de rentrer. *« On a pris du recul par rapport au système français : en Allemagne, les cours sont vivants, tout le monde participe, donne son point de vue. Ici, les profs ne nous prennent pas au sérieux. On a des profs qui au bout de quatre ans ne nous connaissent pas. »*

Pour prolonger cette atmosphère européenne, certains s'investissent dans l'activité associative. Les étudiants grenoblois de langues étrangères appliquées organisent ainsi une semaine d'accueil pour les étudiants Erasmus avec un jeu de piste dans la ville, des rencontres sportives, des soirées, des week-ends au ski. Les anciens jouent un peu le rôle des tuteurs qu'ils ont connus, en Grande-Bretagne ou en Allemagne. Une manière d'éviter le train-train et de faire durer la magie du voyage.

SYLVIA ZAPPI

(1) « Accomodations of Erasmus Students in the Memberstate of the European Community », Task Force, Commission des Communautés, juillet 1992.

(2) Structure regroupant les organisations de jeunesse et les unions étudiantes des pays de la Communauté européenne.

Le coup de pouce des régions

La mobilité des étudiants est devenue un enjeu de politique régionale ou locale comme le démontre une enquête menée par l'agence française Erasmus sur les aides complémentaires que les collectivités territoriales accordent aux étudiants qui partent pour une période d'études dans une université de la Communauté.

Ainsi, conscients de l'atout que constitue le rayonnement international de ses universités, la région Rhône-Alpes a mis en place une *politique volontariste : chaque* étudiant candidat au départ peut recevoir – en plus de l'aide à la mobilité de Bruxelles – une bourse de 2 400 F par mois, et jusqu'à 3 000 F si son établissement d'accueil fait partie d'une région partenaire. Plus de 500 étudiants en ont déjà bénéficié.

Et l'exemple a fait des émules. Depuis 1990, quelque 130 étudiants lorrains ont reçu de leur région une aide complémentaire de 750 F par mois. La Franche-Comté offre 1 300 F par mois. La Bourgogne, 1 500 F. La Picardie, *entre* 1 000 F et 9 000 F *par an*. L'Aquitaine a apporté une bourse complémentaire de 800 F par mois à 560 étudiants depuis 1990. La Réunion, 10 000 F par *an* à une soixantaine d'étudiants. Le Limousin, la Basse-Normandie ou le Centre donnent également un coup de pouce aux étudiants tentés par l'Europe.

Et les conseils généraux des départements se sont également mis de la partie. C'est le cas de la Dordogne (666 F par mois), des Bouches-du-Rhône (1 000 F), des Pyrénées-Atlantiques, de la Saône-et-Loire (de 650 F à 850 F), de la Haute-Vienne (200 F), de l'Ille-et-Vilaine (800 F par mois et une aide pour le voyage), de la Loire (2 000 F par trimestre), sans oublier l'Yonne, le Nord, le Seine-Maritime, les Côtes-d'Armor, le Pas-de-Calais ou la Gironde.

Au total, quelque 3 500 étudiants ont bénéficié, depuis 1990, de ces financements complémentaires. Une aide précieuse, voire indispensable, pour les plus modestes.

S. Z.

INSAM
INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES ET DU MANAGEMENT
4 ans de formation internationale au management
Études à Paris, État-Unis, Europe
Admission 1re année : bac + concours,
2e année : bac + 2 (DUT, DEUG, BTS).
GROUPE eslsca
ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FONDÉ EN 1947 - RECONNU PAR L'ÉTAT

EUROLANGUES
STAGES DE LANGUES INTENSIFS
EUROPE ET ETATS-UNIS
37 ans d'expérience et de savoir faire au service des COLLEGIENS - LYCEENS - PREPAS - ETUDIANTS - ADULTES
Documentation sur demande à EUROLANGUES
183, rue Lecourbe 75015 Paris
Tél. : (1) 42.50.08.17 - Fax : (1) 45.33.70.74
Délégués en Province

JURISTE INTERNATIONAL
UNE CARRIÈRE D'AVENIR
Une formation juridique intégrée
Diplôme en droit français
– Maîtrise en droit international
Diplôme de droit étranger
– Master of Laws (G.-B.)
– Master of Public Affairs (USA)
– Licenciatura en Derecho (Esp.)
– Master en droit allemand (RFA)
Une formation linguistique supérieure bi-ou-trilingue
Traduction – interprétation
Diplômes Chambres de commerce étrangères
Institut supérieur d'interprétation et de traduction
Etablissement d'enseignement supérieur technique privé
21, rue d'Assas, 75006 Paris
Tél. : 42-22-33-16
Faculté de droit Jean-Monnet
Programmes juridiques internationaux
54, bd Desgranges, 92330 Sceaux
Tél. : 40-91-17-83
Minitel : 36-15, code UPASUD

L'INTERNATIONAL, NOTRE METIER.
• EPSCI, école du Groupe ESSEC
• Une des 3 meilleures écoles françaises de formation aux affaires internationales
(En 1992 : 2 800 candidats pour 150 places)
• Quatre années d'études après le baccalauréat
• Programme bi-national avec double diplôme (Allemagne, Angleterre, Espagne, Hollande)
• Admission par concours en mai 1993 :
banque d'épreuves écrites communes S.E.S.A.M.E.
(Session d'Epreuves Spécifiques à l'Admission du Management Européen et International)
epsci
EPSCI - Groupe ESSEC - Avenue Bernard Hirsch - BP 105
95021 Cergy Pontoise CEDEX - Tel : (1) 34.43.30.00
S.E.S.A.M.E. regroupe : CESEM (Groupe ESC Reims) - EBP FRANCE (Groupe ESC Bordeaux) - ESCE (Réseau ESC) - ESPEME (Groupe EDHEC) - CESEM Méditerranée (Groupe EAP)

LES RENDEZ-VOUS DE L'EUROPE UNIVERSITAIRE — EDUCATION • CAMPUS

Le laboratoire du Collège franco-allemand

Cursus intégrés et doubles diplômes, cette université sans mur démontre les progrès et les limites des politiques d'harmonisation

COLOGNE

de notre envoyée spéciale

LONGTEMPS considérée comme un labnratnire de l'Europe de l'éducation et forte des quelque deux cents accords interuniversitaires signés depuis une trentaine d'années, la coopératinn franeo-allemande a franchi un nouveau pas, en 1988, avec la créatinn du Cnllège franco-nllemand pour l'enseignement supérieur (CFAES). Cette université sans mur a pour objectif de susciter des programmes d'échanges pour former des ingénieurs et des cadres d'entreprise européens.

Le CFAES, qui dispose de deux seerétarints, à Mayence et à Strasbonrg, est une strueture légère, composée de dix-huit personnalités nommées par les autorités de ehaqne pays et ehargée de valider les accords entre deux établissements français et allemand. Financé par une snbvention de 3 millions da marks du côté allemand et de 7 millions de francs côté français, il les aide à mettre en route leur projet et accorde une aide à la mobilité des étudiants, sous forme de bourses de 2 300 francs par mois.

L'initiative n rencontré un vif succès des deux eôtés du Rhin. Le collège finance, dès à présent, 52 programmes d'échanges (dont 35 déjà opérationnels), et 432 étudiants ont ainsi pu partir étudier dans une autre université cette année. Très axé snr les besoins des entreprises, le collège a privilégié les formations dans les domaines des sciences de l'ingénieur, de la gestinn et des sciences. Et les grandes écoles se sont portées massivement candidates.

Un vrai choc culturel

Chaque programme doit répondre à des critères précis. La totalité des cursus commencent à la licence. Les étudiants vont passer un an en Allemagne, puis un an en France, pour un parcnurs identique à celui des étudiants natinnaux. Regroupés en une seule classe, ils suivent le même cursus, défini en commun par les établissements partenaires. Ils obtiennent simultanément, en fin de parcours et sans allongement de la durée initiale des études, les deux diplômes des établissements français et allemand nù ils nnt suivi lenrs études. Le séjnur à l'étranger est d'au moins dix mnis, et les échanges doivent être équilibrés (an moina einq étudiants de ehaque côté). *« L'idée est de permettre à l'étudiant d'obtenir les deux diplômes dans la même durée que celle nécessaire pour le diplôme initial »*, explique Jean David, président du collège.

L'nniversité de Cologne et celle de Paris-I (Panthéon-Sorbonne) ont été plus ambitieuses et ont mis en place, depuis la rentrée 1990, un programme qui s'étale sur quatre ans (huit semestres) et débouebe snr une mnîtrise en droits français et allemand. Lancée par Paris-I – déjà investie dans nn programme identiqne avec un partenaire anglais, – l'idée est de fnrmer des jnristes connaissant les différents systèmes juridiques européens.

Chaqne promntion, de trente étudinnts, part deux ans à Cnlogne étudier principalement le droit allemand et s'initier au droit interatinnal et français. Après un examen en fin de deuxiéme année, ils viennent à Paris, où ils doivent rattraper en un an les matières centrales des trois premières années dn cursus normal. Pendant l'année de maîtrise, ils se spécialisent en chnisissant une optinn (affaires, barreau français ou relations économiques internationales et communautaires). La sélectinn des candidats est sévère : ils doivent répondre d'un très bon niveau en langue (entretien en allemand) et de bons résultats scolaires. Ainsi, la mnitié des élèves des trois promotions françaises viennent de classes préparatoires littéraires.

Avec un programme natinnal de quatre années concentré sur deux, l'effnrt demandé est intense : *« Les étudiants doivent être capables d'assimiler des programmes lourds et de passer plus d'examens »*, souligne Michel Fromnnt, responsable du programme à la Snrbnnne. La confrontatinn à un système éducatif radicalement différent ne leur facilite pas la tâche. *« Le système français est plutôt autoritaire : le professeur vous dit ce qu'il faut apprendre et l'étudiant doit apprendre par cœur ses notes,* note Michael Kleuser, assistant à Cologne. *C'est un vrai choc culturel pour les Allemands. » « En Allemagne, on ne fait que des cas pratiques avec le code à la main. Ici, les études sont très théoriques et formalistes : un commentaire d'arrêt dnit toujnurs avoir deux parties »*, sonligne Jnrg Dilger, étndiant en troisième nnnée à Paris.

Intégrés dans le même groupe pendant quatre ans, les étudiants des deux pays se sontiennent mutuellement. *« En commençant à Cologne,* on *a le temps de se connaître dans une atmosphère plus conviviale. Quand on arrive à Poris,* on *forme déjà un groupe soudé,* raennte Miebael Dettmaier. *Si j'avais commencé seul à Paris, je me serais enfui ! »*

Avec cent eandidats pour trente places, le succès dn programme est réel. Sa mise en place a pourtant été semée d'embûches. Pas facile en effet de faire coïncider deux systèmes de formatinn aussi différents. L'étudiant français passe des partiels et des examens chaque année, mais l'obtention de sa maîtrise ne dépend que des notes nbtenues lors de la quatrième année. Pnur l'étudiant nllemand, toutes les nntes obtennes pendant les quatres années comptent dans la nnte finale. Une différence qui a lnngtemps justifié les réticences du ministère de la justice allemand à donner son aval au double diplôme.

Les réticences des juristes allemands

« Nous avons eu de grosses difficultés sur le plan administratif », admet le professeur Ulrich Hübner, responsable du programme à Cologne. Si le double diplôme est maintenant accepté, c'est au prix d'un compromis patiemment élaboré : Paris-I délivre une maîtrise de droit et Colngne le *Magister Legum*, un diplôme *ad hoc* créé pour le programme. Dans le parcnurs nniversitaire allemand, il n'existe pas, en effet, d'équivalent de la maîtrise française. Les études de droit se déroulent en deux étapes, la première en cinq ans, sanctinnnée par nn premier examen d'Etat, le *Juristische Staatsexamen*, et la seconde, sous forme de stages pratiqnes, qui s'aebève par un deuxième examen d'Etat. *« Dons le système actuel, le* Magister Legum *ne vaut rien »*, reconnaît Michel Fromont.

La philosnphie du collège est donc mise à mal. L'ensemble des cursus habilités dnivent nnrmalement ennduire à nn dnnble diplôme d'égale valeur académique et professionnelle. Or le *Moglster Legum* n'est pas un diplôme reconnn par les autorités allemandes et ne donne pas accès aux professions juridiques. Si les étndiants allemands titulaires de la maîtrise peuvent se présenter nn concours de la magistrature ou à l'examen du centre da formation à la professinn d'avocat, puis s'inscrire au barreau, la réciprocité n'est pas vraie ponr les Français.

Mais les responsables de la formation ne désespèrent pas de faire sauter ce verrou. La solution pourrait venir de la Conr européenne de justice. *« La Cour de Luxembourg a rendu un arrêt qui spécifie que l'examen d'aptitude n'est pas exclusif et qu'un étudiant peut prouver ses capacités en droit allemand par d'autres moyens »*, explique M. Hübner. Une belle bataille juridique en perspective, pnur dnnner un contenn coneret à l'harmnnisation européenne des cursus et des diplômes.

S. Z.

Le bac et l'Abitur

Les ministères de l'éducation françala at allamand ont angagé, dapuis deux ans, une expérience de délivrance simultanée du baccalauréat et ds son équivalant allemand, l'Abitur. Laneéa dans deux établissements, la lycée Friadrich-Ebart de Bonn et le lycée Jean-Perrin à Lyon, l'initiativa a été étandue, en 1991, à la Ziehenschule de Francfort et au lycée Wagenburg da Stuttgart. Cette annéa, ce sont les lycées Pape-Clément de Pessac (Gironda) et Chateaubriand de Rennes (Ille-et-Vilaina) qui aa aont inscrits dans le dispositif.

Dès l'entréa en seconde, les élèves aulvant un emploi du tampa ranfnrcé an allamand (aix heures de langue-littérature) et en histoire-géographie (quatre à cinq heures en langue allemanda), sur des programmes établis en commun par les inspections das deux pays. Lors des épreuves du baccalauréat, las candidats doivant passer des écrits et oraux en langue allemande dans las daux matières renforcées. A l'inverse, des épreuves en français sont organisées à Bonn pour les candidats allemands. L'enaembla est corrigé par un jury mixte. Lea candidats se voient alors délivrer le baccalauréat et l'Abitur.

Les premières promotions – plus de soixante-dix élèves – ont eonnu un taux da réussite axcallent, frôlant laa 100 %. Forts de ce succès, les responsables français et allamands souhaitent étendre l'expérience. *« Des deux eôtés, le souhait a été exprimé d'en faire une offre normale* d'ansaignemant pour *las lycées »*, souligne-t-on au ministèra françala de l'éducation nationale.

S. Z.

COURS D'AMERICAIN
THE AMERICAN UNIVERSITY OF PARIS
département de la formation permanente
cours de langue / prépa TOEFL & GMAT
34, av. de New-York, 75116 Paris, tél. 47-20-44-99

eslsca
ADMISSIONS SUR TITRE EN 1re ou 2e ANNÉE
L'admission sur titre à l'E.S.L.S.C.A. permet aux diplômés de l'enseignement supérieur d'intégrer l'une des meilleures écoles de commerce françaises et d'obtenir à l'issue du programme le diplôme E.S.L.S.C.A. viaé par l'Etat. Ce diplôme peut être cumulé avec le diplôme M.B.A. d'une université américaine dans le cadre du programme international de 3e année.
Pour la première année les candidats doivent être titulaires d'un DEUG, DUT, ou diplôme équivalent.
La deuxième année s'adresse aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur, pharmacien, médecin, d'IEP, ou d'une maîtrise.
Date des épreuves :
– 1re année (1 session) 6 et 7 juillet 1993
Inscription avant le : 15 juin
– 2e année (2 sessions) 8 et 9 juillet 1993
23 et 24 septembre 1993
Inscription avant le : 15 juin (1re session)
4 septembre (2e session)
Renseignements – Inscriptions
École Supérieure Libre des Sciences Commerciales Appliquées
1, rue Bougainville, 75007 Paris. Tél. : (1) 45-51-32-59.
Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur – Fondé en 1949
Diplôme visé par le ministre de l'Education nationale.

manager
ENSPTT LE MANAGEMENT DES ENTREPRISES DE RÉSEAU
devenez
ADMINISTRATEUR DES PTT (FILIÈRE A)
au Ministère des P&T, à La Poste ou à France-Télécom,
ou
CADRE DIRIGEANT DANS UNE GRANDE ENTREPRISE (FILIÈRE E)
Préparation en 18 mois
MBA – "MANAGEMENT DES ENTREPRISES DE RÉSEAU"
Conditions d'accès :
ÊTRE DIPLÔMÉ(E)
d'une grande école de commerce, de gestion ou d'ingénieurs, d'un institut d'études politiques, ou de l'université
Clôture des inscriptions :
Filière A : 16 avril 1993
Filière E : 21 mai 1993
ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES P & T
ENSPTT - Direction de la Communication
37-39, rue Dareau - 75675 PARIS CEDEX 14
Tél. (1) 42 79 44 76 ou 44 91
NUMÉRO VERT : 05 22 82 82

Etre le collaborateur d'un manager européen
ESAM
ECOLE SUPERIEURE EUROPEENNE DE MANAGEMENT ET D'ADMINISTRATION
ETABLISSEMENT PRIVE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Membre de l'Académie Européenne de Management et de l'Académie Européenne de Secrétariat. Première école française habilitée à préparer le diplôme européen ESA délivré dans 10 pays depuis 25 ans.
Admission 1er Cycle : Bac + concours.
Admission 2ème Cycle : niveau DEUG, DUT, BTS + concours
Session : Avril, mai, juillet, septembre
ESAM : 12 rue Alexandre Parodi 75010 Paris - Tél. 48 05 15 20
• Un environnement "international" par des étudiants(es) venus(es) de pays d'Europe et des Etats-Unis.
• Des débouchés garantis pour cette formation originale de 30 mois dont 5 mois en Californie ou en Europe et 5 mois en entreprise.
Des diplômes reconnus :
1er Cycle :
• BTS Commerce International
2ème Cycle :
• EMA : European Management Academy
• ESA : European Secretarial Academy
• AA : Associate of Arts Degree
JOURNÉES PORTES OUVERTES 3 AVRIL 1993 - 7 JUILLET 1993
GROUPE IGS
Demande d'informations
à retourner à ESAM - 12 rue Alexandre Parodi - 75010 Paris
M.
Adresse
Tél.
Niveau d'études
☐ Souhaite recevoir une documentation

GROUPE HEC SCHOOL OF MANAGEMENT
DOCTORAT HEC
Professeur et chercheur en gestion
LE CHOIX D'UN METIER PASSIONNANT
L'école des H.E.C. est, depuis 1985 habilitée à délivrer le doctorat. Elle propose, au plus haut niveau, une formation de professeur, chercheur et expert en gestion, conduisant au titre de Docteur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.
Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de Grande Ecole d'ingénieurs ou de gestion, d'un DEA, d'un MBA, ou équivalent.
Des aides financières peuvent être accordées sous forme de bourses et d'assistanat.
Date limite de candidature : 15 mai 1993
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
Pour recevoir une documentation et un dossier de candidature, retourner ce coupon à :
DOCTORAT HEC
1, rue de la Libération - 78351 Jouy-en-Josas Cedex - Tél. : (1) 39.67.72.38
Nom : Prénom :
Adresse :
Diplômes : Université/Ecole :

SEJOURS LINGUISTIQUES
Améliorer son service et son accent.
Travailler ses gammes et sa grammaire.
Bosser ses maths et sa linguistique.
Faut pas rêver ...
Si ! avec SILC
Surf, tennis, golf, musique, maths, civilisation, cours intensifs ...
A son fameux bain linguistique, SILC peut ajouter un parfum de sport, d'aventure ou de culture.
A vous de choisir !
ANGLETERRE, ESPAGNE, IRLANDE, ETATS-UNIS, ECOSSE, MALTE,
silc
ALLEMAGNE, AUSTRALIE, RUSSIE, POLOGNE, MEXIQUE, JAPON.
Créateur du Bain Linguistique
Allo Info !
SILC 16022 ANGOULEME CEDEX
Tel. 16.45 95 83 56 - Fax : 16.45 95 41 10
BUREAUX PERMANENTS :
Paris T. 1.45 48 58 65 Centre T. 55 32 91 91 Sud-Est T. 42 27 86 42
Bretagne T. 99 81 40 38 Sud-Ouest T. 56 79 03 43 Est T. 83 33 20 70
Ouest T. 40 37 95 28 Midi-Pyrénées T. 62 21 27 62
PUBL. ORBIS - Paris

Le monde regarde vers l'Est

MASTERE
MANAGEMENT
DES ECHANGES
EST-OUEST

Accrédité par la Conférence des Grandes Ecoles

• Vous êtes diplômé(e)s d'une grande école, de l'université, ou vous occupez un poste à responsabilité.
• Votre entreprise souhaite développer ses relations avec l'Est.

L'ESSCA vous propose son Mastère, formation spécifique directement liée au développement des échanges Est-Ouest, conclue par un stage de 4 mois dans une entreprise.

Sélection sur dossier et entretien avec un jury.
Contact, Direction du Mastère : 41 73 47 85

ESSCA
ECOLE SUPERIEURE
DES SCIENCES COMMERCIALES D'ANGERS
1, rue Lakanal - BP 2007 - 49016 Angers Cedex 01
Etablissement privé d'enseignement supérieur

SUPEurope

GESTION-FINANCE ou MARKETING-VENTE

Une formation originale
et internationale de haut niveau

- 4 années d'études dont une année complète en Angleterre ou en Allemagne.
- 7 mois de stage en entreprise en France et à l'étranger.
- Double diplôme :
B.A. Honours (Anglais) ou Diplom Betriebswirt (Allemand) et Diplôme Supérieur Européen de Management
- Une maîtrise linguistique, une mobilité et une ouverture culturelle permettant l'entrée directe sur le marché du travail européen et internationale.
- Le programme SUP Europe reçoit l'aide de la CEE (programme Erasmus).

Admissions

- Sur concours ouvert aux titulaires du Baccalauréat A1 - B - C - D et aux étudiants des classes préparatoires au haut enseignement commercial.

Groupe ESC Normandie
Normandy Business School

GROUPE E.S.C. Normandie – rue CLAUDE-BLOCH – 14000 CAEN
Tél. : 31-47-40-20 – Fax : 31-43-81-01.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
DES LIVRES

Le 2ème cycle
Gestion du Personnel
et des Ressources Humaines

IGS institut de gestion sociale
Demain vous serez en entreprise :
• Responsable du Personnel
• Responsable de la Formation
• Responsable du Recrutement
• Directeur des Ressources Humaines.

11 mois d'enseignement
7 mois de stages en entreprise

JOURNÉE PORTES OUVERTES
3 avril de 10 h à 17 h

Admission : Titulaire d'un DEUG, DUT, BTS, Licence.
Concours : Sessions 1993, avril, juin, septembre
Renseignements tél. : (1) 47 57 31 41
IGS, 120 rue Danton, 92300 Levallois-Perret.
Etablissement privé d'enseignement technique supérieur

GROUPE IGS

Nom ..... Prénom .....
Age ..... Niveau d'études .....
Adresse .....
Code postal ..... Ville ..... Tél. .....
souhaite recevoir une brochure détaillée du 2ème cycle de Gestion du Personnel.
IGS, 120 rue Danton, 92300 Levallois-Perret - Tél. (1) 47 57 31 41 — Le Monde / 24 Mars 93

Université trois étoiles pour les Douze

L'Institut universitaire européen de Florence, créé en 1976, commence à trouver ses marques. Mais les enseignants français le boudent encore

FLORENCE

de notre envoyée spéciale

LA Badia Fiesolana est comme une île. Baignée de la douce lumière des collines pentues de Fiesole, en Toscane, comme suspendue au-dessus des dômes innombrables de Florence, distante seulement de qnelqoes kilnmètres. Derrière l'épaissenr des murs et dans le calme apaisant qui règne encore dans cet ancien monastère du quinzième siècle, dont la nouvelle vie, inaugurée en 1976 avec l'ouverture de l'Institut universitsire européen, commence à peine, la dolce vita o'est qu'une apparence. Même si, à l'heure dn *cappuccinn*, sur la terrasse splendide qui tient lieu de cafétéria à quelque trois ceots apprentis chercheurs, hôtes pour trois ans de la villa, les mines de vacanciers et les lunettes de soleil font dangereusement illusion...

L'Institut est à lui seul une bonne illustratinn des diffieultés de la constructinn européenne. Il aura, en effet, fallu attendre vingt ans entre la décision, prise en juin 1955, de créer une institution intergouvernementale de formation et de recherche, sorte de prolnngement culturel d'une Europe encore très lointaine, et 1976, date de l'ouverture de l'instlut à Fiesole, dans des bâtiments aménagés et mis à disposition par l'Etat italien.

Trois cents jeunes chercheurs

Pourquoi Florenco ? Parce que l'Italie o'accueillait, jusque-là, aucune institntion européenne. Et parce qu'il o'est pas trop difficile, grincent les manvaises langues, d'y attirer chaqne année quelques universitaires ou hommes politiques de baot rang, le temps d'uoe conférence ou d'un séminaire. L'Insatut est eo effet à l'évidence une plateforme politique très symbolique pour l'Enrope en même temps qn'un lieu voné à la recherche. En avril 1991, Michel Rocard, alors *premier ministre, avait choisi* Fiesole pour prononcer un discours sur les perspectives européennes ; plus récemment, en octobre dernier, le professeur Raymond Barre est venu y « plancber » sur la politique monétaire de l'Europe.

Reste qu'après la création de l'Institut en 1976, il a encore fallu dix ans et l'opiniâtreté de l'actuel président, un Français, M. Emile Noël, ancien secrétaire général de la Commissino des Commonautés européennes, pour que l'établissement trouve véritablement ses marques. L'Iostitut a démarré pianissimo en 1976 avec huit professeurs et une cinquantaine de jeunes chercheurs.

Aujourd'hui, avec ses trois cents cherebcors répartis dans quatre départements qui, tous, privilégient la dimensioo européenne (sciences juridiques, sciences écooomiques, histoire et sciences politiques), plus quatre-vingts qui bénéficient d'nne bourse de l'Institut pendant une année supplémentaire pour terminer leur thèse, quarante professeurs et une trentaine de jeunes universitaires en année sabbatique, titulaires d'une bourse Jean Moonet, l'Institut peut se prévaloir d'offrir, eo Europe, nne respectable « surface » pour la recherche en sciences sociales. *« Le cas est unique d'un lieu où aucune culture ne domine, où les échanges sont au sens propre internatinnaux »*, souligne Peter Hertner, professeur d'histoire et responsable de la bibliothèque, une des richesses de l'Institut.

Les coqs en pâte de Fiesole

Les douze pays membres de la Communauté cofinancent l'établissement, des accords de coopération permettant en outre à des étudiants *suédois, autrichiens, suisses, finlandais* et très bientôt norvégiens de venir passer un doctorat à Florence. Les étudiants sélectionnés perçoivent une bourse du gouvernemeot de leur pays d'origine (6 000 francs mensuels pour les Français).

Décidé dans les années 70, dans une période de prospérité écoeomique pour les pays de la Communanté, l'investissement est très important. Les coqs en pâte de Fiesole coûtent cher. Le budget tntal de l'Institut est de 30 milliards de lires, soit environ 110 millions de francs. Il en coûte 17 millions de francs par an à la France – sans compter les bourses – pour une quinzaine de chercheurs, deux professeurs à plein temps et quelques universitaires résidents le lempa d'un séminaire ou d'une année sabbatique. C'est énorme, comparé à o'importe quelle structure nationale, et cela mérite évidemmeot quelques attentions. Or, bizarremeot, jusqn'à une période très récente, la France oe s'est guère intéressée à ce qui se passait sur les collioes de Fiesole. Quasiment inconnu dans l'Hexagone, l'Institut ovait toute les peines du monde à... recruter des étudiants. *A fortiori* les meilleurs. *« Jusqu'en 1986-1987, le niveau des étudiants français comme celui des Britanniques était désespérant »*, précise sans ménagement Peter Hertner.

Pour une centaine de bourses, tous pays confondus, 1 200 candidats se sont présentés l'an dernier alors qu'ils o'étaient encore que 350 en 1988. La montée en régime de l'établissement est donc bien réelle même si elle mit du temps à s'opérer. Malgré cela la France reste à la traîne. Pour deux raisons essentielles : le faible engagement des universitaires français dans cette expérience pourtant uniqoe au monde et la reconnaissance officielle tardive du doctorat délivré par l'Institut.

L'arrêté pris en octobre 1992 par le ministre de l'éducation nationale, M. Jack Lang, qui reconnaît *« les mêmes droits et prérogatives »* aux diplômés de Florence qu'à leurs congénères des universités nationales françaises, a mis fin, en effet, à une situation ubuesque poisque jusqu'alors le doctorat délivré par l'Institut o'était pas reconnu comme équivalent du dnctnrat français. En mai 1992, une oote de la direction des affaires générales internationales et de la coopération dn ministère (DAGIC), s'inquiétait du *« faible intérêt »* manifesté par la France, malgré un engagement financier très élevé. Mnins de 30 % des chercheurs français résidant à Florence, selon la DAGIC, soutenaient leur thèse sur place, la double inscriptino étant quasiment la règle.

Quant aux universitaires français, ils oe sont que deux actuellement sur un corps d'une quarantaine de professeurs, malgré un sursalaire important (de l'ordre de 30 % à 40 %). Une situation qui s'explique sans doute en partie par le système du détachement, qui ne leur garantit pas le retour dans leur université d'origine. *« Mais il y a aussi*, ajoute Heinz-Gerhard Haupt, professeur détaché de l'université Lyon-II mais... allemand, *une tradition de localisme très forte dans l'université française. La carrière se fait à travers un réseau construit patiemment, qui fait qu'on hésite à disparaître pendant trois ou quatre ans. »* En revanche, les Britanniques, plus mnbiles *« et surtout très mal payés dans leur pays d'origine »* fnrment le quart do corps enseignant.

« Nous sommes dans une enclave bruxelloise de langue anglaise », lance Sophie Perriaux, thésarde française et élève de l'Institut européen depuis trois ans. Même si, comme beaucoup de ses congénères français, elle a la distance légèrement ironique des bons élèves comblés, la flèche met dans le mille. Dans ce berceau de la culture latine, à deux pas de la villa (récemment annexée par l'Institut) où Boccace mit la dernière main à son *Décaméron*, l'anglais est effectivement majnritaire. Hormis dans le département d'histoire et malgré un mois consacré, en première année, à des cours de langne intensifs pour tous les étudiants – y compris l'italien, – les séminaires ont lieu presque tous en anglais.

« Une chance incomparable »

Qu'ils soient français, allemands ou anglais, les jeunes chercheurs de l'Institut se sentent oéammoins très privilégiés. Philippe Marlière, par exemple, étndiant lillnis eo deuxième année de sciences politiques à Florence, a abandonné son allocatino de recherche en France pour venir à Florence. *« Faire une thèse en Italie sur un sujet français avec un directeur de thèse anglais, c'est une chance incomparable »*, dit-il. *« Quand nn fait une thèse en France, on est seul, physiquement et intellectuellement*, ajnute Frédérique Palommeau, thésard en sciences économiques. *Ici, la transversalité et les rencontres vont de soi. »*

Il y a aussi l'infrastructure, une bibliothèque de 220 000 volumes, soit la taille d'une bonne bibliothèque universitaire française, mais, pour... 350 chercheurs, entièrement informatisée, l'accès aux fichiers de plusieurs grandes bibliothèques étrangères – mais ancone française, – des enseignants *« très disponibles »* enfin, qui peuvent se consacrer entièrement à la recherche et qui n'ont eo charge que cinq ou six jeunes thésards. On comprend mal dans ces conditions – sauf à l'expliquer par une extrême rigidité des mentalités universitaires françaises – pourquoi, à l'instar des étudiants, les enseignants français ne sont pas plus nombreux à se risquer sur les collines de Fiesole.

CHRISTINE GARIN

La Pologne dans le cocon de Tempus

Lancée grâce au programme communautaire, l'école de commerce de Katowice va devoir voler de ses propres ailes

L'OBJECTIF était ambitieux : créer, *ex nihilo*, un établissement capable de finrmer de futurs cadres et gestinnnaires polonais à un oiveau équivalant à celui dispensé daos les pays occidentaux. De fait, la oaissance de la nouvelle école internationale de commerce de Silésie, à Katowice, en Pologne, tieot uo peu de la procréation artificielle.

Lors de l'inauguration, en octobre 1991, les besoios apparaissaieot de façoo criaote : Katowice, ville de la haute Silésie, connaissait les méthodes d'extractioo do charbon, do zine et dn plomb, mais igonrait tout de l'écoonmie de marcbé. Dnrant trois années, l'école supérieure de commerce de Tnulouse a jnué, par rapport à cet établissement d'enseignement snpérieur qui devait devenir son homologue, un rôle de tuteur, définissant les programmes, formant des enseignaots et recevant des étodiaots. Et la Commnnauté écoonmique européenne a apporté, vio le programme Tempus d'aide aux pays d'Europe ceotrale et orientale, un sérieux coup de main, en fnurnissant nn bndget de laocement important : 1 million de francs la première année, 1,1 million la deuxième, 1,3 million la troisième.

Aujourd'hui, après cette période d'assistance, l'Ecole internationale de commerce de Silésie va devoir prendre son envol. Car si l'aide communautaire eo direction des structnres d'enseignemeot des pays de l'ancien bloc communiste a pu paraître généreuse – d'autant qu'uo certaio nnmbre de projets financés par Bruxelles n'nnt jamais vu le jnur, – les règles administratives soot inflexibles : Tempus accorde des écus pendant une durée maximale de trois années et pas un jour de plus. Et ce principe intangible est parfnis diablemeot contraignant, comme dans le cas de l'établissement de Katowice.

Reconnaissance académique

Le flux financier va être stoppé oet eo août 1993. Le mnis suivant, la première promntion de l'école, recrutée en octobre 1991, doit entrer en troisième année, qui n'existe donc pas encore. Les dirigeants polonais n'ont pas les moyens de faire fonctionner seuls l'établissemeot. Ils béoéficient néaomnins d'un atout de taille : l'assistaoce attentive de l'école supérieure de commerce de Toulouse et de son partenaire britannique, l'université de Strathclyde, toutes deux engagées dans ce programme Tempus. Et l'école de la chambre de commerce de Tnulouse, pilote de ce projet, o'a pas l'intention de laisser tomber ses collègues polonais.

Car les résultats sont pour l'instant encourageants. L'école et son diplôme ont été reconnus officiellemeot par le ministère de l'éducalinn polnnais et l'académie d'économie de l'ooiversité de Katowice. Une subvention symbolique a même été accordée par le gonvernement. Les étudiants onl effectoé nn stage dans des entreprises polonaises. Ceux qui oot été recrutés par la société de conseil Arthur Andersen Pologne ont même gagné, durant lenr immersinn dans l'entreprise, 7 millions de zlotics par mois, soit deux fnis et demie le salaire de leurs professeurs d'université. Cet écart, s'il a rassuré les dirigeants de l'école et leurs tuteurs français et britaoniques, pose oéanmoins un problème de taille : il va être extrêmement difficile de recrutrer de jeunes enseignants en économie. Les étudiants diplômés devraient en effet se tourner vers le secteur privé. Telles soot les règles de l'économie de marché !

Vingt étudiants de la première promntion – trois avaient été recalés en fin de première année, trois autres avaient trouvé des stages en Pologne dans des multinationales où l'on parlait anglais – sont venus en France de septembre à décembre 1992. Sup de Co Toulouse leur a trouvé des stages et le programme Tempus a permis de fioancer leur vnyage ainsi que les frais de séjour. Ils sont pourtant repartis ebez eux sans regret : *« Ils ont trouvé que les relations de travail étaient ici très teodues »*, note Mme Brigitte Etévé, secrétaire général de l'école de commerce de Toulouse.

A la pêche aux crédits

Leur nivean est jugé satisfaisaot : *« Je leur ai dispensé le même cours qu'aux étudiants toulousains*, explique un enseignaoi français de nacro-économie. *Ils ont eu le même examen que j'ai corrigé selon le même barème. Les résultats sont équivalents, ce qui m'a étonné. On peut donc en conclure que les étudiants polonais, qui devaient faire face à une difficulté supplémentaire, celle de la langue, sont meilleurs. En fait, celn est normal. Les étudiants français sont recrutés après les classes préparatoires. Les Polonais ont tous déjà une expérience universitaire et sont souvent plus âgés et plus motivés. »*

Le programme Tempus o permis de financer la formation des enseignants polnnais et d'équiper en miero-ordinateurs et autres matériels indispensables l'école de Katowice. Pour fonctionner, cet établissemeot a besoin de 700 000 francs, *« le budget de survie »*, selon Mme Etévé. Il ne comprend pas, par exemple, le transfert en France des étudiants pour oo stage. L'accueil de vingt-cinq étudiants pendant trois mois revient à 300 000 francs.

Les tuteurs français de l'école polnnaise sont dnnc partis à la recherche de fonds pour permettre à cet établissement de survivre. Ils vnot recourir an programme eurnpéen ACE – le pendant de Tempus pour la recherche – pour prendre la relève. La fnodatino France-Polnghe, chargée de l'aide bilatérale, devrait continoer à financer ce projet. En notre, une association a été créée à Toolnuse, afio de sollieiter et de recueillir les dnns des entreprises françaises : *« C'est un moyen pour les sociétés qui ont des stratégies de développement à l'Est d'avoir un pied en Pologne et surtout des contacts avec des gens fiables, ce qui reste rore »*, explique-t-oo à Sop de Co Toulouse. Une fondatioo a été créée en Pologne. Elle recherche, elle, des sponsors. En dépit de cet avenir incertain, la vie continue. La sélection des étudiants de la oouvelle promotioo vient de commencer.

MICHÈLE AULAGNON

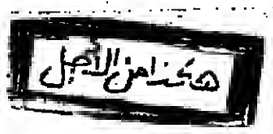

ENQUÊTE

L'odyssée tragique du «MC Ruby»

III. – *Huit hommes à la mer*

En novembre 1992, au large du Portugal, huit passagers clandestins africains étaient jetés à la mer par des marins ukrainiens du *MC Ruby*, un cargo en route pour Le Havre. Un seul a survécu. Après avoir évoqué l'escale du bateau dans le port ghanéen de Tekoradi (*le Monde* du 23 mars), puis le début de l'odyssée des neuf clandestins (*le Monde* du 24 mars), nous poursuivons le récit de ce drame où s'affrontent les misères du monde.

LE HAVRE

de notre envoyé spécial

Une nuit d'automne, sur l'Atlantique. Une nuit de bourrasques sur un océan mal luné. Les déferlantes chahutent la carcasse du *MC Ruby*, ce cargo parti du Ghana pour rallier Le Havre avec des troncs d'arbres du cacao, vingt-trois marins et neuf passagers clandestins. A l'avant du navire, à une centaine de mètres des cabines où dorment leurs collègues, deux hommes d'équipage ouvrent un panneau donnant accès à une sorte de cuve, une souricière nauséabonde, éclairée par la lumière blafarde d'une veilleuse exténuée. Plus bas, en leur trou de misère de trois mètres sur quatre, huit dockers ghanéens et un camerounais attendent cet instant depuis trois jours, depuis que ces mêmes marins les ont enfermés dans ce cachot en leur promettant de l'eau et des vivres. Ils n'ont rien vu venir, à part trois bouteilles d'eau, apportées par l'un des *«hommes blancs»*.

«Sortez par groupes de deux ou trois! Allez, grouillez-vous!» Les clandestins ne se méfient pas. Sans doute vont-ils être conduits vers un endroit plus spacieux où ils pourront manger à leur faim. Kingsley, le «porte-parole» de la troupe, est plus réticent que ses compagnons. Pourquoi sortiraient-ils ainsi au compte-gouttes? L'Ukrainien qui parle anglais se tourne vers lui: *«Toi, tu es de la mafia, tu partiras en dernier!»* Et les «intrus» grimpent un à un l'échelle de fer, à la manière de matelots évacuant un sous-marin. Un groupe de trois, puis deux groupes de deux... Plusieurs minutes s'écoulent entre chaque sortie. Les grondements de la machine et les rafales de vent empêchent d'entendre quoi que ce soit. Il ne reste bientôt plus que Kingsley et son frère, Albert. A leur tour, ils montent sur le pont, surveillés par six types, les deux aperçus plus tôt et quatre autres, qui se tiennent à l'écart, dans l'obscurité.

«Albert, ils veulent nous tuer!»

«Où sont nos copains?» s'inquiète Kingsley. Les matelots l'encadrent au plus près. Certains ont des taches de sang sur leurs vêtements. Le jeune homme regarde son frère et lui parle en fanti, le dialecte de leur ethnie: *«Albert, ils veulent nous tuer!»* Les autres, leurs sept compagnons, ont tous été tués à l'arme à feu puis jetés par-dessus bord: Bob, le costaud qui rêvait de devenir boxeur; Ben, le fils de cuisinier qui se voyait déjà ingénieur; Andrusse, le Camerounais qui avait tenté l'aventure en solitaire, à Douala... L'Atlantique, charnier bouillonnant de cette nuit d'horreur, les a engloutis un à un. Les matelots s'énervent, frappent Kingsley à la tête avec une barre de fer. Il hurle, se débat, parvient à s'enfuir. Albert, lui, ne peut se dégager. Kingsley a juste le temps de se retourner pour voir deux hommes l'éjecter à son tour par-dessus la rambarde. Déjà les balles sifflent autour du seul survivant. Il se précipite vers la cale 3, se faufile dans le dédale des sacs de cacao, grimpe sur les conteneurs. Six, sept, huit mètres... Toujours plus haut. Parvenu au sommet, il s'allonge, à la fois soulagé et effrayé. Il est sain et sauf mais vient de perdre son frère et sept compagnons. Des hommes vont le traquer, inspecter les moindres recoins du *MC Ruby*. Il n'a rien à boire ni à manger et ignore où se trouve ce foutu bateau. Quelque part au milieu de l'océan, bien sûr. Mais pour combien de temps? Les assassins se risqueront-ils à faire escale?

Commence alors une attente interminable. Des heures d'angoisse. Plus bas, à fond de cale, des hommes s'agitent. Ils gesticulent, crient, s'invectivent dans une langue qu'il ne comprend pas. Leurs voix résonnent dans les entrailles du cargo. Torche électrique en main, ils le chercheront toute la nuit avant d'interrompre leur traque le jour venu, pour ne pas éveiller les soupçons de leurs collègues. Car l'activité à bord demeure normale. Des marins qui n'ont pas participé à la tuerie déclareront par la suite que la soirée avait été *«parfaitement normale»*. Une banale soirée en mer, quand les hommes, sitôt le repas terminé, regardent un film au magnétoscope, prennent leur service ou s'enferment dans les cabines. L'alcool n'est pas interdit à bord du *MC Ruby*. Mais ce soir-là, comme les précédents, personne ne s'est enivré. Le bateau fait toujours route vers l'Europe. La température n'est plus aussi clémente qu'une semaine plus tôt, sous les tropiques. Dans la cale, les nuits sont glaciales, terrifiantes. La carcasse grince de toutes ses jointures. Chaque soir, mais également à l'aube, la traque reprend. Kingsley sursaute aux mêmes bruits, aux mêmes mots inconnus, aux mêmes faisceaux lumineux. Alors il retient son souffle, le visage plaqué contre la paroi du conteneur et ferme les yeux, persuadé qu'un homme armé va surgir et le tuer.

Un soir, pourtant, le cargo s'immobilise. Les turbines cessent leur tintamarre. La coque ne vibre plus. Le *MC Ruby*, tel un gros chat qui renoncerait soudain à ronronner, est à quai. Dans quel port? Le Havre, France. Mais Kingsley l'ignore. Il sait juste qu'il doit sortir avant un nouveau départ. Affaibli par six jours de jeûne, il descend lentement de sa cachette, se dirige vers une porte, tente de l'ouvrir. Elle est verrouillée. Les marins n'ont pas renoncé à le dénicher. Ils ont même tendu des ficelles entre les conteneurs.

Un faux M16 dans les eaux du port

Dans la pénombre de cette vaste prison qu'est devenue la cale 3, Kingsley remarque une bouche d'aération. Une échelle permet d'y accéder. C'est la seule issue possible. Il attendra la nuit pour s'évader. Vers 2 heures du matin, il éventre un sac de cacao, enfourne une poignée de graines dans sa poche. Ainsi, il pourra prouver qu'il était bien à bord. Il glisse ensuite sa carte de docker entre deux sacs, au cas où la police exigerait une preuve supplémentaire.

Kingsley défonce la grille rouillée qui obstrue la bouche d'aération. Dehors, des réverbères éclairent la coque noire du *MC Ruby*. Le jeune homme saute sur le quai, court droit devant lui, sans se retourner. Les rues sont désertes. Il fait froid. Il doit être en Europe. Plus loin, deux hommes sont juchés sur une étrange voiture. Elle crache de l'eau et balaie le caniveau. Oui, il est bien en Europe. Il s'approche, à bout de souffle. Aucun d'eux ne parle anglais. Ils se demandent qui peut bien être ce traîne-misère mais lui indiquent le poste de police. A 4 heures du matin, en ce 6 novembre 1992, Kingsley raconte son histoire aux policiers français.

Le jour même, ils procèdent à une perquisition à bord et retrouvent la carte de docker sous un sac de cacao. Puis le rescapé, encore traumatisé, se cache derrière un hublot et identifie les marins. Des plongeurs repêchent le fusil, un faux M16, dans les eaux du port. Au terme de diverses vérifications, les enquêteurs concluent à la probable responsabilité de cinq hommes d'équipage et du capitaine. Quatre d'entre eux avouent, deux autres nient. Tous sont inculpés de complicité d'assassinat, extorsion de fonds, séquestration et actes de piraterie.

Aucun des protagonistes n'est français et le drame a eu lieu dans les eaux internationales. L'affaire pose donc un problème de compétence juridique. Mais la question est vite résolue. Le procureur de la République, M. Marc Gaubert, et le juge d'instruction, Me Katherine Le Port, invoquent *«l'indivisibilité des faits»*. Si le massacre n'a pas été perpétré en France, la chasse à l'homme, elle, a bien eu lieu sur le territoire national. Or, sans massacre, il n'y aurait pas eu de traque. En outre, ces assassinats en série constituent, selon le droit universel, une *«atteinte grave à l'ordre public international»*. La justice française peut se charger du dossier.

Depuis quatre mois, les marins sont en prison et Kingsley à l'Armée du salut. Il apprend le français et devrait obtenir un permis de séjour. L'instruction, elle, se poursuit. Les divergences restent nombreuses entre les versions des marins et celle du rescapé. Si certains ont reconnu les faits, ils ont toujours nié avoir volé de l'argent. Ils affirment aussi avoir nourri les clandestins qui étaient, selon eux, *«très agressifs»* (1). L'absence des corps ne facilite pas la tâche du magistrat instructeur. Tout le dossier repose sur les aveux, susceptibles d'évolution, de quatre marins et sur le *témoignage de Kingsley*. Surtout, il reste à comprendre pourquoi, un soir de tempête, six hommes ont sombré dans l'horreur.

PHILIPPE BROUSSARD

(1) Il arrive effectivement que des incidents éclatent entre les membres d'équipage et les clandestins. Certains capitaines décident donc d'enfermer les «intrus» pour des raisons de sécurité.

Prochain article :

Chez les «gens de mer» d'Odessa

Ils **sont craints, ils sont respectés, ils ont le pouvoir de vous révéler les dessous d'une campagne.**

ANNE MAGNIEN ET CHRISTIAN BLACHAS - *CULTURE PUB*

Souriez, **vous êtes sur M6**

ÉCONOMIE

BILLET

Le retour du livret A

Les banques ont de la suite dans les idées. Après avoir tenté en vain d'obtenir, en 1987, du ministre des finances de l'époque, M. Edouard Balladur, le droit de vendre le livret A, elles reviennent à la charge en proposant cette fois la création d'un livret « bis », également défiscalisé et copie conforme du précédent avec une rémunération de 4,5 % et un plafond de dépôt de 100 000 francs. Mais, si les conditions politiques redeviennent favorables, la Fédération nationale du Crédit agricole (FNCA) et l'Association française des banques (AFB), pour le première fois unies, auraient peut-être pu attendre le deuxième tour des élections législatives...

La relance du bâtiment devant être une des priorités du *nouveau gouvernement*, elles ont décidé de faire rapidement passer le message. Et puis, l'heure serait plutôt à la baisse des taux et à la taxation des sicav monétaires qui pourraient redonner de l'attrait au livret A *ou à un ersatz*.

La FNCA et l'AFB partent d'un constat incontestable : le système du financement du logement social fonctionne de plus en plus mal. Depuis 1990, le livret A est victime d'une *décollecte annuelle de l'ordre de* 50 milliards de francs. L'encours de livret A géré par la Caisse des dépôts dépassait les 715 milliards de francs en 1988 avant de revenir l'an dernier à moins de 650 milliards de francs. Pour maintenir le système à flot, la Caisse des dépôts procède depuis deux ans à des opérations de ventes (titrisation) de créances, hypothéquant des ressources futures.

La faute en revient, selon le Crédit agricole et l'AFB, aux réseaux des caisses d'épargne et de La Poste qui ont l'exclusivité de la distribution du livret A et préfèrent vendre des sicav monétaires. A moins que ce ne soient les clients qui préfèrent un produit monétaire rémunéré à près de 10 %, la plupart du temps en franchise d'impôt, à un livret dont le rendement atteint 4,5 %. Une explication que le Crédit agricole et l'AFB considèrent comme mineure !

La Poste et les caisses d'épargne ont en tout cas réagi immédiatement et mettent en doute le soudain intérêt des banques pour le logement social. Elles y voient plutôt la volonté d'obtenir des ressources à coût réduit. D'autant que le FNCA et l'AFB ne demandent pas une commission sur les sommes collectées comme cela se passe pour le livret A, mais la possibilité d'en gérer une partie elles-mêmes *« afin de motiver les réseaux »*.

Que les banques durement touchées par le crise de l'immobilier cherchent à éliminer les distorsions de concurrence et les privilèges octroyés il y a des années par la puissance publique, quoi de plus naturel ? Mais pas en faisant de mauvais procès à des réseaux chargés de commercialiser un livret sans attrait. Il n'est pas sûr qu'au bout du compte le logement social sorte gagnant de la renaissance de la guerre des réseaux.

ÉRIC LESER

□ **Accord sur la gestion de la protection sociale dans le BTP.** – Cinq organisations d'employeurs du bâtiment et des travaux publics (CAPEB, FNB, FNEE, FNTP, FNSCOP) et l'ensemble des syndicats, hormis la CGT, ont signé, lundi 22 mars, un accord sur la mise en commun des moyens de gestion de six caisses de retraite et de prévoyance. Une association *« Protection sociale du Bâtiment – travaux publics »* (PRO-BTP) regroupera les représentants des six institutions qui comptent un million et demi d'allocataires.

A la conférence européenne de la population à Genève

Nouvelles considérations sur la politique familiale

La conférence européenne de la population organisée par les Nations unies (1) et par le Conseil de l'Europe, dans le cadre de la préparation de la Conférence mondiale de la population prévue en 1994 au Caire, réunit à Genève du 23 au 26 mars des experts et des représentants des gouvernements. Les travaux préparatoires, notamment sur les thèmes de la famille et de la fécondité ainsi que des migrations, soulignent l'inadaptation des politiques actuelles.

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Les riches règlent-ils mieux leurs problèmes que les pauvres? Pas sûr. Que les conférences internationales sur la population se focalisent sur la situation des pays en développement n'a rien de surprenant : ceux-ci réunissent les trois quarts des habitants de la planète et sont confrontés à des difficultés considérables pour nourrir, scolariser des populations à forte croissance et leur donner du travail. Pourtant, les pays industrialisés, si leurs problèmes semblent légers en comparaison, paraissent avoir autant de mal à élaborer des politiques correspondant aux enjeux démographiques, faute peut-être de percevoir clairement ces derniers. Dans des rapports pour la conférence européenne de la population, plusieurs démographes mettent en évidence des évolutions mal perçues et l'incohérence des politiques.

Premier exemple de ce retard par rapport à l'évolution récente : la famille. Plusieurs études démographiques ou économiques ont mis en question les fondements des politiques classiques d'aide aux familles, notamment en France, ou bien certaines mesures adoptées. Ainsi en va-t-il de l'accent *mis en France sur* l'aide au troisième enfant. Les calculs récents de M. Guy Desplanques, de l'INSEE, montrent, comme ceux de M. Jean-Louis Rallu, chercheur à l'INED en 1986, un accroissement du pourcentage de femmes restant sans enfant dans les générations nées après 1955, alors que la proportion était très faible auparavant. La dernière étude du Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) a mis en cause l'efficacité d'une aide reposant sur des prestations (même si le quotient familial, moins visible, y tient une grande place). Cette efficacité semble s'émousser : ne soutiendrait-on pas mieux la natalité en aidant les femmes à concilier la vie familiale et une activité professionnelle? C'est à la même question qu'aboutit le rapport rédigé par M. Louis Roussel, sociologue et démographe pour la conférence de Genève.

M. Roussel rapproche l'évolution de la fécondité (chute du nombre des familles de trois enfants partout, mais diversité de la proportion de femmes sans enfant ou avec un seul enfant, selon les pays) et l'évolution de la famille en général (déclin du mariage, montée de la cohabitation et des naissances hors mariage, elle aussi inégalement selon les pays). C'est la transformation des aspirations qui explique cette double évolution : désir d'autonomie des femmes, volonté de s'intégrer au marché du travail et conception plus « hédoniste» de la famille fondée sur l'égalité des partenaires et la recherche du bonheur. C'est à cette demande qu'a répondu le développement de la contraception.

Stabilisation de la fécondité

On a assisté à un resserrement de la taille des familles (autour de deux enfants). Il y a peu de chances que le *nombre d'enfants augmente sensiblement* à l'avenir. Mais on semble entrer aujourd'hui dans une phase de stabilisation de la fécondité. La remontée des taux annuels en Suède, en Finlande et même, à un moindre degré, en Allemagne semble correspondre à un rattrapage partiel des naissances devenues plus tardives. Elle pourrait annoncer une sorte de stabilisation de la descendance finale pour les *générations* nées en 1970 et au-delà.

L'évolution a deux conséquences : d'une part, malgré les mouvements « familialistes », il est irréaliste de croire que l'on puisse revenir en arrière dans la mesure où la fécondité est liée au changement de *modèle familial* et à la *valorisation* de la liberté par la société tout entière. *« La famille nombreuse est devenue incompatible avec un projet de vie qui refuse la mobilisation des parents autour des seuls projets familiaux*, estime M. Roussel. *On imagine mal que les femmes renoncent à la maîtrise de la fécondité et à l'autonomie qu'elles tirent de leur travail professionnel. »*

D'autre part, pour être efficace, une politique familale devra s'attacher à *« rendre compatibles pour les femmes comme pour les hommes une véritable vie familiale et une carrière professionnelle »*, aujourd'hui encore *« difficilement compatibles »*. Cela signifie, d'abord, développer les services (notamment les crèches) en encourageant la participation des parents et les échanges de services entre générations.

D'autres démographes partagent ces analyses. Ainsi, Mme Charlotte Höhn, directrice de l'Institut fédéral de la population en Allemagne, souligne les limites des incitations financières aussi bien que celles des politiques autoritaires ou restrictives. Les restrictions apportées à l'avortement dans les pays ex-socialistes n'ont en que des effets brefs. Mais les incitations financières utilisées dans l'ex-RDA ont aussi perdu de leur efficacité avec le temps. Et les indices de fécondité se sont rapprochés de ceux de la RFA. *« Les problèmes financiers jouent un rôle, mais ce qui compte, c'est le temps, et l'Etat ne peut le fournir, même s'il peut apporter une compensation par des systèmes de garde des enfants, des écoles maternelles, etc. »*

Reste à tirer des conclusions pratiques. Or, dans les pays comme ceux du sud de l'Europe où l'on est habitué à ce que la famille se constitue pratiquement sans aide, comme dans ceux (Grande-Bretagne, Pays-Bas) où l'aide de l'Etat n'est justifiée que par des considérations sociales, car celui-ci n'a pas à se mêler du nombre d'enfants, ces analyses risquent de décourager le changement. D'autant que la marge d'efficacité des politiques démographiques est limitée et pour un coût élevé : un relèvement du taux de fécondité de 0,4 enfant par femme en maximum selon les études faites en France et encore, à *condition* d'y consacrer une part du PIB comparable à celle des allocations familiales dans les années 50.

Mais cela pose aussi des problèmes pour les pays, notamment la France, qui ont construit un système plus ou moins sophistiqué d'allocations. Cela pourrait aussi inciter à la réflexion les partis de droite qui, revenus au pouvoir dans l'Hexagone, seront sans doute tentés, comme en 1986, de donner satisfaction aux revendications des traditionalistes à la fois sur le plan idéologique et sur le plan matériel (recherche d'une fiscalité familialiste, aide aux mères au foyer).

L'immigration en débat

Second débat : l'immigration. Point sensible presque partout, même s'il n'a pas été présenté en France comme un thème majeur de la campagne électorale. En effet, les arrivées d'immigrants semblent à nouveau s'accroître depuis le début des années 90. On les évaluait à 2 millions par an sur les dernières années. La croissance ne vient pas autant qu'on l'attendait de l'Europe de l'Est (2) : si en Pologne on estime à 300 000 le nombre des travailleurs russes illégaux, en Allemagne il s'agit essentiellement du retour de populations d'origine allemande *(Aussiedler)*.

Les flux nouveaux proviennent du tiers-monde, quelquefois à travers les pays d'Europe orientale : demandeurs d'asile (672 000 en 1992, soit une hausse de 24 % sur 1991), mais aussi renouveau de l'immigration familiale. Les mariages se substituant au regroupement familial, celui-ci apporte aujourd'hui des contingents de migrants non moins importants en Europe occidentale *(3)*. S'y ajoutent un nombre accru de travailleurs réguliers et des effectifs considérables de clandestins, particulièrement en Europe du Sud (Grèce, Italie, Espagne).

Or, le désir de départ risque de rester fort pendant longtemps dans les pays du tiers-monde en raison des difficultés économiques, des crises politiques et surtout de l'inégalité extrême des revenus avec les pays industrialisés. L'existence de communautés étrangères importantes en Europe facilite les contacts et l'établissement de réseaux familiaux ou géographiques. Pour certains économistes et démographes, ces mouvements seront non seulement impossibles à bloquer mais aussi nécessaires pour compenser la pénurie de main-d'œuvre pour certains emplois, voire la baisse des naissances.

M. David Coleman, professeur à *Oxford, et auteur de rapports* pour les conférences de Genève, estime, au contraire, que les économies européennes disposent encore de fortes réserves de main-d'œuvre, surtout chez les femmes, accessoirement chez les chômeurs. L'appel à des travailleurs non qualifiés du tiers-monde ne fait que constituer un sous-prolétariat, pas forcément durable mais difficile à intégrer. Les Etats-Unis *acceptent, eux, assez largement* l'immigration : la loi de 1990 a ouvert les quotas d'admission pour 500 000 personnes, dont les trois quarts ont des familles. *« Les Américains cherchent plus à éviter l'entrée des marchandises et des capitaux étrangers que des hommes »*, écrit M. David Colemann. En revanche, les Européens, d'accord avec lui, souhaitent contrôler et restreindre l'immigration.

Mais, selon M. Coleman, ils ne le font pas de façon cohérente et concertée. Si l'instruction des demandes d'asile a *été* accélérée ou la réglementation modifiée dans certains pays, toutes les conséquences n'en ont pas été tirées. Les contrôles aux frontières tendent à *s'affaiblir* avec la libre circulation à l'intérieur de la Communauté européenne (en dépit des accords de Schengen) et avec le retour des communautés d'origine nationale (en Italie, en Grèce comme en Allemagne). Et les pays d'Europe du Sud, peu habitués à devenir des pays d'*immigration*, ne contrôlent rien...

M. Coleman se prononce clairement en faveur d'une politique plus systématique. Outre les contrôles, qui ont des limites, il s'agirait de renvoyer chez eux les travailleurs illégaux et ceux qui n'ont pas obtenu le droit d'asile : façon de donner des signaux clairs, de compléter la réglementation, qui a déjà entraîné une baisse des demandes d'asile en France et en Grande-Bretagne. Pour cela, collaborer avec les pays de départ : l'Allemagne n'a-t-elle pas négocié le retour de 30 000 Roumains? Au besoin, échanger cette collaboration contre une aide.

Cette politique devrait être aussi accompagnée, selon M. Coleman, d'une action sur les causes de départ – et donc d'un accroissement des investissements dans le tiers-monde et d'une ouverture à ses produits, un accroissement allant de pair avec une pression politique sur les dictatures. Elle devrait être complétée par des politiques d'intégration plus actives des immigrés déjà installés : cela signifie à la fois assurer leur sécurité, faciliter l'apprentissage de la langue – et ultérieurement l'accès à la citoyenneté – mais éviter les politiques communautaristes susceptibles de faciliter la venue de nouveaux immigrants en abaissant le coût psychologique du départ...

Ces propositions ont le mérite de la cohérence, mais elles ne vont pas sans difficulté : la coordination des politiques entre des pays confrontés à des modes d'immigration différents, les limites d'une aide à l'investissement dans le tiers-monde, qui ne dépend pas que des Etats : après tout le Maroc et la Tunisie sont déjà en tête des exportations textiles, pas l'Europe. Plus généralement, il est sans doute plus facile de renforcer les contrôles – même imparfaitement – que d'agir sur les causes et d'améliorer la situation des immigrés, sans parler des difficultés à tracer les limites d'une politique communautariste tolérable. Les signaux émis risquent d'être fort différents...

GUY HERZLICH

(1) Fonds des Nations unies pour la population, commission économique pour l'Europe.

(2) Hormis le cas des réfugiés de l'ex-Yougoslavie.

(3) 90 % des migrants en dehors des demandeurs d'asile et des travailleurs réguliers en Belgique et en Allemagne, 70 % en France, 55 % en Suisse.

Le projet de train à grande vitesse en Grande-Bretagne

Des fonds publics pour la liaison ferroviaire Londres - tunnel sous la Manche

Le gouvernement britannique a confirmé le tracé de la voie ferrée à grande vitesse entre Londres et le tunnel sous la Manche, précisant que ce projet sera financé en partie sur fonds publics. Bien des incertitudes demeurent cependant à propos de cette liaison qui entrera en service – au mieux – sept ans après l'ouverture du tunnel.

LONDRES

de notre correspondant

Des commentaires dubitatifs ont salué les déclarations du ministre britannique des transports, M. John MacGregor, sur la liaison ferrée rapide entre Folkestone et Londres. L'histoire de ce projet est, en effet, fertile en volte-face gouvernementales depuis 1987, à la fois sur le tracé et le financement de cette ligne longue de 109 kilomètres qui doit relier le tunnel sous la Manche à la capitale britannique. En indiquant, lundi 22 mars, qu'elle sera en partie financée sur fonds publics, M. MacGregor a annoncé un nouveau changement puisque, jusque-là, le gouvernement avait insisté pour que le secteur privé prenne en charge l'intégralité du coût de la construction.

Ce financement sera finalement assuré sous la forme d'une joint-venture dont les modalités restent à définir. Au moment où le gouvernement de M. John Major éprouve des difficultés pour réduire le déficit budgétaire, ce nouvel engagement financier fait naître des incertitudes supplémentaires, notamment sur la date de réalisation du projet. Elle est prévue pour la fin de la décennie, soit sept ans après la mise en service du tunnel (en principe en décembre), sous réserve que les délais législatifs et la durée des travaux soient respectés. D'ici là, les passagers se rendant de Paris à Londres emprunteront le réseau ferré existant : alors que les trains atteindront une vitesse d'environ 300 kilomètres/heure sur le parcours français, celle-ci se réduira à moins de 100 km/h sur le sol britannique. Une fois achevée, cette liaison rapide devrait permettre de relier les deux capitales en 2 heures et 27 minutes.

Aide communautaire

M. MacGregor n'a pas précisé le montant de la contribution publique, mais Londres table sur une aide communautaire, au titre du Fonds européen d'investissement. Par rapport aux différents projets qui ont vu le jour depuis six ans, le dernier tracé proposé par Union Railways (la filiale de British Rail en charge du projet) traduit une nette diminution des coûts, qui passent de 4,5 milliards à 2,5 milliards de livres (1). La difficulté présentée par l'accord bilatéral qui interdit aux gouvernements britannique et français de subventionner la liaison ferrée (pour ne pas introduire une concurrence déloyale au détriment des liaisons aériennes et maritimes) sera contournée par la mise en évidence des retombées locales, à la fois économiques et sociales, du projet, notamment la création de quelque 15 000 emplois.

La nouvelle voie traversant le comté du Kent passera par Ashford, le long de l'autoroute M 20, pour rejoindre l'est de Londres, par Stradford. Bien que le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, ait récemment annoncé que le terminal international se situera à St. Pancras – et non plus à la gare de King's Cross –, M. MacGregor a souligné que la décision définitive serait prise ultérieurement. Une consultation publique d'environ six mois va être lancée, suivie d'une longue procédure parlementaire. Une quinzaine de maisons seulement doivent être détruites en dehors de Londres, mais une bataille juridique va s'engager avec les riverains réclamant des compensations financières, en raison notamment de la pollution et du bruit entraînés par les travaux.

L. Z.

(1) Une livre sterling = environ 8,20 francs.

(Publicité)

PROCÉDURE D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE
DE LA SOCIÉTÉ CAVIRIVEST
S.P.A. DOMICILIÉE A BAGNOLI DI SOPRA
(PD) ITALIE, viale Dell'Industria, n° 1
selon la loi italienne 3-4-1979 n° 95
Décret du 10-3-92 du ministre
de l'Industrie et du Commerce
Administrateur extraordinaire : M. Luigino Ruffini

ACTES PRÉALABLES A LA VENTE DU COMPLEXE INDUSTRIEL DE LA SOCIÉTÉ CAVIRIVEST S.P.A.

L'administrateur extraordinaire informe toutes les parties intéressées que la société Cavirivest S.P.A. est propriétaire d'un complexe industriel formé par trois unités de production, dont deux se trouvent à Padova (Italie), en localité Bagnoli di Sopra, et la troisième à Perugia (Italie), en localité Umbertide.

Les produits fabriqués par les établissements sus-mentionnés sont les suivants :

1) billettes et fil machine en cuivre à partir de cathodes et ferraille en cuivre par une série de fours, coulées continuelles et une presse à extrusion, pour une capacité de 50 000 tonnes par an (premier établissement de Bagnoli) ;

2) câbles en aluminium et cuivre pour lignes de transport d'énergie et fils en aluminium et cuivre nu, guipé et émaillé pour une capacité de 35 000 tonnes par an (deuxième usine de Bagnoli) ;

3) fils en cuivre (petits diamètres) nu et émaillé pour une capacité de 4 500 tonnes par an (unité de Umbertide - Perugia).

La société Cavirivest S.P.A. a décidé de céder les trois unités de production ci-dessus, avec leur équipement d'outillages, aussi bien entièrement que séparément.

En particulier, le choix de l'acheteur dépendra non seulement de sa capacité économique financière et technique industrielle concernant la conduite des établissements en cession, mais aussi de son engagement à maintenir le niveau d'occupation actuel.

Les fiches techniques contenant les données essentielles sur la consistance et les autres caractéristiques des trois unités productives sont déposées au cabinet du commissaire extraordinaire à Bergamo (Italie), via Matris Domini, 8, où les parties intéressées pourraient en prendre connaissance.

Les demandes d'éventuelles visites aux unités de production devront être envoyées au commissaire extraordinaire.

Tous ceux qui sont intéressés par l'achat de toutes ou une seule des unités de production, peuvent faire parvenir leurs offres et/ou déclarations d'intéressé au cabinet de l'administrateur extraordinaire comme indiqué ci-dessus, dans les soixante jours à partir de la date de publication de cet avis.

Les offres devront être analytiques et indiquer avec clarté l'unité ou les unités par laquel ou lesquelles on est intéressé, le prix offert pour la totalité des biens à acheter, la modalité de paiement, en plus elles devront être accompagnées de tous les éléments nécessaires pour une estimation globale. L'administration extraordinaire ne sera pas obligé d'accepter aucune proposition présentée, cette offre n'étant pas faite en application de l'article 1336 C.C., soit pour manque d'éléments essentiels prévus aux termes de l'article ci-dessus, soit pour manque d'engagements attribuées aux mêmes articles de la part de l'administrateur et des organes de procédure.

CAVIRIVEST S.P.A.
EN ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE
L'administrateur extraordinaire
M. Luigini Ruffini.

ÉCONOMIE

La dette publique s'alourdit

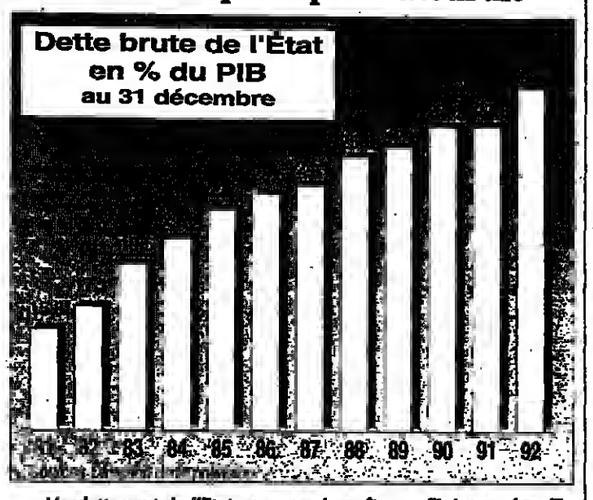

L'endettement de l'Etat ne cesse de croître au fil des années. Fin 1992, il atteignait 2 106 milliards de francs (encours de la dette publique totale nette), contre 1 884 milliards un an auparavant, selon les premières estimations publiées par la direction du Trésor. Exprimé en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), le dérapage est incontestable, avec un encours de la dette passé de 27,6 % du PIB en 1991 à 29,8 % en 1992. En 1981, le ratio était de 15,8 % et il n'a cessé d'augmenter depuis, exception faite d'une année (1991) où il s'est stabilisé. Pour rééditer cet exploit en 1993, en retenant l'hypothèse – très optimiste – de la loi de finances (5,5 % de croissance pour le PIB en valeur), il faudrait que le déficit budgétaire n'excède pas 115 milliards. Il est probable qu'il frisera en fait 300 milliards de francs.

Avec un bénéfice net de 3,6 milliards de francs

Progression des résultats de BSN en 1992

Malgré la dépréciation des monnaies espagnole et italienne amputant son résultat de 50 millions de francs, le groupe agro-alimentaire BSN a enregistré, en 1992, un bénéfice net (part du groupe) de 3,638 miliards de francs, en hausse de 5,6 % sur le bénéfice 1991 de 3,445 milliards (hors plus-value résultant de la cession des activités champagne). La vente des champagnes Pommery-Lanson avait gonflé le résultat 1991 du groupe de 461 millions. En tenant compte de cet élement inhabituel, le résultat 1992 ressort en baisse de 6,7 % sur 1991. Le résultat opérationnel a progressé de 6,2 % à 7,117 milliards contre 6,701 milliards en 1991. Le chiffre d'affaires a atteint 70,84 milliards de francs, contre 66,07 milliards. Le trésor de guerre disponible (après investissements industriels) s'élève à 3,8 milliards de francs, soit 5,39 % du chiffre d'affaires.

Un an après son officialisation

Plus de dix mille exploitants agricoles ont bénéficié du régime de la préretraite

Annoncé par le président de la République, en pleine jacquerie paysanne le 24 octobre 1991, dans un entretien au *Journal du Centre*, officialisé par la loi du 31 décembre de la même année, précisé et rendu opérationnel par le décret du 27 février 1992, le régime des préretraites agricoles a maintenant un peu plus d'un an. Mardi 23 mars, le conseil d'administration du Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricolas (CNASEA), chargé de mettre en œuvre cette politique et d'assurer les paiements aux bénéficiaires, a pris connaissance d'un rapport qui en fait le bilan. Au 31 janvier, 26 856 dossiers de demande de préretraite avaient été déposés et 10 797 avaient fait l'objet d'une décision définitive d'attribution.

L'idée des préretraites agricoles n'est pas récente, mais le ministère du budget a régulièrement freiné sa concrétisation. Dès 1984 on parlait de *«prépensions»*. Des dispositifs assez similaires existent depuis plusieurs années, comme les indemnités viagères de départ (IVD), pour hâter le départ d'agriculteurs ayant déjà l'âge de la retraite, les primes de cessation d'activité laitière ou d'abandon de surfaces viticoles, ou encore les indemnités annuelles d'attente (IAA) dont peuvent être attributaires les exploitants en difficulté financière qui n'ont d'autre perspective que la faillite. La philosophie est simple : encourager le départ des paysans les moins motivés et les moins productifs. Mais, pour éviter que le dispositif n'ait qu'un aspect social, le législateur de 1991 et le gouvernement, poussés par les organisations professionnelles et syndicales, ont adjoint aux mesures de dégagement un volet économique plus positif. Il fallait profiter du départ de certains paysans – âgés de cinquante-cinq à cinquante-neuf ans – pour restructurer les exploitations et faciliter, par le remembrement et la redistribution des parcelles, l'installation des jeunes sur des surfaces suffisamment importantes et viables. Les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) devraient d'ailleurs, à l'avenir, se trouver plus étroitement associées aux *opérations de «cession restructuration»* des exploitations (1).

Bras de fer

La fin de 1991 et le début de 1992 furent marqués par une partie de bras de fer entre le CNASEA, établissement public créé en 1966 et dont le budget total des interventions a atteint 24 milliards en 1992, et la Mutualité sociale agricole (MSA). Le gouvernement de l'époque ne souhaitait pas, semble-t-il, que l'organisme qui gère les retraites soit en même temps en charge des préretraites : ce qui explique que le CNASEA ait, en définitive, gagné la manche. Le premier paiement a été effectué en Poitou-Charentes en juillet 1992.

L'enjeu financier n'est pas négligeable puisque le budget de l'Etat a prévu cette année un crédit de 610 millions de francs. Mais le total des dossiers de demande attendus en 1993 représente quelque 1,2 milliard de francs. A partir du 1er août, cependant, le régime financier changera de nature puisque la CEE cofinancera les départs en préretraite, à raison de 50 %, aux côtés de l'Etat.

Au 31 janvier, 26 856 dossiers de demande avaient été déposés dans les délégations départementales du CNASEA, dont 10 797 avaient fait l'objet d'une décision définitive d'attribution. L'écart s'explique par le temps requis pour valider le projet de cession des terres par chaque futur préretraité. La préretraite ne peut en effet être accordée que si l'exploitant trouve un repreneur présentant pour l'avenir un projet d'exploitation économiquement viable.

Au titre de 1992, le CNASEA a versé 101,5 millions de francs, la moyenne des préretraites s'élevant à 44 535 francs par an (53 930 en Champagne-Ardenne, région de grande culture, mais 38 445 en Provence-Alpes-Côte d'Azur). C'est en Bretagne (les Côtes-d'Armor détenant le ruban bleu) et dans les Pays de la Loire (Maine-et-Loire, Vendée) que les dossiers approuvés et payés ont été les plus nombreux. L'âge moyen des bénéficiaires est de cinquante-sept ans et 36 % sont des femmes. Les surfaces libérées ne sont pas très vastes.

Le CNASEA peut, grâce à ses fichiers informatisés, connaître de manière très précise l'identité des bénéficiaires des allocations de préretraite ainsi que le statut juridique de l'exploitation. Les projets des repreneurs et leur capacité à prendre efficacement le relais sont évidemment plus difficiles à cerner pour le moment, après seulement un an d'application.

FRANÇOIS GROSRICHARD

(1) Pour se voir attribuer la préretraite, le demandeur doit justifier, sauf exceptions, d'une durée d'activité de 15 ans minimum comme chef d'exploitation. L'exploitation doit avoir une surface minimale. Il pourra conserver une parcelle de subsistance d'un hectare maximum. La cession doit prendre la forme de donation-partage, bail, exceptionnellement vente à une SAFER. Si aucun repreneur ne se présente, les terres peuvent être boisées. L'indemnité mensuelle se compose d'une part forfaitaire (35 000 francs) et d'une part variable. Le total ne peut excéder 55 000 francs annuels.

MBA
SCIENCES PO
Un programme bilingue.
9 mois intensifs.
De janvier à septembre 1994.
Un diplôme international reconnu,
la tradition culturelle de Sciences Po,
des professeurs de plusieurs pays, des études à Paris.
Admission niveau 3e cycle : grandes écoles,
magistères, maîtrises, Sciences Po.
Expérience professionnelle requise.
Pour toute information, contacter le Directeur
du MBA, le professeur Jean-Jacques Rosa,
ou adressez-nous votre carte
pour recevoir le dossier de présentation.
Clôture des inscriptions : 1er juin 1993.
INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS
174, bd Saint-Germain 75006 PARIS
Tél : (1)45 44 87 43 - Fax : (1)45 44 88 92
ScPo

Cet **homme peut vous faire payer moins d'impôts.**
Dommage, il n'a aucune ambition politique.

Souriez, **vous êtes sur M6**

ÉCONOMIE

SOCIAL

Polémique entre « orthodoxes » et « modernistes »

Le sort du journal « Options » divise la CGT

A la CGT, *l'opposition* entre « modernistes » et « orthodoxes » a gagné le terrain de la presse syndicale. Affaibli à la suite de la suppression d'abonnements automatiques de la part de plusieurs organisations, *Options* (35 000 exemplaires), le bimensuel de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (UGICT-CGT), s'estime également victime d'une *« répartition discriminatoire »* des ressources publicitaires.

En deux ans, la décision de certaines fédérations réputées « dures », notamment parmi les fédérations des travailleurs de l'État, de l'énergie ou de la santé, de ne plus prendre automatiquement en charge l'abonnement à *Options* de leurs adhérents cadres ou techniciens est à l'origine d'une perte de près de 3 000 lecteurs (à elle seule, la Fédération de la santé a supprimé 2 300 abonnements directs). En outre, le bimensuel s'inquiète d'une contraction de quelque 60 % de ses ressources publicitaires qui proviennent de l'Agence centrale de publicité (ACP), un organisme qui rayonne sur la presse du Parti communiste et sur celle de la CGT. *« La mauvaise volonté de l'ACP est évidente. Nous sommes ouvertement désavantagés par rapport à* la Vie ouvrière, *l'hebdomadaire confédéral, auquel l'ACP demande d'ailleurs des commissions moins importantes. Il s'agit de mesures de rétorsion du PCF et des « durs » à notre encontre »*, assure un dirigeant des cadres CGT.

Secrétaire générale de l'UGICT, Mme Maïté Demons – qui n'a jamais caché que la CGT lui paraît trop *« ouvriériste »* et doit davantage s'adapter aux attentes des catégories sociales montantes – a décidé de mettre ce différend sur la place publique. Dans le numéro d'*Option* daté 22 février, elle assure que cette revue est *« particulièrement maltraitée »* et s'en prend aux *« fédérations qui prennent la responsabilité de ne plus abonner les syndiqués »*. Sollicité par l'UGICT, le bureau confédéral de la CGT a lancé le 18 février un appel en faveur *« d'un véritable sursaut pour que se développe la diffusion d'Options »* qui, dans son dernier numéro, publie des témoignages de solidarité mais aussi le texte d'un syndicat toulousain dénonçant *« le manque de pugnacité, de dynamisme et de courage »* du magazine.

Selon M. Bernard Désormières, secrétaire général de la Fédération de la santé, la suppression de l'abonnement automatique tient à la nécessité de procéder à des économies et n'a rien à voir avec *« une mise au pilori »*. Pourtant, certains soupçonnent M. François Duteil, ancien « patron » de la Fédération de l'énergie, d'être en partie à l'origine des déconvenues d'*Options*. Secrétaire de la CGT, membre du bureau politique du PCF, directeur de *la Vie ouvrière* et, enfin, vice-président de l'ACP, M. Duteil récuse tout *« procès d'intention »*. *« Aucune discrimination n'existe au sein de la presse confédérale, dont les titres sont confrontés à une grave réduction du marché publicitaire »*, affirme-t-il, non sans faire remarquer que *la Vie ouvrière* ne bénéficie d'aucune formule d'abonnement automatique.

JEAN-MICHEL NORMAND

Faute d'une adhésion suffisante des salariés d'Angers

La direction d'une usine Bendix s'oppose à une initiative syndicale de partage du travail

En l'absence d'une majorité qualifiée de salariés, la direction de l'usine Bendix d'Angers, spécialisée dans la fabrication de freinages automobiles, a refusé, mardi 23 mars, lors d'une réunion du comité d'établissement, la proposition de partage du travail de l'intersyndicale CFDT, CFE-CGC, CFTC. Sur les 842 salariés de l'usine consultés par référendum le 18 mars, seuls 365 (51,30 %) se sont prononcés en faveur de cette proposition visant à renoncer à toute augmentation de salaire pour 1993 et à réduire leur temps de travail, pour éviter la suppression de 21 emplois sur les 90 prévus par le plan social de l'usine. Or, la direction avait indiqué qu'elle subordonnait son accord à l'adhésion d'en moins deux tiers des salariés du site.

Pour l'intersyndicale, cette réaction plutôt tiède des salariés est liée non seulement au peu de temps consacré à expliquer cette mesure (vingt-quatre heures) mais surtout au refus de la direction de voir la quarantaine de cadres et de techniciens de l'usine participer à cet effort de solidarité. *« Les salariés auraient préféré que tout le monde soit solidaire »*, explique M. Boudier, secrétaire (CFDT) du comité d'entreprise. De son côté, le chef du personnel de l'usine, M. Lunet, rétorque *« qu'au moment où les cadres et techniciens de l'usine vont être amenés à travailler davantage en raison des baisses d'effectifs, ils ne doivent pâtir d'aucune réduction de salaire »*. Alors que la proposition initiale de l'intersyndicale se fondait sur le gel des 2,5 % d'augmentation des salaires répartis sur 1993, la direction a obtenu que les salariés soient consultés sur une réduction immédiate de 2,5 % des salaires compensée par une augmentation équivalente répartie sur le second semestre et par la réduction définitive d'une heure de temps de travail sans perte de salaire.

V. D.

AUTOMOBILE

Les grands espaces pour le Grand Cherokee

C'est vrai qu'il lui manque cette élégance, ce cocktail magique qui fait le charme des vieilles anglaises et qui a donné au Range cet air distingué de gentleman farmer sur lequel le temps n'a guère de prise. Malgré cela, le résultat vaut la peine. Le Jeep Grand Cherokee de Chrysler, distribué en France désormais par Sonauto, est une réussite même si ses concepteurs se sont parfois laissés aller à un excès de baguettes dorées. Plus de discrétion n'aurait pas nui à ce nouveau 4 × 4 qui reprend les grandes lignes de son « lointain » ancêtre paru pour la première fois en 1984 aux Etats-Unis. Pour devenir le Grand Cherokee, le Cherokee a pris du poids et grandi quelque peu, mais ses formes se sont adoucies tout en gardant ce caractère de berline et de break qu'il est pratiquement le seul à présenter dans le monde souvent plus rustique des 4 × 4. De fait, Chrysler a choisi de jouer la carte du luxe pour son nouveau véhicule, se réservant d'offrir un véhicule plus rustique et financièrement plus abordable avec l'ancien Cherokee motorisé – vignette oblige – avec des groupes turbo-diesel et essence de 88 et 123 chevaux (1).

La raison en est sans doute que les propriétaires de ce type de véhicule roulent malgré tout plus sur les nationales et les autoroutes que dans le Grand Erg oriental ou les pierriers de l'Himalaya ou de l'Altiplano. Non pas que le Grand Cherokee soit ennemi des grands espaces. Bien au contraire. Sa nouvelle suspension Quadra-Coil, composée de deux essieux rigides associés à des ressorts hélicoïdaux et des amortisseurs à gaz, et sa transmission intégrale permanente Quadra-Trac servie par une boîte automatique à quatre rapports, un différentiel central à viso-coupleur et surtout par le couple important de son moteur (29 mkg pour le six cylindres 4,0 l de 184 ch et 37,5 mkg pour le V-8 5,2 l de 215 ch), font que le Grand Cherokee se joue de la plupart des difficultés malgré un poids à vide minimum d'environ 1 700 kilos.

Attention cependant à la longueur de l'empattement et à la garde au sol d'une vingtaine de centimètres seulement qui peuvent amener la caisse à flirter avec des reliefs très marqués. On s'imagine pourtant sans peine parcourir les grands horizons, sillonner les pistes, du désert Mojave aux trails enneigés du Grand Nord américain, guidé par le compas électronique dont le véhicule a été fort opportunément équipé. Pour la France, les cartes Michelin et IGN suffisent.

Mais ce qui caractérise sans doute le plus le Grand Cherokee, c'est son confort dans sa version Limited. Un confort que bien des berlines de haut de gamme pourraient lui envier : sièges cuir à réglages électriques, climatisation au degré près, insonorisation parfaite pour écouter dans les meilleures conditions l'autoradio-lecteur CD fourni en série, ordinateur de bord, régulateur de vitesse, air-bag, freinage ABS, etc.

Seules fausses notes : des incrustations en faux bois mais en plastique véritable qui jurent sur un véhicule dont le prix, selon les modèles, se décline quand même entre 184 900 F et 249 900 F, une boîte qui donne de légers à-coups lors de l'engagement en « drive » et « reverse », une direction trop molle et une habitabilité un peu chiche pour le coffre, encombré il est vrai par une imposante roue de secours. Une seule solution : voyager léger, d'autant que l'appétit de la bête inclinerait plutôt à embarquer une confortable nourrice pour compléter les 87 litres d'essence du réservoir. La puissance, le couple et le silence des deux moteurs proposés pour ces engins en sont bien sûr la cause. On n'atteint pas les 100 km/h en à peine dix secondes sans payer un lourd tribut à l'énergie. On n'emmène pas un 4 × 4 de 1 700 à 1 900 kilos à 180 kilomètres à l'heure sans passer souvent à la pompe...

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Prix d'appel à 124 900 F pour le Cherokee essence 2,5 l en version trois portes.

AFFAIRES

Une initiative de Peugeot en Belgique

Opération 106 pour les jeunes conducteurs exemplaires

Peugeot Belgique, filiale, outre-Quiévrain, du constructeur automobile française, a lancé, lundi 22 mars, sa première campagne de *« promotion pédagogique »*, en liaison avec la prévention routière locale. Peugeot Belgique propose aux moins de vingt-six ans d'acheter une 106 neuve, qu'elle remplacera gratuitement dans trois ans s'ils conduisent sagement. *« Il faudra, durant cette période, ne pas avoir eu d'accident responsable et ne pas avoir fait l'objet de suspension de permis »*, précise-t-on chez Peugeot. L'opération – valable jusqu'au 31 juillet – est limitée au marché belge (où, avec 7,5 % des ventes, Peugeot occupe la cinquième place). Elle pourrait être étendue à d'autres pays, indique le constructeur.

□ **Le plan de rachat d'Executive Life par la MAAF rejeté par un tribunal de Los-Angeles.** – Un tribunal de Los-Angeles a rejeté, lundi 22 mars, le plan de rachat de la compagnie d'assurances Executive Life par la Mutuelle des assurances artisanales de France (MAAF) pour 300 millions de dollars (1,67 milliard de francs). Le juge a également estimé que la distribution des actifs d'Executive devrait être basée sur leur valeur actuelle de 7,6 milliards de dollars, et non sur les 5 milliards qu'ils valaient à la date de la prise de contrôle par les autorités californiennes.

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

2e arrdt

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE Près SQUARE : BEAU STUDIO sur rue. Cuisine équipée, tout confort, rangements. Cave. 590 000 F. 42-88-64-01.

5e arrdt

60 PORT-ROYAL. 6 P. + Studio. Plein sud. Excellent état. Très bel imm. p. de taille. 4 900 000. CASSIL R.G. 45-66-43-43

RUE DE BIÈVRE
2 PIÈCES SUR RUE. Poutres. CHARME. 2 050 000 F. Tél. : 42-88-64-01.

6e arrdt

ASSAS/OBSERVATOIRE 3 P., 5e asc. Balc. Soleil. 2 100 000 F. 43-26-73-14

PRÈS LUXEMBOURG Etonnant 273 m² divisible. BALCON. TERRASSE. Vue sympa. 42-36-88-06.

VUE EXCEPTIONNELLE
S/LUXEMBOURG
PRESTIGIEUX 5/6 P. 200 m² envir. + STUDIO 17 m². Gar. Rens. donnés après identification. 42-74-76-81

MONTPARNASSE. Petit pied-à-terre. Kitch. + bns. 6e sans asc. Excellent état. 380 000 F. 42-88-01-58

7e arrdt

CONCORDE
Appartement d'exception. Emplacement unique 330 m². 3 réceptions vue sur Seine + 5 chbres. 2 chbres service. Box. Tél. : 46-22-03-80 - 43-59-88-04

QUAI A.-FRANCE
EXCEPTIONNEL 155 m², récept + 5 chambres 3 bains, cuisine, office, étage élevé, beau volume, box en sous-sol, 2 serv., parfait état, vue sur Seine, Concorde, Tuileries, Louvre, etc...

NOTAIRE
Tél. : 45-63-71-81

RUE OUDINOT 2/3 P. Bonne distrib., calme, clair. Belle hauteur s/plafond. Charme. 1 700 000 F. CASSIL R.G. 45-66-43-43

10e arrdt

BEAU 2 P. PROX. CANAL Bel imm., s/gde cour arborée. 650 000 F. 40-07-88-50

14e arrdt

ALÉSIA 635 000 F
BEAU 2 P. Très calme, clair, tt cft. CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43

Alésia. Stdg, ét. élevé, pl. soleil s/jard. 4/5 P. 106 m². Balcons. Box. 43-35-18-36

MÉTRO PERNETY Petit 2 P. Très clair. Refait neuf, étg. élevé. 580 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43

Pr. Denfert, réc., ét. él., sud. 35 m², cuis. sépar. A rafr. Park. Urgt. 43-35-18-36

Près tour Montparnasse 2 P. 60 m², tt cft. Calme, ensoleillé. 43-21-54-19

15e arrdt

Mº FALGUIÈRE Beau studio. Balcon sur jardin. Très bon état, cuis. équip. Px 750 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43

MONTPARNASSE. 100 m gare. Imm. récent. 5 P., dble séj. + 3 chbres, 2 bns. Terrasse 54 m². Vue dégagée s/jd, plein soleil. Etat parfait. Prix 2 800 000 F. 45-67-01-22

16e arrdt

Direct propriétaire TROCADÉRO, 130 m² habitable 5 P., 2e ét. Bel imm. 1900 4 000 000 F. 47-55-85-81

MUETTE Ds imm. 1900, 5 P. 117 m², 4e asc., dble séj., 3 chbres. Soleil, calme. Park. Services.

NOTAIRE
44-77-37-63

TROCADÉRO-PASSY
Bel immeuble, pierre de taille, rez-de-chaussée, très clair, 4 pièces principales, parfait état, tout confort. Prix 2 000 000 F.

NOTAIRE
Tél. : 45-63-71-81

17e arrdt

AV. MAC-MAHON
Beau 3 P. parfait état tt cft – Px 1 200 000 F

NOTAIRE
Tél. : 45-63-71-81

92 Hauts-de-Seine

Mº BOULOGNE-BILLANCOURT LUXE BEAUTÉ. Living, 2 ch., 80 m² + jard. 35 m². Profession libérale possib. 1 950 000 F à débattre. Tél. : 45-04-60-95

PONT LEVALLOIS. Studio 32 m² + parking imm. Luxe déco raffiné. Urgt. Frais réduits 1 000 000 F. 42-88-01-58

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e. Recherche de toute urgence BEAUX APPTS DE STANDING petites et grandes surfaces ÉVALUATION GRATUITE sur demande 46-22-03-80 - 43-59-88-04

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS, APPARTS DE HAUT DE GAMME. PARIS et RÉSIDENTIEL
(1) 45-62-16-40

Recherche 2 à 4 P.-PARIS. Préfère RIVE GAUCHE. PAIE COMPTANT chez notaire. Tél. : 48-73-35-43 même le soir

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS. GESTION POSSIBLE. Tél. : (1) 45-62-30-00.

MASTER GROUP
Rech. appats vides ou meublés du studio au 7 pièces. Pour CADRES, DIRIGEANTS de SOCIÉTÉS et BANQUES. 47, rue Vaneau, Paris 7e. Tél. : 42-22-24-86 - 42-22-88-70

URGENT
Sté multination. anglo-saxonne, rech. pour cadres supérieurs mutés Paris pour 1 an, BEAUX MEUBLÉS, 60-100 m², 1 ou 2 chbres. 10 000 F. 45-27-12-18.

immeubles

A vendre immeuble 5 étages, 8 appartements. Centre-ville Marseille 1er. Rapport 18 U par an. Prix : 2 000 000 F. Tél. : 91-33-59-25

locations non meublées offres

Paris

15e MÉTRO PASTEUR 2/3 P. Dans imm. p. de t., 3e ét. asc. 6 000 + 500 F charg. CASSIL RIVE GAUCHE. Tél. 45-66-43-43

BEAU 2 PIÈCES 55 M² Sdb, cuis. équipée, 1re main, calme, 2e ét., asc., vis. s/place : 58, rue Amelot, Paris-11e, jeudi 25 entre 12 h et 15 h. Loyer C.C. 7 800 F.

LOCATIONS SÉLECTIONNÉES
R. PASSY Superbe 2 P. 75 m² Balc. Soleil 8 000 F
Studio parf. état 3 500 F
NEUILLY/LONGCHAMP 2 P. Gd stand. Balc. 8 000 F
PONT-NEUILLY 2/3 P. 80 m² 7 000 F. PARTENA 40-07-86-50

TROCADÉRO Imm. moderne, grand luxe. Propriétaire loue superbe studio 45 m², balcon. Parfait état. Non meublé : 5 000 F + charges. Meublé : 8 000 F + charges. Tél. bureau : 46-62-97-36. Tél. domicile : 47-22-03-34

Région parisienne

LE CHESNAY. 300 m² SUPERBE MAISON récente. 5/7 chbres, belle réception. Terrasse et jardin, s/parc. 20 000 F. Libre août. SOVIA 39-54-68-00

Mº BOULOGNE-BILLANCOURT LUXE. BEAUTÉ. Living, 2 ch., 80 m² + jard. 35 m². Profession libérale possib. 9 500 F mensuel. Tél. : 45-04-60-95.

fonds de commerce

Ventes

A vendre PRESSING CENTRE-VILLE Marseille, bail tous commerces, équipé de tout le matériel. Prix : 70 U. Tél. : 91-33-59-25

bureaux

Ventes

CACHAN CENTRE-VILLE A 3 km périph., 700 m RER. Imm. 1989, 2e ét. ascenseur. Env. 210 m² priv. + 4 park. s/sol. Bon état, cloisons en place. Redivisible 2, 3, 4 lots. Poss. reprise SCI et dispo. Prix 2 775 000 + DE. Rens. à REPRIC : 60-63-47-63

CACHAN CENTRE 700 m RER Imm 1989, 2e ét. ascenseur, env. 210 m², 4 park. en s/sol. Location ou vente 3 lots ou achat SCI. 60-63-47-63

Locations

A L'ÉTOILE, VOTRE
DOMICILIATION
TS SERVICES. 45-00-95-84

CHÂTELET
12 bureaux 4e ascenseur. Excellent état. Propriétaire tél. : 42-71-23-30

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50

locaux commerciaux

Achats

Recherchons à l'achat entrepôt ou garage 2 000 à 3 000 m² d'act., 500 m² burx, 100 pl. park., situé 1 km maxi du périphér. et 300 à 500 m du Mº parisien, accès facile. SA SLOTA Tél. : 46-83-89-49 Fax 45-82-15-49 Contacter Mme Bornat

boutiques

Ventes

SAINT-MAUR (94), 11,5 % de revenu. Boutiques 30 m² : 350 000 F. 70 m² : 890 000 F. 45-04-60-95.

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE
FNAIM

Ventes

CHATENAY-MALABRY
A 5' RER, petit imm. P. de t. calme, ouest, 4 P. 82 m² + terras. 17 m², stationnement 1 500 000 F EFIMO 46-60-45-96

CHATILLON
Imm. 1989, 8e et dernier, asc., appart. 121,50 m² + terrasse panoramique 100 m², vue sur tt Paris, 3 stationnements 3 800 000 F, frais : 73 000 F EFIMO 46-60-45-96

SCEAUX
Centre, à 100 m quartier piéton, imm. récent, 4 P 84 m² + balcon 5 m², 3e ét. asc., stationnement 2 200 000 F EFIMO 46-60-45-96

PLESSIS-ROBINSON
Exceptionnel, env. très vert, magnif. appt 136 m² + terrasse 130 m², 2 stationnements 3 380 000 F EFIMO 46-60-45-96

BASTILLE Local indust 1 150 m² sur 3 niveaux.
LERMS 40-30-39-69

CHATELET Magnif espace. Local comcl et habitation 240 m² Murs libres. 4 100 000 F 42-77-13-30

17 WAGRAM Gd 5 P. + serv Etage élevé pierre de taille 4 500 000 F. 45-00-46-65

ORLY (20' Paris N.-Dame) MAISON BOURGEOISE 5 P.P. Jardin clos et arboré. Habilement restaurée 1 800 KF OCTAV. 48-84-87-80

AV. DE LA RÉPUBLIQUE 2 P., cuis. équipée, s. de bns, wc. Calme, clair. 490 000 F. 42-88-84-01

CHOISY-LE-ROI (94)
Dans quartier résidentiel du parc PAV. 7 PCES 164 m² habitables Très b. état gén. PX 2 100 000 F. (Pourrait convenir à une profes. libérale)

CABINET COULON
48-90-44-90 - 48-53-36-72

AV. DE BRETEUIL 5 P. av. chbre de service. 4 800 000 F, honor compr. Tél. GESTIMA 45-78-07-45

92 MONTROUGE
BEAU STUDIO 33 m²
Tout confort. 530 000 F
3/4 P. 80 m² 1 150 000 F. I.P.M 47-46-12-12

TOLBIAC. STUDIO Tout confort 430 000 F. I.P.M 47-46-12-12

AV. DE BRETEUIL 90 m² Ds beau réc. 4e ét. Vue Invalides. 3 400 000 43-20-77-47

VAVIN. Grand STUDIO 38 m², exc. état. Verdure. 875 000 F 43-20-77-47

MAISON PARTICULIÈRE 6 P. avec terrasse
LERMS 40-30-39-69

ALÉSIA. 105 m². Séjour, 3 chbres, Jardin, 2 000 000 F 42-79-86-76

Alésia P.d.t. 4 P., 85 m², Park. Montparn. P.d.t. 3/4 P. 78 m² Box Montp. réc. 3/4 P. 120 m², sol. Montparn. 3e prof. 43-35-18-36

BD RASPAIL P.d.t. magnif 5/6 P. 200 m², parf. état service 43-35-18-36

Locations

PRINVEST GESTION - FNAIM
43-73-33-31
PROPRIÉTAIRES
Confiez-nous la location de vos biens. Loyers garantis. Service partiel gratuit. Gestion moderne, rapide, efficace

ILE SAINT-LOUIS Studio 3 800 F. 3 P. 10 000 F LAGARDE. 43-26-22-63

RÉPUBLIQUE. 4 PCES 100 m², 3e ét. asc. 8 850 F, ch. compr. POSSIB. MIXTE LIBÉRALE. 48-04-07-70

LOCATIONS SÉLECTIONNÉES
4e ARDT 4 P. 105 m² 8 500
8e VILLIERS 5 P. 110 m² 11 000
AV. KLÉBER 4 P. 125 m² 15 500
AV. NIEL 5 P. 145 m² 15 000
LUXEMBOURG 6 P. 17 000
PARTENA 40-07-86-50

PL. ITALIE. 2 P. 40 m² Anc. 4e asc. 4 800 F C.C. Espace ARAGO. 45-87-11-42

ARAGO/PORT-ROYAL 57 m², beau 2 P. 5 200 F + ch Espace ARAGO 45-87-11-42

ALÉSIA 2/3 P. meublé 50 m², 3e ét. 6 500 C.C Espace ARAGO. 45-87-11-42

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

propriétés

ACTIM SARRO IMMOBILIER PROVENCE
vous invite dans les Salons du
« MÉRIDIEN MONTPARNASSE »
SAMEDI 27, DIMANCHE 28 MARS 1993
de 10 heures à 21 heures
afin de vous présenter Les Demeures de Provence, Drôme, Lubéron
84110 VAISON-LA-ROMAINE ■ Tél. : 90-28-82-83

DROME PROVENÇALE
MAGNIFIQUE MAS restauré en pierres, sur 1 500 m² arborés.
Piscine, tennis. 460 m² habitables. 2 500 000 F
CEFAC IMMO PIERRELATTE. Tél. : 75-04-21-00.

BRETAGNE SUD (près Carnac) part. vd gde
MAISON D'ARCHITECTE
Prest. sophistiquées, 1,5 ha VERSION CONTEMPORAINE DE LA MAISON DE FAMILLE Vivre ensemble, indépendants, activités : port, plage, golf, cheval à 5/15 min., de 10 à 16 pers. Calme mais non isolé environnement gde propr., château, voie privée. PRIX : 4 700 000 F. TÉL. (16) 97-55-18-60

DROME SUD
Dominant la vallée, MAISON de caractère en pierre, 200 m² habitables, restaurée, belles prestations. Joli petit parc avec piscine. Vue. 2 500 000 F.
CEFAC IMMO. PIERRELATTE Tél. : 75-04-21-00.

REPRODUCTION INTERDITE

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
2e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 62 m², 5e étage droite	5, rue Volney GCI – 40-16-28-71 Honoraires de rédaction	6 622 + 1 215,55 328,66
4 PIÈCES 100 m², 4e étage balcon	8, rue d'Uzès CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	8 550 + 636 6 428
3e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 77 m², 1er étage parking	8, rue du Grand-Veneur SAGGEL VENDOME – 47-42-44-44 Commission d'agence	8 856 + 1 045 8 375
4e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 50 m², 1er étage	18 bis, bd Morland CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	4 140 + 850 3 251
2 PIÈCES 50 m², 4e étage parking	43-45, rue Vieille-du-Temple CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 200 + 554 4 014
5e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 81 m², cuisine équipée, parking	4, rue de la Collégiale GÉRER – 49-42-25-40 Commission d'agence	8 500 + 740 8 160
6e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 120 m², 2e étage	1, carrefour Croix-Rouge AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	13 900 + 1 100 9 891
7e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 106 m², 1er étage	282, bd Saint-Germain AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	13 000 + 1 000 8 251
8e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 91 m², 7e étage	38, rue de Courcelles SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	9 840 + 1 323 7 085
12e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 83 m², 4e étage ascenseur, balcon	78-80, rue de Bercy LOCARE – 40-81-66-00 Commission d'agence	5 961 + 538 5 178
4 PIÈCES 81 m², 6e étage	18 bis, bd de la Bastille AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	8 198 + 1 360 5 835
6 PIÈCES 124 m², 6e étage terr. 68 m², park.	10-12, rue de Fécamp GÉRER – 48-43-99-00 Commission d'agence	14 500 + 1 450 13 920
13e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 72 m², 6e étage ascenseur, balcon	18, passage Foubert LOCARE – 40-61-86-00 Commission d'agence	8 596 + 852 5 752
3-4 PIÈCES 96 m², 3e étage droite, parking	27-29, av. Stéphen-Pichon GCI – 40-16-28-70 Frais d'actes	7 200 + 1 840 346
14e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 2 chambres, 89 m², 2e étage, park.	8, rue de l'Ouest AGIFRANCE – 43-20-54-58 Frais de commission	8 674 + 806 4 879
15e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 73 m², 3e étage	126, rue Saint-Charles AGIFRANCE – 49-03-43-03 Frais de commission	9 476 + 817 6 743
17e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 51 m², rez-de-ch.	175, bd Pereire AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 100 + 710 3 629
3 PIÈCES 68 m², 5e étage	52, bd des Batignolles GCI – 40-16-28-70 Frais d'actes	7 480 + 735 354,40
19e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 64 m², 3e étage parking	74-84, rue Petit AGF – 44-86-45-46 Frais de commission	5 850 + 1 188 4 021
78 YVELINES		
2 PIÈCES 65 m², rez-de-ch. parking	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE rue de La Rochejacquelein AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 400 + 790 3 842
4 PIÈCES 120 m², 1er étage balcon, parking	VERSAILLES 35 bis, rue du Maréchal-Galieni CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	9 280 + 1 500 6 952
92 HAUTS-DE-SEINE		
2 PIÈCES 49 m², 3e étage	BOULOGNE 7, rue de l'Abreuvoir AGIFRANCE – 46-05-81-85 Frais de commission	4 829 + 804 3 780
4 PIÈCES 125 m², 3e étage parking	BOULOGNE 33-35, rue Anna-Jacquin AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	13 500 + 2 818 9 607
4 PIÈCES 82,59 m², rez-de-ch. terr. 20 m², park	BOULOGNE 82, rue de Bellevue GÉRER – 48-43-99-00 Commission d'agence	8 100 + 820 4 617
3 PIÈCES 81 m², 6e étage	NEUILLY-SUR-SEINE 139, rue de Longchamp AGIFRANCE – 49-03-43-78 Frais de commission	8 972 + 1 324,30 6 385
3 PIÈCES 80 m², 3e étage parking	NEUILLY-SUR-SEINE 22 ter, bd du Général-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	8 975 + 1 045 416
5 PIÈCES 3 chbres + dble séjour 107 m², 3e étage cave + 2 parkings	PUTEAUX 1 bis, rue Volta SAGGEL VENDÔME – 47-78-15-85 Commission d'agence	7 500 + 952 5 400
94 VAL-DE-MARNE		
2 PIÈCES 55 m², 4e étage parking	VINCENNES 40, rue des Vignerons AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 823 + 530 3 432
95 VAL-D'OISE		
2 PIÈCES 56 m², parking	ENGHIEN 218, avenue d'Enghien SAGGEL VENDÔME – 47-78-15-85 Frais de commission	4 500 + 573 3 240

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

PHENIX GESTION
Groupe des Assurances Générales de France

gérer
Le Service Immobilier

CIGIMO GROUPE GTF

GENERALI

AGIFRANCE
GROUPE CAISSE DES DÉPOTS

LOCARE
CONSEIL EN IMMOBILIER

SAGGEL VENDÔME
GROUPE UAP

LE MONDE DES CARRIÈRES

Mensuel international sur le développement, l'agriculture et l'environnement recrute son (sa)

RÉDACTEUR(TRICE)
EN CHEF

Expérience de la presse exigée. Connaissance des thèmes de la revue et de milieu associatif appréciée.
Adr. CV, photo et prétentions à SOLAGRAL Recrutement 11, passage Penel 75013 PARIS

Recherchons

TRADUCTEURS SPÉCIALISÉS

pour textes techno-commerciaux de l'italien, espagnol, portugais, néerlandais en français (langue maternelle)
PC, fax et modem indispensables
INDUSTRIE-ÜBERSETZUNGEN INDUSO GmbH & Co. KG
Postfach 160
D-7320 Göppingen
Fax (19 49) (71 61) 7 10 27

VALET-CHAUFFEUR

pour maison bourgeoise quelques déplacements Réf. exigées, tél. le matin 44-63-47-00

DEMANDES D'EMPLOIS

Banquier 47 ans, spécialiste confirm. du financ et du risque ent., ch. poste de CREDIT MANAGER dans IMPORT PME-PMI, Paris ou RP. 43-55-02-51 de 18 h. à 18 h 45

J.F. 27 ans, formation CORVISART (moquettiste). Connaissances X Press 3. 1. Illustrator. Designer. Page-Maker. Cherche stage PAO sérieux. tél. : 40-01-09-80 (répondeur) Ou écrire sous n° réf. 6088 au Monde Publicité 15-17, rue du Col.-Pierre-Avia 75502 Paris Cedex 15

J.F. 40 ans
JURISTE
Maîtrise Droit public plusieurs années exp. ch. emploi temps partiel. Ecrire sous réf. 8642 LE MONDE PUBLICITÉ 15-17, rue du Col.-P.-Avia 75502 Paris Cedex 15

A Paris que puis-je surveiller, contrôler, vendre pour vous notions d'anglais. 43-25-71-23

CONSULTANT
Audits. Conduite de projet. Méthodes. Organisation secteur industrie, transport. Disponibilité immédiate. 45-93-33-49

H. italien, 28 ans, chef de produit, exp. 3 ans sect. aute indus., angl., fr., allem., esp., ch. poste Lyon ou Paris. Tél. (16) 78-89-75-66

SECRÉTAIRE COMPTABLE
disponible, recherche emploi sur région parisienne 20 ans d'expérience Etudierait toute proposition Mme POTEAU (16) 20-32-08-10

SECRÉTAIRE/ COMPTABLE
36 a., sérieuse, sans des responsabilités, bonne présent., ch. emploi stable.
TÉL. 46-20-40-52

SECRÉTAIRE COMPTABLE
disponible, recherche emploi sur région parisienne. 20 ans d'expérience. Étudierait toute proposition. Écrire sous n° 6089 AU MONDE PUBLICITÉ 15/17, r. du Col.-P.-Avia 75502 Paris Cedex 15

LIBRES FIN MARS

après 22 mois de formation à plein temps
Disposant d'une expérance professionnelle, ils sont ceux que vous recherchez pour vos services :

ETUDE, MISE AU POINT, MAINTENANCE ou VENTE

•

TECHNICIENS EN ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLES

•

(Formation homologuée au niveau IV)
Connaissances générales de base théoriques et pratiques sur systèmes électroniques analogiques (ampli op.) numériques (TTL, microprocesseur 8 bits) avec spécialisation en micro-informatique (PC/AT) : interfaces TOR et analogiques architecture de systèmes et périphériques. Microprocesseur 8086 INTEL. Communications, réseaux (10-NET) développement sur TURBO PASCAL V5, 5

ou spécialisation en automates programmables (SIEMENS 135U) traitement séquentiel et grafcet. Traitements numériques et analogiques. Communications (MODBUS, CP525), réseaux (FACTOR).

Vous souhaitez les rencontrer. .

Contactez M. CAPUTO ou M. TISET
Tél. : 48-59-31-48 p. 478
Fax : 48-59-43-25
CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES «JEAN-PIERRE TIMBAUD» 50, rue de la République 93100 MONTREUIL

L'AGENDA

automobiles

Retraité vd POLO FOX
Année 1987, 36 000 km. 1re main, blanche. Très bon état. 22 000 F. 42-37-78-78.

de 7 à 12 CV

Vend OPEL OMEGA gris métal., 2 litres inject., modèle 1988. (Etat impeccable, 1re main, 10 000 km). Prix : 45 000 F.
Tél. bureau : 40-97-60-45 et/ou le soir après 19 heures tél. : 47-21-85-90.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix «Que des affaires exceptionnelles» écrit le guide *Paris pas cher*. tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues. argentans.
ACHAT, ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle, boulevard des Italiens 4, *Chaussée-d'Antin*. Magasin à l'ETOILE 37, av. Victor-Hugo, autre grand choix

Aide

Conseil/Recrutement en relation avec mention à dom. pers. 3gées, handicap., emplois famil., éducat. HELP tél. : 42-43-09-09

Musique

ASSOCIATION FLAME
6 au 10 avril 1993
Master-classes violon-piano par J. Fournier et S. Pertisaroli au Conservatoire E.-Satie, Paris-VIIe Rens. : FLAME, tél. 47-20-38-83, fax : 4, rue des F.-Pénet. 75116 Paris.

Minéraux

RENNES
8e BOURSE
EXPO - VENTE MINÉRAUX ET FOSSILES
Sam. 27 et dimanche 28 mars de 9 h à 19 h. Salle Rennes Congrès 27, bd Solférino

Spécialités régionales (vin)

Directement du vigneron à votre table un vin à découvrir

MONTLOUIS-SUR-LOIRE
A.O.C.
Sec, demi-sec, moelleux. Méthode champenoise. Plus, millésimes dispon. Tarifs sur demande.
L. CHAPEAU
15, rue des Arènes-Husseau 37270 Montlouis-sur-Loire Tél. : (16) 47-50-80-64

Vacances, tourisme, loisirs

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres individuelles 130 livres sterling par semaine ou 27 livres par jour. Bonne cuisine.
Rens. : 172, New Kent Road Londres SE1 4YT G.B.
Tél. : (1944) 71-7034175
Fax 7038013

3 H de Paris par TGV
JURA
Toutes saisons (près Métabief) en pleine zone nordique ambiance familiale et convivale chez ancien sélectionné olympique, location studio indép. et chbres en pension ou demi-pension. Activités : pêche, randonnées pédestres et VTT, tir à l'arc, salle remise en forme, sauna. Tarif suivant saison. Rens. et réserv (16) 81-49-00-72

HOME D'ENFANTS JURA
(900 m altitude près frontière suisse)
Agrément Jeunesse et Sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIe s., confortablement rénovée. 2 ou 3 enfants par chambre avec s. de bns, w.-c. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfts, idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur. Activ. : VTT, jeux collect., peinture s/bois, tennis, poney, imprim., échecs, fabric. du pain. 2 150 F semaine/enfant. Tél. : (16) 81-38-12-51.

VIE DES ENTREPRISES

Affecté par la mauvaise conjoncture allemande

Hoechst poursuit ses restructurations

FRANCFORT

de notre envoyé spécial

« Aucun signe ne permet d'affirmer qu'une relance de la conjoncture est en vue. Il nous faut en conséquence impérativement poursuivre les efforts que nous avons engagés en vue d'assainir nos structures et réduire nos coûts. Le résultat de la maison mère n'autorise plus la moindre concession, la marge de manœuvre étant pratiquement réduite à néant. » En présentant, mardi 23 mars à Francfort, la situation de Hoechst, le président du directoire, M. Wolfgang Hilger, s'est montré très réservé pour les prochains mois, principalement en raison de la situation allemande.

Le numéro un mondial de la chimie, qui a vu son chiffre d'affaires 1992 baisser de 2,8 % à 45,9 milliards de deutschemarks (156 milliards de francs) et son bénéfice net après impôt régresser de 13 % à 1,2 milliard de deutschemarks, connaît comme tous ses concurrents, un très mauvais début d'année. Au cours des deux premiers mois, les ventes ont baissé de 5 % en moyenne et de 15 % en Allemagne. Dans la pharmacie, qui a contribué pour plus de la moitié des bénéfices du groupe l'an dernier, le recul s'observe surtout sur le territoire allemand, où, avec la nouvelle politique de la santé, les ventes de médicaments ont reculé de 17 %.

« Il ne nous reste plus à espérer que le creux de la vague sera bientôt atteint », s'est contenté d'indiquer M. Hilger avant d'annoncer des mesures. L'effort portera essentiellement sur la maison mère Hoechst AG, dont le résultat d'exploitation a chuté de 64 % en un an (234 millions de deutschemarks). Quatre installations devraient être fermées outre-Rhin et de nouvelles réductions d'effectifs concerneraient 3 000 salariés. Aucune indication n'a été donnée pour l'ensemble du groupe.

Comme les autres chimistes, Hoechst envisage de réaménager son portefeuille d'activités et a des entretiens avec l'ensemble des acteurs pour envisager toutes formes de coopération. Il rencontre ainsi Schering dans l'agro-chimie ou Pétrofina dans les plastiques. Dans la santé, des discussions sont en cours pour reclasser les 35 % détenus dans Roussel-Uclaf par Rhône-Poulenc. *« Les négociations sont loin d'être terminées »*, a précisé M. Hilger.

Soucieux d'élargir l'actionnariat de ce laboratoire pharmaceutique français coté en Bourse, Hoechst, actionnaire majoritaire (54,5 %), pourrait ne pas acquérir ou ne pas garder l'intégralité de la participation de Rhône-Poulenc. Il n'aurait pas non plus l'intention d'intégrer Roussel-Uclaf dans son secteur santé, et lui laisserait ainsi son autonomie.

Enfin, évoquant la suite d'incidents (onze en trois semaines dont deux graves, l'un ayant entraîné la mort d'un ouvrier le 15 mars, l'autre la pollution d'un quartier de Francfort le 22 février), M. Hilger a rappelé que chaque année son groupe déplore 50 à 100 incidents sans que cela entraîne des nuisances pour l'environnement.

DOMINIQUE GALLOIS

En investissant près de 400 millions de francs

Cerus envisagerait d'entrer dans le capital du Comptoir des entrepreneurs

Cerus, le holding français de M. Carlo De Benedetti, pourrait devenir le deuxième actionnaire du Comptoir des entrepreneurs, avec 20 % du capital, en investissant près de 400 millions de francs, indiquent, mercredi 24 mars, *les Echos* et *la Tribune Desfossés*. Ce schéma permettrait de convaincre les actionnaires minoritaires, qui rechignent à souscrire à l'augmentation de capital de 800 millions de francs prévue depuis, et redoutent une mainmise du Crédit foncier sur le Comptoir.

Les pouvoirs publics avaient annoncé le 1er mars une *« solution de place »* pour recapitaliser le Comptoir, sous la forme d'une augmentation de capital réservée de 800 millions de francs à laquelle souscriront les AGF (300 millions de francs), le Crédit foncier (200 millions de francs) et les autres actionnaires pour le restant. L'ensemble des actionnaires, détenant au moins 2,5 % du capital, devraient y participer.

Si l'UAP et la Caisse des dépôts sont partants, d'autres sont très réticents et prennent argument d'un audit demandé à Price Waterhouse sur un éventuel rapprochement CDE-Crédit foncier pour redouter que celui-ci ne devienne effectif.

L'entrée de Cerus diluerait la part du Crédit foncier, et nurait également pour avantage d'augmenter l'apport d'argent frais, qui passerait ainsi à 1,2 milliard de francs. Pour Cerus, une entrée dans le CDE ouvrirait d'autres perspectives comme la cession d'un portefeuille de créances immobilières de l'ordre de 3 milliards de francs.

Reste la question des possibilités financières de Cerus, qui a accusé au premier semestre 1992 une perte de 377 millions de francs. Au ministère des finances, on souligne sèchement que *« ce n'est pas au président du Comptoir de se charger de solutions alternatives »*. Les dirigeants de Cerus se refusent à tout commentaire.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CESSION

□ **P & O vend sa branche restauration.** – Peninsular and Oriental Steam Navigation Co. (P & O), le groupe britannique de transport maritime, de construction et d'immobilier, a annoncé son intention de faire de nouvelles acquisitions après la vente d'une partie de sa branche de services industriels. P and O a vendu Suteliffe Catering, le troisième groupe britannique de restauration collective, et Spring Grove, spécialisée dans la location de draps et de vêtements de travail, pour 360 millions de livres (2,5 milliards de francs), à la firme britannique de loisirs et d'hôtellerie Granada Group. Après deux années de recul, P & O a annoncé une hausse de 16 % de son bénéfice imposable annuel, à 270,4 millions de livres en 1992 contre 233 millions un an plus tôt. Le chiffre d'affaires a augmenté de 13 % à 5,52 milliards de livres contre 4,90 milliards.

COOPÉRATION

□ **Accord entre PowerGen et EDF pour la fourniture d'électricité à la France.** – PowerGen, deuxième producteur privé d'électricité en Grande-Bretagne, et Electricité de France (EDF) ont signé un protocole d'accord pour la fourniture d'électricité britannique à la France, a annoncé, mardi 23 mars, PowerGen. Cet accord, qui porte sur huit ans, représente un potentiel de vente de 100 millions de livres, environ 820 millions de francs, pour PowerGen. Cette société fournira de l'électricité, *via* le câble sous-marin qui relie les deux pays, pour couvrir les besoins du marché français pendant les heures de pointe en hiver, a-t-elle indiqué. Le contrat, dont la signature définitive est prévue le 31 mars, portera sur des quantités modestes pendant les deux premières années avant de monter à 250 MW lors des trois années qui suivront, puis à 500 MW (avec une possibilité de 750 MW) entre 1998 et 2001, a précisé PowerGen.

RÉSULTATS

□ **SFIM (instruments de mesure) : perte nette consolidée de 24 millions de francs.** – La SFIM, société de fabrication d'instruments de mesure, contrôlée par Framatome et la Compagnie de navigation mixte, a subi en 1992 une perte nette consolidée de 24 millions de francs, selon un communiqué diffusé mardi 23 mars par le groupe. Ce résultat inclut une provision de 38 millions de francs pour couvrir un plan de restructuration qui s'est soldé par la suppression de 370 emplois. La SFIM n'emploie plus aujourd'hui que 2 940 personnes. Le résultat d'exploitation a été divisé par trois : il passe de 120 millions en 1991 à 41 millions en 1992, à cause notamment du coût des études et de l'industrialisation de nouveaux produits dans l'optronique (alliance de l'optique et de l'électronique). Le chiffre d'affaires s'est établi à 1,6 milliard de francs, en hausse de 1,1 %.

□ **Axone (IBM France) : bénéfice net de 20,5 millions de francs en 1992.** – Axone, société de services informatiques détenue à 100 % par IBM France depuis le début de l'année, a dégagé en 1992 un bénéfice net de 20,5 millions de francs, contre 5,5 millions en 1991, a indiqué jeudi 18 mars son président, M. Gérard Jausset. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 415 millions de francs (323 millions en 1991). Sur ce total, 350 MF proviennent de contrats de *facilities management* (FM), défini par Axone comme la prise en charge de tout ou partie du système informatique d'une entreprise cliente, le reste provenant des contrats de secours informatique, qui garantissent au client la remise en marche de son système après un incident.

CAPITAL

□ **OCP : le camp de la contre-OPA marque un point.** – Le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) a refusé lundi 22 mars de revenir sur son feu vert donné à l'OPA de l'allemand Gehe sur le répartiteur pharmaceutique OCP mais a expressément demandé que les initiateurs d'une éventuelle contre-OPA bénéficient des mêmes conditions que Gehe. Réuni vendredi, le CBV a examiné une demande du Crédit commercial de France et de BUE Finance et Développement réclamant qu'il revienne sur sa décision. Le CCF et BUE défendent les intérêts de la Coopération pharmaceutique française qui tente de mettre au point une contre-OPA sur le grossiste en pharmacie avec notamment la famille Bourély, principal actionnaire de l'OCP (15 % du capital). S'il a refusé de revenir sur son feu vert à Gehe, le conseil a cependant assorti sa décision d'une mise en garde qui semble s'adresser à Gehe. Il a estimé que *« le respect de la libre compétition en matière d'offres publiques ne serait pas assuré »* si les dispositions dont bénéficie Gehe pour son OPA n'étaient pas *« consenties aux initiateurs d'une éventuelle offre concurrente déclarée recevable par le CBV »*.

PROJET

□ **Renault reprend tous les droits de propriété industrielle du projet Excel.** – Renault poursuivra le développement du projet Excel concernant la mise au point et la production de petits véhicules utilitaires (*le Monde* du 24 février). Suite à l'accord conclu entre Renault et DAF, Renault en reprend tous les droits de propriété industrielle. Le projet Excel représente un investissement de 2 milliards de francs.

○ **La Suède rétrogradée par Standard and Poor's.** – L'agence de notation financière Standard and Poor's a décidé de réviser à la baisse la qualité du crédit de l'Etat suédois, la note sur la dette extérieure à long terme de ce pays étant abaissée de AAA à AA+. A l'origine de cette décision, les graves difficultés que traverse actuellement l'économie suédoise et, en premier lieu, les inquiétudes liées à l'important déficit budgétaire de l'Etat (198 milliards de couronnes, soit environ 150 milliards de francs). La firme de notation financière craint que cet important déficit ne puisse être réduit par l'actuel gouvernement suédois.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6004

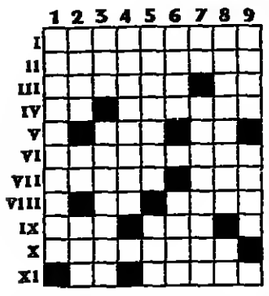

HORIZONTALEMENT

I. Peuvent se faire traiter de mauviettes quand elles sont grasses. – II. Utilisée par ceux qui veulent de la grosse galette. – III. Prendre la taille. Note. – IV. Préposition. Séparé par un lit. – V. Servis dans un pub. Pour lier. – VI. Qualifie un repos qui n'est évidemment pas éternel. – VII. Réagissent d'une façon très cavalière. Son retour est parfois redouté. – VIII. Adverbe. Trou dans la campagne. – IX. Se dore au soleil. Pas voilée. – X. Peuvent être tirées d'une cruche. – XI. Utile pour faire des projets. Parfois assimilé à un ordre.

VERTICALEMENT

1. Qui ont commencé à fondre. – 2. Piège, dans le Nord. Adverbe. Quand il est pourri, il y en a pour tous les goûts. – 3. Mot de reconnaissance. C'est rude quand il n'y en a pas. – 4. N'est pas une femme du « monde ». – 5. Préparent comme des sardines. Se construit progressivement. – 6. Celui qui doit payer. Un vrai rapace. – 7. Pronom. Etendues après avoir séché. – 8. Une belle retraite. Terme musical. – 9. Refuge pour un serpent. Fut séduite par un drôle d'oiseau.

Solution du problème n° 6003

Horizontalement

I. Alarmiste. – II. Vilain. H.S. – III. Espiègles. – IV. Rein. Eire. – V. Tune. Noms. – VI. Iels. Ino. – VII. Sss. Focs. – VIII. Toise. – IX. Eue. Liane. – X. Un. Vêtues. – XI. Reg. Texte.

Verticalement

1. Avertisseur. – 2. Liseuse. Une. – 3. Alpiniste. – 4. Raines. – 5. Mie. Filet. – 6. Ingéniosité. – 7. Lionceaux. – 8. Thermos. Net. – 9. Esses. Pèse.

GUY BROUTY

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PREVOYANCE ECUREUIL

SICAV OBLIGATIONS FRANÇAISES

pour recevoir un revenu annuel régulier

NOUVELLES MESURES D'EXONERATION DE DROIT D'ENTREE

Le Conseil d'administration de la Sicav, réuni le 11 février 1993, a décidé d'autoriser les souscriptions en franchise de droit d'entrée dans les cas suivants :

- *souscription faisant suite à une vente portant sur le même nombre de titres dans un délai de 3 mois.*
- *souscription faisant suite, le jour même, à la vente d'actions des Sicav Livret Bourse Investissements, France Obligations, France Garantie, Nord-Sud Développement, Première, Oblig, Le Livret Portefeuille, Sicav-Associations et Revenus Trimestriels, dans la limite du montant de ce rachat.*

Ces dispositions vous permettront d'effectuer des arbitrages selon vos objectifs de placement ou votre situation fiscale, dans les meilleures conditions.

Sicav gérée par Ecureuil Gestion - Filiale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance et de la Caisse des dépôts et consignations.

CAISSE D'EPARGNE

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 24 mars ⬇ Repli

La Bourse de Paris baissait à nouveau, mercredi 24, dernière séance du terme de mars, dans un marché calme. En recul de 0,31 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,75 %. A la mi-séance, les valeurs françaises refaisaient toutefois un peu du chemin perdu et n'abandonnaient plus que 0,12 %.

Avec ce recul, le terme de mars s'achève ce jour sur un bilan légèrement positif par rapport au mois précédent et de l'ordre de 0,8 %.

Les inquiétudes que suscitait ces derniers jours la situation en Russie se calmaient mercredi.

Les espoirs d'une baisse des taux d'intérêt allemands lors d'une prise en pension à taux variable étaient d'autre part quelque peu déçus car cette opération financière a été réalisée mercredi à un taux de 8,25 % (inchangé par rapport aux opérations de ce type ces dernières semaines).

Si on écoutait actuellement les analystes, on achèterait de nombreuses valeurs de la cote, conseillées à l'achat, indiquent des gestionnaires. Mais ces derniers déclarent ne pas avoir envie d'acheter, en raison du « prix actuel de la cote ». En effet, ces titres conseillés ont souvent des PER (rapport cours-bénéfice) très élevés, se situant aux environs de 20, or les perspectives économiques ne peuvent pas pour l'instant permettre une anticipation de hausse importante, notent des spécialistes.

Seule une baisse importante des taux d'intérêt et des mesures de relance significatives pourraient faire changer d'avis ces investisseurs. Mardi 23 mars, lors d'une réunion avec des analystes financiers, la Compagnie parisienne de réescompte (CPR) a pronostiqué des taux d'intérêt en France à 6 %, soit une baisse de 8 points par rapport à ceux pratiqués actuellement.

NEW-YORK, 23 mars ⬇ Une séance pour rien

Wall Street a fini sur une baisse de moins de deux points, mardi 23 mars, à l'issue d'une séance calme et dominée par les inquiétudes des investisseurs sur la crise politique en Russie. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 461,86 points, en baisse de 1,62 point, soit un repli symbolique de 0,05 %. Les échanges ont porté sur quelque 233 millions d'actions. Le nombre de titres en baisse a légèrement dépassé celui des valeurs en hausse : 969 contre 893. 621 titres sont resté inchangés.

Les investisseurs continuent à suivre de très près la situation en Russie, craignant qu'une instabilité prolongée dans ce pays n'empêche l'administration Clinton de réduire comme prévu le déficit budgétaire fédéral. De nombreux analystes ont toutefois minimisé l'impact de la crise russe sur le marché boursier américain. Pour M. Michael Metz, c'est surtout là, pour le marché, la justification d'un immobilisme.

Les incertitudes sur la fermeté de la reprise économique aux Etats-Unis et les récents chiffres mitigés sur l'inflation sont des sujets plus pressants pour les investisseurs, selon M. Oppenheimer.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est descendu à 8,77 %, contre 8,80 % lundi soir.

VALEURS	Cours du 22 mars	Cours du 23 mars
Alcoa	70 1/8	69
ATT	57	57 1/8
Boeing	34 1/2	35 1/4
Chase Manhattan Bank	35 1/2	35 1/8
Du Pont de Nemours	47 1/8	46
Eastman Kodak	55 5/8	55 7/8
Exxon	64 7/8	64 5/8
Ford	52 1/2	53
General Electric	86	86 1/8
General Motors	39 7/8	39 7/8
Goodyear	75	75 5/8
IBM	53 1/2	54 1/4
ITT	76	77 1/8
Mobil Oil	60 5/8	60 1/8
Pfizer	87 3/4	90
Schlumberger	57 7/8	58 5/8
Texaco	63 1/2	62 1/2
UAL Corp. en Allegis	117 1/8	120 3/4
Union Carbide	17 1/2	17 3/8
United Tech.	47 1/4	46 3/4
Westinghouse	14	13 7/8
Xerox Corp.	81 5/8	83 1/8

LONDRES, 23 mars ⬇ Effritement

Après un départ confiant, les valeurs se sont effritées, mardi 23 mars, au Stock Exchange, faute d'intérêt de la part des investisseurs, qui ont craint un essoufflement de la vague de hausse des derniers mois et de nouveaux rebondissements de la situation politique en Russie. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 2,8 points, soit 0,1 % à 2 861,1 points, après avoir gagné près de 10 points dans la matinée. Les échanges ont porté sur 695,2 millions d'actions, contre 524,3 millions lundi.

En début de séance, le marché avait chassé les bonnes affaires après la chute de la veille. Mais l'absence de perspective de baisse des taux britanniques a vite refroidi les ardeurs, selon les opérateurs.

Les brasseries et une partie des magasins ont mené la baisse, tandis que les alimentaires, les assurances-vie et les pharmaceutiques résistaient. Le groupe de loisirs et d'hôtellerie Granada Group a gagné 20 pence à 385, après l'annonce du rachat de la branche « restauration collective » de Peninsular and Oriental Steam Navigation Co. pour 360 millions de livres. Granada va placer 42,4 millions d'actions auprès d'investisseurs institutionnels à 350 pence pièce pour aider à financer l'opération.

VALEURS	Cours du 22 mars	Cours du 23 mars
Allied Lyons	5,65	5,65
B.P.	3	2,99
B.T.R.	5,94	5,93
Cadbury	4,77	4,80
Du Maurier	10,13	10,13
Glaxo	6,01	6,18
G.U.S.	26,45	26,45
I.C.I.	12,23	12,20
Reuters	13,82	13,60
RTZ	6,88	6,72
Shell	5,62	5,65
Unilever	72	71,98

TOKYO, 24 mars ⬇ Légère baisse

La Bourse de Tokyo a effacé une hausse matinale de 152 points pour finalement terminer en baisse, mercredi 24 mars, sous l'effet de prises de bénéfice avant la clôture des comptes des entreprises le 31 mars. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a cédé 40,93 points à 18 450,69 points, soit un recul de 0,22 %. Environ 350 millions de titres ont été échangés contre 370 millions mardi.

Selon les boursiers, la tendance de fond reste haussière. « Les investisseurs japonais ont les mains liées en raison de la clôture des comptes et les opérateurs veulent encaisser les gains récents », a déclaré un professionnel.

VALEURS	Cours du 23 mars	Cours du 24 mars
Ajinomoto	1 280	1 280
Bridgestone	1 280	1 270
Canon	1 380	1 380
Fuji Bank	2 080	1 980
Honda Motors	1 420	1 400
Matsushita Electric	1 140	1 140
Mitsubishi Heavy	558	560
Sony Corp.	4 150	4 100
Toyota Motors	1 440	1 450

CHANGES

Dollar : 5,5520 F ⬆

Le deutschemark est en légère progression à 3,4054 F, mercredi 24 mars, lors des premiers échanges entre banques, contre 3,3983 F dans les échanges interbancaires de mardi soir, dans un marché très attentif aux événements de Russie. En fin de matinée, le dollar progressait à 5,5520 francs contre 5,5477 francs dans les échanges interbancaires de mardi soir.

FRANCFORT	23 mars	24 mars
Dollar (en DM)	1,6332	1,6268
TOKYO	**23 mars**	**24 mars**
Dollar (en yens)	116,82	115,93

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (24 mars)	10 7/8-11 %
New-York (23 mars)	2 15/16 %

BOURSES

	22 mars	23 mars
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	524,64	521,89
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 939,28	1 932,18

NEW-YORK (indice Dow Jones)	22 mars	23 mars
Industrielles	3 463,48	3 461,86

LONDRES (indice « Financial Times »)	22 mars	23 mars
100 valeurs	2 863,90	2 861,10
30 valeurs	2 242,50	2 238,20
Mines d'or	105,30	105,70
Fonds d'Etat	96,85	96,99

FRANCFORT	22 mars	23 mars
Dax	1 661,40	1 648,44

TOKYO	23 mars	24 mars
Nikkei Dow Jones	18 491,62	18 450,69
Indice général	1 397,91	1 395,43

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,5320	5,5340	5,6440	5,6560
Yen (100)	4,7648	4,7707	4,8591	4,8655
Ecu	6,5974	6,6027	6,6258	6,6316
Deutschemark	3,4039	3,4055	3,4307	3,4336
Franc suisse	3,6733	3,6771	3,7280	3,7346
Lire italienne (1000)	3,5118	3,5143	3,5087	3,5146
Livre sterling	8,2054	8,2153	8,3168	8,3288
Peseta (100)	4,7693	4,7732	4,7186	4,7284

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 7/16	3 9/16	3 3/16	3 5/16	3 3/16	3 5/16
Ecu	9 3/4	9 7/8	9 3/16	9 5/16	8 11/16	8 13/16
Deutschemark	8 1/2	8 5/8	7 15/16	8 1/16	7 1/2	7 5/8
Franc suisse	5 5/16	5 7/16	5 1/8	5 1/4	4 3/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	11 3/16	11 9/16	11 1/16	11 7/16	11	11 3/8
Livre sterling	6	6 1/8	5 15/16	6 1/16	5 7/8	6
Peseta (100)	15 3/4	16 1/2	14 5/8	15 1/2	13 3/4	14 5/8
Franc français	11 3/8	11 11/16	10 7/8	11 1/8	9 11/16	10 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 24 MARS

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
C.N.E 3%	5360	5300	5300	-1 12
B.N.P. T.P.	961	961	961	....
Cr.Lyon. T.P.	865	850	850	-0 58
Renault T.P.	1830	1845	1830	....
Rhone Poul. T.P.	1941	1939	1930	-0 57
Saint Gobain T.P.	1096	1179	1100	+0 36
Thomson T.P.	852	851	851	-0 12
ACCOR	715	717	714	-0 28
Air Liquide	770	769	767	-0 39
Alcatel-Alsthom	842	839	838	-0 82
Alu.Superm.	2040	2039	2025	-0 74
A.L.S.P.I.	330	330	325	-1 52
AGF Stê Centrale	585	585	588	+0 51
Axa (ex Cie Midi)	1285	1285	1294	+0 70
Bafip	175	172 60	167 20	-4 46
Bail-Equipem.	81 60	81	81	-0 61
Bail Investiss.	845	835	845	....
Bancaire	450 20	450 50	459	+1 95
Bazar H.-V.	660	661	676	+2 27
Berger (M)	1264	1262	1262	-0 18
Bertrand Faure	405	400	394	-2 72
Bic	1087	1084	1084	-0 28
B.I.P.	1100	1190	1120	+1 82
BIS	151 90	151	151	-0 33
B N P (CI)	516	518	514	-0 39
Bollore Tech.	496	498 90	492	-0 81
Bongrain	2866	2862	2860	-0 18
Bon-Marché	541	536	541	....
Bouygues	680	680	688	+0 66
BP France	91 90	91	90 50	-1 52
B S N	979	979	975	-0 41
Canal Plus	1285	1285	1278	-0 54
Cap Gem.S.	186 90	185	187 90	+0 54
Carnaudmetalbox	234	235	238	+1 71
Carrefour	2615	2598	2589	-0 99
Casino	154 20	150 60	152 80	-0 97
Casino ADP	103 80	104 40	104 20	+0 86
Castorama D.I.	575	572	567	-1 39
C.C.F.	241	240	240 90	-0 04
CCMC Ly.	34	33 10	33 10	-2 65
C.D.M.E.	443	442	445	+0 45
C.E.G.I.D.	170	166	160	-5 88
Centrest (Ny)	49	49	49 05	+0 10
C.E.P. Comm.	413	413	415	+0 48
Cerus	90 90	89	89 90	-0 66
Cetelem	1250	1250	1250	....
CF Inc	282	295 60	285 10	+1 10
CGI Info.	322	315	319 50	-0 78
C.G.I.P.	1173	1170	1169	-0 34
CGP	835	836	835	....
Chargeurs S A	1237	1249	1243	+0 49
Christian Dior	252	252 50	257	+1 98
C I C A (M)	560	545	545	-2 68
Ciments Franç.	310	315	314	+1 29
Clarins	568	572	572	+0 70
Club Mediter.	400	396	396	-1 00
Coles	1044	1040	1025	-1 82
Cpt. Entrep.	219	....	....	....
Compt Mod.	1312	1305	1307	-0 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
310	CPR (Paris Réa.)	314 90	312	313 70	-0 38
1100	Créd. Foncier	1100	1103	1110	+0 91
420	Crédit Loc France	418	419	418	-0 24
585	Cr Lyon.(CI)	570	566	569	-0 18
1320	Credit Nat.	1331	1321	1321	-0 75
550	CSEE	540	550	550	+1 60
3650	Damart	3630	3647	3647	+0 47
380	Dassault Aviation	373	382	370	-0 80
270	Dassault Electr.	270 10	271	273	+1 07
1500	De Dietrich	1500	1502	1520	+1 33
525	Degremont	528	525	531	+0 57
49	Dév.R.d.C.(Li)	45 30	48 30	46	+1 55
95	Dév.R.Sud-Est	82 90	80	80 20	-3 26
285	D M C	284 50	283 60	281	-1 23
470	Docks France	475	472	475 80	+0 17
129	Dynaction	128	129 90	145	+13 2
2300	Eaux (Gle)	2300	2300	2286	-0 61
740	E.B.F.	739	740	720	-2 57
395	Ecco	397 90	398	398	+0 13
370	Elf Aquitaine	371	369 80	370 30	-0 19
1010	ElfSanofi(ExSanof)	1011	1010	1013	+0 20
285	Erap-Elf (Certif.)	284	283 80	285 80	+0 63
680	Eridania-Beghin	677	680	681	+0 59
430	Essilor	433	431	426 10	-1 59
210	Essil.Int.(CP)	213	211	210	-1 41
790	Esso	796	790	785	-1 38
1590	Eurafrance	1610	1595	1596	-0 87
530	Euro RSCG	526	528	519	-1 33
86	Eurodisneyland	88 05	85	87 25	-0 91
1030	Europe 1	1035	1036	1045	+0 97
40	Eurotunnel	40	39 95	39 95	-0 13
132	Finextel	131 60	131 60	131 70	+0 08
285	Fives Lille	292	287	286 10	-2 02
805	Fougerolle	800	805	805	+0 63
3930	Fromager. Bel	3880	3930	3930	+1 29
1660	Gal.Lafayette	1650	1660	1660	+0 61
400	G.A.N.	407 90	400	403	-1 10
370	Gascogne (B)	371	370	370	-0 27
1410	Gaz et Eaux	1420	1411	1420	....
560	Geophysique	584	560	585	+0 18
745	Groupe André SA	745	746	745	....
585	Groupe Cité	584	585	590	+1 03
400	GTM-Entrep	408	401	407	-0 25
1490	Guyenne-Gas.	1495	1490	1487	-0 54
480	Havas	479 90	479	475 70	-0 79
230	Idia	228 30	230	230 90	+0 96
380	Imétal	380	380	380	....
138	Immob. Phénix	141	138	141	....
190	Ingénico	190	190	190	....
9510	Inst. Mérieux	9490	9510	9800	+3 27
485	Interbail	485	485	489	+0 82
500	Intertechnique	499	499	499	....
1090	J. Lefebvre	1125	1090	1120	-0 44
600	Klepierre	595	600	591	-0 67
860	Labinal	865	862	860	-0 75
360	Lafarge	350 10	349	349 70	-0 40

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
93	Lagardère Group.	93 80	93 10	93 10	-0 75
285	Lebon	290	287	292	+0 69
4740	Legrand	4730	4740	4775	+0 95
2510	Legrand (DP)	2505	2510	2545	+1 60
174	Legris Industries	175	173 60	173	-1 14
826	Locindus	825	825	830	+0 61
3480	L.V.M.H.	3445	3477	3553	+3 13
440	Lyon.Eaux/Dumez	445 30	438	445 70	+0 09
37	Magnetos Ly.	37	....	....	....
340	Mar. Wendel	332	338	337	+1 51
118	Matra-Hachette	118	118	118	....
72	Metaleurop	72	72 20	73	+1 38
16	Métrologie In.	16 10	16 20	15 06	-0 31
164	Michelin	163 80	163 80	167 70	+2 57
94	Moulinex	99 90	94	95	-1 86
915	Navig. Mixte	920	916	916	-0 43
135	Nord-Est	136 90	135 20	135 30	-1 17
345	Nordon (Ny)	345	347	345	....
90	Olipar	48 80	50	48 50	+1 43
1140	Oréal	1146	1140	1141	-0 44
415	Paribas	413	412 90	411 90	-0 27
225	Pechiney Int.	228	223	218 60	-0 84
290	Pechiney (CIP)	293 90	292	293	-0 31
400	Pernod Ricard	398	400	400	+0 50
535	Peugeot	534	534	544	+1 87
685	Pinault-Printemps	680	685	677	-0 44
780	Plastic-Omn.	760	759	763	+0 39
310	Poliet Ex.Lamb.Fr.	307	308	311	+1 30
940	Primagaz	946	942	945	-0 11
680	Promodès	685	682	684	-0 15
285	Radiotechn.	290	284 90	290	....
7790	Redoute (La)	7790	7790	7730	-0 77
166	Remy Cointreau	155	155	156	+0 86
575	R. Poulenc A	575	574	568	-1 22
555	R. Poulenc CIP	555	555	554	-0 18
41	Rochette(La)	41 90	41 40	41 90	....
565	Roussel Uclaf	589	565	566	-3 90
3200	R. Impé.Ly.	3200	3199	3151	-1 53
152	Sade (Ny)	151 10	152	151	-0 07
3000	Sagem	3017	3000	3000	-0 56
510	Saint Gobain	514	511	515	+0 19
1110	Saint Louis	1106	1110	1100	-0 54
1490	Salomon Ly.	1495	1494	1487	-0 54
350	Salvepar (Ny)	350	350	350	....
1600	S A T	1596	1600	1598	+0 13
290	Saul. Chât.	285	280	283	-0 70
935	Saupiquet (Ns)	950	935	932	-1 89
675	Schneider	677	675	679	+0 90
17	SCOA	17 85	17 29	17 10	-4 90
560	Scor s.a.	550	550	559	+1 64
405	S.E.B.	406	406 60	402 60	-0 84
450	Sefimeg	456	452	455	-0 22
190	Selectibanque	150 90	190	190	-0 20
179	Sédant A.	176	175	180	+2 27
705	S F I M	701	706	704	+0 43
215	S.G.E.	216 90	214	214 50	-0 92

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
500	Simco	500	498	500	....
1060	Sk. Rossignol	1070	1060	1060	-0 93
485	Sligos	488	487	487	-0 41
810	Société Géné.	813	810	812	-0 15
48	Sodecco(B)	48	48 50	48 90	-1 02
87	Sodero(Ns)	83	87	85	+2 41
1010	Sodexho	1010	1010	1018	+0 66
91	Sogenal(Ny)	90 60	90 70	90 30	-0 33
1350	Som.-Allib.	1385	1355	1355	-2 17
455	SOPHIA	459 80	455	462	+0 54
1170	Sovac	1153	1166	1205	+4 51
370	SPEP	368 90	370	373	+1 22
385	Spie-Batignol.	390	394 50	380 30	+0 08
600	Strafor Facom	602	600	603	+0 17
305	Suez	309 40	307	310 20	+0 26
1160	Synthelabo	1189	1188	1190	+0 08
151	Thomson CSF	150	150 80	150 80	+0 53
245	Total	248 20	248 50	246 50	-0 86
173	- (certif.)	173	173	172 10	-0 52
565	U.A.P.	570	565	571	+0 18
255	U F B Locab.	253	253	253 50	+0 20
230	U.G.C DA (Robert)	233 50	230 50	230	-1 50
545	U I C	543	543	543	....
510	U I F	508	508	507	-0 20
755	U I S	758	757	757	-0 13
385	Unibail	386	385 10	385	-0 28
745	Valéo	750	748	755	+0 67
149	Vallourec	150	149	149 80	-0 13
300	Via Banque	299	300	308	+3 01
260	Worms et Cie	269 60	260 90	269	-0 30
1760	Zodiac	1766	1756	1764	-0 11
905	Elf Gabon	911	905	915	+0 44
106	Amax	107 60	106	106 60	-1 30
94	Amer. Barrick	93 10	94	93 90	+0 43
160	Amer. Express	159 90	160	159 50	-0 25
320	A.T.T.	318	318	316 50	-0 75
122	Anglo Amer C.	121 60	121 60	121 60	....
250	Amgold	250 10	249	248 90	-0 48
230	Banco Santander	220 20	230	220	+4 45
785	B.A.S.F.	787	787	803	+0 75
920	Bayer	929	922	921	-0 86
51	Blenheim Plc	50	50 75	51 90	+3 00
33	Buffelsfont.	32 90	32 90	32 70	-0 61
196	Chase Manh.	196	195 70	195	-0 81
2070	Daimler Benz	2040	2070	2012	-1 37
84	De Beers	84 90	84	84 60	+0 12
2370	Deutsche Bank	2370	2375	2360	-0 42
1350	Dresdner Bank	1356	1346	1347	-0 66
47	Driefontein	47 06	46 60	46	-2 23
265	Du Pont-Nem.	261 10	264 90	264 60	+1 34
310	Eastman Kodak	310	311 10	310 90	+0 10
14 50	East Rand	14 60	14 40	14	-4 11
33	Echo Bay	34	33 30	33	-2 94
167	Electrolux	170	167 10	167 10	-1 71
172	Ericsson	170	172	172	+1 18
355	Exxon Corp.	360 60	357 20	356 90	-1 19

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
295	Ford Motor	294 10	293 70	295	+0 31
44	Freegold	44 40	43 90	43 10	-2 93
12	Gencor	12 35	12	12 40	+0 40
490	Gén. Elect.	495 10	490 10	489 10	-1 21
220	Gén. Motors	218 20	219 20	220	+0 82
365	Gén. Belgique	365	365	365	....
38	Gd. Métropol.	38	38 30	37 60	-1 06
38	Guinness	38 90	38 15	38 10	-2 06
20	Hanson PLC	20 16	20 20	20 45	+1 49
18	Harmony Gold	16	15 90	15 40	-3 76
410	Hewlett Packard	412	411 90	411 90	-0 02
36	Hitachi	36 30	36 70	36 20	-0 28
830	Hoechst	831	832	835	+0 48
104	I.C.I.	106	104 20	102 10	-3 68
300	I.B.M.	292 40	300 10	301	+2 94
430	I.T.T.	430	429	427 70	-0 53
184	Ito Yokado	183 90	183 90	183	-0 49
55	Matsushita	55	54 70	53 70	-2 28
295	Mc Donald's	294 60	293	293 80	-0 27
205	Merck	205	203 70	197 30	-3 76
605	Minnesota M.	611	607	607	-0 65
46	Mitsubishi	47 90	46 30	46 30	-1 91
380	Mobil corp	385 50	380 50	380 50	-1 30
385	Morgan J.P	388 90	384 10	380	-2 29
4320	Nestlé	4301	4320	4327	+0 60
132	Norsk Hydro	132 10	132 60	134 90	+2 12
95	OFSIL	96	95 10	93 90	-2 60
1420	Pétrofina	1402	1422	1386	-1 14
355	Philip Morris	358 60	356 20	358	-0 17
72	Philips	73 40	72 20	71 15	-3 07
81	Placer Dome	80 60	80 60	80 60	....
295	Procter Gamble	290	284 50	285 50	-1 55
174	Quilmès	175	173 60	173 60	-0 80
21	Randfontein	21 60	21	21 05	-2 55
265	Rhone Poul. Rorer	262 80	263	261 10	-0 65
480	Royal Dutch	483	482	481	-0 41
55	R T Z	56 20	56 90	56 90	+0 53
15	Saat.& Saatch.	15 15	15 10	15 10	-0 33
28	St Helena	29	28 90	27 25	-6 03
315	Schlumberger	322	314	314	-2 48
47	Shell transp.	47 45	47 45	47 18	-0 63
2140	Siemens	2141	2138	2156	+0 70
195	Sony	196 60	194 90	194 40	-1 22
94	Sumitomo Bank	95	94	94 50	-0 53
166	T.D.K.	166 80	166	163	-2 29
60	Telefonica	60 70	60 10	60 80	+0 18
29	Toshiba	28 60	28 55	28 55	-0 17
635	Unilever	636	636	635	-0 16
260	Unit.Techn.	260 70	257 90	257 80	-1 11
245	Vaal Reefs	243	242 60	243 70	+0 29
1000	Volkswagen	977	1001	1024	+4 81
290	Volvo	256	252	252	-1 56
97	West. Deep	96 20	97	95 90	-0 73
480	Xerox Corp	460	481 40	461 40	+0 30
109	Yamanouchi	110	109	109	-0 91
5	Zambia Cop.	5 90	5 95	5 85	-0 85

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
...p.Eur. 6,8% 78	....	6 84
...80% 78/94	100 71	8 94
...p.Eur. 13,4% 83	102 85	3 41
...26% mars 88	107 50	0 33
...AT 10% 5/2000	114 51	8 24
...AT 9,9% 12/1997	110 13	2 73
...AT 9,8% 1/1996	106 17	1 42
...T 11,2% 85	107 60	3 28
...F 10,25% nov 90	114 90	0 25
...A 10 % 1979	101	0 81
...B Bques 5000F	96 85	1 95
...B Paribas 5000F	97 65	1 95
...B Suez 5000F	97 75	1 85
...I 1/82 5000F	98 40	1 96
...T 9 % 85	103 25	7 78
...H 10,90% déc.85	112 75	2 25
...HARB FCE 3% 100	....	....
...NCA	1081	....
...ens	....	....
...y. Eaux cv 5,5%	807	....
...hom. cv 9,2% 86	749	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1580	....
Arbel	390	390
Bains C.Monaco	925	940
B.Hypoth.Europ.	200	....
B.N.P. Intercont.	350	358
Bénédictine	2240	....
Bidermann Internat.	440	440
Blanzy Ouest	1500	....
B T P	29 10	29 35
Cambodge	920	....
Carbone Lorraine	365	351
Case Poclain	2 90	....
C.B.C.	320	321
C.E.G.F (Frigor.)	500	....
Centenaire Blanzy	381	351
Cerages	20	29
Champex Ny	13	13 15
CIC (CIP)	181	181
C.I.T.R.A.M. (B)	2200	....
Cie Industrielle	4406	4350
Cpt Lyon Alemand	305	308
Concorde	601	670
Constr.Mét.Prov.	17	....
Crédit Gén.Ind.	105	....
Cr Universel (Cie)	300	....
Darblay	825	825
Didot Bottin	577	578
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	277	279
Ent.Mag. Paris	4250	....
Eridania-Béghin Cl	548	541
Fidei	385	384
Finalens	305	302 10
F.I.P.P.	66	....
F.M.A.C.	2106	2100
Foncière (Cie)	529	535
Foncina	370	370
France I.A.R.D.	531	....
France SA (La)	1752	1796
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	599	590
Genefim	288	277
Gévelot	460	....
G.F.C.	406	409
Groupe Victoire	1030	....
G.T.I (Transport)	225	220
Immobail	385	388
Immobanque	760	760
Im.Marseillaise	4500	....
Invest.(Ste Cie.)	3000	3000
Lille Bonnières	1112	1112
Louvre	2530	2540
Lucia	208	....
Machines Bull	23 10	22 60
Mag.Uniprix	160	....
Métal Déployé	286	....
Mors	43	42 50
Navigation (Nle)	140	140
Optorg	280	270
Oréal (CI)	680	646
Origny-Desvroise	748	747
Palais Nouveauté	1385	....
Paluel Marmont	412	....
Parfinance	190	190
Paris France	195	....
Paris Orléans	200	190
Partners Invest.	282 60	....
Piper Heidsieck	660	....
Porcher	230	229
Promodès (CI)	419	417
Publicis	675	....
Rochefortaise	150	150
Rosario	156	160
Rougier	165	165
S.A.C.E.R.	837	....
S.A.F.A.A.	244	....
S.A.F.I.C Alcan	210	....
Saga	345	348
Saint Dominique (F.)	115	....
Salins du Midi	536	534
Savoisienne M.	190	....
Silic	660	661
S.I.P.H.	60	....
S.M.C.I.	50	49 50
Sofal	470	....
Soffo	229	240
Sofiam (ex Sstam)	64 90	....
Sofragi	2710	....
Soudure Autogène	711	710
Souvabail	315	....
Sterni	802	....
Taittinger	2100	2065
Testut-Aequitas	81 10	....
Tour Eiffel	230	....
Ufiner	1245	1300
Vicat	412	412
Viniprix	1500	1500
Virax	107	107
Maroc Sté Brasserie	300	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	680	....
Akzo Nv Sico	453 10	....
Alcan Aluminium	103	....
American Brands	209 60	....
Arbed	400	....
Asturienne Mines	104 60	104 60
Banco Popular Espa.	592	....
B.Reglements Int.	21000	21600
Can.Pacifique	78 90	79
Chrysler Corp.	223	....
C I R	4 24	....
Commerzbank	972	1000
Dow Chemical	290	....
Fiat	19 40	18 50
GBL (Brux Lamb.)	521	531
Gevaert	1142	....
Glaxo Holdings Ltd	55	55 60
Goodyear Tire	410	400
Grace and Co (WR)	208	208
Honeywell Inc. Im.	197	....
Johannesburg	82 10	....
Kooninklijke Pakhoed.	67 10	....
Kubota	27 75	....
Noranda Mines	86 30	....
Olivetti priv.	4 55	4 55
Pfizer Inc.	325 20	332
Ricoh	29 60	....
Robeco	318 20	318 20
Rodamco NV	157 70	156 60
Rolinco	308 50	306 90
Saipem	5	....
Serra Group	22 10	22 90
SKF Aktiebolaget	56 15	57 90
Tenneco Inc.	245	252
Toray Ind.	28	....
West Rand Cons.	5 60	8 55

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bqua Hydro Energie	330	....
Calciphos	67 10	....
C G H Cogenhor	7	....
Coparex	570	565
Europ. Accum.	80	80
Europ Soufres Ind.	8 86	....
Gay Degrenne	395	....
Lecteurs du Monde	260	....
Nicolas	945	....
Office Cent. Pharma.	856	862
Particip. Percier	190	....
Rorento N.V.	257 60	256
St-Gobain-Emballage	1780	....
Schlumberger Ind.	500	....
S.E.P.R.	1405	1390
S.M.T. Goupil	3	....
S.P.R. act. B	309	309
Waterman	1100	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	545	542
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	468	465
Boisset (Lyon)	230	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	830	822
Calberson	280	273
Cardif	945	960
C.E.G.E.P.	180	171 50
C.F.P.I.	201	201
C.N.I.M.	1160	1160
Codetour	300	305
Creeks	108	....
Dauphin	291	280 90
Devanlay	1300	1300
Dolisos	108 30	108 30
Editions Belfond	190	....
Europ. Propulsion	245	236
Finacor	140	....
G.F.F. (group.fon.f.)	35	33
G.L.M.	470	475
Gravograph	162	162
Guintoli	605	....
I.C.C.	216	215 50
Idianova	75	....
Immob. Hôtelière	1175	1175
Internt. Computer	128	128 20
I.P.B.M.	36 05	....
Molex	170	....
N.S.C. Schlumberger	710	710
Publ.Filipacchi	720	723
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	....
Select Invest (Ly)	96	....
Seribo	195	194
Sopra	340	330
TF1	466	467
Thermador H (Ly)	350	....
Unilog	220	220
Viel et Cie	142	145
Y. St-Laurent Groupe	752	764

SICAV (sélection) 23/3

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Actilion	217 35	211 53
Actimonétaire C.	30823 04	30823 04
Actimonétaire D.	30823 04	30623 04
Améri-gan	7471 95	7184 57
Amplitude	891 43	671 29
Antigone trésor	705225 00	705225
Associ Première	31545 90	31546 90
Assocc	1113 04	1113 04
Atout Futur	463 26	451 96
Aurecic	1297 48	1259 70
Avenir Alizes	1804 06	1788 69 •
Axa Capital	191 46	185 90
Axa Court Terme	8630 47	8630 47
Axa Oro.Ex.Dr.Inve	966 33	938 18
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn	829 02	804 87
Axa Europé	133 17	128 29
Axa Investments	113 03	109 74
Axa NPL	123 82	120 21
Axa Ob.Fr.Exnans	157 86	153 28
Axa Ob.In.Ex Mu.U.Se.	141 75	137 96
Axa Prem.Ex.Agepre	127 66	123 96
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	157 03	152 46
Axa Valeurs PER	133 80	190
Cadence 1	1090 57	1069 18
Cadence 2	1076 02	1054 92
Cadence 3	1068 62	1047 67
Capimonétaire	6787 26	6780 48
Capiobliq	7129 84	6990 14
Capitacic	1471 24	1449 50
Coena	1452 57	1417 14
Comptavalor	3803 75	3798 05
Credinter	473 33	459 54
Credit Mutuel Capital	1389 86	1361 84
Cred.Mut.Ep.Cour T.	719 95	719 95
Cred.Mut.Ep.Indus.	102 83	99 66 •
Cred.Mut.Ep.J.	75249 44	75249 44
Cred.Mut.Ep long T.	210 42	204 79 •
Créd.Mut.Ep.Monde	1242 93	1209 66 •
Cred.Mut.Ep.Quatre	1125 91	1096 78
Dieze	1468 37	1432 56
Drouot France	813 38	886 78
Drouot Sécurité	248 54	241 90
Ecocic	1139 37	1106 18
Ecuper	134 06	130 16
Ecur. Capitalisation	2838 38	2810 28
Ecur. Expansion	520803 33	520023 30
Ecur. Géovaleurs	2433 27	2362 40
Ecur. Investissement	180 44	156 77
Ecur. Monepremière	72759 56	72759 56
Ecur. Monétaire	42625 43	42625 43
Ecur. Trésorerie	2626 26	2626 26
Ecur. Trimestriel	2088 30	2065 84
Elencial	118 51	115 05
Energie	291 14	277 84
Eparcic	3908 22	3908 22
Eparcourt-Sicav	4670 56	4658 93
Epargne Associat.	25284 67	24986 67
Epargne-Unie	1390 37	1356 46
Euro Cash capi	8486 24	8486 24 •
Euro Solidarité	1190 78	1125 52
Eurocic Leaders	1060 67	1029 78
Eurodyn	1211 33	1181 79
Euro Gan	6330 24	6086 77
Fonsicav	15657 97	15657 67
France-gan	10947 44	10526 38

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
France Garantie	287 09	286 62
France Obligations	518 24	813 11
Francic	487 11	472 92
Francic Pierre	112 52	109 24
Francic-Regions	1184 02	1149 53
Fructi-Associations	38 01	38 01
Fructi-Capi	46 52	45 63
Fructidor	245 52	241 89
Fructifrance action C	983 58	959 59
Fructifrance action D	961 63	938 18
GAN Rendement	5421 80	5341 67
Gestilion	16305 63	18125
Gest.Associations	183 33	179 30
Horizon	1367 67	1328 13
HLM Monétaire	15118 34	15118 34
Indicia	1095 81	1074 16 •
Indust.Fse.Coort.T.	1597 47	1597 47
Interépar	111686 16	108413 75
Interoblig	15685 22	15368 06
Intersélection Fce	527 28	518 92
Japacic	165 19	160 38
Jeunepargne	309 63	305 05
Latitude	2433 70	2430 05
Lion Association	11320 08	11320 08
Lion Institution	33159 22	33076 53
Lionplus	1096 84	1074 45
Lion Trésor	2377 62	2353 98
Lion 20 000	28330 67	28330 67
Livret Bourse Inv.	600 82	583 13
Livret Portefeuil.	748 08	726 27
Méditerranée	181 63	179 34
Mensuel CIC	10316 38	10214 24
Monedan	73929 74	73929 74
Mone.J.	39181 01	39181 01 •
Monévalor	44420 99	44420 36
Mutualité dépôts	14621 99	14592 80
Natio Court Terme	102995 00	102687
Natio Court Terme2	309050 00	309050
Natio Epargne	19350 56	19166 99
Natio Ep. Capital	11958 37	11838 97
Natio Ep. Croissance	1816 22	1767 61
Natio Ep. Obligations	219 18	213 29
Natio Ep. Retraite	132 39	128 85
Natio Ep. Trésor	8507 75	8490 77
Natio Ep. Valeur	473 17	460 51
Natio Fran. index	1061 82	1033 40
Natio Imm.	1207 07	1174 78
Natio Inter	1632 99	1589 29
Natio Monétaire	27285 99	27285 99
Natio Opportunités	1121 07	1091 07
Natio Patrimoine	1395 04	1357 70
Natio Perspectives	1126 30	1096 18
Natio Placements	64026 17	64026 17
Natio Revenus	1073 59	1062 95
Natio Sécurité	11975 90	11975 90
Natio Valeurs	926 80	901 90
Nippon-Gan	5386 28	5179 12
Nord Sud Dévelop.	1747 31	1743 82
Obli-Associations	171 21	169 51
Oblicic-Mondial	2853 06	2810 90
Oblicic-Régions	1116 05	1098 57
Oblifutur	3172 20	3094 83
Oblig. très cat.	192 80	190 05
Oblition	1566	1539 80
Obliséricomté Sicav	14007 23	14007 23

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Oraction	1183 13	1154 27
Paribas Capitalisation	1694 87	1669 82
Paribas Opportunités	131 87	128 21
Paribas Patrimoine	614 22	598 16
Patrimoine Retraite	242 47	237 72
Pervalor	810 97	598 99
Poste Croissance	23525 28	23501 78
Poste Gestion	71395 98	71395 98
Première Oblig.	11424 87	11413 46
Prévoy. Ecureuil	122 21	121
Prév'Associations	31858 11	31856 11
Proficas	1034 68	1009 35
Quartz	142 90	139 41
Rentacic	166 56	164 12
Revenus Trimestr.	8477 78	5423 52
Revenu-Vert	1197 56	1168 37
St Honoré Vie & Santé	1003 83	958 31
St Honoré Bons du Tr.	12117 81	12057 52
St Honoré Invest.	808 68	770 10
St Honoré Pacifique	669 74	639 37
St Honoré Réel	16231 01	16166 34
Sécuricic	1878 28	1878 28
Sécuri-Gan	12796 12	12506
Securitaux	1503 13	1503 13
Sicasden	735 60	724 73
Sicav Associations	1993 14	1993 14
SFI-CNP Assur.	709 78	689 11
S.G. Fr. oppor. C et D.	1273 19	1248 23
Sicav 5.000	466 91	454 41
S L Est	1371 39	1331 45
Slivafrance	728 52	709 02
Slivam	424 85	413 48
Slivarente	231 65	227 11
Slivinter	467 60	455 09
S.N.I.	1157 78	1124 06
Sogenfrance Capita.	1226 59	1202 54
Sogenfrance Distribu.	1184 93	1161 70
Sogepargne	323 08	316 73
Sogintar	1372 14	1345 24
Soleil Investissements	607 03	583 68
Solstice	2257 80	2252 17
State Street Act. Eur.	9865 27	9531 66 •
State Street Act. Fran.	11052 89	10730 60 •
St. Str. Act.Japon	12226 54	11813 86 •
State Street Emer. Mts	13267 82	12829 79 •
St.Street OAT Plus	11605 11	11377 56 •
Stratégie Actions	895 82	861 17
Stratégie Rendement	1541 05	1462 54
Techno-Gan	5719 73	5499 74
Thesora	728 43	721 22
Trésor Plus	1418 27	1404 23
Trésor Trimestriel	1056 05	1045 59
Trésoricic	141141 79	141141 79
Trilion	5290 55	5222 87
Ubi-Associations	121 41	121 41 •
Uni-Foncier	1321 14	1288 92
Unifrance	616 51	901 47
Uni Régions	1259 44	1228 72
Univar	252 90	252 90 •
Univers Actions	1346 46	1313 62
Univers Obligations	1946 76	1901 23
Valorg	2214 54	2212 43
Valrend	57735 21	57706 38
Winterthur St-Honoré	229 33	218 93

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 24/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 567	....	5 3	5 8
Ecu	6 568	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 780	....	330	350
Belgique (100 F)	16 488	....	10	17
Pays-Bas (100 fl)	302 290	....	292	312
Italie (1000 lires)	3 510	....	3 2	3 7
Danemark (100 krd)	88 450	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 254	....	7 8	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 202	....	7 8	8 6
Grèce (100 drachmes)	2 497	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	367 660	....	356	376
Suède (100 krs)	71 570	....	67	78
Norvège (100 k)	79 940	....	76	84
Autriche (100 sch)	48 282	....	46 8	48 8
Espagne (100 pes)	4 771	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 660	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 458	....	4 2	4 8
Japon (100 yens)	4 813	....	4 5	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/3
Or fin (kilo en barre)	59300	59100
Or fin (en lingot)	59350	59150
Napoléon (20f)	346	338
Pièce Fr (10 f)	325	.....
Pièce Suisse (20 f)	342	342
Pièce Latine (20 f)	342	346
Souverain	434	429
Pièce 20 dollars	2135	2125
Pièce 10 dollars	1120	1112 50
Pièce 5 dollars	650	.....
Pièce 50 pesos	2200	2210
Pièce 10 florins	358	380

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15

TAPEZ **LE MONDE**

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 23 mars 1993

NOTIONNEL 10 %. Nombre de contrats estimés : 152 378

COURS	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	114,92	117,28	117,50
Précédent	114,50	116,92	117,04

CAC 40 A TERME Volume : 19 575

COURS	Mars 93	Avril 93	Mai 93
Dernier	1 975	1 996,50	2 010
Précédent	1 965	1 985	2 011

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

LE NOUVEAU MENSUEL DU MONDE

Au sommaire du numéro de mars 1993

PARAÎT LE 10 DE CHAQUE MOIS

MARS 1993 — Le Monde des DEBATS — NUMÉRO 6

Le Monde

PUBLICATION MENSUELLE – 15, RUE FALGUIÈRE 75015 PARIS

ÉDITORIAL

Deux des débats ouverts dans ce numéro illustrent les incertitudes et les inquiétudes de notre temps libéré de la tyrannie des idéologies totalitaires, mais menacé de tomber dans l'anarchie des idéologies individuelles et populistes.

La crise de l'éducation civique renvoie à la crise de l'enseignement et celle-ci à la crise de la société. Comment demander à des enseignants mal-aimés, peu payés, travaillant dans des conditions matérielles et psychologiques souvent déplorables, l'effort supplémentaire d'inventer ou d'enrichir un cours d'éducation civique ? Et sont-ils mieux armés que n'importe quel citoyen ou homme politique pour définir les valeurs sur lesquelles fonder aujourd'hui la République ? Les exceptions sont nombreuses et généreuses, mais la majorité des instituteurs et des professeurs sont en droit de poser la même question que nous adressait Charles Péguy ... en 1904 : « Comment enseigner l'enfance et la jeunesse quand tout ce qui n'est plus enfant et n'est plus jeune meurt ? »

Le désarroi des pays de l'Europe centrale et orientale qui sont sortis depuis quelques années du ghetto communiste est moins compréhensible. Rien ne devrait être pire que le sort auquel ils ont échappé. Et pourtant... Le dialogue entre deux anciens communistes, écrivains engagés dans l'action politique, Bronislaw Geremek et Jorge Semprun, éclaire d'un jour nouveau les raisons de leur « désenchantement ». La révolution ne leur a pas apporté la prospérité dont ils rêvaient ; elle a souvent transformé la ferveur nationale en fureur nationaliste ; elle n'a pas, surtout, parce que ce fut une révolution pacifique, sans tueries ni épurations, créé, entre l'ordre ancien et l'ordre nouveau, cette rupture qui satisfait chez les peuples un besoin naturel de justice, sinon de vengeance. Etonnant paradoxe dont les conséquences, [illegible] l'ensemble de l'Occident.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON

M 2104 - 6 - 30,00 F

L'école ne sait plus former les citoyens — Pages 2 à 8

Les animaux victimes de la science — Pages 14 à 17

Les leçons de l'après-communisme — Pages 18 à 20

L'Inde en péril — Pages 9 à 11

L'ÉCOLE NE SAIT PLUS FORMER LES CITOYENS

Au moment où les Français s'expriment par leurs votes, il faut s'interroger sur la façon dont les plus jeunes d'entre eux sont formés à la vie politique. Constat accablant : l'école n'a plus la volonté ni la possibilité de dispenser un minimum d'éducation civique qui traditionnellement assurait les fondements de la République. Les témoignages de l'écrivain Cavanna, du cinéaste Jean-Claude Brisseau, du professeur Patrick Eveno ; l'analyse de la sociologue Anne Muxel ; les points de vue de Jean-Pierre Chevènement et des porte-parole religieux Paul Valadier, Mohammed Arkoun, du philosophe Patrice Canivez ; la description du « modèle » hollandais.

LES LEÇONS DE L'APRÈS-COMMUNISME

Quelles leçons peut-on tirer des années qui ont suivi la fin des dictatures communistes en Europe de l'Est et franquiste en Espagne ? Le compte rendu de la rencontre organisée entre l'historien polonais Bronislaw Geremek et l'écrivain espagnol Jorge Semprun.

FIN DU PEUPLE JUIF ?

La stabilisation de l'Etat d'Israël, les bouleversements de l'Europe de l'Est, les progrès de l'assimilation annoncent-ils la disparition inéluctable de la diaspora juive ? Un dialogue entre l'historien Elie Barnavi et le sociologue Shmuel Trigano.

L'INDE EN PÉRIL

L'Union indienne est gravement menacée par la montée du fondamentalisme hindou et le ressentiment de la communauté musulmane. L'analyse de notre correspondant Bruno Philip, les prises de position opposées de Vinod Mehta et de Girilal Jain.

LES ANIMAUX VICTIMES DE LA SCIENCE

Peut-on et doit-on éviter d'utiliser les animaux pour la recherche médicale et scientifique ? Les points de vue des chercheurs Pierre Tambourin, Georges Chapouthier, de l'avocat Jean-Marc Varaut, du théologien allemand Eugen Drewermann ; les leçons de l'expérience britannique.

EN VENTE EN KIOSQUE
LE 10 DE CHAQUE MOIS / 30F

ABONNEZ-VOUS 1 AN (11 NUMÉROS) : 270 F, SOIT 18 % de RÉDUCTION

Oui, je m'abonne au **Monde des débats** pour 1 an (11 numéros) : 270 F au lieu de 330 F, prix d'achat au numéro, et bénéficie ainsi de 18 % de réduction.
Pour les abonnements et l'étranger nous consulter au 49-60-32-90, pour les ventes en nombre au 49-60-32-68

Nom ..... Prénom .....

Adresse ..... Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

301 DB 02

Vous trouverez ci-joint mon règlement :

□ Chèque joint

□ Carte bleue n° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Expire fin |_|_|_|_| Date et signature obligatoires :

□ Carte Amex n° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Expire fin |_|_|_|_|

Bon à renvoyer à :

«Le Monde des débats», service abonnements, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex / SUR MINITEL 3615, LEMONDE code ABO

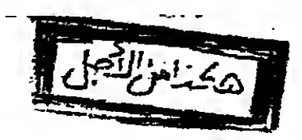

هكذا من الأصل

DU MONDE
mars 1993

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 MARS 1993 A 0 HEURE TUC

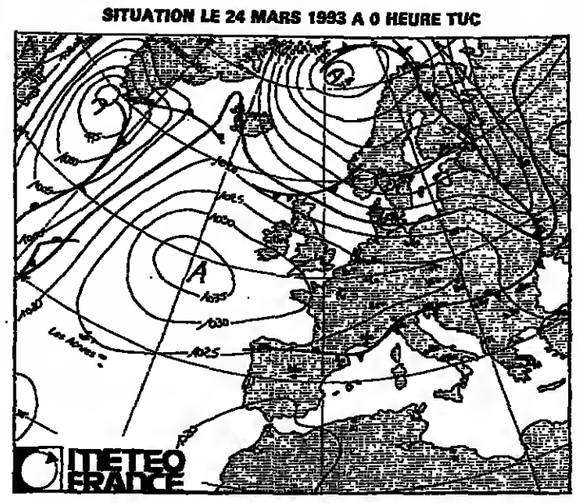

PRÉVISIONS POUR LE 25 MARS 1993

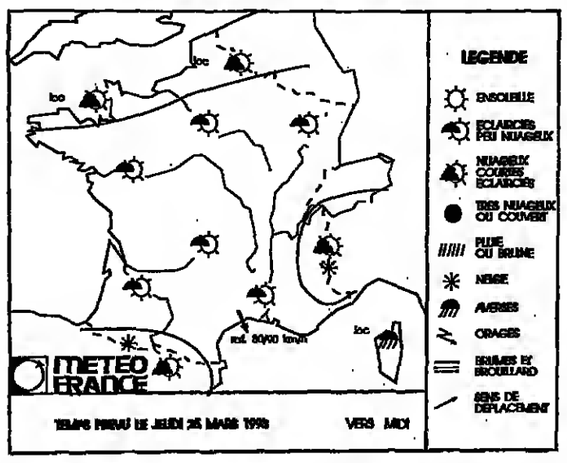

Jeudi : bien ensoleillé sur la majorité du pays. – Sur les reliefs des Alpes et des Pyrénées le ciel sera ce matin encore très nuageux avec de faibles précipitations pluvieuses et neigeuses. Il se dégagera en cours de journée mais pourra rester localement nuageux sur les Alpes. Sur les côtes de la Manche et les frontières nord-est le ciel nuageux et parfois brumeux le matin laissera place l'après-midi à de belles éclaircies. Possibilité d'averses locales sur les Vosges. Sur le reste du pays, le temps sera bien ensoleillé.

Les températures sont légèrement en dessous des normales saisonnières.

Les minimales seront comprises entre – 2 et 2 degrés sur la moitié nord, entre 2 et 0 degrés sur la moitié sud ; quant aux maximales, elles s'étageront entre 9 et 12 degrés sur la moitié nord, entre 10 et 13 degrés sur la moitié sud. Elles restent légèrement plus élevées sur les côtes méditerranéennes et le Corse, comprises entre 13 et 16 degrés.

Le mistral et la tramontane souffleront jusqu'à 90 km/h. Sur les reliefs alpins les rafales de secteur nord-est pourront atteindre les 70 km/h.

PRÉVISIONS POUR LE 26 MARS 1993 A 0 HEURE TUC

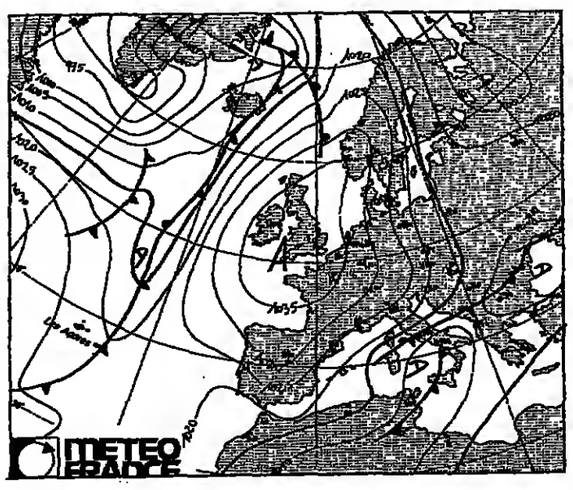

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 24-3-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-3-1993 à 18 heures TUC et le 24-3-1993 à 8 heures TUC

FRANCE											
AJACCIO	16	9	C	STRASBOURG	11	4	C	MADRID	19	7	N
BIARRITZ	13	8	P	TOULOUSE	14	9	P	MARRAKECH	27	17	N
BORDEAUX	12	7	C	TOURS	10	4	C	MEXICO	22	11	N
BOURGES	10	6	C					MILAN	17	10	D
BREST	10	3	D					MONTRÉAL	1	–13	C
CAEN	14	1	D					MOSCOU	5	–2	C
CHERBOURG	10	2	N					NAIROBI	27	14	N
CLERMONT-FER.	10	5	P					NEW-DELHI	28	19	N
DIJON	10	6	C					NEW-YORK	5	0	P
GRENOBLE	13	7	P					PALMA	19	9	C
LILLE	12	1	B					PÉKIN	16	7	D
LIMOGES	9	4	C					RIO-DE-JANEIRO	27	21	–
LYON	12	5	P					ROME	17	12	N
MARSEILLE	13	11	P					HONGKONG	22	17	–
NANCY	10	2	C					SÉVILLE	27	13	N
NANTES	10	3	D					SINGAPOUR	31	26	N
NICE	15	11	C					STOCKHOLM	9	–1	D
PARIS-MONTS.	11	5	N					SYDNEY	26	18	N
PAU	13	7	P					TOKYO	16	9	C
PERPIGNAN	15	10	P					TUNIS	21	8	N
POINTE-A-PITRE	31	21	D					VARSOVIE	15	2	D
RENNES	10	1	D					VENISE	14	11	P
ST-ETIENNE	10	5	P					VIENNE	10	11	C

ÉTRANGER											
ALGER	20	8	D								
AMSTERDAM	9	1	D								
ATHÈNES	19	10	D								
BANGKOK	33	26	N								
BARCELONE	17	12	C								
BELGRADE	22	8	C								
BERLIN	10	3	D								
BRUXELLES	11	2	D								
COPENHAGUE	8	2	D								
DAKAR	29	19	D								
GENÈVE	12	5	P								
ISTANBUL	19	9	D								
JÉRUSALEM	19	10	N								
LE CAIRE	24	13	D								
LISBONNE	19	13	N								
LONDRES	12	9	N								
LOS ANGELES	16	14	C								
LUXEMBOURG	10	2	N								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Vérité

POUR tordre enfin le cou aux rumeurs et éclairer l'électorat, Guillaume Durand se proposait de révéler rien moins que *«la vérité sur la situation politique en France»*. Il était temps ! On s'installa confortablement. La meilleure technique d'extraction de la vérité consistant à puiser aux meilleures sources, Guillaume Durand interpella d'emblée ses invités, éditorialistes de la presse parisienne : quelqu'un, par hasard, aurait-il rencontré le président depuis dimanche ? Silence sur le plateau. Ah non, il tombait mal !

Chacun avait été très bousculé, la chose ne s'était pas présentée. Même *Globe-Hebdo ?* insista Durand. Même *Globe-Hebdo*. Pour rétablir l'implacable cours de la vérité, une consœur de *l'Express* se dévoua pourtant. Elle avait rencontré le chef de l'Etat dix jours auparavant. Ah ! Alors ? Il ne s'attendait pas à une grande victoire, révéla le consœur. Il avait même dit du mal de tout le monde, sauf d'Edouard Balladur. Un consensus se dessina en faveur de la probabilité de la nomination de M. Balladur au poste de premier ministre, consensus qui prouva eu moins que les éditorialistes lisaient leurs éditoriaux. On ne regrettait pas d'avoir raté la fin de *Danse avec les loups*, sur Canal Plus.

Ce point important tranché, restait à connaître *«la vérité»* sur le moment de la nomination. *«Il est vraisemblable que le président ne jouera pas au golf lundi prochain»*, hasarda (van Leval, qui fit bénéficier l'auditoire d'un «tuyau» supplémentaire : le 1er avril, cette année, tombant immédiatement après le 31 mars, il serait judicieux que le gouvernement fût constitué avant le jour fatidique. Ou après. A propos du golf, Philippe Tesson s'insurgea. Douze ans de mensonges socialistes ayant aiguisé sa méfiance, il émit d'expressss réserves sur le dernier parcours du président : *«Il a tellement fait dire qu'il avait joué au golf lundi qu'il est probable qu'il n'a pas joué»*, supputa notre confrère. Il était minuit passé. A tout hasard, on zappa sur France 3. Une foule manifestait. Comment ? Une manif entre les deux tours ? Mais non, elle se déroulait à Saint-Pétersbourg, et ces images provenaient d'un journal télévisé russe, désormais relayé chaque soir, comme plusieurs journaux européens, par le magazine «Continentales». Car il paraît que des événements se déroulent en Russie. Mais oui, on l'a vu. Boris Eltsine enterrait sa maman.

Non, de vraie événements, graves. Allons, ils ne peuvent pas être très graves, puisqu'on n'en perçoit à la télévision, sous le bablillage électoral, que des échos assourdis !

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 24 mars

TF 1

20.50 Variétés : Sacrée soirée. *Spécial Holiday on Ice.* Avec Surya Bonaly, Isabelle et Paul Duchesnay, Pierre Bechelet, Ever et Ever, Anne, Indra, extraits de Holiday on Ice.
22.50 Magazine : A la Une. *Le roi du poulet ;* L'accoucheur de Sainte-Affrique ; La strip-teaseuse de Tel-Aviv ; Le fou chantant de la cuisine ; La rescapée de la Colima.
0.15 Journal et Météo.

FRANCE 2

20.00 Journal et Campagne électorale. RPR (1 min) ; PS (2 min) ; UDF (1 min 30).
20.40 Journal des courses et Météo.
20.50 Série : L'Instit. Le Mot de passe.
22.30 ▶ Première ligne. Sans travail fixe, documentaire de Françoise Davisse.
23.35 Journal et Météo.
23.55 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Spécial mode.
0.55 Court métrage : Histoire courte. Omnibus, de Sam Karmann.

FRANCE 3

17.25 Magazine : Fractales. L'image de la *semaine : les geysers ; Dossier : voyager.*
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Campagne électorale. RPR (1 min) ; PS (2 min) ; UDF (1 min 30).
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Antibes, Clavière et autres couleurs*, de Yann Nascimbene.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 18.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : La Marche du siècle. Enfants cancéreux : la vie d'abord. Invités : Jean Lemerle, chef du service de cancérologie de l'enfant à l'Institut Gustave-Roussy (IGR) de Villejuif ; Catherine Behar, responsable de l'unité d'hémato-oncologie pédiatrique du CHU de Reims ; Annie Gauvain-Piquard, chef de l'unité de psychiatrie et *d'oncopsychologie à l'IGR de Villejuif ;* Nicole Alby, psychanalyste pour enfants. Reportage : Je vais bientôt guérir, de Gaëlle Montiliuc et Philippe Ody.
22.25 Journal et Météo.
22.55 Campagne électorale. RPR (5 min 30) ; CNI (4 min) ; PS (10 min) ; Union des Indépendants (4 min) ; Alliance populaire (4 min) ; *Solidarité, écologie, gauche alternative* (4 min) ; Verts (4 min) ; UDF (6 min).
23.45 Mercredi chez vous.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Best of the Best. D Film américain de Bob Radler (1989).
22.30 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : J'embrasse pas. ■■ Film franco-italien d'André Téchiné (1991).
0.30 Cinéma : Etrange séduction. ■■ Film italo-américain de Paul Schrader (1990) (v.o.).

ARTE

20.40 Opéra : Cosi fan tutte. De Wolfgang Amadeus Mozart. Livret de Lorenzo da Ponte.
0.00 Documentaire : Un petit prince. De Radovan Tadic (40 min).

M 6

20.45 Téléfilm : Double vision. De Rob Knights.
22.30 Téléfilm : Mannequin sur liste rouge. De William A. Graham.
0.10 Magazine : Vénus.
0.40 *Six minutes première heure.*
0.55 Magazine : Nouba.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. L'écriture sino-japonaise : l'invention du signe.
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. L'environnement, une philosophie chrétienne.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Françoise *Lefèvre (Blanche, c'est moi).*
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 octobre 1991 et le 23 mai 1992 à Madrid) : Symphonie n° 1 en ré mineur, de Chapi ; Symphonie n° 2 en mi *bémol majeur, de Breton, par l'Orchestre* symphonique de Madrid.
21.45 Concert (donné le 11 février salle Olivier-Messiaen) : Reminiscence d'une rose des *Alpes, de Raskatov ; Assomption pour* percussions, de Ekimovski ; Comment obtenir la beauté absolue du son, de Martynov ; Trala de pour percussions, de Chini ; La Naissance de Jean-Baptiste pour percussions et chœur d'enfants, de Chtchetinski, par Les Pléiades, dir. Sylvio Gualda, la Maîtrise de Radio-France, l'Ensemble Pekarsky, dir. Mark Pekarsky.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Ainsi la nuit.
0.33 L'Heure bleue.

Jeudi 25 mars

TF 1

15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.20 Club Dorothée.
17.20 Série : Le Miel et les Abeilles.
17.50 Série : Hélène et les garçons.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Ticky Holgado.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.20).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 *Série :* Ven Loc, un grand flic de Marseille. La Grenade, de Claude Barrois.
22.25 Sport : Boxe. Combat international des *poids super-moyens, en direct d'Amiens :* Franck Nicotra (France)-Tony Byrd (Etats-Unis).
23.35 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.

FRANCE 2

12.59 Journal, Météo et Campagne électorale. PS (10 min) ; Génération Ecologie (4 min) ; A gauche vraiment (4 min) ; UDF (6 min 30) ; Parti des travailleurs (4 min) ; RPR (6 min) ; Parti de la loi naturelle (4 min).
14.20 INC.
14.25 Série : Eurocops.
15.20 Tiercé, en direct de Saint-Cloud.
15.30 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. La rentrée de Frida Boccara.
16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 *Magazine : Giga.*
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal et Campagne électorale. PS (2 min 30) ; RPR (1 min 30) ; UDF (1 min).
20.40 Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. L'illettrisme, de Valérie Gaget et Philippe Montoisy ; Etats-Unis : incarcération de choc, de Jérôme Caza ; Les emballages, de Jean-Claude Allanic et Philippe Montoisy.
22.30 Variétés : Teratata. Emission présentée par Nagui.
23.55 *Journal et Météo.*
0.15 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Spécial marionnettes.

FRANCE 3

15.45 Série : La croisière s'amuse.
16.35 Magazine : Zapper n'est pas jouer. Invité : David Marouani, C. Jérôme.
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Campagne électorale. PS (2 min 30) ; RPR (1 min 30) ; UDF (1 min).
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Les Rendez-vous de Passy*, de Pierre Boileau et *La police est dans l'escalier*, de Thomas Narcejac.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Cinéma : La Féline. ■ Film américain de Paul Schrader (1982).
22.45 Journal et Météo.
23.15 Campagne électorale. PS (10 min) ; Génération Ecologie (4 min) ; A gauche vraiment (4 min) ; UDF (6 min 30) ; Parti des travailleurs (4 min) ; RPR (6 min) ; Parti de la loi naturelle (4 min).
0.00 Magazine : Pégase. Avid Flyer/Explorer ; les Joailliers du ciel ; Robe de bure ; Désirs d'ailes.

CANAL PLUS

15.30 Documentaire : Danse avec les loups. Dans les coulisses avec Kevin Costner.
15.51 Magazine : *BVP. Baffie vérifie la pub (rediff.).*
16.00 Cinéma : Le Mâle du siècle. ■ Film français de Claude Berri (1974).
17.30 Le Journal du cinéma.
18.00 *Canaille peluche.* Sandokan.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 Cinéma : Plaisirs mortels. ■ Film canadien de William Fruet (1984).
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Un flic à la maternelle. D Film américain d'Ivan Reitman (1990) (v.o.).
23.55 Cinéma : Street Trash. ■ Film américain de Jim Munro (1986).
1.30 Cinéma : Mississippi One. ■ Film français de Sarah Moon (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : Biquefarre. ■■■ Film française de Georges Rouquier (1983).
18.30 Cinéma d'animation : Snark. Qu'est-ce que l'art vidéo ? De Gianni Toti et Lorenzo Bianda (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Alessandro Jodorowsky/Serguei.
19.30 ▶ Documentaire : Récréations. De Claire Simon.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Feuilleton : Die Zweite Heimat. D'Edgar Reitz, avec Salome Kammer, Henry Arnold. 7. Les Loups de Noël. *1963, Clarissa frôle la mort à la suite d'un avortement, Hermann donne un grand concert... Chronique allemande dans la deuxième moitié du vingtième siècle.*
22.30 Cinéma : L'Exécution du traître à la patrie, Ernst S. ■■ Film suisse de Richard Dindo (1971).
0.05 Magazine : Rencontre. *(rediff., 45 min).*

M 6

14.15 *Magazine : Destination musique.* Niagara.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Booker.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.50 Météo des neiges.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 *Météo 6.*
20.45 Cinéma : La Bidasse. D Film américain de Howard Zieff (1980).
22.20 Téléfilm : La Maison sur la falaise. De John Korty

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. L'Estivante, de Lisa Wurmser.
21.30 Profils perdus. Denis de Rougemont (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. La disparition (3).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jacques Roubaud (la Boucle).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 septembre 1991 lors des PROMS) : Symphonie en ut majeur, Symphonie de psaumes, de Stravinski ; Danses symphoniques, Psaumes de Chichester, de Bernstein, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Michael Tilson-Thomas.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Ainsi la nuit. Trio à cordes n° 14 Hob XV/14, de Haydn ; Quintette pour deux violons, alto et deux violoncelles en ut majeur op. 163, de Schubert ; Valses pour piano à quatre mains op. 39, de Brahms.
0.33 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Le Monde

En Cisjordanie

Un Palestinien « exécuté » par un colon israélien

Un colon israélien a tué de sang-froid, mardi 23 mars, un Palestinien. Ce dernier, un jeune de dix-neuf ans, avait poignardé à l'épaule un colon, qui l'avait appréhendé près de l'implantation de Suaya, en Cisjordanie. Il a été maîtrisé et une grenade a été saisie sur lui. Puis il a été ligoté avant d'être couché face contre terre. Selon un porte-parole militaire israélien, M. Yorem Shkolnik, alerté par son émetteur-récepteur, est alors arrivé avec d'autres colons sur les lieux. Dégainant son arme, il a tiré huit balles à bout portant sur le Palestinien, le tuant sur le coup. Le meurtrier a été arrêté par la police.

« Chaque Arabe, chaque terroriste qui brandit un couteau ou lance une pierre contre un juif doit savoir qu'il met sa vie en danger », a prévenu le porte-parole des colons, M. Aharon Domb. Les responsables des colonies de peuplement juives de la bande de Gaza avaient annoncé, le 3 mars, que *« même si leur existence n'est pas en danger »*, ils pourraient tirer à vue sur des Palestiniens en raison du climat d'extrême violence régnant dans les territoires occupés. – *(AFP.)*

Polémiques à propos de la distribution des films

Gaumont va devoir réduire son emprise sur les salles parisiennes

Le gouvernement vient d'enjoindre à la société Gaumont de réduire son emprise sur les salles de cinéma situées à Paris intra-muros. La « major » française va céder d'ici un an le Hautefeuille et renoncer à la programmation des Montparnos et du Bienvenüe-Montparnasse. Cette décision fait suite à une saisine du Conseil de la concurrence au mois de mai 1992.

En janvier 1992, deux des trois grands circuits de salles de cinéma françaises, Gaumont et Pathé, annonçaient un échange d'actifs, qui confiait à Gaumont la programmation de toutes les salles Pathé à Paris (sauf le Wepler), tandis que Pathé prenait la responsabilité de trente-cinq salles Gaumont en province. Cette décision cristallisa le mécontentement d'une part importante des professionnels, inquiets de la concentration des circuits et donc de la difficulté accrue d'accès aux salles pour leurs films. Elle n'était pas non plus du goût du ministère de la culture : l'une des mesures qui avaient marqué l'entrée en fonctions de M. Jack Lang avait été de casser le GIE (groupement d'intérêt économique) Pathé-Gaumont, alors dominant. Bien que juridiquement correct, l'échange d'actifs semblait remettre en cause cette intervention ministérielle.

Au mois de mai 1992, l'Association française des producteurs de films avait saisi le Conseil de la concurrence, qui rendit son rapport au ministre de tutelle, celui des finances, début janvier 1993. A la suite de ce rapport, Bercy, en accord avec la Rue de Valois, et conformément à ce qu'avait annoncé M. Lang lors du dernier train de mesures en faveur du cinéma, vient de rendre sa décision : Gaumont devra réduire sa part du marché parisien intra-muros de 2,5 %.

A cet effet, la société de M. Nicolas Seydoux avait le choix entre vendre des salles ou renoncer à en programmer. Elle a choisi d'utiliser les deux moyens. La firme à la marguerite devrait ainsi céder, d'ici un an, le Gaumont Hautefeuille (cinq écrans) et renoncer à la programmation des Montparnos (cinq écrans) et du Bienvenüe-Montparnasse (deux écrans). Ces salles représentent respectivement 0,85 %, 1 % et 0,7 % de parts de marché.

Au ministère de l'éducation nationale et de la culture, on souligne que cette décision devrait aider à la constitution d'un troisième circuit dans la capitale, si les exploitants indépendants parvenaient à s'entendre. Mais la mesure annoncée risque de mécontenter tout le monde. Gaumont en particulier, qui plaide depuis longtemps pour la constitution de puissantes « majors » françaises, capable de résister à la concurrence internationale, et qui voit sa puissance entamée, alors même qu'elle aligne les preuves du pluralisme de sa programmation. M. Seydoux remarque que la France *« est l'un des derniers pays au monde où le circuit des salles est exclusivement français »* et s'étonne qu'on se comporte comme si sa société *« était dans une période d'expansion triomphante, alors qu'elle est comme le cinéma dans son ensemble en situation de survie »*. Il considère néanmoins que la décision prise est *« grave mais pas catastrophique »* et annonce que Gaumont continuera à investir dans la rénovation des salles.

Cette décision mécontente aussi les adversaires de l'accord Pathé-Gaumont, qui dénoncent une décision trop timide, voire *« scandaleuse »*, en particulier ceux qui comptaient sur la décision du ministère des finances pour récupérer des salles plus « porteuses » – sur les Champs-Elysées notamment – que celles « libérées » par la présente mesure. M. Anatole Dauman, président de l'Association française des producteurs de films, et M. Marin Karmitz, PDG de MK2, s'indignent de voir ainsi *« les distributeurs et les exploitants indépendants, soutiens essentiels de la création cinématographique, dans l'incapacité de présenter convenablement au public parisien les films dont ils ont la charge »*.

En outre, ils stigmatisent la procédure suivie par le gouvernement *« entre les deux tours »* des élections législatives : *« En transformant l'injonction du Conseil de la concurrence à la société Gaumont de céder l'exploitation de salles de cinéma aux Champs-Elysées ou à Montparnasse en une simple demande de réduire le parc des salles du groupement Gaumont à Paris, les ministres de tutelle portent la plus grave atteinte au jeu normal de la concurrence et au pluralisme du cinéma français. »*

Autre mécontent potentiel, l'UGC, le troisième grand circuit, qui fait également l'objet d'une saisine du Conseil de la concurrence, en raison de sa domination dans la région parisienne : après le précédent Gaumont-Pathé, on imagine mal que le « troisième larron » s'en tire sans dommages.

JEAN-MICHEL FRODON

Au conseil des ministres

M. Mitterrand remercie les membres du gouvernement

Il ne pouvait pas en être autrement. Le dernier conseil des ministres des socialistes au pouvoir a été empreint d'une émotion certaine. Avant de devoir cohabiter avec la droite autour de la grande table de l'Elysée, M. François Mitterrand avait réuni, mercredi 24 mars, la totalité des ministres, ministres délégués et secrétaires d'Etat du gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Une fois épuisé un ordre du jour bien classique, le président de la République, faisant référence au passé autant qu'au présent et à l'avenir, a dressé un vaste tableau de la situation politique, qui a laissé pantois ses auditeurs.

Malgré les sourires forcés que chacun tentait d'afficher dans la cour de l'Elysée, au milieu d'une cohue de caméras et de micros, nombre d'éminents socialistes avaient du mal à cacher qu'ils avaient la gorge nouée, et pas simplement ceux qui doivent faire face à un délicat second tour aux élections législatives.

Des propos présidentiels, M. Louis Mermaz, ministre chargé des relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement, a simplement expliqué qu'ils avaient duré de vingt à vingt-cinq minutes et que le chef de l'Etat avait remercié l'ensemble du gouvernement pour le travail accompli, ajoutant que ses membres avaient *« servi la République »*, qu'ils avaient *« servi une grande idée »*. Ensuite, M. Mitterrand s'est entretenu individuellement avec chacun des ministres. Avant cette intervention présidentielle, M. Bérégovoy avait lui-même pris la parole pour *« remercier le président de la République de sa confiance au cours des onze mois écoulés ; remercier aussi les ministres et secrétaires d'Etat qui avaient gouverné dans une période difficile, où l'on avait connu la dégradation de la situation européenne avec la récession, les attaques contre le franc, une certaine crispation sociale »*.

Il a ajouté, selon M. Mermaz, que *« son gouvernement, en onze mois, avait accompli un travail important dans la continuité des autres gouvernements pour plus de justice sociale compatible avec la situation économique en France et en Europe »*. Il a aussi énuméré les grandes réformes qui étaient intervenues. Le président de la République, à son tour, a remercié M. Bérégovoy en rendant hommage à *« la capacité de travail du premier ministre »*.

Th. B.

□ **M. Francis Mer reconduit à la tête d'Usinor-Sacilor.** – Sur proposition du ministre de l'industrie et du commerce extérieur, M. Francis Mer, cinquante-quatre ans, a été renouvelé à la tête du groupe sidérurgique Usinor-Sacilor par le conseil des ministres du mercredi 24 mars. M. Mer occupe ce poste depuis 1986.

La consommation des ménages a diminué en février

La consommation des ménages en produits manufacturés a baissé de 1,9 % en février par rapport à janvier. Ce recul s'explique surtout par la baisse des dépenses de textile et cuir (– 12 % en un mois) et, dans une moindre mesure, par celles d'électroménager et de radio-TV-hi-fi. En janvier, du fait des soldes, les achats avaient été très importants dans ces secteurs, notamment dans le textile et cuir (+ 9,9 %). En revanche, les achats ont été importants dans l'horlogerie-bijouterie en février.

Après avoir chuté de 44,7 % en janvier par rapport à décembre, le nombre d'immatriculations de voitures françaises et étrangères ne s'est que faiblement redressé : 136 250, après correction des variations saisonnières, contre 118 940 en janvier, soit + 14,6 %. L'effet de la légère reprise des achats d'automobiles est effacé par le recul des ventes des autres biens durables (– 3,7 % en un mois), notamment dans l'électroménager et l'électronique grand public. Par rapport à février 1992, la consommation des ménages en produits manufacturés est en baisse de 4,3 %.

EN BREF

□ **Avis positif à Bruxelles sur l'adhésion de la Norvège à la CEE.** – La Commission européenne a rendu, mercredi 24 mars, un avis positif sur la demande d'adhésion de la Norvège à la CEE. Cela devrait permettre aux négociations de débuter le 5 avril, a annoncé le commissaire européen chargé de l'élargissement, M. Hans Van Den Broek. La Norvège avait déposé sa candidature le 25 novembre 1992. Cet avis positif de la Commission lui permettra de rejoindre l'Autriche, la Finlande et la Suède dans le groupe des pays qui ont engagé des négociations avec les Douze pour adhérer à la CEE. – *(AFP.)*

□ **CAMBODGE : exode massif de pêcheurs vietnamiens.** – Des familles de pêcheurs d'origine vietnamienne fuient en masse, à bord de centaines d'embarcations, la région de Siem-Réap, dans le nord-ouest du Cambodge, depuis le massacre de trente-trois d'entre eux il y a deux semaines, a déclaré, mardi 23 mars, un porte-parole du gouvernement de Phnom-Penh. Ni ce dernier ni le porte-parole de l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC), qui avait déjà signalé le 15 mars le départ de pêcheurs vietnamiens vivant dans la région, n'ont été en mesure d'indiquer la destination

□ **ZAMBIE : deux fils de l'ancien président Kaunda ont été libérés.** – Arrêtés dans le cadre de l'enquête sur une tentative de coup d'Etat, deux des trois fils de l'ancien président Kenneth Kaunda ont été libérés, a annoncé, mardi 23 mars, à Lusaka, un porte-parole de la police. En revanche, le fils cadet de l'ex-chef de l'Etat, M. Wezi Kaunda, reste détenu

Un accord de dernière minute avec les banques

Cellier a trouvé un repreneur

CHAMBERY

de notre correspondant

Le tribunal de commerce de Chambéry (Savoie) a accepté, mardi 23 mars, dans la soirée, le rachat de Cellier SA, société de biens d'équipement d'Aix-les-Bains, en redressement judiciaire depuis le 28 décembre 1992, ainsi que de ses deux filiales Célinox et Satil, par Cellier-Groupe, société en cours de constitution créée par MM. Alain Battisti et Marc Lamort du Gail (1). Les deux hommes, seuls candidats à la reprise, ont acquis l'ensemble pour le franc symbolique. Ils se sont engagés à conserver 412 des 650 emplois actuels.

Leur plan prévoit un apport en capital de 44 millions de francs, soit 24 millions de francs de fonds propres auxquels s'ajoutent des prêts de 15 millions de francs du CIRI (Comité interministériel pour les restructurations industrielles) et de 5 millions de francs de l'ANVAR. *« Nous allons recentrer Cellier sur son métier d'origine, c'est-à-dire l'ingénierie de formulation et de dosage tout en maintenant une activité de chaudronnerie nucléaire »*, nous a indiqué M. Battisti. Les banques, notamment la BNP et le Crédit lyonnais, ont finalement maintenu leurs cautionnement et mobilisation de créances à hauteur de 80 millions de francs. L'offre de rachat, formulée par MM. Battisti et Lamort du Gail, avait été une première fois rejetée par le tribunal de Chambéry, compte tenu du blocage des établissements bancaires.

Le contexte politique a favorisé les repreneurs. Depuis plusieurs semaines, M. Jean-Paul Calloud, député socialiste sortant de la première circonscription de Savoie, mais aussi son principal adversaire, le maire UDF d'Aix-les-Bains, M. Gratien Ferrari, multipliaient les interventions à Paris, espérant convaincre les établissements bancaires de se montrer plus conciliants.

PHILIPPE REVIL

(1) Deux filiales de Cellier ont déjà été vendues : Cellier Films au groupe allemand Bruckner et Moritz à la société Pierre Guérin. Scamp, un bureau d'études, ne sera pas repris par Cellier Groupe mais a été vendu pour 180 000 francs à son directeur actuel, M. Roger Bordellier.

□ **M. Mitterrand a visité le chantier de la Bibliothèque de France.** – M. François Mitterrand a visité, mardi 23 mars en fin de matinée, quai de la Gare à Paris, le chantier de la Bibliothèque de France, qui devrait ouvrir ses portes au début de 1996, le bâtiment devant être achevé au début de 1995. Le président de la République, dont c'était la première visite sur le site depuis novembre 1992, a parcouru les futures salles de lecture du rez-de-jardin, *destinées au public* de chercheurs, dont il a souligné la clarté et le confort et, au niveau supérieur, les espaces d'accueil du grand public.

SOMMAIRE

DÉBATS
Culture : « Pour une rupture », par Marc Fumaroli ; « Préserver les acquis », par Daniel Templon 2

ÉTRANGER
La crise politique russe .... 3 et 4
La situation dans l'ex-Yougoslavie. 4
Mme Pamela Harriman nommée au poste d'ambassadeur des Etats-Unis en France 5
Afrique du Sud : procès en appel de Mme Winnie Mandela 5
Le nouveau gouvernement australien 6

POLITIQUE
Alpes-Maritimes : le FN retire son candidat pour faire battre le maire de Cannes 7
Rhône : MM. Noir et Mérieux prônent l'ouverture 7
La liste des candidats pour le second tour des élections législatives ...... 8 et 9
M. Balladur tel qu'en lui-même . 10

SOCIÉTÉ
Le schéma directeur de l'informatique judiciaire a été abandonné à la suite de graves dysfonctionnements 12
Echecs : conflit entre les finalistes du championnat du monde et la Fédération internationale 12
Un responsable politique algérien conteste sa mise en cause dans un trafic d'héroïne à Paris 13

ÉDUCATION ◆ CAMPUS
● Les rendez-vous de l'Europe universitaire ● Erasmus sous la pression des étudiants ● Le laboratoire du Collège franco-allemand ● Université trois étoiles pour les douze ● La Pologne dans le cocon de Tempus ...... 15 à 18

ENQUÊTE
L'odyssée tragique du « MC Ruby » : III. – Huit hommes à la mer 19

ÉCONOMIE
La conférence européenne de la population à Genève 20
Plus de dix mille exploitants agricoles ont bénéficié du régime de la préretraite 21
Polémique au sein de la presse CGT 22

COMMUNICATION
Le nouveau quotidien *le Jour* retarde sa parution 14

ARTS ◆ SPECTACLES
● Le spectacle annuel de l'école de danse à Garnier : la cheftaine et ses troupes ● « Billy Budd », de Britten, à Nancy : un opéra sans femmes ● Le Festival de théâtre de Maubeuge : nouveaux fans des sixties ● Retour à Beyrouth ● Les nuits chantées du Maghreb : voix de miel et de révolte ...... 29 à 40

Services
Abonnements 2
Annonces classées ... 22 et 23
Automobile 22
Carnet 14
Marchés financiers .... 24 et 25
Météorologie 27
Mots croisés 24
Radio-télévision 27

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 29 à 40

Le numéro du « Monde » daté 24 mars 1993 a été tiré à 546 486 exemplaires.

La campagne pour les élections législatives à la télévision

Le CSA relève à nouveau des déséquilibres dans les temps d'antenne attribués aux partis

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel avait constaté, entre le 1er et le 12 mars (*le Monde* du 19 mars), que les partis composant l'actuelle opposition s'étaient vu accorder, au cours des journaux télévisés, un temps d'antenne (interviews, commentaires, analyses...) supérieur à celui consacré aux formations de la majorité. Il a souligné, mardi 23 mars, que les choses n'avaient guère évolué.

Entre le 1er et le 19 mars, les journaux télévisés de TF 1 ont consacré plus d'une heure et 20 minutes au RPR-UDF alors que le PS-MRG s'est vu accorder 59 minutes et 53 secondes. Les Verts et Génération Ecologie ont eu droit à 44 minutes et 47 secondes de temps d'antenne alors que le PC ne s'est vu octroyer que 11 minutes et 46 secondes. Mêmes écarts du côté de France 2, même s'ils sont plus réduits : 1 heure 41 minutes et 41 secondes pour le RPR-UDF contre 1 heure 25 minutes et 21 secondes pour le PS-MRG. Génération Ecologie et les Verts ont obtenu 39 minutes et *21* secondes alors que le PC n'a eu droit qu'à 16 minutes et 39 secondes et le Front national à moins de 14 minutes.

Sur M 6 et France 3, en revanche, les temps d'antenne semblent avoir été plus équilibrés puisque les écarts ne sont que de quelques minutes, voire de quelques secondes seulement (M 6) en faveur de l'opposition. Contrairement à la fois précédente, toutefois, le CSA n'a pas prié les présidents de chaîne de procéder aux *« ajustements appropriés »*.

Le programme officiel des interventions

Sur France 2 après le journal de 20 heures ; sur France 3 avant le jeu « Questions pour un champion », à 18 h 20 ; sur France-Inter avant les informations de 14 heures. – *Mercredi 24 mars* : RPR (1 minute), PS (2), UDF (1,5). *Jeudi 25 mars* : PS (2,5), RPR (1,5), UDF (1).

Sur France 2 après la météo du journal de 13 heures ; sur France 3 après la météo du journal Soir 3 ; sur France-Inter après le journal de 20 heures. – *Mercredi 24 mars* : RPR (5,5), CNI (4), PS (10), Union des indépendants (4), Alliance populaire (4), Solidarité, Ecologie, Gauche alternative (4), Verts (4), UDF (6). *Jeudi 25 mars* : PS (10), Génération Ecologie (4), A gauche vraiment (4), UDF (6,5), Parti des travailleurs (4), RPR (6), Parti de la loi naturelle (4).

Retrouvailles

Gérard Longuet est un sentimental. Le président du Parti républicain a répandu, mardi 23 mars, sur cette campagne, un certain parfum de nostalgie, extrait de ses souvenirs personnels de jeunesse d'ancien militant de l'extrême droite. Gérard Longuet a retrouvé en effet dans les Hauts-de-Seine son vieux compagnon de combat, Alain Robert, bras droit de Charles Pasqua, secrétaire général du Mouvement national des élus locaux, bien parti pour conquérir la onzième circonscription.

Avec Alain Madelin et Patrick Devedjian, Gérard Longuet et Alain Robert formaient une équipe de choc à la tête du mouvement Occident, qui a laissé des traces dans les esprits. *« Je connais depuis trente ans les qualités personnelles d'Alain Robert, son courage, sa générosité et son refus de tous les conformismes*, a dit le président du PR. *Aux époques difficiles de la décolonisation et du communisme, ses qualités se sont exprimées par des jugements très actifs – trop, jugent certains, ce que, pour ma part, je ne pense pas. »*

Dans quelques jours, d'autres anciens d'Occident et d'Ordre nouveau se retrouveront vraisemblablement au Palais-Bourbon : Serge Didier, candidat en Haute-Garonne, Hervé Novelli, secrétaire général du Parti républicain et candidat en Indre-et-Loire, Jean-Jacques Guillet, en piste lui aussi dans les Hauts-de-Seine, d'autres encore...

D. C.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : le roman libertin au XVIIIe siècle

« Liberté du roman » ... Philippe Sollers l'a trouvée chez les auteurs libertins du siècle des Lumières – Crébillon fils, Fougeret de Monbron, Vivant Denon, Nerciat... – réédités dans la collection « Bouquins ». François Bott, dans sa chronique, a relu un autre libertin, Charles Pinot Duclos. Le feuilleton de Pierre Lepape est, lui, en plein vingtième siècle, avec la jeune Régine Detambel. Gilles Lapouge présente *Hautes terres*, la grande épopée du Sertao brésilien, publié en 1902 par Euclides da Cunha. Raphaëlle Rérolle a lu *la Petite Morte*, de Cornelio Penna, et Patrick Kéchichian découvre avec enthousiasme un Brésilien de quarante ans traduit pour la première fois en français, Milton Hatoum.

POINT : la Russie et ses institutions

Les institutions russes et la crise du pouvoir à Moscou.

ARTS

Le Monde

ARTS • SPECTACLES

BRITTEN, LE DÉSIR ET LA HAINE

PAGE 31

Opéra adapté du dernier roman de Herman Melville, livret rédigé par un homosexuel honteux persécuté (Edward Morgan Forster), lors de l'époque victorienne, musique de Britten, dont l'homosexualité sut s'exprimer sans ambiguïté dans les années 50, *Billy Budd* arrive le 26 mars, en création française, à l'Opéra de Nancy, dans une mise en scène d'Antoine Bourseiller *(lire page 31 l'article de Dominique Fernandez)*.

MAUBEUGE, ANNÉES 60

Page 32

Dans le Nord, se déroule chaque année un festival composé un peu en désordre d'absolues nouveautés, le festival *Maubeuge International Theatre*, programmé par Didier Fisillier. Etalée cette année du 26 mars au 3 avril, les manifestations seront marquées par un salut sans nostalgie aux dérives extrémistes des années 60 *(lire page 32 l'article de Colette Godard)*.

LES STARS DE LA CHANSON MAGHRÉBINE

PAGE 40

Nass El Ghiwan, Ait Menguellet, Warda, invitée par Frédéric Mitterrand pour une soirée thématique sur France 2 le 25 mars, se partagent la vedette de cette fin de ramadan. L'occasion de faire le point sur l'état de la chanson dans les pays du Maghreb, du raï au style classique arabo-andalou *(lire page 40 l'article de Véronique Mortaigne)*.

LE SPECTACLE DE L'ÉCOLE DE DANSE A GARNIER

LA CHEFTAINE ET SES TROUPES

Soixante printemps, cinquante ans d'appartenance à l'Opéra de Paris, vingt ans de direction de son école de danse : triple anniversaire pour Claude Bessy, et quelques raisons d'être fière. La sexagénaire est toujours blonde et belle, la ballerine a fait une jolie carrière, la pédagogue a fourni au ballet de l'Opéra des danseurs qui l'ont élevé au premier rang international. L'école donnera au Palais Garnier son spectacle annuel, du 25 au 28 mars, avec « Divertimento » et la « Fille mal gardée ». L'occasion de demander à Claude Bessy comment on fait de la plus ancienne école de ballet (Louis XIV l'a créée en 1713) la meilleure du monde. Comment on peut encore prôner aujourd'hui une discipline à l'ancienne.

SUR la porte de son bureau, à Nanterre, dans les Hauts-de-Seine, deux petites pancartes punaisées. Sur l'une : *« Aucune illusion n'adoucit mon amère sérénité (Charles de Gaulle). »* Sur l'autre : *« L'urgent est fait, l'impossible est en voie de réalisation, pour les miracles prévoir un délai. »* Sereine et sans illusions, Claude Bessy, sans doute, mais amère? *« Pas le moins du monde*, sourit-elle. *Mais j'aime cette phrase. Elle prévient mes visiteurs... »* Quant à la seconde maxime, elle décrit parfaitement la méthode et l'action de Mlle la Directrice depuis vingt ans. Ce délai ne lui a même pas été nécessaire pour que le miracle soit là : cette école de danse, que le monde entier envie et cherche à copier – les innombrables demandes de « conseils » à Claude Bessy en témoignent. *« Mais je ne donne pas toutes mes clés*, glisse-t-elle, plissant ses yeux en amande, *je refuse les « observateurs » qui sollicitent de partout une visite à Nanterre : cela dérange les enfants. Après tout, ils n'ont qu'à chercher, comme nous l'avons fait ! »*

Née dans une famille de « théâtreux » (dont une grand-mère chanteuse d'opérette), la petite Bessy a le virus de la scène dans le sang. Pas bête, le prof de dessin l'envoie chez un (célèbre) professeur de danse, Gustave Ricaux. Elle a neuf ans; sa passion explose. Au bout de quelques mois, Ricaux l'inscrit à l'école de danse de l'Opéra, alors située à Garnier. *« Epoque fantastique*, se souvient Claude Bessy. *C'était la guerre, tout était désorganisé, nous n'avions qu'une seule surveillante. Les alertes étaient incessantes, nous passions notre temps à descendre des greniers aux sous-sols. J'ai visité Garnier comme jamais, et fait, bien sûr, toutes les bêtises interdites, grimper sur les toits, etc. »*

La gamine a le corps très souple, pas la tête. A l'école comme dans le corps de ballet, où elle est engagée à treize ans et demi (autre conséquence de la guerre : il faut boucher les trous laissés par le départ de nombreux danseurs), on doit lui expliquer le pourquoi de chaque mouvement, sinon elle n'accepte pas. Elle restera toujours avide de comprendre, de discuter. Balanchine et Lifar lui offrent ses premiers rôles de soliste. Nommée étoile en 1956, elle s'impatiente des intrigues et rivalités internes qui freinent ses apparitions en scène : elle va danser en *guest artist* à l'American Ballet Theatre, à New-York, pendant trois ans. Un télégramme la rappelle : Ludmilla Tcherina, qui devait créer *l'Atlantide*, d'Henri Tomasi, a claqué la porte pour une affaire de costume. Claude Bessy la remplace *in extremis*, remporte un tel succès que les grands rôles vont s'enchaîner, classiques (*le Lac des Cygnes, Giselle, Coppélia*) ou nouveaux (*les Noces fantastiques, Daphnis et Chloé, Pas de deux*, que crée pour elle Gene Kelly, subjugué par sa beauté : elle y incarne Vénus, évidemment.)

Mai 68 : les danseurs ne sont pas les derniers à croire que tout va changer. Claude Bessy mène le groupe des rebelles, organise des réunions, les médias répercutent les revendications de la « Pasionaria de l'Opéra ». La voilà classée comme « dangereuse ». Comme beaucoup d'autres, elle en est venue à adopter des positions plus conservatrices. Mais lorsque sonne, pour elle l'heure fatidique de la retraite – quarante ans, – elle est proprement « virée », alors que les étoiles quadragénaires sont souvent réinvitées pour des représentations au cachet.

Or, la même année (1972), Geneviève Guillot, directrice de l'école de danse, doit quitter son poste pour raisons de santé. Elle souhaite que Claude Bessy la remplace. Hauts cris de l'administration, qui pressent Ludmilla Tcherina puis Rosella Hightower. Mais l'école, à l'époque, n'est guère prestigieuse, et ces dames refusent. Raymond Franchetti, alors directeur du ballet, soutient Claude Bessy : *« C'est justement à cause de son caractère qu'elle saura entreprendre les réformes nécessaires. »* Elle est nommée. Certains membres de l'autorité de tutelle espèrent que, soumise au devoir de réserve, elle se taira enfin...

Premier combat de la nouvelle directrice : ratisser plus large pour l'entrée à l'école, afin d'augmenter les chances de trouver de bons éléments. Car, faute d'internat, elle n'accueille alors que des petits Parisiens ou banlieusards (une soixantaine). Avec l'aide de Rolf Liebermann, qui entame son glorieux « règne » à l'Opéra, Claude Bessy obtient un budget pour louer un, puis deux, puis trois grands appartements, chacun hébergeant une quinzaine de petits provinciaux avec une gouvernante. Elle obtient également des postes supplémentaires de professeurs, de pianistes.

SYLVIE DE NUSSAC

Lire la suite page 30

DANSE

LA CHEFTAINE ET SES TROUPES

La « danseuse du siècle », selon nombre d'experts. Sylvie Guillem, ici, est encore élève de l'Ecole, en dernière division, dans « les Deux Pigeons » (1980). Elle entrera l'année suivante à seize ans, dans le Ballet, sera établie en 1984... Hélas, l'Opéra n'e pas su la retenir. Son partenaire Eric Vu An, entré à l'Ecole en 1973 et dans le Ballet en 1979, n'a pae attendu le titre euprême pour s'envoler lui aussi, en 1987, pour une carrière internationale.

Suite de la page 29

Pas rose, la vie des rats, à l'époque! Logés à l'étroit dans les combles de Garnier, partageant six petits studios et deux moyens avec les danseurs du ballet (il faut déguerpir dès qu'ils arrivent), ils ont deux vestiaires pour cent, sans eau courante, sans aératinn ni éclairage naturel. Leur matinée commence par une leçon de danse, suivie d'un peu de mathématiques ou de français (sans ôter collants ni chaussons), puis derechef d'un peu de danse. L'après-midi est réservé, hors Opéra, à la scolarité : levés à 6 heures, les banlieusards dorment sur leur pupitre, jusqu'au retour au bercail pour des répétitinns. *« Résultat : fatigue, concentratinn impossible, niveau scolaire fluctuant »*, dit Claude Bessy. Elle ne lâchera pas les basques de l'éducation nationale jusqu'à l'instauratinn du système actuel *(notre encadré)*.

Mais le corps de ballet évolue, lui aussi : davantage de danseurs, de répétitions. A partir de 1977, la cohabitatinn devient invivable. Naît alnrs l'idée de construire une écnle indépendante : Claude Bessy rencontre le meilleur accueil Rue de Valnis, mais les ministres disparaissent avant d'entamer la concrétisatinn du projet. Il faudra dix ans pour qu'il aboutisse, et que l'école déménage dans les splendides bâtiments de Nanterre, tout espace et lumière, construits par Christian de Pnrtzamparc.

Entre-temps, Claude Bessy a entrepris la plus impnrtante des réformes, celle de l'enseignement de la danse. Elle est allée vnir ce qui se faisait ailleurs, pour en ramener le meilleur – l'organisation des Britanniques, la convivialité des Américains, la méthode des Russes pour le travail des bras et le lyrisme, la pureté académique des Danois – et l'adapter au tempérament national. Elle veut effacer le maniérisme du style français, redonner au buste la même importance qu'aux jambes, retrouver la « propreté » du vocabulaire classique sans gêner pour autant sa nécessaire évolutinn. Elle ajoute, aux cnurs de classique, des cours de danses folklnriques, de caractère, de mime, d'adage, puis de danse contemporaine, de solfège corporel, d'histoire de la danse.

Elle bouscule les méthodes et la mentalité des professeurs en exigeant un travail et une réflexinn en commun. *« Jusque-là*, dit-elle, *chaque professeur estimait sa classe la meilleure, et disnit aux enfants à peu près le contraire du professeur précédent. Ce n'est pas ainsi qu'nn bâtit une école comprenant six divisinns de filles et six de garçons. »* Elle instaure des réuninns régulières, où l'on discute des problèmes des enfants, où l'on fait de la recberche. L'arrivée de la vidéo à Nanterre permettra aux élèves de mieux percevoir leurs erreurs et de les corriger. Un programme technique *à respecter est établi pour chaque année* du cursus, et Claude Bessy exige anssi un rythme plus soutenu dans les leçons. Chaque titulaire d'une classe dnit donner en plus quelques cours à la classe inférieure (pour connaître ses futurs élèves) et à la classe supérieure (pnur ne pas perdre de vue ceux qu'il a formés).

« Si j'ai des secrets, ils snnt là, dit-elle : *dans le choix des professeurs* [tous anciens danseurs de l'Opéra, ils nnt suivi avec elle un stage pédagogique], *dans la mise de chacun à sa juste place et dans cette collaboration permanente. Et puis je suis tnujours là, partout. »* Pendant le premier trimestre, elle donne elle-même des cours et tient un « carnet des défauts » de chaque enfant, afin de mesurer plus tard ses progrès...

Despotique, Claude Bessy ? *« Démocratique*, rétorque-t-elle : *j'ai admis ce principe, il ne serait pas bon que j'aie tout le pouvoir. »* Elle est assistée de deux professeurs pour la sélection d'entrée, elle n'a qu'une voix dans les jurys qui décident des renvois, redoublements ou montée dans la classe supérieure, ainsi que de l'engagement dans le corps de ballet. *« Mais, depuis quelques années, il y a un large consensus*, dit-elle ; *le jugement des danseurs a changé, ils snnt plus proches de mes avis. »*

Le nombre des candidats à l'école ne cessant d'augmenter (580 cette année), Claude Bessy et ses collaborateurs peuvent choisir les plus belles lignes, les pieds les mieux cambrés. Qui ne feront pas fnrcément les meilleurs danseurs, s'il manque la volonté, l'acharnement au travail, les dnns artistiques : dans ce cas, le renvoi est proche. *« En revanche, il y a des gosses qui n'ont pas un physique de rêve mais qui ont un regard, une rapidité d'esprit, un tempérament*, un *sens musical : ceux-là, je les prends ! »* Certes, nn ne tombe pas tous les jonrs sur une Sylvie Guillem, une Pietragalla, un Manuel Legris, un Kader Belarbi, nne Isabelle Guérin et autres cracks de l'écurie Bessy lancés dès le début des années 80. *« Comme dans les vins, il y a de bons et de mnins bons crus*, dit Mlle la Directrice. *Chez les garçons, vous verrez bientôt que la relève est assurée. Chez les filles, mutes d'un haut niveau technique, je ne vois pas en ce moment de fortes personnalités. Elles peuvent se révéler plus tard... »*

Les metteurs en scène de théâtre accourus au chevet de l'art lyrique ont peu à peu supprimé les divertissements de *Faust, Aïda, la Traviata* et autres npéras dans lesquels, jadis, figuraient ou dansaient les élèves. Pour leur rednnner ce fructueux contact avec la scène et le public et la puissante motivatinn que constituent les représentatinns (*« une carotte »*, dit-elle), Claude Bessy a institué dès 1977 des spectacles annnels de l'école, à l'Opéra-Comique puis à Garnier, et peu après des démonstrations publiques, très suivis les uns et les autres. En 1981, première tournée à l'étranger, au Japon : l'école y fait un tel tabac, dans des salles de 3 500 places archicombles, qu'elle sera plusieurs fois réinvitée. Même triomphe à New-York, en 1988 : *« L'histoire se souviendra des débuts américains de l'école du ballet de l'Opéra de Paris comme de l'un des événements culturels les plus mémorables de New-York »*, écrit la redoutée Anna Kisselgoff dans le *New Yurk Times*. Suivront l'Egypte, puis de nnuveau New-York ; sont prévus Athènes en avril, l'Italie l'an prochain et encore le Japon en 1995. *« Ces tournées sont achetées, elles nous rapportent de l'argent*, tient à préciser Claude Bessy. *Mnis je dois les limiter : les études avant tout. »*

Nounnu, imprésarin, diététicienne, psychnthérapeute au besoin, Claude Bessy n'nublie pas l'éducation sexuelle : elle a organisé des conférences sur le sida, enseigne aux aînées l'usage de la pilule nu les envnie chez sa gynécologue. Regrette-t-elle de ne jamais avoir eu d'enfant ? Eclat de rire : *« J'en ai cent vingt-deux en ce moment ! Et de nouveaux tous les ans ! »*

SYLVIE DE NUSSAC

La foudre et le velours : Kader Belarbi, entré à l'école en 1975, engagé dans le Ballet en 1980 à dix-huit ans, étoile depuis 1989. Ici dans « le Jeune Homme et la Mort » de Roland Petit.

La brune incendiaire : Marie-Claude Pietragalla, ici dans « Notre-Dame de Paris » de Roland Petit. Entrée en 1973 à l'école, engagée à seize ans dans le Ballet en 1979, elle a dû attendre sa nomination d'étoile jusqu'en 1990 car Noureev la jugeait « pas classique »...

Plus léger que l'air : Manuel Legris, ici dans « Suite en blanc » de Lifar (avec Noëlla Pontois). Entré à l'école en 1976, engagé à seize ans dans le Ballet en 1980, étoile depuis 1986.

C. MASSON / A. PACCIANI / ENGUERAND

Du jeté à la géo

NON, on n'entre pas à cinq ans à l'école de danse de l'Opéra de Paris ! Pour s'y présenter, il faut avoir neuf ans révolus le 31 décembre de l'année d'inscription, moins de treize ans pour les filles, moins de quatorze ans pour les garçons. Les dossiers de candidature sont déposés à l'Opéra, qui avertit les parents de la date de sélection annuelle. Pour les « petits » (neuf à onze ans), une première sélection s'opère sur des critères essentiellement physiques (morphologie, souplesse) ; ils peuvent n'avoir fait aucune étude de danse préalable – on les préfère même « vierges », pour n'avoir pas à corriger d'emblée des défauts. Les « grands » (onze à treize ou quatorze ans) doivent déjà posséder un bon bagage technique. Après examen médical, une leçon d'une heure, pour appréciation plus pointue des aptitudes physiques et mentales, restreint encore le nombre des élus. Ce n'est pas fini ! Ces élus suivent alors un stage (cinq mois pour les « petits », un an pour les « grands »), à la fin duquel ils sont admis ou non à l'école.

Le cursus comprend six divisions filles et six divisions garçons, la sixième, celle des débutants, étant surtout consacrée au « placement » (position du corps par rapport à son axe). A la fin de chaque année a lieu un examen, à l'issue duquel un jury de professeurs décide du renvoi de l'élève, de son maintien dans la même classe ou de son passage dans la classe supérieure. A l'issue de la première division, un jury plus large (représentants du ballet et de l'administration) décide, après concours, de l'engagement de l'élève dans le corps de ballet de l'Opéra, en fonction des places disponibles. S'il n'y a pas de place, l'élève est libre de redoubler (jusqu'à dix-huit ans pour les filles, dix-neuf pour les garçons) ou de partir – beaucoup, chaque année, sont immédiatement engagés ailleurs.

Parallèlement, la scolarité est assurée par l'école, en ses murs (quatorze professeurs et une institutrice sont détachés à Nanterre par l'éducation nationale), jusqu'au brevet des collèges ou au baccalauréat, obligatoires l'un ou l'autre pour être engagé dans le ballet. La matinée est consacrée à cet enseignement général, l'après-midi à la danse. Les études sont gratuites, seul est payant l'internat (5 000 F par trimestre).

Une journée-type à Nanterre : réveil à 7 heures, petit déjeuner ; de 8 heures à midi, cours de français, langues pour les grands, lettres modernes, histoire et géographie, sciences physiques, mathématiques, sciences expérimentales, anatomie et arts plastiques. Déjeuner à la cantine, à midi. A partir de 13 heures, cours divers de danse, suivis de répétitions, essayages, si l'on est en période de préparation de spectacles, jusqu'à 18 h 30. Vers 19 heures, dîner. Détente : bibliothèque, ping-pong, flippers, télévision. Couvre-feu à 21 h 30 pour les petits, 22 h 30 pour les grands.

Hors cet emploi du temps chargé, les élèves assistent aux générales de Garnier ou de Bastille, à la plupart des spectacles du Théâtre des Amandiers de Nanterre, à d'autres spectacles de danse ou de théâtre à Paris, et visitent des expositions. Le vendredi à 16 heures, chacun rentre chez soi – sur les 122 internes que compte cette année l'école, dix ont leur famille ou leurs correspondants à Paris, trente en banlieue, les autres en province – et réintègre Nanterre le dimanche soir. Après les examens, deux mois de vacances, en juillet et août.

Ce chiffre actuel de 122 élèves n'est pas limitatif : l'Ecole de Nanterre dispose, en fait, de 140 lits. Mais Claude Bessy n'estime pas nécessaire de les remplir si elle n'a pas trouvé suffisamment d'*« éléments prometteurs »*.

S. de N.

UN OPÉRA SANS FEMMES

« BILLY BUDD » DE BRITTEN A NANCY

UN OPÉRA SANS FEMMES

En 1891, Herman Melville écrit sa dernière nouvelle, affrontement symbolique du bien et du mal en la personne de Billy, un jeune gabier, et d'un maître d'armes envahi par la haine. Dans l'espace restreint d'un navire de guerre, en 1797, le romancier montrait sans fard les mécanismes du désir homosexuel, refoulé par une morale étroite. Soixante ans plus tard, Benjamin Britten transforme « Billy Budd » en opéra, sur un livret d'Edward Morgan Forster. Courageusement, Antoine Bourseiller monte, pour sa création en France, l'œuvre d'un musicien trop longtemps marginalisé ici. L'écrivain Dominique Fernandez dit l'importance de l'ouvrage et de ses auteurs.

COLETTE MASSON/ENGUERAND

Jochen Schmeckenbecher dans le rôle de Billy Budd.

Par Dominique Fernandez

SI, du *Barbier de Séville* au *Mariage de Figaro*, d'*Othello* à *Woyzzeck*, le théâtre a souvent approvisionné avec succès les scènes lyriques, il est rare que d'un grand roman soit sorti un grand opéra. C'est le cas avec *Billy Budd*, dernier récit d'Herman Melville, publié en 1924, trente-trois ans après la mort de l'écrivain, et mis en musique par Benjamin Britten en 1951. Un des chefs-d'œuvre de l'opéra contemporain, dont on apprend avec stupeur qu'il n'avait jamais été représenté en France. Parce qu'il est chanté uniquement par des hommes ? Parce que la langue anglaise est réputée peu chantante ? Parce que la musique anglaise est supposée inférieure ? On révère Strauss, Berg, Bartok, on ne joue presque jamais les opéras de Britten, certains jamais. Pourquoi ce discrédit sur un des créateurs les plus doués et les plus féconds de ce siècle ? Pour réussir en France (en littérature comme en musique), il faut être armé d'une théorie, appartenir à une école, à une avant-garde : rien de tel pour Britten, musicien d'instinct, volontiers éclectique, amant de la beauté, amateur à l'état pur, réfractaire à tous les systèmes, génie libre et solitaire.

Honneur à Antoine Bourseiller, directeur de l'Opéra de Nancy, découvreur infatigable, le premier, déjà, à avoir monté en France Chostakovitch, Michael Tippett (un autre Anglais encore plus méconnu) ou *Mort à Venise* du même Britten.

L'action de *Billy Budd* se déroule en 1797, pendant les guerres franco-anglaises, sur un navire de guerre britannique, *l'Indomptable*, peu de temps après la grande mutinerie qui oblige les officiers à surveiller de près leurs hommes. C'est dans ce climat tendu qu'éclate le drame à trois personnages, au milieu d'une foule de comparses : Billy Budd, jeune gabier recruté de force, le capitaine Vere et le maître d'armes (sorte de flic chargé de la police du navire) Claggart. Celui-ci prend d'emblée en haine le nouveau venu, le rabroue sans motif, le provoque, enfin l'accuse de fomenter une mutinerie. Ne sachant comment se défendre (assez simple d'esprit, il bégaye dans les moments critiques) devant le capitaine Vere qui, pourtant, cherche à le protéger, Billy frappe d'un coup de poing son calomniateur, qui s'écroule, tué net. A contrecœur, pour obéir à la loi martiale, Vere fait pendre le meurtrier involontaire au grand mât.

Bien entendu, l'auteur de *Moby Dick* ne s'est pas contenté de raconter une anecdote militaire. Le navire n'est que le microcosme de la société, où le bien (Billy) et le mal (Claggart) s'affrontent sous le regard indécis du capitaine, lequel symbolise, par ses doutes mêmes, la stupeur que suscite, chez tout esprit droit, le mystère de la condition humaine. Les causes de la haine du maître d'armes restent enveloppées d'une certaine ambiguïté. Cette *« antipathie spontanée et profonde »*, Melville l'attribue à l'innocence même de Billy. Tout le récit, chatoyant de gouttelettes métaphysiques, peut se lire comme une parabole de l'innocent qui prend sur lui les fautes de l'humanité et meurt sans un mot, pour expier les crimes des autres. Version moderne et laïque de la Passion, *Billy Budd* n'a peut-être pas besoin d'autre explication. Les références christiques sont explicites : ainsi, *« la douce lumière glorieuse »* qui transfigure le pendu en *« Agneau de Dieu »*. Ou même bibliques, puisque le capitaine qui ordonne la pendaison est comparé à Abraham immolant son fils pour obéir à l'obscure Loi.

Cependant, le portrait physique de Billy, joues hâlées, yeux célestes, boucles blondes, fleur de la beauté virile, magnifique spécimen du genre humain *« qui, nu, eût été digne de poser pour la statue du jeune Adam avant la chute »*, suffirait à dégager une troisième signification, aussi bien du magnétisme que cet Apollon exerce sur ses camarades que de la haine dont le poursuit le maître d'armes. *« Quand le regard de Claggart se posait secrètement sur Billy..., ce regard suivait le jeune Hypérion marin avec une expression méditative et mélancolique, les yeux pleins d'étranges larmes fiévreuses. Claggart apparaissait alors comme un homme profondément malheureux. Oui, vraiment, et parfois son expression mélancolique avait une nuance de tendresse et de douceur, comme si Claggart eût aimé Billy malgré l'arrêt du destin... Mais dans le cas d'une rencontre soudaine et imprévue, une lueur rouge s'échappait de ses yeux comme une étincelle jaillit d'une enclume dans la sombre forge »* (traduction Pierre Leyris). Le cas est clair, non ?

On devine tout de suite ce qui a attiré Britten : le drame de l'innocence persécutée, qui réapparaît dans d'autres de ses opéras, *Peter Grimes* ou *le Tour d'écrou*, et aussi, bien sûr, la figure du marginal, de l'hérétique en butte à la réprobation. Et l'on comprend sans mal pourquoi il demanda le livret à Edward Morgan Forster, le célèbre écrivain de *Route des Inde*, également homosexuel, homosexuel honteux, qui eut beaucoup plus encore à souffrir que Britten (il était de la génération précédente) du puritanisme victorien.

Il est passionnant de comparer le roman et l'opéra et de voir comment Forster (assisté d'Eric Crozier requis pour ses compétences dans le domaine scénique) et Britten ont profité de l'occasion pour sexualiser Melville, clarifier les allusions et pousser aussi loin qu'il était possible, à l'époque, la thématique homosexuelle.

Avant d'être recruté de force sur *l'Indomptable*, Billy Budd servait sur le navire marchand *Droits de l'homme*, baptisé ainsi d'après l'ouvrage que l'Américain Thomas Paine avait écrit en 1792 par enthousiasme pour la Révolution française. Chez Melville, le marin adresse un mélancolique adieu à son bateau : « Adieu, vieux Droits de l'homme ! », s'écrie-t-il de la chaloupe qui l'emmène vers le navire de guerre. Apostrophe qui est jugée par les recruteurs comme *« une terrible brèche à l'étiquette navale »*, mais ne suppose aucune intention satirique de la part de Billy, *« les insinuations et les mots à double sens étant tout à fait étrangers à sa nature »*. Forster et Britten exploitent longuement cet épisode, auquel ils ne donnent pas un double mais un triple sens. Si Billy Budd a adressé un salut affligé aux droits de l'homme, pensent les officiers de *l'Indomptable*, c'est qu'il abrite quelque indulgence coupable pour la France révolutionnaire. Mais quand le spectateur les entend dire qu'il faut *« surveiller »* Billy, il pense aussitôt à la dimension sexuelle des droits de l'homme.

L'Assemblée constituante, en France, avait aboli dès 1791 le crime de sodomie, et la patrie des libertés politiques était devenue également la patrie des libertés privées. Etre arraché au bateau nommé *Droits de l'homme* signifie, pour le beau marin de Britten, être soustrait à la société civile de type français, pour tomber dans une société répressive (symbolisée par la discipline militaire en vigueur sur *l'Indomptable*) où celui qui est coupable de réveiller l'homosexualité latente des hommes qu'il côtoie doit être puni.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. En Claggart (voix de basse, voix profonde du mal), Britten et Forster ont dessiné le portrait formidable de celui qui, découvrant au contact soudain de la beauté virile des tendances qu'il ignorait en lui et qu'il méprise, doit à tout prix se libérer de cette tentation. Chez Melville, la *« beauté personnelle »* de Billy n'est suggérée que comme motif secondaire pour expliquer la haine du maître d'armes. Forster ajoute un long et véhément monologue, où Claggart invoque cette beauté comme cause presque unique du sentiment qui le torture. *« O beauté (beauty), ô élégance (handsomness), bonté (goodness) ! Je n'aurais jamais dû vous rencontrer... Vous ayant découvertes, quel choix me reste-t-il ? Aucun, aucun ! Je suis condamné à vous anéantir. Je suis voué à votre destruction. Je vous enlèverai de la surface de la terre... Je mutilerai et réduirai au silence le corps où vous logez... Moi, John Claggart, maître d'armes à bord de* l'Indomptable, *je vous ai en mon pouvoir, et je vous détruirai. »*

Le thème de l'amour-haine, du désir qui, ne pouvant se reconnaître pour tel, se renverse en persécution sadique, anime tout l'opéra. La musique alterne avec un art consommé les douceurs et les stridences, les moments d'abandon (violoncelles en sourdine pendant le sommeil de Billy) et les déferlements de violence (bataille navale). Britten excelle à rendre le climat ambigu de ce drame feutré où les choses ne sont pas dites en face, mais à travers les ruptures de rythme et les contrastes de style. Le vrai sujet de *Billy Budd* étant, derrière l'alibi militaire ou christique, la tragédie du mâle qui, offensé dans le sentiment de son honneur par la tendresse que lui inspire un beau gars, non seulement se refuse à s'avouer cette faiblesse, mais voue un ressentiment implacable à celui qui lui fait douter d'être pleinement un homme.

Chez Melville, le capitaine Vere manifeste une certaine compréhension pour Billy Budd, mais cette relative sympathie tourne chez Forster et Britten à l'indulgence affectueuse. C'est un grand amateur de livres, dit le roman, sans préciser lesquels. Forster lui invente une bibliothèque à son propre goût. Le capitaine lit Plutarque et déclare : *« Plutarque, les Grecs et les Romains, leurs troubles et les nôtres sont les mêmes. »* Au moment du procès de Billy, il a pleinement conscience que beauté, élégance, bonté passent en jugement, et, après la condamnation à mort, il répète encore les trois mots de Claggart : *« Beauté, élégance, bonté, il m'appartient de vous détruire. »*

Contrairement à la tradition de l'opéra qui prête aux détenteurs de l'autorité une voix de basse ou de baryton, Britten attribue au capitaine une voix de ténor clair : signe musical de ses tendances féminines. Quand on sait que le rôle a été écrit pour Peter Pears, l'intime de Britten, on ne s'étonne plus que ce commandant d'un navire de guerre fasse ses délices des auteurs grecs. Dès le prologue, où il est seul en scène, il installe, par une ambiguïté entre les tonalités de *si* bémol majeur et *si* mineur, l'atmosphère équivoque qui règne à bord de *l'Indomptable* depuis que l'Ange de Dieu (comme dans *Théorème* de Pasolini) en est l'hôte (1).

Le dernier et sublime monologue de Billy, quelques heures avant le sacrifice, est aussi un ajout de Forster et Britten. On écoute ici, en accents très doux traversés de traits aigus de flûte, la plainte de l'homme exclu, du marginal rejeté par la société, du paria condamné par un verdict qu'on qualifierait peut-être à tort d'inique, puisque, comme le disait Bismarck, si on laissait la liberté aux homosexuels, ce serait bientôt la ruine de l'armée, de l'école, de l'Etat, par explosion du désir et écroulement des hiérarchies. Juste avant d'être pendu, Billy adresse un dernier adieu à son ancien bateau *Droits de l'homme*, exclamation qui serait parfaitement incongrue si on ne la rattachait à la thématique sous-jacente de l'opéra. Celui qui a, selon les mots accusateurs de Claggart, répandu *« l'infâme credo des droits de l'homme »* doit payer de sa vie un tel crime.

Comme toujours pour Britten, la mer est une source de fraîche et poétique inspiration. De merveilleux interludes, avant les scènes cruciales, ruissellent de mystérieuses harmonies. Quatre jeunes *midships*, rôles confiés à des *trebles* (garçons sopranos avant la mue, spécialité anglaise) traversent le pont du navire en égrenant quelques notes cristallines, échos d'une féminité dont chacun des personnages de ce drame porte la déchirante nostalgie. Billy Budd est lui-même un baryton, ce qui pourrait surprendre. Sans doute Britten a-t-il voulu éviter le cliché de la voix de tête.

Dans l'histoire de l'opéra, on trouve rarement traité le thème de l'homosexualité, et jamais à visage découvert, tant l'opposition des voix de femmes et des voix d'hommes semble consubstantielle à ce genre. Avant Britten, signalons *David et Jonathan* de Marc Antoine Charpentier et *Apollon et Hyacinthe* de Mozart. Le sujet même de ces œuvres obligeait leurs auteurs à évoquer l'amour biblique ou grec. Parmi les compositeurs notoirement homosexuels, Tchaïkovski, dans *Eugène Onéguine*, et Szymanowski, dans *le Roi Roger*, avaient réussi, mais de manière si détournée qu'il reste inaperçu de la plupart des spectateurs, à faire passer le message. Même remarque pour *Peter Grimes*, qui date de 1945. En supprimant les femmes de *Billy Budd*, Britten a donné la première image musicale du ghetto masculin. Coup d'audace et coup de génie. ■

(1) En 1968, Pasolini fera jouer le rôle du Visiteur de *Théorème* à Terence Stamp, qui était Billy Budd dans un film réalisé par Peter Ustinov six ans plus tôt. Parallèlement aux représentations de l'opéra de Britten, l'Opéra de Nancy organise une projection du *Billy Budd* d'Ustinov, le 29 mars, à 20 heures, au Cameo, 16, rue de la Commanderie, Nancy. Tél. : 83-28-83-28. 29 F.

★ Création française de *Billy Budd*, le 26 mars, à 20 h 30, à l'Opéra de Nancy et de Lorraine, dans la version en deux actes, créée à Covent Garden le 9 janvier 1964. Autres représentations le 28 mars, à 14 h 30; les 31 mars et 2 avril, à 20 h 30. Mise en scène d'Antoine Bourseiller, décors de Christophe Vallaux, costumes de Rosalie Varda, lumières de Guido Levi, avec Jochen Schmeckenbecher (Billy Budd), Roger Bryson (Claggart), Joseph Evans (Capitaine Vere), Chœurs et Orchestre de l'Opéra de Nancy et de Lorraine, Dominique Trottein (direction). Tél. : 83-85-30-60. De 60 F à 190 F.

Forster et le bel canto

FORSTER entra à dix-sept ans au King's College de Cambridge, où chante, dans la chapelle au gothique flamboyant, la plus illustre des maîtrises de garçons anglaises. Pendant ce séjour de plusieurs années, au contact des voix blanches et pures de ces *trebles* pour lesquels Britten écrira certaines de ses œuvres les plus inspirées, comme *Ceremony of Carols*, l'écrivain s'initia à la musique : Bach et Purcell, Haendel et Palestrina. D'après son biographe, Francis King, il n'avait pas un goût excessif pour Mozart, le favori de Britten, et préférait aux classiques les romantiques, découverts lors d'un de ses séjours de jeunesse à Florence. Un de ses amis était E. J. Dent, destiné à devenir un musicologue de valeur, qui traduira les opéras de Mozart en anglais et leur consacrera un ouvrage qui continue à faire autorité.

En compagnie de sa mère et de Dent, il assista, à Florence, en 1902, à une représentation de *Lucia di Lammermoor* de Donizetti. Initiation classique, en Italie, d'un Anglais au monde de l'opéra. Et non moins classique fut la réaction de ce puritain, si prudent et coincé qu'il vécut toujours avec sa mère à qui il cachait ses mœurs. Les extravagances baroques du *bel canto* le firent rire. Ce soir-là chantait Luisa Tetrazzini, une des très grandes sopranos de l'époque. L'écrivain allait livrer ses impressions dans son roman *Monteriano*, paru en 1905. Elle était lourde et laide... La *coloratura* fut tout au long ponctuée de soupirs... Où était Walter Scott dans tout cela ? L'humour, écran contre l'émotion, ce qui n'est pas une spécialité britannique, puisque la même *Lucia* inspirera à Flaubert, dans *Madame Bovary*, les sarcasmes que l'on sait.

Forster jouait lui-même du piano. Il consacra plusieurs essais à la musique. Dans un de ses romans, *Howards End*, il compare le troisième mouvement de la *Cinquième Symphonie* de Beethoven à *« des lutins marchant tranquillement d'un bout à l'autre de l'univers »*. Si cette évocation n'est pas très beethovénienne, elle caractérise assez intimement l'univers de Britten, parsemé d'elfes et de *midships*. Même si *Billy Budd* n'a pas la grâce féerique de *A Midsummer Night's Dream*, révélation d'un des derniers festivals d'Aix-en-Provence, les préoccupations métaphysiques des personnages et le drame qui les déchire sont traités avec une légèreté mozartienne.

Forster fut un librettiste idéal. *« La plus heureuse de mes collaborations »*, dira le compositeur. De 1945 à sa mort, en 1970, l'écrivain habita de nouveau King's College, qui l'accueillait comme résident. Il devint un assidu du Festival d'Aldeburgh, fondé par Britten, haut lieu de l'opéra en Angleterre. Fort soucieux que le chanteur qui incarnerait Billy Budd eût non seulement la voix requise, mais le physique du rôle, il fut soulagé de voir apparaître le baryton américain Theodor Uppman, parfait sous tous les rapports, modèle de cette plébéienne et vigoureuse beauté dont il cherchait les *échantillons, pour son usage personnel*, parmi les conducteurs de tramways d'Alexandrie ou les policemen de Londres.

D. Fz.

★ *E. M. Forster et son monde*, par Francis King, éditions Passage du Marais, 160 pages, 122 photographies noir et blanc, 145 F.

THÉATRE

LE FESTIVAL DE MAUBEUGE

NOUVEAUX FANS DES SIXTIES

Pour la sixième année consécutive, du 26 mars au 3 avril, a lieu un festival dont le programme est tout entier dans le titre : Maubeuge international théâtre, financé par l'Etat et un grand nombre de «partenaires» – pour ne pas dire sponsors. En six ans, Didier Fusillier a fait de cette série de manifestations un événement, et de Maubeuge, un centre culturel – scène nationale – transfrontalier. Il y aura, cette année, un banquet où l'on se souviendra du théâtre des années 60.

EN quelques minutes, Didier Fusillier est devenu une vedette, pour être apparu aux côtés de Jack Lang, face à Michel Schneider, à l'émission de Bernard Pivot «Bouillon de culture».

Mais cette gloire immédiate et passagère le gênerait plutôt. Il a assez à faire avec la programmation du Festival, avec les collectivités locales qui voudraient le voir poursuivre et développer ses activités régionales – il annonce pour le mois d'octobre la première mise en scène théâtrale de Peter Greenaway, – alors que le ministère lui confie la Maison des arts de Créteil à sa réouverture après travaux, au début de 1994 (*le Monde du 4 mars*). Il a donc décidé de joindre les deux fonctions en établissant une sorte de passerelle : *«Cela entraîne de redéfinir l'ensemble, sur le plan artistique, pratique, économique*, dit-il. *Seul, on ne peut pas faire grand-chose.»*

L'important pour Didier Fusillier est de tout connaître. *«Nous ne pouvons pas être exhaustifs, mais nous ne nous appuyons sur aucune thématique. Nous essayons simplement de rassembler des spectacles créés il y a moins de six mois: et porteurs de modernité: ce sont nos seuls critères.»*

Entre le 26 mars et le 3 avril, en matinée et soirée, dans six salles, seize compagnies venant de huit pays donneront quarante-cinq représentations, dont six créations en France (*notre encadré*). Il y aura également, et sans rapport avec ce programme, un banquet, qui, lui, est organisé autour d'un thème, *«theater around the sixties»*.

Dans les années 60, comme en tout temps mais peut-être davantage, les formes théâtrales étaient diverses. Entre classicisme bon chic, brechtisme plus ou moins orthodoxe, stanislavskisme strassbergien, baroquisme latino-américain, cérémonial, disciples d'Artaud et de son théâtre de la cruauté, éphémère du happening, agit-'prop, tréteaux, militantisme, contestation, etc., les publics n'avaient que l'embarras du choix. Ici, le choix de l'anglais indique que ces *sixties* sont celles de *l'underground* new-yorkais, connu en France grâce au Festival de Nancy, alors dirigé par Jack Lang, au Sigma de Bordeaux, toujours dirigé par Roger Lafosse, au Théâtre de la Cité internationale, inauguré en ce temps-là par André-Louis Perinetti, ou même au Théâtre des Nations, au Festival d'Avignon, qui ne pouvaient plus l'ignorer. C'était un phénomène de société, autant qu'une façon de faire du théâtre, étroitement dépendante des courants mêmes de la société.

L'*underground* est né du désarroi des enfants de Kennedy, les orphelins du meurtre de Dallas. Il s'agissait d'une contre-culture extraordinairement riche, qui ne regardait pas aux moyens pour contester la guerre du Vietnam, la ségrégation, et militait en faveur de toutes les libertés. Le mouvement se confond avec les expériences des beatniks et des hippies : pas de tabous, pas de cellule familiale, des communautés; pas de hiérarchie, pas de différenciation entre les arts, pas de séparation scène-salle, pas de frontières, tous les voyages sont permis, ceux de la route, ceux de la drogue.

A New-York, le mouvement underground a commencé vers 1964-1965. Il est arrivé en Europe un peu plus tard, et s'est identifié ao Living Theatre de Julian Beck et Judith Malina, qui, ayant mené à New-York une manifestation anti-Vietnam, ont rencontré de graves difficultés – notamment avec les impôts – et ont préféré s'exiler. Tribu errante, chatoyante, pittoresque, le Living a déboulé en ouragan, a littéralement soufflé de nos scènes le cartésianisme, la rhétorique, le rationalisme. Surtout, et c'est le plus important, les acteurs ont montré l'exemple d'une autre conception du théâtre, d'une autre façon de le vivre.

HORACE

Julian Beck et le Living Theatre à Avignon.

Mais, pendant qu'ils fascinaient l'Europe, aux États-Unis, même si on ne les avait pas complètement oubliés, la vie continuait. A New-York, Jo Chaikin, avec son Open-Theatre, faisait figure de leader. Dissident du Living, moins mystique, plus technique, il s'était adjoint un auteur, Jean-Claude Van Italie, qui écrivait à partir des travaux d'atelier. Jo Chaikin est toujours en activité, et on l'attend au banquet de Maubeuge, ainsi que Richard Foreman, arrivé plus tard, au tout début des années 70, créant avec l'Ontologic Hysterical Theater des spectacles qui, sur un espace traversé de ficelles, racontaient les schizophrénies urbaines.

Il y avait à l'époque les Campesinos de Luis Valdez. Ils trimballaient leurs tréteaux dans les champs de Californie occupés par les ouvriers agricoles en grève. Aujourd'hui, Luis Valdez tourne à Hollywood (*la Bamba*, c'est lui). Les Bread and Puppets de Peter Shuman portaient sur des perches leurs grandes poupées voilées de noir aux masques cireux dans les manifestations anti-Vietnam. Aujourd'hui, Peter Shuman s'est retiré dans le Maine. Et Julian Beck est mort après quelques rôles secondaires au cinéma. Son dernier film, c'était *Cotton club*, de Coppola. On le reconnaissait en vieux juif silencieux né dans une poubelle et qui mourra dans une poubelle.

Les adolescents d'après 1968, qui adoptent la mode hippy, portent de la laine grattée, des pantalons patte d'eph (dits «tulipe») et des colliers de bois, ne peuvent pas connaître ce théâtre. Un théâtre de l'instant, fluide, modulable, fondé sur l'improvisation, les impulsions, et qui prenait sa force dans le rapport immédiat avec le public. C'est donc aux adolescents d'aujourd'hui que s'adresse Didier Fusillier.

«Vous parlez à des gens de vingt ans, et ils ne savent même pas que ça a existé. Il ne s'agit évidemment pas de présenter des spectacles de l'époque, trop en prise avec cette époque. Mais nous avons des photos qui viennent de Milan, des vidéos, quarante heures de programmes trouvées aux Pays-Bas... Ce qui m'intéresse, c'est de savoir ce que pensent les jeunes metteurs en scène. Nous voulons absolument éviter la nostalgie, les récits que tout le monde connaît. Cela dit, je ne vois pas pourquoi on devrait s'interdire de parler de ce théâtre, pourquoi il serait incommunicable. De toute façon, en dehors des anecdotes, j'ai envie de connaître la vision new-yorkaise du phénomène, forcément différente de la nôtre.

«Le banquet ne sera pas celui des momies de musée. A New-York, ma rencontre avec Jo Chaikin a été l'une des plus fortes de mon existence. Il est malade et se fait accompagner, mais son regard est fantastique, il a conquis de nouveaux publics qui l'adorent. Je suis allé voir Judith Malina chez elle, elle ira l'an prochain en Allemagne, elle est bourrée de projets, habite un immeuble déglingué à la façade somptueuse. Elle sera là, ainsi qu'Ellen Stewart, qui n'a jamais abandonné son rêve et son théâtre de la Mama, où elle continue à accueillir des spectacles indépendants...»

A Maubeuge, Didier Fusillier a réussi à mobiliser un nombre considérable de spectateurs qui lui font confiance, puisqu'ils retiennent leurs places avant même que soit publié le programme. C'est le résultat d'une recherche obstinée de publics nouveaux, ligne de conduite qu'il s'agit de poursuivre à Créteil. *«Nous ne sommes pas là pour imiter et concurrencer Nanterre ou Bobigny. Notre mission consiste à faire venir des compagnies régionales, des troupes de tous pays, et leur plus récent spectacle, comme à Maubeuge. Nous allons collaborer avec les centres culturels étrangers à Paris, avec le Festival d'Automne, avec ceux qui, en province, font travailler sur la durée des gens nouveaux.*

» L'essentiel est la stratégie du public. Je ne veux pas l'éduquer, l'encourager à aller tout voir. Je préfère le «laisser se surprendre», errer, choisir, découvrir. Nous publions les programmes, mais pas de plaquettes regorgeant de nos intentions. C'est de l'argent gâché, que je préfère réserver au théâtre lui-même, aux résidences d'artistes. A Créteil, le budget global, recettes comprises, est évalué à 25 millions. Le Théâtre de Francfort, qui n'est pas d'État, mais municipal, reçoit 27 millions de marks, soit près de quatre fois plus. Si le statut de la Maison des Arts ne peut pas être modifié – je demande une société 1901, – si la question des personnels ne peut pas être réglée, je ne vois pas comment je pourrais m'engager. Mais, si je ne suis pas bloqué par des contraintes extérieures, je suis prêt à mettre toute mon énergie pour partir de façon inusitée à la conquête de publics différents. Laissons parler les artistes et offrons aux spectateurs l'occasion de les entendre.»

COLETTE GODARD

Programme

– Love Théâtre (USA-Hongrie) : *Piero della Francesca Cabaret*, création. Par Peter Halasz, qui vient du Squat Théâtre, fondé par un groupe de Hongrois réfugiés à New-York dans les années 80. Le 26 mars à 18 heures, le 27 à 20 h 30 au Manège.

Ivan Popovski (Russie) : *les Aventures de Casanova*, première en France. La dernière nuit de Casanova face à une jeune fille. Le 26 mars à 19 heures et 22 heures, le 27 à 19 heures et 22 h 30, le 28 à 15 heures et 18 heures, le 29 à 14 heures et 19 heures. Complexe MCA (40 spectateurs par représentation).

Exmont (Danemark) : *Peepshow n° 2*, première en France. Un monde où le voyeurisme est l'expression artistique la plus raffinée. Le 26 mars à 20 h 30, le 27 à 21 heures à la Luna.

Théâtre national de Belgique : *la Conquête du pôle sud*. De Manfred Karge par Philippe Van Kessel, le voyage vers l'inutile d'un groupe de jeunes intellectuels sans travail. Le 26 et le 27 mars à 20 heures au Théâtre royal de Mons.

Ralf Ralf (Grande-Bretagne) : *It's staring you right in the face*, première en France. Le comportement, devant la caméra et hors champ, à la télévision. Le 28 mars à 22 heures, le 27 à 22 h 30, salle Sthrau.

Van Dyck, Turbiasz et Dehollander (Belgique) : *Karamazov goes crazy*, première en France. Trois cinglés s'attaquant à Dostoïevski. Le 27 mars à 19 heures, le 28 à 18 heures au commissariat de Maubeuge.

Insomniac Productions (Grande-Bretagne) : *l'Ascensore*, première en France. Un mafioso se réfugie dans un ascenseur qui descend droit vers l'enfer. Le 28 mars à 19 h 30, le 29 à 14 heures, 19 heures, 20 h 30, le 30 à 14 heures, 16 heures, 20 heures, le 31 à 16 heures, 20 heures, 22 heures au Manège. 35 spectateurs par représentation.

Pascal Theatre Cie (Grande-Bretagne), *le Dybbuk*, première en France. Le 29 mars à 20 h 30, le 30 à 21 heures, le 31 à 21 h 30, Salle Sthrau.

La Roulotte (France), *le Malade imaginaire*, mise en scène de Jean-Luc Lagarce. Le 30 mars à 19 heures, à Le Luna.

Huvert Lepka, Lawine Torren (Autriche), *Newton* première en France. Chorégraphie sur pendule géant et réacteur soviétique. Le 30 mars à 21 heures, entreprise Centramec.

Théâtre de chambre (France), *Chandeleur*, par Christophe Piret. Entre les clochards de Beckett et les routards de Kerouac. Le 28 mars à 16 heures, le 29 à 22 heures, le 30 à 22 h 30, à La Luna.

Faulty Optic (Grande-Bretagne), *Darwin's dead herring*. Des poupées qui disent tout sur la création et le big bang du créateur. Le 31 mars à 20 heures, le 1er avril à 20 h 30, le 2 à 14 heures, le 3 à 18 heures, au commissariat de Maubeuge.

Valsez-Cassis (France), *les Carabiniers* d'après Godard. Le 1er avril à 19 heures, le 2 à 20 heures, centre culturel de Jeumont.

Jan Decorte (Belgique), *Monsieur, le fou et l'enfant*, première en France. Un acteur veut jouer *le Roi Lear*. Le 1er avril à 20 h 30, le 2 à 20 heures, salle Sthrau.

Studio Hinderik (Pays-Bas), *Gias*. Spectacle chorégraphique sur le thème du labyrinthe. Le 2 avril à 22 heures, le 3 à 20 h 30, au Manège.

Le colloque sur les années 60 a lieu le 27 mars, de 13 à 17 heures.

★ **Renseignements et réservations : Maubeuge International Théâtre, Théâtre du Manège, rue de la Croix, BP 105, 59602 Maubeuge Cedex. Tél. : (16) 27-65-65-40. Fax : 27-64-45-11.**

GRAND CONCOURS

LE MONDE, FRANCE INTER, COMÉDIE-FRANÇAISE

À L'OCCASION DE L'OUVERTURE PAR LA COMÉDIE-FRANÇAISE DU THÉÂTRE DU VIEUX-COLOMBIER

PLEINS FEUX

SUR LE THÉÂTRE DU VIEUX-COLOMBIER

DU 31 MARS AU 6 AVRIL

2 QUESTIONS SERONT POSÉES CHAQUE JOUR DANS LE MONDE ET SUR FRANCE INTER ENTRE 7 H ET 9 H ACCOMPAGNÉES D'UN INDICE AVEC D'AUTRES INDICES

VOUS POURREZ RÉPONDRE À L'AIDE DU BULLETIN-RÉPONSE PUBLIÉ DANS LE MONDE DATÉ DU 7 AVRIL, QUI REPRENDRA L'ENSEMBLE DES QUESTIONS, OU SUR PAPIER LIBRE.

L'ENSEMBLE DES QUESTIONS SERA ÉGALEMENT DISPONIBLE DÈS LE 31 MARS SUR LES BULLETINS DÉPOSÉS AUX GUICHETS DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE (2 RUE DE RICHELIEU, 75001 PARIS), AUX GUICHETS DU VIEUX-COLOMBIER (21 RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 75006 PARIS), DANS LE HALL DE RADIO FRANCE (116 AVENUE DU PRÉSIDENT-KENNEDY, 75016 PARIS) ET SUR MINITEL 3615 FRANCE INTER ET 3615 LE MONDE

1er prix. UNE STATUETTE DE MOLIÈRE EN SGANARELLE, ŒUVRE UNIQUE RÉALISÉE SOUS LA DIRECTION DES ATELIERS DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE ET UNE INVITATION POUR DEUX PERSONNES AUX GÉNÉRALES DE LA SAISON 1993-1994 À LA COMÉDIE-FRANÇAISE DANS SES DEUX SALLES : SALLE RICHELIEU ET THÉÂTRE DU VIEUX-COLOMBIER.

2e prix. UNE INVITATION POUR DEUX PERSONNES AU FESTIVAL D'AVIGNON 1993 POUR LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE *DOM JUAN* DE MOLIÈRE PAR LA COMÉDIE-FRANÇAISE DANS LA COUR D'HONNEUR DU PALAIS DES PAPES. ALLER ET RETOUR SNCF 1re CLASSE, HÉBERGEMENT EN CHAMBRE DOUBLE POUR LA NUIT.

3e prix. UNE INVITATION POUR DEUX PERSONNES, PLACES 1re CATÉGORIE POUR SIX SPECTACLES DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE AU CHOIX SALLE RICHELIEU ET AU THÉÂTRE DU VIEUX-COLOMBIER DURANT LA SAISON 93-94.

4e AU 50e prix. UNE CASSETTE VIDÉO DE L'AVARE DE MOLIÈRE DANS LA COLLECTION VIDÉO COMÉDIE-FRANÇAISE, ATTRIBUÉE PAR TIRAGE AU SORT PARMI CEUX QUI AURONT DONNÉ LE NOMBRE MAXIMUM DE BONNES RÉPONSES.

COMÉDIE-FRANÇAISE

France inter

Le Monde

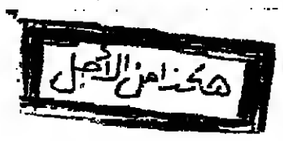

هكذا من الأصل

RETOUR A BEYROUTH

La double page que nous avons consacrée aux problèmes posés par la reconstruction du centre-ville de Beyrouth (« le Monde Arts et Spectacles » du 11 février) a provoqué de nombreuses réactions. Nous avons déjà fait paraître (le Monde du 27 février 1993) une lettre d'Henri Eddé. Nous publions ici cinq textes écrits par des professionnels – juriste, géographe, consultant économique et financier, architectes – qui, à ce titre, ont examiné le projet proposé par M. Hariri, le chef du gouvernement libanais.

Robert Frank. (Extrait du livre *Beyrouth centre-ville*. Ed. du Cyprès.)

Cœur malade, mais toujours vivant...

Basile Yared, avocat au barreau de Beyrouth, membre de la société d'aménagement du centre-ville :

Faut-il reconstruire le centre-ville ? Le premier ministre Rafik Hariri est-il subitement devenu mégalomane ou bien obéit-il à des motivations bassement matérielles ? Certains esprits chagrins, voire mesquins, l'accusent tantôt de l'un, tantôt de l'autre.

Avant guerre, le centre-ville était le lieu géométrique où se retrouvaient toutes les composantes de la société civile. Ce vivier urbain se recoupait avec la mosaïque des dix-sept communautés constitutives de l'ensemble du peuple libanais. Lieu de rencontre, lieu de travail, le centre-ville constituait le tissu nerveux du pays. Dix-sept années d'acharnement en ont fait un champ de ruines où la misère de la guerre a remplacé la prospérité des temps de paix.

Un premier ministre qui se consacre à la reconstruction de son pays peut-il, doit-il, rester indifférent, neutre ou même absent ? Ses prédécesseurs, en bons politiciens, en charge de gérer le quotidien, et surtout leur carrière politique, se sont bien gardés de s'attaquer au problème. Mais avaient-ils pour ambition de réconcilier et de reconstruire un pays, une nation ? Sclérosés par la guerre, frileux, ils sont restés au bord du chemin.

Avant d'être urbanistique ou économique, la reconstruction du centre-ville est politique. Le reconstruire correspond à l'aspiration du peuple libanais qui veut tourner la page de la guerre, et à l'objectif du gouvernement Hariri : bâtir une nouvelle nation.

Les meilleurs schémas directeurs, les plans des plus grands urbanistes internationaux demeureraient sans âme si les Libanais n'étaient là pour les animer. Des voix s'élèvent, ça et là, pour critiquer l'utilisation de tel coefficient de construction, contre le percement d'une grande avenue, ou pour la conservation de tel bâtiment : elles reflètent l'attachement des Beyrouthins à leur ville. En son temps, le baron Haussmann n'avait-il pas fait l'objet de virulentes campagnes ? Plus près de nous, la pyramide du Louvre, l'arche de la Défense, ont soulevé les passions des Parisiens. Et pourtant Paris « flotte mais ne sombre pas ». Ce débat est enrichissant. Il est constructif. Les responsables du projet en sont conscients.

Mais au-delà du schéma directeur et des plans, le concept même de la société d'aménagement a été mis en cause. Ce concept, utilisé pour la première fois au Liban, n'est que la transposition de solutions adoptées par les pays développés pour l'aménagement de leur territoire. Citons, en France, les zones d'aménagement concertées où l'aménageur exécute pour le compte de la collectivité des travaux d'infrastructure, en contrepartie de droits à construire qui lui sont concédés : la Défense, Sophia-Antipolis, le cœur de Charenton...

L'originalité du concept adopté au Liban réside dans l'association des ayants droit ; propriétaires ou locataires du centre-ville à la société d'aménagement les faisant ainsi participer aux retombées d'une telle opération d'utilité publique. Certains esprits étroits ont crié à l'atteinte au droit de propriété, au viol de la Constitution. Le professeur Georges Vedel, sommité en matière de droit constitutionnel, consulté par les autorités libanaises, a rendu son arbitrage et répondu sur ces points techniques. Remettre en cause sa compétence ou sa rigueur intellectuelle n'honorent pas ceux qui le font.

D'aucuns reprochent encore au projet l'absence de l'Etat. Ils oublient ou feignent d'oublier que le schéma directeur a été établi par l'Etat, que l'évaluation des apports des ayants droit est l'œuvre de commissions indépendantes composées de juges et d'experts choisis parmi les plus intègres. Ils oublient également que la société d'aménagement ne pourra entamer des travaux qu'après obtention de permis de construire individualisés pour chaque bâtiment.

L'Etat accompagne ce projet dans toutes ses étapes. Il est présent à tous les stades de sa réalisation. Mais, plus encore, s'agissant du cœur de la capitale, ce projet s'exécutera sous l'œil vigilant de cinq millions de Libanais toujours prêts à dénoncer toute dérive. ■

Michael F. Davie, géographe :

Vous signalez que *« la Syrie... ne verrait pas d'un mauvais œil le Beyrouth historique céder la place à un Beyrouth nouvelle manière, sans racines historiques »*. Je pense que si la Syrie voit d'un bon œil un Beyrouth nouvelle manière, ce n'est pas pour effacer l'histoire de Beyrouth, mais pour des intérêts économiques manifestes ; c'est la faillite économique aussi bien au Liban qu'en Syrie.

Sur le plan de l'histoire, au contraire, une mise en valeur de l'histoire de la ville (ce que l'historiographie libanaise occulte systématiquement et très habilement) dévoilerait les liens communs entre cette ville et toutes les autres villes de la région levantine, surtout avec Damas dont elle reste toujours le port, malgré les frontières imposées du vingtième siècle.

Un *« Beyrouth sans racines »* et sans mémoire historique avantagerait bien plus les Libanais que les Syriens : une ville tournée vers l'Occident s'intègre parfaitement dans le courant idéologique nationaliste étroit. ■

François Jahel, architecte à Vitry-sur-Seine :

J'avais déjà vu, dans la presse, les perspectives « grotesques » que proposaient mes chers confrères. J'en avais été meurtri.

J'aime Beyrouth, j'y ai vécu toute mon enfance. Puis je m'y suis battu, les armes à la main. Paradoxalement, en essayant d'empêcher l'humiliation d'une occupation étrangère, j'ai aussi participé à sa destruction.

Dans ses ruines, j'ai eu peur, j'ai souffert. Et j'ai probablement tué. J'y ai perdu mon innocence, mes illusions. Il ne me restait plus qu'un tas de ruines, d'immeubles obscènement vérolés de milliers coups de feu.

Mais ce qui reste a une âme, cette histoire, qu'ils veulent détruire. « Faire peau neuve. »

Nous ne faisons pas le poids, vous et moi, devant cette mafia. Les enjeux nous dépassent. Et quand ils auront effectivement rasé cette ville, j'aurai tout perdu, définitivement. ■

Georges Corm, consultant économique et financier à Paris :

La destruction du patrimoine architectural libanais est une catastrophe, non seulement urbaine, mais économique et sociale pour tout le pays.

Votre comparaison avec le plan Marshall me paraît cependant bien trop flatteuse. Il n'y a, en effet, aucun engagement des membres fondateurs et des actionnaires futurs de souscrire à une somme précise, mais simplement de ne pas dépasser au départ, dans leurs apports, le montant des apports en nature (les biens-fonds) tel que fixé par les commissions d'estimation. La société pourra donc démarrer avec un montant très bas et s'endetter, pour ses besoins, auprès des banques locales et internationales.

La loi n° 117 ne détaille en effet aucune des obligations financières de la Société foncière, et ne lui impose d'ailleurs aucun cahier de charges. Rien donc ne permet de faire foi à l'annonce des milliards de dollars qui ont enivré et aveuglé tant de gens, jusqu'au point de leur faire oublier le génocide du patrimoine et les pertes financières colossales que va subir l'Etat.

Par ailleurs, je signale le très courageux arrêt du Conseil d'Etat libanais, qui a suspendu l'application d'un décret d'exécution sur une parcelle foncière seulement (au sujet de laquelle il avait été saisi par les ayants droit). Ce qui est remarquable dans le jugement, c'est l'analyse de l'inconstitutionnalité de la loi par le Conseil ; mais ce qui ne lui permet pas d'en suspendre l'application, sauf lorsqu'une erreur patente est introduite dans un décret d'exécution qu'il a pouvoir d'annuler ou de suspendre, lorsqu'il est saisi par un plaignant.

Comme vous pouvez le voir, il existe encore au Liban des juges remarquables qui ne baissent pas les bras. Il serait très intéressant de procéder, sur le plan juridique, au même travail que vous venez d'accomplir sur le plan de l'architecture et de l'urbanisme. Pour votre information, le modèle de la Société foncière – et de ses pouvoirs exorbitants du droit commun – est copié d'Arabie saoudite, où les « rénovations » de Médine et de La Mecque ont été réalisées de cette façon. Par ailleurs, le rédacteur de la loi sur la Société foncière a été promu ministre de la justice dans l'actuel gouvernement. ■

Elie-Pierre Sabbag, architecte à Paris :

Il s'agit ici du cœur de Beyrouth. Cœur malade, certes, mais toujours vivant, dont les battements résonnent aux tempes de tous. La guerre, en s'ancrant et s'acharnant sur lui pendant plus de dix-sept ans, montre bien son entière vitalité. Preuve en est aussi qu'un des premiers actes de la paix a été, pour certains, de s'atteler à la reconstruction du centre-ville de Beyrouth (en se l'appropriant). Il s'agit ici d'amputer le cœur du reste de la ville pour le rendre « tout nouveau, tout beau ». Le lieu, par excellence, où l'Etat aurait pu à moindres frais « greffer » les nerfs nécessaires à la revitalisation du centre-ville.

Le vote de la loi par l'ancien Parlement ainsi que l'approbation du schéma d'aménagement urbain par l'ancien conseil des ministres autorisent une société foncière privée (qui regroupe investisseurs et ayants droit), étrangement dénommée Solidère, à s'approprier ce qui fut « l'espace commun » historique, culturel et économique de la ville. Se l'approprier, donc l'exclure de « l'espace commun ».

En effet, aucun cahier des charges, aucun aménagement collectif n'obligent la Société foncière à des travaux d'infrastructure, puisque Solidère se voit payer en nature tous travaux publics qu'elle effectuerait pour le compte de la collectivité. A l'extrême donc, Solidère peut, pour des raisons de pure rentabilité, et c'est là sa seule logique, décider le gel de toute activité et laisser plus de 1 million de mètres carrés, en plein cœur de la ville, en jachère.

La question ne se résume pas seulement à un combat d'ayants droit, dépossédés ou non de leur bien, ou en une critique acerbe du plan d'aménagement, mais traite aussi de l'étroite vision des responsables qui pensent que d'un vide naît une ville.

Car derrière un discours sur l'importance de la réunification de Beyrouth – retrouver « l'espace commun » – se profilent un plan urbain qui fait table rase du passé de la ville (c'est tout juste un plan de circulation avec voies royales et rocades rapides) et un catalogue d'images creuses.

Beyrouth, c'est un port adossé à une montagne, une rivière et des plaines côtières. Beyrouth, c'est aussi un promontoire où des hommes se sont sédentarisés, fixant un marché. Beyrouth, c'est à l'opposé de Gibraltar (là où la Méditerranée cherche à s'échapper), là où la Méditerranée ne peut s'échapper, là où elle creuse son destin de petite mer.

Et le centre de Beyrouth, c'est de la Béryte phénicienne au Paris haussmannien, en passant par Rome, Byzance, Constantinople, des semences de villes qui ont su, avec plus ou moins de bonheur, faire une ville. Il n'est pas question de nostalgie, de patrimoine brodé dans un écrin de soie, mais bien d'images vivantes, d'un passé épais, d'une trame lisible de fractures, de soudures, que trois coups de gomme veulent effacer à jamais pour aborder, nous dit-on, le vingt et unième siècle vierge des scories de l'histoire.

En 1991, le projet de reconstruction devait être mené tambour battant, servir de symbole à la paix retrouvée. Deux ans plus tard, nous en sommes toujours, urbainement parlant, au stade de l'esquisse, du brouillon, preuve éclatante qu'une bonne intention ne fait pas un bon projet. Sur le terrain, une politique de « fait accompli » impose ses lois, détruit les souks, vide les lieux pour forcer l'irrémédiable. Encore que, de ci, de là, dans le centre-ville dévasté, des groupes de population (forcément les moins nantis) détournent (d'autres diraient : gangrènent) avec une saine vitalité quelques espaces encore vaillants.

Mais il n'est pas trop tard. L'appel lancé par Frédéric Edelmann le prouve. Il n'est pas trop tard pour donner corps au projet, combler l'absence de réflexion urbaine des responsables, inverser la marche à reculons qui semble être leur unique façon de marcher vers l'Histoire, expliquer que profit ne rime pas avec pays ni addition avec nation.

Il n'est pas trop tard pour rendre Beyrouth à Beyrouth. ■

MAX LINDER PANORAMA

100 FILMS SUR ECRAN GEANT, EN VO ET EN SON THX

Aldrich, Allen, Antoniani, Hartley, Bergman, Capra, Carax, Cara et Jeunet, Chaplin, Cimino, Cacteau, Coppola, Costner, Eisenstein,, Fellini, Ford, Hitchcack, Huston, Kanevski, Kubrick, Kurosawa, Kusturica, Lean, Laach, Lubitsch, Lynch, Mikhalkav, Oshima, Pasolini, Polanski, Scott, Wenders, Wilder....

"Cinémathèque" du 24 Mars au 17 Mai

1ère PARTIE...

MERCREDI 24 MARS / CHAPLIN
Les lumières de la ville
Les temps modernes

DIMANCHE 4 AVRIL / EISENSTEIN
Le cuirassé potemkine
Yvon le terrible (v. int.)

JEUDI 25 MARS / CARAX
Les amants du Pont Neuf
Mauvais sang

LUNDI 5 AVRIL / HOLLYWOOD
Sunset boulevard
Le dernier Nobob

VENDREDI 26 MARS / CIMINO
La porte du paradis
L'année du dragon 70mm

MARDI 6 AVRIL / BILLY WILDER
La scandaleuse de berlin
Embrasse moi idiot

SAMEDI 27 MARS / RIDLEY SCOTT
Blade runner
Thelma et Louise

MERCREDI 7 AVRIL / LUBITCH
Ninotchka
Sérénade à trois

DIMANCHE 28 MARS / NEW YORK
New York New York
West Side Story

JEUDI 8 AVRIL / ALDRICH
Qu'est-il arrivé à Baby Jane
Un robin au forwest

LUNDI 29 MARS / FANTASTIQUE
Dr Jeckyll and Mr Hyde
Le portrait de Dorian Gray

VENDREDI 9 AVRIL / WENDERS
Jusqu'au bout du monde (num LC)
Paris Texas

MARDI 30 MARS / CAPRA
Mr Smith au sénat
Arsenic et vieilles dentelles

SAMEDI 10 AVRIL / DAVID LYNCH
Blue velvet
Twin peaks

MERCREDI 31 MARS / NOUVELLE VAGUE
Boys in the hood
Reservoir dog

DIMANCHE 11 AVRIL / DAVID LEAN
Lawrence d'Arabie (70mm)
Brève rencontre

JEUDI 1er AVRIL / KEN LOACH
Hidden Agendo
Rif Raf

LUNDI 12 AVRIL / KEVIN COSTNER
Danse avec les loups
Silverado (70mm)

VENDREDI 2 AVRIL / KUSTURICA
Le temps des gitans
Papa est en voyage d'affaires

MARDI 13 AVRIL / HITCHCOCK
Les enchaînés
L'inconnu du nord express

SAMEDI 3 AVRIL / KUBRICK
Dr Falamour
Orange mécanique

(à suivre...)

programme complet à votre disposition
24,bd poissonnière 9e
RENSEIGNEMENTS
48 24 00 47

CARTES D'ABONNEMENT
4 FILMS 120F
10 FILMS 280F

FONDATION GAN POUR LE CINEMA

Le Monde

tarif préférentiel : 28F
pour les lecteurs du monde
sur présentation de ce bon,
valable du 24 Mars au 17 Mai.

LA SÉLECTION

CINEMA

Tous les films nouveaux

Agaguk
de Jacques Dorfmann,
avec *Toshiro Mifune, Jennifer Tilly, Bernard-Pierre Donnadieu, Nicholas Campbell, Raoul Trujillo, Galingo Tookalak.*
Franco-canadien (1 h 50).
Dans le grand Nord canadien des années 30, un chasseur inuit, doit tuer un grand ours blanc pour être digne de sa communauté.
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis (ex-Fauvette bis), dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

Dans les pompes d'un autre
de Donald Petrie,
avec *Dana Carvey, Todd Graff, Julia Campbell, Robert Loggia.*
Américain (1 h 40).
Quand un petit escroc se retrouve par erreur parmi les yuppies, le mécanisme de la comédie de quiproquo est lancé.
VF : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67).

Lune de miel à Las Vegas
d'Andrew Bergman,
avec *James Caan, Nicolas Cage, Sarah Jessica Parker, Pat Morita, Johnny Williams, John Capodice.*
Américain (1 h 36).
Un naïf détective privé est fiancé avec une douce institutrice, mais sa peur du mariage lasse la belle, aussi se décide-t-il, enfin, à emmener son élue à Las Vegas, capitale des mariages... où sévit un séduisant joueur professionnel.
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Les Petits Champions
de Stephen Herek,
avec *Emilio Estevez, Jose Ackland, Lara Smith, Heidi Kling, Joshua Jackson, Eden Ratiff.*
Américain (1 h 40).
Un jeune avocat prétentieux, arrêté pour conduite en état d'ivresse, est condamné à un travail d'intérêt public : entraîner les enfants, particulièrement dissipés, d'une équipe de hockey sur glace.
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (42-22-72-80) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex-Fauvette bis), dolby, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-38) ; U. G. C. Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 16e (36-68-20-22) ; La Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Le Temps d'un week-end
de Martin Brest,
avec *Al Pacino, Chris O'Donnell, James Rebhorn, Gabrielle Anwar, Richard Venture, Ron Eldard.*
Américain (2 h 36).
Pour fêter Thanksgiving, un policier atteint de cécité décide de s'offrir deux jours de bombance et de plaisir avant de se suicider. Un jeune étudiant désargenté lui sert de guide.
VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : Rex, handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

Les Veufs
de Max Fischer,
avec *Judd Nelson, Pierce Brosnan, Laurence Treil.*
Canadien (1 h 34).
Un jeune écrivain ne veut pas croire que son amour, une femme très belle, puisse lui rester fidèle. Le doute le conduit au meurtre.
Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 16e (36-68-20-22).

Reprises

L'Année dernière à Marienbad
d'Alain Resnais,
avec *Delphine Seyrig, Sacha Pitoëff, Giorgio Albertazzi, Françoise Spira.*
Français, 1961 (1 h 40).
Sur l'échiquier du temps et le jeu de dames et de messieurs d'un palais de songe, une splendeur absolue, légère et mélancolique.
Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

Le Sport favori de l'homme
de Howard Hawks,
avec *Rock Hudson, Paula Prentiss, Maria Perschy, Charlene Holt, John McGiver, Roscoe Karns.*
Américain, 1964 (2 h).
Roger est un grand théoricien de la pêche au lancer, qui cache à tous son horreur du poisson et de la pêche. Son patron l'envoie participer à un grand concours dont l'attachée de presse est aussi belle que gaffeuse. Howard Hawks réussit avec *le Sport favori de l'homme* une variation sur le canevas de *l'Impossible Monsieur Bébé*, avec en prime la talentueuse, enjouée, séduisante, et pourtant méconnue, Paula Prentiss dans le rôle plein de vie d'Abigail.
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 36-65-70-63) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 36-65-70-48).

Sélection

A fleur de mer
de João Cesar Monteiro,
avec *Laura Morante, Philip Spinelli, Manuela de Freitas, Teresa Villaverde, Georges Claisse, Sergio Antunes.*
Portugais (2 h 17).
C'est tout à la fois une chronique intimiste, un thriller politique, un film d'aventures, un conte pour enfants, l'ensemble est burlesque et onirique, dominé par l'ironie souveraine de Monteiro et son incomparable finesse du récit. Une grande merveille imaginée par un cinéaste unique et précieux.
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

Antonia & Jane
de Beeban Kidron,
avec *Saskia Reeves, Imelda Staunton, Brenda Bruce, Bill Nighy, Joe Absolom, Allan Corduner.*
Britannique (1 h 20).
Entre autodérision et lucidité, deux femmes se détestent d'amour tendre. Une comédie tonique, piquante et douce-amère.
VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

Arizona Dream
d'Emir Kusturica,
avec *Johnny Depp, Jerry Lewis, Faye Dunaway, Lili Taylor, Vincent Gallo, Paulina Porizkova.*
Américano-français.
L'auteur prodige du *Temps des gitans*, pour qui une idée par plan semble le minimum, a concocté une bien étrange machine volante, faite de tendresse, d'humour, de souvenirs de cinéma, de lyrisme, d'onirisme, d'étonnement, parfois émerveillé, devant l'Amérique d'aujourd'hui.
VO : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).

Bad Lieutenant
d'Abel Ferrara,
avec *Harvey Keitel, Frankie Thorn, Zoe Lund, Victor Argo, Paul Calderone, Leonard Thomas.*
Américain (1 h 38).
Interdit -16 ans.
Encore plus noir que l'univers d'Ellroy, Ferrara a imaginé un flic alcoolique, grand consommateur de crack et tout autant obsédé par le sexe que par sa rédemption. Sur le fil entre l'insupportable et la jouissance d'aller trop loin.
VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).
VF : Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

Des jours et des nuits dans la forêt
de Satyajit Ray,
avec *Sumitra Chatterjee, Subhendu Chatterjee, Samit Banja, Robi Ghose, Sharmila Tagore, Kaberi Bose.*
Indien (1 h 55).
Satyajit Ray emprunte cette fois les traces de la nouvelle vague, et retrouve les marques de son propre génie. Pourquoi a-t-il fallu attendre près de vingt ans la découverte de cet inédit en France ?
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40).

Héros malgré lui
de Stephen Frears,
avec *Dustin Hoffman, Geena Davis, Andy Garcia, Joan Cusack.*
Américain (1 h 58).
Un film qui retrouve la grande tradition des comédies à l'américaine tout en déviant les trajectoires optimistes. Stephen Frears dynamite les faux-semblants de la starification, les mensonges médiatiques et la crédulité des foules.
VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Wepler II, 16e (36-68-20-22) ; La Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Hors saison
de Daniel Schmid,
avec *Sami Frey, Carlos Devesa, Ingrid Caven, Dieter Meier, Ulli Lommel, Andréa Ferréol.*
Suisse-français-allemand (1 h 35).
Une histoire souriante et onirique, un aujourd'hui qui navigue sur les sentiments d'hier, peuplé de souvenirs, forcément embellis, de la vie d'un grand hôtel du début de siècle.
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Jom
d'Abakacar Samb Makharam,
avec *Oumar Seck, Oumar Gueye, Amadou Camara, Abou Camara, Zator Sarr, Fatou Samb Fall.*
Sénégalais (1 h 20).
« Jom » signifie dignité. Ce film est une manifestation de colère, mais aussi de joie, un souffle généreux, où le griot, incarnation de la mémoire africaine, traverse les époques pour témoigner de la résistance à l'oppression. Une histoire de luttes et de combats qui finit dans une vertigineuse danse de vie.
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Light Sleeper
de Paul Schrader,
avec *Willem Dafoe, Susan Sarandon, Dana Delany, David Clennon, Marie Beth Hurt, Victor Garber.*
Américain (1 h 43).
Interdit -16 ans.
Paul Schrader, le scénariste fétiche de Martin Scorsese *(Taxi Driver)*, est obsédé par les thèmes de la chute et de la rédemption. Paul Schrader, le metteur en scène, a récupéré dans le creuset de son puritanisme tous les ingrédients du film noir. Il en use magnifiquement, Willem Dafoe le sert au mieux, son jeu minimal approche la transparence et permet à cette épave perverse et troublante d'évoquer les faces sombres de chacun.
VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Lioubov
de Valéri Todorovski,
avec *Evguéni Mironov, Natalia Petrova, Dimitri Marianov, Tatiana Skorokhodova.*
Russe (1 h 45).
Une description des premiers émois adolescents qui dérape lentement et avec élégance vers une dénonciation de l'antisémitisme latent ou explicite de la société russe. Une comédie de mœurs *qui finit en un cauchemar limpide* et violent.
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Malcolm X
de Spike Lee,
avec *Denzel Washington, Angela Bassett, Albert Hall, Al Freeman Jr., Delroy Lindo, Spike Lee.*
Américain (3 h 21).
La superproduction de Spike Lee est un vertigineux exercice de style qui convoque tous les moyens du cinéma pour rendre hommage au leader noir assassiné par ses frères en 1965.
VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-

➡

Les entrées à Paris

Cette semaine encore, le phénomène le plus spectaculaire est le succès des *Nuits fauves*. Augmentant encore son score de la semaine dernière, le film de Cyril Collard obtient son plus beau résultat depuis sa sortie, le 21 octobre dernier, avec plus de 60 000 spectateurs à Paris, pour un total de 400 000. Et se réussite en province est encore plus remarquable, lui permettant de passer le 1,3 million d'entrées sur la France entière. Quant à l'autre film-miracle de ce début d'année, *les Visiteurs*, il est toujours vaillant à plus de 80 000 spectateurs à Paris en huitième semaine, soit un total de 1 185 000.

Pas moins de dix nouveautés se sont disputé la curiosité du public cette semaine, ce qui est sans doute trop. *Fortress* domine aisément le débat, avec 100 000 incarcérés dans 35 salles. A un niveau beaucoup plus modeste, *Antonia et Jane* réussit une très jolie performance avec 12 500 candidats à la psychanalyse sur seulement cinq divans et, dans des combinaisons d'écrans également réduites, *Light Sleeper*, *Histoires de fantômes chinois* et *Des jours et des nuits dans la forêt* obtiennent eux aussi des résultats satisfaisants. Mauvais débuts, en revanche, d'*Archipel*, *Boulevard des hirondelles*, *les Vaisseaux du cœur*, *la Joie de vivre* et *le Souffle du démon*.

Parmi les sorties des semaines précédentes, si *Bad Lieutenant* fléchit un peu trop vite en deuxième semaine, *l'Arbre, le maire et la médiathèque* poursuit sa carrière originale, à plus de 42 000 entrées en six semaines. Et, après un démarrage très moyen, *Peter's Friends* arrive à 200 000 entrées en huitième semaine, ce qui représente une réussite, alors que le même score, atteint en sept semaines par *Tango*, est une déception. Tout comme les 100 000 entrées seulement de *Body*, en trois semaines.

J.-M. F.

★ Chiffres : *le Film français*.

➡

70-74) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13ᵉ (45-80-77-00).
VF : Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9ᵉ (47-42-56-31 36-65-70-18) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Montparnasse, dolby, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20ᵉ (46-36-10-96 36-65-71-44).

Le Pays des sourds

de Nicolas Philibert.
Français (1 h 39).

Nicolas Philibert explore la planète des sourds et son autre langage, il suscite la réflexion, nous émeut, et nous fait rire, loin de tout voyeurisme et de toute sensiblerie.

14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Rasefagh, handicapés, 16ᵉ (42-88-64-44).

Qiu Ju, une femme chinoise

de Zhang Yimou,
avec Gong Li, Lei Lao Sheng, Ge Zhi Jun, Liu Pei Qi, Yang Liu Chun.
Chinois (1 h 40).

De la quête obstinée d'une jeune paysanne pour la reconnaissance de son bon droit, Zhang fait le fil rouge d'une fable ironique et subtile, occasion de découvrir une Chine à ras de terre, simple et inconnue, et bon prétexte pour passer un moment avec la toujours aussi belle Gong Li.

VO : La Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08 et 36-65-75-08).

Samba Traoré

de Idrissa Ouédraogo,
avec Bakary Sangaré, Mariam Kaba, Abdoulaye Komboudri, Irène Tassembedo, Moumouni Compaoré, Krin Casimir Traoré.
Franco-suisse-burkinabé (1 h 25).

Un des meilleurs cinéastes d'Afrique brasse allègrement les règles du polar hollywoodien et les ambiances d'un village de brousse, le mélange, harmonieux, constitue un cocktail revigorant et une excellente surprise.

VO : Utopia, 5ᵉ (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00).

Festivals

Festival international de films de femmes

Pour sa quinzième édition, et à côté de son habituelle compétition de longs et de courts métrages (avec notamment le nouveau film de Kira Mouratova, et *Lune d'automne*, de Clara Law, déjà plusieurs fois primé), le Festival de Créteil donne carte blanche à Karine Saporta pour constituer une programmation autour du thème «La vision interdite». Il propose également un portrait de Monica Vitti au travers sa filmographie, une sélection de treize films autour de la condition des femmes chinoises, tandis que se poursuivra le tour d'Europe, entrepris l'année dernière, des films de créatrices.

Du 26 mars au 4 avril. Renseignements à la Maison des arts de Créteil, place Salvatore-Allende, 94000 Créteil. Tél. : 49-80-38-98.

Festival d'Alès

Une manifestation au programme très varié, avec pour dénominateurs communs la qualité et la curiosité : en tête d'affiche, Raymond Depardon et Aki Kaurismaki, mais aussi un hommage à Serge Reggiani à propos du film que lui a consacré son fils Simon, un coup de chapeau au documentariste Laurent Chevalier, une carte blanche au directeur de la Cinémathèque, Dominique Païni, une compétition de vingt courts métrages, huit films européens inédits, des films pour le jeune public et onze (bons) films sur le thème «Les médias au cinéma».

Du 25 mars au 4 avril. Festival d'Alès-en-Cévennes, Mas Bringer, 30100 Alès. Tél. : (16) 66-30-24-26.

La sélection « Cinéma » a été établie par Christophe Montaucieux

T.Q.I. Théâtre des Quartiers d'Ivry
La Balance
POUR UN OUI ou POUR UN NON
Nathalie Sarraute
Elisabeth Chailloux
16 mars 11 avril à Ivry
46 72 37 43

THEATRE

Spectacles nouveaux

The Pitchfork Disney

de Philip Ridley,
mise en scène d'Anne Torrès,
avec Jérôme Kircher, Claire Leane, Jean Lorrain et Mohamed Rouabhi.

De grands enfants se racontent des histoires pour se faire peur. C'est le cauchemar sardonique de pervers polymorphes particulièrement fantasques.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11ᵉ. A partir du 25 mars. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. De 55 F à 100 F.

Paris

Arlequin serviteur de deux maîtres

de Carlo Goldoni,
mise en scène de Jean-Louis Thamin,
avec Muriel Solvay, Pascale Barouk, Thierry Belnet, Eric Bougnon, Nathalie Dauchez, Eric Olgnac, Yves Gourvil, Renaud Danner, Vincent Solignac et Pascal Vannson.

Il fallait oser aborder cette pièce, qui est le cheval de bataille de Strehler, Jean-Louis Thamin a osé, et il a bien fait.

Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, 15ᵉ. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 45-31-10-96. 90 F et 120 F.

Ce qui arrive et ce qu'on attend

de Jean-Marie Besset,
mise en scène de Patrick Kerbrat,
avec Christophe Malavoy, Marie-France Pisier, Sabine Haudepin, Samuel Labarthe, Philippe Etesse, Jacques Connort et François Caron.

Histoire d'un jeune architecte déchiré entre l'amour du pouvoir et le pouvoir de l'amour.

Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14ᵉ. De mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. De 220 F à 120 F.

L'Entretien du solitaire

de Bernard-Marie Koltès,
mise en scène de Jean-Gabriel Nordmann,
avec Michel André et Pauline Sales.

Au cours d'une interview, Bernard-Marie Koltès a laissé filtrer quelque chose de secret.

Théâtre de la Main-d'Or Belle-de-mai, 15, passage de la Main-d'Or, 11ᵉ. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 48-05-67-89. De 80 F à 100 F.
Dernière représentation le 28 mars.

Faust

de Goethe,
mise en scène de Dominique Pitoiset,
avec Jean-François Sivadier, Hervé Pierre, Claude Guyonnet, Nadia Fabrizio, Chantal Neuwirth et Yves Favier.

Première version d'un chef-d'œuvre, naissance d'une légende. Les deux pieds bien sur terre, le duo Faust-Méphisto arpente avec truculence et panache son parcours initiatique.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9ᵉ. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 140 F à 90 F.

Harriet

de Jean-Pierre Sarrazac,
mise en scène de Claude Yersin,
avec Féodor Atkine, Catherine Gandois, Hélène Gay, Alain Payen, Yves Kerboul et Lionel Prévol.

Dans la mémoire de Strindberg, tyran vieilli, revivent des amours, des regrets, mais jamais de remords.

Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19ᵉ. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-02-02-68. De 65 F à 135 F.

Henry VI, le cercle dans l'eau

de William Shakespeare,
mise en scène de Stuart Seide,
avec Georges Benoît, Michel Bompoil, Thierry Bosc, Daniel Briquet, François Cabezas, Dominique Charpentier, Jean-Quentin Châtelain, Philippe Demarle, Philippe Frécon.

En deux parties données en deux soirées alternées, la saga de la guerre des Roses. Du grand Shakespeare.

Théâtre, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Les mardi et vendredi à 20 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 47-93-26-30. 90 F et 110 F.

« Les Marchands de gloire », mise en scène de Jean-Louis Martinelli, à Bobigny.

MARC ENGUERAND

L'Homme qui

de Peter Brook,
d'après Olivier Sacks,
avec Maurice Benichou, David Bennent, Sotigui Kouyate, Yoshi Oida et Mahmoud Tabrizi-Zadeh.

D'après le livre d'un neurologue, un travail sur les anomalies de comportement, autrement dit sur le « jeu » d'acteurs, par quatre acteurs passionnants.

Bouffes du Nord, 37 *bis*, bd de la Chapelle, 10ᵉ. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 46-07-34-50. De 80 F à 50 F.

L'Indulgence

d'après Hermann Broch, Charles-Ferdinand Ramuz et Italo Svevo,
mise en scène de Thierry Bédard,
avec Pauline Brunel, Arnaud Carbonnier, Jean-Louis Coulloch, Paula de Ascensao, Claudia Decuttis, Richard Dubelski, Marc Ernotte, Hélène Gailly, Alain Guillo.

En mettant côte à côte des textes qui ne se connaissent pas, Thierry Bedard et ses acolytes réussissent à construire un spectacle d'une étrange drôlerie, en deux parties, données en alternance, puisqu'il en va ainsi aujourd'hui. Les deux valent, il faut en voir au moins une.

Salle de la Légion d'honneur, 4, pl. de la Légion-d'honneur, 93000 Saint-Denis. Les 25, 27 et 30 mars, 20 h 45. Tél. : 42-43-17-17. 80 F et 100 F.

John-Gabriel Borkman

d'Henrik Ibsen,
mise en scène de Luc Bondy,
avec Michel Piccoli, Bulle Ogier, Nada Strancar, Roland Amstutz, Bernard Nissile, Catherine Frot et Christine Vouilloz.

Les derniers jours d'un visionnaire. Une impitoyable affaire de famille. Un groupe d'acteurs formidables. Un grand spectacle.

Grande Salle, du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Durée : 3 heures. Places de 30 F à 150 F. Tél. : 44-41-36-36.

Madame Klein

de Nicolas Wright,
mise en scène de Brigitte Jaques,
avec Michelle Marquais, Dominique Sanda et Dominique Reymond.

Un jeune homme est mort à Budapest. C'est le révélateur de conflits très profonds entre sa mère, sa sœur, une amie, toutes trois psychanalystes.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-34-67-67. De 60 F à 120 F.

Les Marchands de gloire

de Marcel Pagnol,
mise en scène de Jean-Louis Martinelli,
avec Gérard Barreaux, Charles Berling, Jean-Claude Bolle-Reddat, Jean-Marc Bory, Florence Bosson, Rémy Carpentier, Romaine Friess, Michèle Glaizer, Georges Mavros, Jean-François Perrier, Jean-Pierre Sentier et Géraldine Viossat.

Comment utiliser les morts pour la patrie à des fins électorales. Cela se passait sous la IIIᵉ République, et puisque c'est Pagnol, ce n'est franchement pas triste.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 130 F.

Le Procès de Jeanne d'Arc

d'après Bertolt Brecht, Anna Seghers et Charles Péguy,
mise en scène de Jean-Claude Fall,
avec Sophie Mihran, Anne Brisseler, Geoffrey Carey, Véronique Choquet-Ataly, Jean-Luc Dejean, Charles Ginvert, Daniel Emilfork, Pascal Journiaux, Jean-Jacques Levessier, Anne Mocine, Pierre Martot, Yasmine Modestine et Olivier Pauls.

Une Jeanne d'Arc insolite dans la mesure où elle se débarrasse de la légende pour entrer dans une réalité encore plus belle, plus passionnante.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mardi en samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. De 40 F à 100 F.

Solness le constructeur

de Henrik Ibsen,
mise en scène de Jean-Claude Amyl,
avec Emmanuelle Baillot, Dominique Bernord, François Delaiva, Bruno Sermonne, Anne Saint-Mor, Jean-Claude Amyl et Nathalie Bouterfeu.

Lorsque le passé vient bousculer l'oubli. Une des pièces les plus fortes d'Ibsen.

Théâtre 13, 24, rue Daviel, 13ᵉ. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-88-62-22. 80 F et 110 F.

La Tonnelle

de Hermann Ungar,
mise en scène d'Agathe Alexis,
avec Laurence Bienvenu, Christophe Dellocque, Jean Lescot, Michel Ouimet, Patricia Pottier, Thérèse Quentin et Dimitri Radochevitch.

La jeune fille ne songe qu'à se faire dépuceler par un valet malin avec qui le père ne songe qu'à s'enfuir à Paris. Une sacrée farce, bien méchante, bien drôle, donnée en alternance avec une pièce de Horvath tout aussi cruelle, plus noire encore, *le Belvédère*.

Théâtre, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Les mercredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 19 h 30. Tél. : 47-93-26-30. 90 F et 110 F.

Régions

L'Amante anglaise

de Marguerite Duras,
mise en scène de Charles Tordjman,
avec Coco Felgeirolles, François Clavier et Yedwart Ingey.

Portrait d'une femme redoutable, reprise d'un spectacle aigu, qui a tourné hors des frontières, et notamment dans les universités américaines.

Théâtre de la Manufacture, 10, rue Baron-Louis, 54000 Nancy. Les 24, 26, 27 et 30 mars, 20 h 45 ; le 25, 19 heures ; le 28, 15 h 30 (et les 31 mars, 1ᵉʳ, 2 et 3 avril). Tél. : 83-37-42-42. De 45 F à 90 F.

L'Architecte

de Jean Verdun,
mise en scène de René Loyon,
avec Marion Bierry, Tsilla Chelton et Jean-Claude Drouot.

Evocation de l'architecte des Lumières, Claude-Nicolas Ledoux, qui a fait construire la saline royale d'Arc-et-Senans.

Centre dramatique national, av. Edouard-Droz, 25000 Besançon. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 81-88-55-11. De 40 F à 100 F.

Conversation pièces : *Les gens sont formidables*

de Christine Angot, Claudine Galea et Suzanne Joubert,
mise en scène de François-Michel Pesenti,
avec Caty Avram, Christophe Avril, Marcelle Basso, Agnès Del Amo, Philippe Eustachon, Malika Khatir, Angela Konrad, Henriette Palazzi, Pierre Palmi, Laetitia Plante, Frédéric Poinceau et Calita Viller.

Parmi les scènes qui, hors de Paris, accomplissent un travail important, il y a les Bernardines. Le théâtre, cette fois, propose l'adaptation de textes injustement mal connus.

Les Bernardines Théâtre, 17, bd Garibaldi, 13001 Marseille. Le 24 mars, 19 heures ; les 25, 26, 27 et 30, 21 heures (et les 31 mars, 1ᵉʳ, 2 et 3 avril). Tél. : 91-42-45-33. 80 F et 80 F.

La Dispute

de Marivaux,
mise en scène de Stanislas Nordey,
avec Pierre Maraillo, Hélène Fabre, Josée Schuller, Jean-Jacques Simonian, Virginie Volmann, Stanislas Nordey, Delphine Eliet, Bertrand Bossard, Julie Pouillon, Emmanuel Costes et Eric Laguigné.

Les jeux et la rage de la jeunesse à la recherche de soi, de l'autre, dans un jardin qu'a déserté l'amour.

La Rose des Vents, bd Van-Gogh, 59000 Villeneuve-d'Ascq. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 20-91-02-02. 90 F et 110 F.
Dernière représentation le 27 mars.

L'Epidémie ; Un rat qui passe

d'Agota Kristof,
mise en scène de Michel Raskine,
avec Anne Alvaro, Philippe Bombled, Marie-Christine Orry, Christien Drillaud, Frédéric Leconte, Yves Robin, Arno Feffer, Charlie Nelson et Judith Guittier.

Une comédie suicidaire, une fable kafkaïenne, deux pièces à l'humour calme autant qu'inexorable. Un délice.

Comédie de Caen-Théâtre d'Hérouville, 41, rue Froide, 14000 Caen. Les mardi, vendredi et samedi à 20 h 30, les mercredi et jeudi à 19 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 31-47-39-00. De 100 F à 52 F.

Esclaves de l'amour

d'après Knut Hamsun,
mise en scène de Marc François,
avec Nathalie Bensard, Nicolas Bonnefoy, Laurence Camby, Régine Cendre, Eric Champigny, Catherine Contour, Jean Davy, Marie-Eve Edelstein, Marc François, Laurent Jullien, Marie-Anne Kergoët, David Lerquet, Sylvain Lerquet et Gérard Watkins.

« *Un état de migration, d'effacement perpétuel* », c'est ce que provoque l'ambiance d'un café, le matin, après une nuit sans sommeil.

Théâtre Garonne, 1, av. du Château, 31000 Toulouse. Le 24 mars, 19 h 30 ; les 25, 26, 27 et 30, 20 h 30 (et les 31 mars, 1ᵉʳ, 2 et 3 avril). Tél. : 61-42-33-99. 90 F.

Fin de partie

de Samuel Beckett,
mise en scène de Charles Tordjman,
avec Philippe Fretun, Daniel Martin, Gilette Barbier et Jean-Claude Perrin.

Les épaves de Beckett, animées d'une pugnacité inhabituelle, en deviennent plus inquiétantes encore, plus émouvantes.

Théâtre du parvis Saint-Jean, rue Monge, 21000 Dijon. Les 24 et 25 mars, 19 h 30 ; les 26 et 27, 20 h 30. Tél. : 80-30-12-12. 95 F et 105 F.
Dernière représentation le 27 mars.

Le Grand Parler

de Pierre Clastres,
mise en scène de Marie-Noël Rio,
avec Pembe Mwana et Renaud François.

Il y a les musiques du monde, il y a aussi les contes des pays oubliés.

La Manufacture-Atelier du Rhin, 8, route d'Ingersheim, 68000 Colmar. De mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 89-24-31-77. De 70 F à 75 F.
Dernière représentation le 27 mars.

L'Inquisitoire

de Robert Pinget,
mise en scène de Joëlle Jouanneau,
avec David Warrilow.

La magie d'un extraordinaire comédien. Le spectacle se donne également du 30 mars au 2 avril à Villeneuve-d'Ascq, à la Rose des Vents. (Tél. : 20-91-02-02)

Carré Saint-Vincent, bd Aristide-Briand, 45000 Orléans. Les 24 et 25 mars, 20 h 30. Tél. : 38-62-75-30. 118 F.
Dernière représentation le 25 mars.

L'Institut Benjamenta

de Robert Walser,
mise en scène de Joël Jouanneau,
avec Marief Guittier, Gabriel Bazzichi, Basile Bernard, Michel Demierre, Fabrice Dierx-Bénard, Simon Duprez, Pascal Francfort.

Etrange histoire d'un étrange jeune homme dans l'étrange institut de M. Benjamenta, qui enseigne aux enfants de bonne famille à se conduire *comme des domestiques*.

Théâtre national, 1, rue André-Malraux, 67000 Strasbourg. Le 24 mars, 19 h 30 ; les 25, 26, 27 et 30, 20 h 30 (et les 31 mars, 1ᵉʳ, 2 et 3 avril). Tél. : 88-35-44-52. De 125 F à 85 F.

Le Malade imaginaire

de Molière,
mise en scène de Jean-Luc Lagarce,
avec Bernard Bloch, Mireille Herbstmeyer, Elisabeth Mazev, Olivier Achard, Olivier Py et François Berreur.

La farce la plus morbide de Molière vue par un jeune homme rêveur.

Théâtre de la Roulotte, 14, rue de la République, 25000 Besançon. Les 25 et 26 mars, 20 h 45 ; le 27, 17 heures. Tél. : 81-83-30-03.
Dernière représentation le 27 mars.

La Remise

de Roger Planchon,
mise en scène d'Alain Françon,
avec Anne Benoît, Pierre Berriau, Hervé Briaux, Patrick Catalifo, Carlos Chahine, Jean-Yves Chatelais, Thierry Chiffe, Gilles David, Millie Deniset, Maria Desroche, Jean-Claude Durand, Vincent Garanger, Dimitri Jourde, Barbara Jung, Guillaume Levêque, Alain Libot, Isabelle Mazin et Christine Murillo.

La première pièce de Roger Planchon, et qui porte un regard à la fois sarcastique, tendre, coléreux sur les derniers moments d'une société dont les règles sont devenues obsolètes. Le monde change, les gens chutent, restent les racines mythologiques d'un drame.

CAC Bonlieu, 12, rue Jean Jaurès, 74000 Annecy. Les 24 et 25 mars, 20 h 30 ; le 26, 19 h 30. Tél. : 50-33-44-00. 125 F et 105 F.
Dernière représentation le 28 mars.

La sélection « Théâtre » a été établie par Colette Godard

Présentation directe et claire de Jean-Pierre Vincent. Interprétation endiablée, claire, égale comme un septuor à cordes.
Michel Cournot Le Monde

Féerique à point, une matinée classique servie par Roland Blanche en truculent Van Buck, jouant les entremetteurs entre *Isabelle Carré* (Cécile, impétueuse) et Eric Elmosnino (Valentin, primesautier). Avec Madeleine Marion en baronne baronnante.
Mathilde La Bardonie Libération

Du grand beau théâtre intelligent et accessible.
Armelle Héliot Le Quotidien de Paris

Une comédie tourbillonnante et folle, gaiement orchestrée par Jean-Pierre Vincent. Isabelle Carré et Eric Elmosnino sont délicieux de fantaisie.
Fabienne Pascaud Télérama

Il faut saluer les acteurs : on les sent libres, sans bride, livrés tout crus au comique, au cristal de Musset.
Philippe Lançon L'événement du jeudi

IL NE FAUT JURER DE RIEN
NANTERRE AMANDIERS
Musset
Vincent
46 14 70 00
Jusqu'au 9 avril
On ne badine pas avec l'amour

TGP
minima moralia
ASSOCIATION NOTOIRE

La fiancée du matin
Hugo Claus
Bernard Habermeyer
Maurice Garrel
Frederique Meininger
Caroline Appere
Bruno Putzulu
Agnes Debord
9 avril
Maison des Cultures du Monde
Tél : 45 44 72 30

DANSE

Ecole du Ballet de l'Opéra de Paris

Divertimento, La Fille mal gardée

Lire notre article page 29.

Opéra de Paris-Garnier, le 28 mars à 19 h 30, le 27 à 14 h 30 et 20 heures, le 28 à 14 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 28 F à 160 F.

Verena Weiss

Mata Hari

La danseuse et chorégraphe allemande Verena Weiss fait revivre Mata Hari dans sa cellule, persécutée par ses souvenirs et par ses geôliers militaires.

Centre Georges-Pompidou, les 26, 28 et 27 mars à 20 h 30, le 28 à 15 heures. Tél. : 44-78-12-15. 90 F.

Christine Bastin

Gueule de Loup (1), Grâce (2)

Gueule de loup évoque l'Espagne secrète et sombre de saint Jean de la Croix, de Garcia Lorca et de Bergamin, de Goya. Influencée par Novarina, *Grâce* met en scène six personnages en quête d'eux-mêmes.

Théâtre de la Ville, (1) les 30 et 31 mars, (2) les 2 et 3 avril, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 85 F.

Thierry Smits

Sang de chêne

Un jeune chorégraphe belge qui avait secoué le Festival de Montpellier 1991 avec une pièce sur le sida, *Eros délétère*. Il propose ici une relecture du mythe du Graal dans l'antique société celte.

Centre Wallonie-Bruxelles, les 26 et 27 mars, 20 h 30. Tél. : 42-71-26-15. 70 F et 100 F.

L'Inde au Rond-Point

Le raffinement sans égal de la danse classique indienne : Kathak, par Véronique Azan et Prerana Shrimali, Bharata Natyam, par Sujatha Srinivasan. Dans le cadre d'un hommage à Mirâbâï, princesse et poétesse du XVIe siècle, conçu par Catherine Clément.

Théâtre du Rond-Point, le 27 mars à 20 h 30, le 28 à 17 heures. Tél. : 44-95-98-00. 110 F et 140 F. Le 28, soirée spéciale danse et chant avec les Dagar, flûte Ganguly et Nimay Bâul, 20 h 30.

Biennale du Val-de-Marne Compagnie Roc in Lichen

Peau de squale

La dernière création de Laura de Nercy et Bruno Dizien : une pièce pour cinq femmes, habitant un lieu circulaire que le public entoure.

Vitry-sur-Seine, Théâtre Jean-Vilar, les 26 et 27 mars à 20 h 45, le 28 à 17 heures. Tél. : 46-86-17-04.

Lyon

Bill T. Jones/Arnie Zane

Red Room, Soon, Continuous Replay, D-Man in the Water (1), Soon, Havoc, Another History of College, Last Night on Earth, The Gift no God Logic.

Bill T. Jones et ses danseurs (dont le phénomène Arthur Aviles) sont une tonique tornade d'énergie, d'humour, d'érotisme, de révolte contre tous les tabous.

Maison de la danse, (1) les 30 mars, 1er et 3 avril, 20 h 30, (2) le 31 à 19 h 30, le 2 à 20 h 30. Tél. : 78-75-83-88. 100 F et 120 F.

Marseille

Pernette et Schmid

Les Ombres portées, Le Frisson d'Alice

Invités par Marseille Objectif Danse, deux jeunes chorégraphes qui sont leurs propres interprètes dans ces duos, l'un articulé autour de l'idée de combat, l'autre explorant *« une certaine harmonie du désordre »*.

Théâtre de la Minoterie, du 25 au 27 mars, 21 h 02. Tél. : 91-90-74-91. 70 F.

Strasbourg

Compagnie Jean Gaudin

Les Paupières rebelles

La dernière création de Gaudin, inspirée par *On achève bien les chevaux*, le roman de Horace Mac Coy et le film de Sydney Pollack. Le 26 mars, à partir de 14 h 30, au Forum de la Fnac, projection de films de Gaudin suivie d'une conférence sur *La Danse et l'Image*

Le Maillon, 30 mars, 20 h 30. Tél. : 88-39-23-40. 100 F.

Brest

Josef Nadj/Théâtre Jel

Les Echelles d'Orphée

Quand les pompiers, tel Orphée, maîtrisent les feux de l'Enfer. Une succession magnifiquement réglée de gags empruntant au surréalisme, au cirque, au cinéma muet, à l'acrobatie.

Le Quartz, 26 mars, 20 h 30. Tél. : 98-44-10-10. 110 F. Et à La Rochelle, la Coursive, 30 mars, 20 h 30. Tél. : 46-51-54-02. 110 F.

La sélection « Danse » a été établie par Sylvie de Nussac

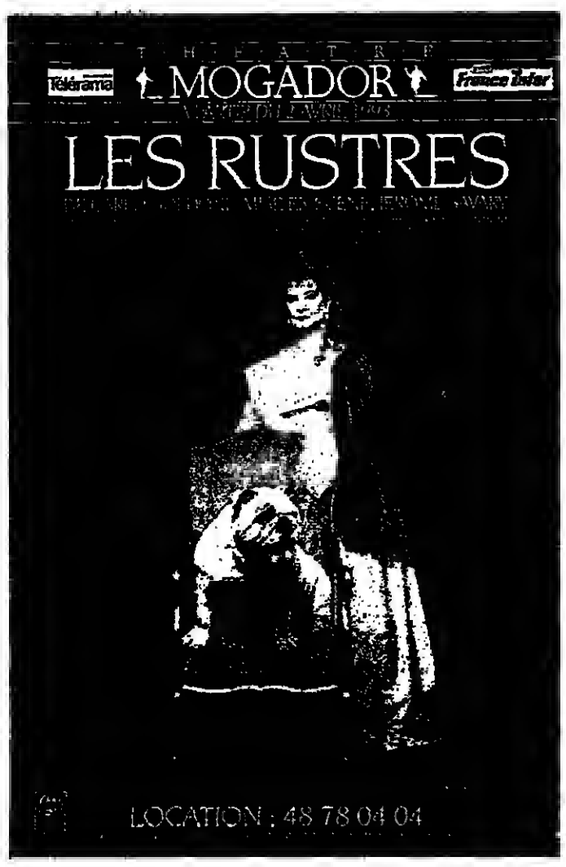

MUSIQUE

Classique

Mercredi 24 mars

Roussel

Trio pour flûte, alto et violoncelle

Debussy

Sonate pour flûte, alto et harpe n° 2

Franck

Quintette pour piano et cordes

Christophe Guiot, Véronique Marcel (violon), Marc Desmons (alto), Philippe Chérond (violoncelle), Claude Lefebvre (flûte), Catherine Michel (harpe), Myung-Whun Chung (piano).

Comme Daniel Barenboïm lorsqu'il avait pris ses fonctions à l'Orchestre de Paris, Myung-Whun Chung donne des concerts de musique de chambre avec les musiciens de son orchestre. Cette façon de faire donne des résultats excellents dans toutes les formations dans laquelle elle est mise en œuvre. Il serait même possible d'affirmer que la pratique de la musique de chambre au sein d'un grand orchestre est une condition *sine qua non* à son accession à la plus grande qualité : cette méthode est, en tout cas, utilisée dans les meilleurs orchestres du monde.

Opéra-Bastille, 20 heures. Tél. : 44-73-13-00. 95 F.

Gounod

Mireille

Michèle Command, Maryse Castets (Mireille), Christian Papis, Luca Lombardo (Vincent), Marcel Vanaud (Ourias), Rita Gorr, Valérie Mareuth (Taven), Alain Vernhes (Ramon), Chœurs de l'Opéra-Comique, Orchestre Colonne, Cyril Diederich (direction), Robert Fortune (mise en scène).

Jolie mise en scène, distribution inégale, orchestre en forme, chef attentif pour une œuvre à découvrir dans sa version originale. La musique et le livret de *Mireille* constituent dans leur genre une espèce de perfection.

Opéra-Comique, Salle Favart, 19 h 30 (+ le 25). Tél. : 42-96-88-83. De 40 F à 430 F.

Brahms

Sonate pour violon et piano op. 100 « Thun »

Schubert

Sonatine pour violon et piano D 385

Franck

Sonate pour violon et piano

Augustin Dumay (violon), Maria Joao Pirès (piano).

Maria Joao Pirès avait pourtant affirmé qu'elle ne jouerait jamais Brahms : *« C'est de la musique d'homme et mes mains sont si petites »*, avait-elle dit. Voilà qu'elle change d'avis. Avec Augustin Dumay, elle se jette à l'eau. Augustin Dumay est particulièrement inspiré dans ce répertoire. Son enregistrement de la *Sonate* de Franck avec Jean-Philippe Collard (EMI) est l'un des plus beaux.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Jeudi 25

Debussy

Quatuor à cordes

Fauré

La Bonne Chanson

Chausson

Concert

Howard Crook (ténor), Augustin Dumay (violon), Jean-Philippe Collard (piano), Vincent Pasquier (contrebasse), Quatuor Ysaye.

Oh ! le beau programme. Avec *la Bonne Chanson* par Howard Crook, l'un des deux Atys de la production Villégier/Christie, les Ysaye dans Debussy, Dumay et Collard dans le *Concert* de Chausson. Ambiance fin de siècle garantie.

Musée d'Orsay, 20 h 30. Tél. : 40-49-48-27. 120 F.

Satie

Gymnopédies 1 et 3
Parade

Ravel

L'Heure espagnole

Marie-Thérèse Keller (mezzo-soprano), Laurence Dale, Michel Sénéchal (ténors), Jean-Philippe Lafont (baryton), François Loup (basse), Orchestre national de France, Michel Plasson (direction).

Michel Plasson et le National chassent sur leurs terres.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 70 F à 190 F.

Haydn

Quatuor à cordes op. 76 n° 4

Bartok

Quatuors à cordes nos 1 et 3

Quatuor de Tokyo.

Ils reviennent, avec leurs splendides stradivarius, leur justesse impeccable. Le Quatuor de Tokyo s'était fait connaître par leurs disques des quatuors de Haydn et de Bartok. Connaître et récompenser par des prix du disque. Ce sont justement ces compositeurs qu'ils ont choisi d'associer pour leurs quatre concerts du Châtelet. Où en sont-ils ?

Auditorium des Halles, 19 heures (+ les 26 et 27). Tél. : 40-28-28-40. 100 F. Le 26 mars à 19 h, « Quatuor à cordes op. 76 n° 2 » de Haydn et « Quatuors à cordes n° 2 et 5 » de Bartok ; le 27 mars à 19 h, « Quatuor à cordes op. 76 n° 1 » de Haydn et « Quatuors à cordes nos 4 et 6 » de Bartok ; et le 28 mars à 12 h 45 au foyer du Châtelet, « Quatuor à cordes op. 76 n° 2 » de Haydn et « Quatuor à cordes n° 2 » de Bartok.

Schumann

Novelettes

Claire Désert (piano).

Claire Désert est une pianiste au jeu vigoureux, clair, sensible. Elle est aussi délicate, intelligente. Bref, c'est une nature. Elle joue les *Novelettes* de Schumann, toutes les *Novelettes*. Si seulement elle pouvait les enregistrer ! Même si ce chef-d'œuvre de Schumann n'a jamais beaucoup été joué, il avait disparu du répertoire des pianistes.

Auditorium du Louvre, 12 h 30. Tél. : 40-20-52-29. 50 F.

Vendredi 26

Britten

War Requiem

Margaret Jane Wray (soprano), Ian Caley (ténor), Bryn Terfel (baryton), Maîtrise de Paris, Maîtrise de Radio-France, Chœur et orchestre philharmonique de Radio-France, Stewart Bedford (direction).

De temps en temps, on donne le *War Requiem* de Britten. L'œuvre remporte, à chaque fois, un grand succès. Comme tous les opéras du compositeur britannique lorsqu'ils sont représentés. Malheureusement trop peu souvent.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 175 F.

R. Strauss

Capriccio

Felicity Lott (la comtesse), Wolfgang Schoene (le comte), Eberhard Büchner (Flamand), Andreas Schmidt, Franz Grundheber (Olivier), Ann Howells (la Clairon), Theo Adam (La Roche), Robert Dumé (M. Taupe), Anne-Sophie Schmidt (une chanteuse italienne), Jonathan Welch (un chanteur italien), Lorenz Minth (le majordome), Orchestre de l'Opéra de Paris, Peter Schneider (direction), Johannes Schaaf (mise en scène).

Contrairement à ce qu'indique l'Opéra de Paris dans son programme, *Capriccio* avait bien été donné sur une scène parisienne depuis les représentations données à l'Opéra-Comique en 1962. Au Châtelet, en 1985, par l'Opéra de Bruxelles. Felicity Lott et Eberhard Büchner étaient déjà de la distribution. Cette fois-ci, la production vient du Grand Théâtre de Genève et du Festival de Salzbourg. La distribution est splendide, la mise en scène ultra-classique. L'orchestre et le chef ne sont malheureusement pas à la hauteur de leur tâche.

Opéra de Paris, Palais Garnier, 19 h 30 (+ le 30). Tél. : 47-42-53-71. De 60 F à 620 F.

Dimanche 28

Beethoven

Sonate pour violoncelle et piano op. 102 n° 1

Grieg

Sonate pour violoncelle et piano op. 36

Schumann

Pièces en style populaire

Natalia Gutman (violoncelle), Elisso Virsaladze (piano).

Ces grandes artistes, l'une russe, l'autre géorgienne, jouent mieux que personne. Si Gutman est aujourd'hui bien connue, Virsaladze l'est beaucoup moins. C'est dommage, Sviatoslav Richter la tient pour la plus remarquable pianiste de l'ex-URSS.

Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures. Tél. : 49-52-50-50. 80 F.

Brahms

Symphonie n° 2

Dvorak

Symphonie n° 9 « Nouveau monde »

New York Philharmonic, Kurt Masur (direction).

L'Orchestre de New-York retrouve sa cohésion depuis qu'il est dirigé par Kurt Masur. Les Américains aiment nommer des chefs étrangers à la tête de leurs grands orchestres. Cette tradition est ancienne : Stokovski, Reiner, Monteux, Paray, Szell, Mitropoulos, Boulez, Muti, Dorhanyi, Ozawa, Sawallish, Gulini ont amené leurs orchestres au sommet. Celui de New-York n'est pas le plus réputé des sept grands, mais il l'a été. Avec Masur, qui est un remarquable directeur musical, il le redevient.

Théâtre des Champs-Elysées, 15 heures. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 390 F. Et le 29 mars à 20 h 30, « Symphonie n° 3 » de Copland, « Symphonie concertante pour violon et alto KV 364 » de Mozart et « Till Eulenspiegel » de R. Strauss, avec Cynthia Thelpes (alto), Glenn Dicterow (violon).

Lundi 29

Schubert, Rossini, Donizetti, Verdi, Tosti et Gastaldon

Francisco Araiza (ténor), Irwin Gage (piano).

Ce n'est plus un programme de récital, c'est un menu de restaurant italien ! Il faut un Araiza pour le faire passer. Ce ténor a une voix et une personnalité qui font taire toute velléité de contestation.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 176 F à 450 F.

GUY VIVIEN

Henri Dutilleux à Caen.

Régions

Avignon

Massenet

Don Quichotte

Béatrice Uria-Monzon (Dulcinée), Lionel Sarrazin (Don Quichotte), Jacques Calatayud (Sancho Pança), Orchestre lyrique de région Avignon-Provence, François-Xavier Bilger (direction), Pierre Barrat (mise en scène).

Le retour de Massenet se confirme. *Don Quichotte* est une comédie héroïque en cinq actes que Chaliapine et Vanni Marcoux ont portée au triomphe. Comme à son habitude, le compositeur fait un « sort » au rôle féminin (Dulcinée) et sa musique ruisselle de mélodies splendides.

Le 28, 14 h 30 ; le 30, 20 h 30. Opéra. Tél. : 90-82-23-44. De 75 F à 300 F.

Caen

Dutilleux

Préludes
Figures de résonances pour deux pianos
Les Citations

Roussel

Pièces pour piano op. 49

Geneviève Joy, Henri Dutilleux (piano).

Caen rend hommage à Dutilleux. Cette semaine, place au piano. Il est tenu par le compositeur lui-même et par sa femme. Une sacrée pianiste, à la sonorité ronde, plantureuse, aux facilités déconcertantes, aux conceptions si nettes que l'on se demande pourquoi elle ne se produit pas plus souvent. Car, en plus, elle est une chambriste épanouie. La musique d'Henri Dutilleux est à l'abri de toutes les modes. Et l'homme est un sage. Claude Glaymann vient de publier un livre d'entretiens très intéressants avec Dutilleux, chez Belfond. Ils y parlent un peu de tout. C'est simple, frais, instructif. Le 28 mars, Claude Bardon dirige, dans le cadre de cet hommage, le *Mystère de l'instant* et les *Trois strophes sur le nom de Sacher*, grand mécène suisse qui a tant fait pour la musique du XXe siècle.

Jusqu'au 28. Grand Auditorium, 21 heures. Tél. : 31-85-42-00. 60 F.

Lille

Borodine

Le Prince Igor, ouverture

Rachmaninov

Concerto pour piano et orchestre n° 2

Respighi

Les Fontaines de Rome

Gershwin

Un Américain à Paris

Lilya Zilberstein (piano), Orchestre national de Lille, Dorian Rencetti (direction).

Zilberstein vient d'enregistrer ce concerto avec Abbado et la Philharmonie de Berlin. L'an dernier, elle l'a joué au Festival de Montpellier avec un chef en perdition. La voici à Lille, avec Renzetti, un jeune Italien qui avait fait sensation au Châtelet, il y a dix ans, dans un opéra de Verdi.

Le 27, 17 heures ; le 30, 20 h 30. Le Nouveau Siècle. Tél. : 20-54-57-00. 130 F.

Nancy

Britten

Billy Budd

Jochen Schmeckenbecher (Billy Budd), Joseph Evans (capitaine Vere), Roger Bryson (Claggart), Richard Morris (Redburn), Chœurs de l'Opéra de Nancy et de Lorraine, Orchestre symphonique et lyrique de Nancy, Jonathan Darlington (direction), Antoine Bourseiller (mise en scène).

(Lire l'article de Dominique Fernandez, page 31.)

Le 26, 20 h 30 ; le 28, 14 h 30. Opéra de Nancy et de Lorraine. Tél. : 83-85-30-60. De 70 F à 190 F.

Toulouse

Mozart

Les Noces de Figaro

Giovanni Furlanetto (Figaro), Jean-Luc Chaignaud (comte Almaviva), Hillevi Martinpelto (comtesse Almaviva), Léontina Vaduva (Suzanne), Monica Groop (Chérubin), Jean Brun (Bartholo), Isabel Garcisanz (Marcelline), Ricardo Cassinelli (Basile), Chœur et Orchestre national du Capitole de Toulouse, Friedemann Layer (direction), Tobias Richter (mise en scène).

Friedemann Layer est un chef à l'ancienne. Il surveille tout, répète le temps qu'il faut. La dernière fois qu'il est venu à Toulouse pour diriger Mozart, les musiciens du Capitole pensaient qu'il leur serait difficile de jouer la musique de l'Autrichien. Leur prestation dans *Don Juan* fut admirable et admirée. Les voici aux prises avec le plus bel opéra de Mozart.

Le 26, 20 h 30 ; le 28, 14 h 30. Théâtre du Capitole. Tél. : 61-22-80-22. De 80 F à 250 F.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde DES LIVRES

BRECHT / SEGHERS et PEGUY
le procès de Jeanne d'Arc
du 12 mars au 10 avril
Mise en scène de Jean-Claude Fall
TGP SAINT-DENIS 42 43 17 17

L'affrontement
Mort à la guerre en temps de paix
Théâtre Cité Internationale
du 23 mars au 10 avril

DE LA SEMAINE

Jazz

Semaine internationale du piano jazz

La semaine internationale du piano a basculé. Manuel Rocheman, dernière génération, comme Niels Lan Docky, reprend le clavier avec plus de classicisme (le 24), avant de le céder à John Lewis (fondateur du Modern Jazz Quartet, compositeur) et d'abandonner la conclusion à Stanley Cowell, (le 31). Entre-temps, discret, magistral, Hank Jones, le troisième des frères Jones, aura donné son récital. Hank Jones est un maître de la musique, tous genres confondus. On peut passer à côté de lui sans le voir. C'est ce qui se passe depuis longtemps. On peut enfin s'aviser de son art extraordinaire. Il n'y a pas d'obligations.

Les 24, 28 et 30. Auditorium des Halles, 21 heures. Tél. : 40-28-28-40. De 100 F à 130 F.

Chick Corea au XXe Grenoble Jazz Festival

On aimerait en savoir plus. On voudrait plus de prises. Chick Corea continue de traverser l'air du temps comme on troue. Parfois agaçant, souvent sans intérêt ou alors d'un autre type, et soudain forçant l'attention. Pianos, claviers, rythmes, rien qui lui échappe dans ces vingt-cinq dernières années, ni les grandes mutations technologiques, ni l'art d'inventer un air qui traîne sur toutes les lèvres (*la Fiesta*). Authentique pianiste de jazz, authentique créateur de fusions, authentique musicien de rencontres, (qui ne souhaite le faire et jouer avec lui ?), il inquiète du côté de l'authenticité même. C'est sa force. Entre deux fantaisies électroniques, entre trois musiques de fond, il présente le Chick Corea Akoustic Band. Tout dans le *k*.

XXe Grenoble Jazz Festival, jusqu'au 27, de 50 F à 130 F. Tél. : 76-51-65-32.

Rock

Niagara

Pop music savamment déguisée en rock, effets bœuf, le duo n'hésite jamais à en faire plus, quitte, quelquefois à en faire trop. Tout de même, au fil des ans, ils ont accumulé une irréfutable collection de chansons.

Le 25. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00.

Marva Wright & the BMW's Johnny Adams

Deux figures de La Nouvelle-Orléans, un contraste saisissant. Marva Wright, quasi-sphérique, mettant sa science du gospel au service du rhythm'n'blues, à peine freinée par les tonalités hôtelières (la chanteuse s'est très longtemps produite au Hilton de La Nouvelle-Orléans) de son groupe. Johnny Adams, efflanqué, une tête d'apache (mais en fait un excellent père de famille) et une voix à faire pleurer les pierres.

Le 26. Drancy, Espace culturel du Parc, 20 h 30. 70 F.

The Jeff Healey Band

Le guitariste canadien est un instrumentiste impressionnant, qui, dans ses interviews, ne cache pas son amour pour le très vieux jazz, le blues antique, et pourtant ça ne s'entend presque pas dans sa musique. On attend encore qu'il fasse la jonction, que l'esprit de WC Handy le visite et chasse le démon du heavy metal.

Le 27. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00.

Shinehead

La dernière fois que Shinehead est venu chanter pour Banlieues bleues, le Jamaïcain de New-York a été pris dans la tourmente déclenchée par les amis de Suprême NTM et leurs ennemis. Gageons que cette fois, toutes les précautions seront prises pour que l'on puisse *profiter sans entraves* de l'énergie fabuleuse, de l'irrépressible joie de vivre de ce prince du raggamuffin.

Le 27. Bagnolet. Gymnase Maurice-Baquet. 20 heures. 90 F.

Tournées

Sting

Sting reprend la route avec douze chansons de plus dans sa besace, celles de *Ten Summoner's Tales*, dont un bon quart sont à la hauteur des meilleurs titres de Sting. C'est-à-dire que le bassiste chantant dispose d'un peu plus de munitions pour s'employer à son sport favori : la séduction des masses.

Le 27. Nancy, le Zénith. Le 28, Lille. Espace Foire. Le 30, Paris, Bercy. Le 31, Dijon. Palais des Sports.

John Campbell

Responsable du meilleur album de blues de l'année à ce jour (*Howlin'Mercy*, WEA), le guitariste et chanteur texan John Campbell est attendu avec une impatience mal contenue par tous ceux qui croient que le blues ce n'est pas seulement la mélancolie et la déprime, mais aussi la colère, la panique, la revanche et le plaisir.

Le 25, Marseille, Espace Julien. Le 26, Montpellier, le Rockstore. Le 27, Grenoble, l'Entre-Pot. Le 29, Paris, la Cigale. Le 30, Rouen, l'Exo 7.

Noir désir

Les quatre Bordelais de l'Apocalypse promènent triomphalement leur rock paroxystique et jouent, cette semaine, à domicile.

Le 25, Marseille, Théâtre du Moulin. Le 26, Perpignan, salle des fêtes. Le 27, Tartas (Landes), salle polyvalente. Les 30 et 31, Bordeaux, le Krakatoa.

Jacques Dutronc

Comme c'est étrange de lire cette succession quasi-stakhanoviste de concerts donnés par un homme qui a fait de la paresse une profession de foi. Mais les Parisiens savent déjà que le spectacle que donne Dutronc est le fait d'un homme au moins aussi soucieux de son honneur d'artiste que de sa tranquillité.

Le 25, patinoire de Neufchâtel. Le 26, Saint-Etienne, Palais des Sports. Le 27, Lyon, Halle Tony-Garnier. Le 29, Grenoble, le Summum. Le 30, Montpellier, le Zénith. Le 31, Marseille, Palais des Sports.

Zebda

Groupe de fusion funk-rap toulousain, Zebda a composé quelques titres tout à fait réussis et fait passer le reste grâce à d'irrésistibles débordements d'énergie.

Le 26, Ris-Orangis, le CAES. Le 27, Les Mureaux (Yvelines), salle du COSEC. Pablo-Neruda.

Chanson

Laurent Voulzy

Le personnage le plus discret de la chanson française s'expose sur scène.

Les 24, 25, 26, 27 et 30, 20 h 30 ; le 28, 15 heures. Casino de Paris. Tél. : 49-95-99-99.

Jacques Mahieux Sylvain Kassap

Jacques Mahieux et son complice Sylvain Kassap, saxophoniste de jazz, mais aussi arrangeur de son dernier album, *Mahieux (lire la critique en page « disques »)* se retrouvent en scène pour faire part de leurs goûts communs : de Nick Drake à Bobby Lapointe.

Du 24 au 27. Pigall's. 20 h 30.

Paulo Mondano

Personnage singulier aux allures de promeneur solitaire et charmeur de la chanson, Paulo Mondano chante posément d'une voix grave de jolis textes sans début ni fin. Raffiné.

Du 24 au 27. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Karim Kacel

Karim Kacel possède une des plus belles voix de la chanson française d'aujourd'hui. Le jeune beur d'origine algérienne qui perçait il y a dix ans tout juste avec *Banlieue*, une chanson de circonstance, a évolué vers une musique plus musclée, marquée par le blues et la soul. Avec un percussionniste pour soutenir l'édifice, un guitariste et un bassiste, il donne un spectacle rayonnant au Café de la danse.

Du 24 au 27. Café de la danse, 20 h 30. 115 F.

Vanessa Paradis

De *Joe le Taxi* à Lenny Kravitz, Vanessa Paradis poursuit un itinéraire où il est difficile de trier le bon grain de l'ivraie. Le dernier album (en anglais. Est-ce de la chanson française ou un remake américain supervisé par une star montante du rock'n'roll ?) laissait présager le pire.

Le 30. Olympia. 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. 150 F.

Tournées Maurane

Elle a considérablement affermi sa voix. Jean-Claude Vannier lui a écrit des chansons sur mesure. Elle tient la scène avec un certain humour. Maurane joue les stars de demain avec style.

Le 26, Anzin/Valenciennes, Théâtre municipal. Le 27, Clichy, Théâtre Rutebeuf. Le 29, Nancy, Salle Poirel. Le 30, Strasbourg, Palais des congrès.

Yannick Jaulin

Yannick Jaulin est un conteur qui sort des limites assignées au genre. Ses histoires ne font pas dormir debout, ni ne transportent dans des paradis artificiels. Elles montrent la beauté, la cruauté ordinaires, les rebondissements possibles de situations anodines, le tout enveloppé dans une atmosphère champêtre.

Le 26, Cahors, Théâtre municipal. Le 27, Blanquefort (Gironde), centre culturel Les Colonnes. Le 30, Vienne, Théâtre municipal. Le 31, Rodez, MJC.

Michel Jonasz

Spectacle lunaire, enveloppé de bleus, de blancs et de merveilleuses lumières. Jonasz aime le blues, toujours, la tendresse modulée, le déchirement sans crise. Sentimental toujours, heureux en scène avec des musiciens américains de premier plan.

Le 25, Tours, Parc des expositions. Le 26, Le Mans, Parc des expositions. Le 27, Rouen, Parc des expositions. Le 30, Evry, Théâtre Agora.

Véronique Sanson

Le vibrato, le piano, l'eau de la Terre (*De l'eau*, hymne écologique et mondialiste du dernier album) : Véronique Sanson, l'éternelle, a pris son envol au Zénith.

Le 25, Nice, Théâtre de verdure. Le 26, Toulon, le Zénith. Le 27, Montpellier, le Zénith. Le 29, Annecy, hall des expositions. Le 30, Grenoble, le Summum. Le 31, Mulhouse, Palais des sports.

Festivals

Chorus des Hauts-de-Seine

Le Festival Chorus avait pris son élan sur des Tremplins, session de découvertes de jeunes talents de la chanson, avant d'évoluer vers une formule plus large. Le 26 à Rueil-Malmaison, les dixièmes Tremplins valent la peine qu'on y aille jeter une oreille vers des futurs possibles (Théâtre André-Malraux). Le 24 mars à Boulogne-Billancourt, Alice Dona met sur scène un échantillon des élèves de son école de variétés (TBB). Pour les talents confirmés : Bill Deraime à Bagneux le 26, Pauline Ester à Boulogne-Billancourt, Maurane à Clichy, Nicole Croisille à Bois-Colombes (le 26). Au rayon des imperdables : la Brésilienne Mônica Passos, humour et énergie (à Courbevoie le 24, à Bourg-la-Reine le 26). Pour les enfants *Pouce*, de Steve Waring et Alain Gibert à Nanterre le 29.

Nanterre. Espace Chorus. Tél. : 47-29-33-33.

Musicolor à Montreuil

Le Festival Musicolor de Montreuil fait preuve de souci dans ses choix musicaux, mais s'intéresse également au contexte. Le 31 mars : Geoffrey Oryema, Kent. Le 1er avril : *N'factor, Traffic Jam*. Le 2 : Charlélie Couture. Le 3 : le Réunionnais Danyel Waro et le Malien Salif Keita. Le 4 : Malka Family, Sawt el Atlas, Linton Kwesi Johnson. Le 31 mars (à 21 heures, aux Instants chavirés), une soirée-rencontre : « Des musiques contre le racisme en Europe ».

Du 30 mars au 4 avril, à Montreuil. Renseignements et réservations, tél. : 48-70-60-14. Billeterie Fnac, Virgin Mégastore, SMJ Montreuil.

Musiques du monde

Raul Barboza

Merveilleux accordéoniste que l'Argentin Raul Barboza, qui a su conserver de son pays le *chamame*, ces longues ballades douces ou rythmées qui sont la marque de la pampa et des grands espaces. Barboza a su jouer les magiciens et créer de nouvelles sonorités à partir de l'héritage sud-américain.

Les 24, 25, 26, 27 et 29. Trottoirs de Buenos-Aires, 22 h 30. Tél. : 40-26-28-58.

Les Yeux noirs

Une belle énergie pour ce groupe de musiciens tsiganes qui ont écouté beaucoup de chansons d'antan, mais aussi et surtout énormément de jazz. Les Yeux noirs ont la vivacité à fleur de peau.

Du 24 au 27. Sentier des Halles, 22 heures. Tél. : 42-36-37-27.

Angélique Ionatos

Angélique Ionatos est grecque. Elle vit et travaille en France (au Théâtre de Sartrouville). Chanteuse à la voix remarquable, elle aime à mettre en musique des poètes de son pays (Sappho de Mytilène, Odysseus Elytis), avec une certaine préciosité qui ne s'écarte jamais de la qualité.

Du 24 au 27. 20 h 30 ; le 28, 17 heures. Olympia. Tél. : 47-42-25-49. De 160 F à 180 F.

Dan Ar Bras

Musicien et chanteur phare de la musique bretonne d'aujourd'hui, Dan Ar Bras se livre à des exercices de chansons, de ballades et de danses fortement colorés par la tradition. Qualité assurée.

Le 24. Passage du Nord-Ouest, 19 heures. Tél. : 47-70-81-47.

El Cabrero

Un des meilleurs chanteurs de flamenco, représentant la tendance « sauvage » du genre, voix rude, lignes épurées, minceurs étudiées.

Les 25 et 26. Passage du Nord-Ouest, 19 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Tania Maria

Toujours égale à elle-même, c'est-à-dire haute en rythmes, en couleurs et en tempos, Tania Maria, la fille du peuple brésilien qui vit aujourd'hui aux Etats-Unis, révise la samba au jazz, avec une énergie qui attire un public très fidèle.

Le 25. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Geoffrey Oryema, Kent

Geoffrey Oryema, musicien et chanteur d'origine ougandaise, a changé de guitariste. C'est un bien, tant l'équilibre est important dans la formule en duo qu'il a choisie. Des chansons ciselées entre Afrique et Occident, une présence indéfectible sur scène font de ce grand garçon en dread locks un des musiciens les plus talentueux parmi les Africains d'Europe. Kent, quant à lui, compose de jolies mélodies avec des paroles déliées à souhait.

Le 30. Montreuil. Salle Berthelot, 21 heures. Tél. : 48-58-66-33.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

ATHÉNÉE
dernière le 4 avril
FAUST
J. Wolfgang GOETHE
version originelle dite Urfaust
mise en scène Dominique Pitoiset
dernière le 4 avril
LE PILOTE AVEUGLE
textes de Giovanni Papini
mise en scène Catherine Dewitte
par François Marthouret
47.42.67.27

CHÊNE NOIR
Anna Magnani
le temps d'une messe
de Armand MEFFRE
mise en scène Gérard GELAS
avec Bernadette ROLLIN
CRÉATION À AVIGNON DU 23 MARS AU 4 AVRIL
8 bis rue Ste-Catherine
84000 AVIGNON
(90 86 58 11
Tournée d'avril à novembre 1993 Moscou, Grenoble, Luxembourg, Thionville, Anvers, Festival Avignon, Rome, Paris. Reprise tournée 1994.

Vous êtes curieux de ce qui se décide aujourd'hui dans le monde artistique et culturel ? Alors choisissez Profession Culture.

Un journal qui s'attache à privilégier les itinéraires sur les résultats, les personnalités sur les institutions, les expériences sur les événements. Une source d'informations pour ceux dont l'ambition est d'accompagner des créateurs et la création. Un outil conçu pour permettre aux professionnels et aux futurs professionnels de mieux décrypter l'organisation de la vie artistique et culturelle locale, nationale et internationale.

Jean-Michel Djian
Directeur de la publication

Profession Culture est vendu uniquement sur abonnement. Vous pouvez aussi adhérer au Cercle (opérationnel à partir de 1993) et bénéficier ainsi d'un certain nombre de services (invitations aux générales, avant-premières, dîners-débats, etc.). Remplissez le coupon-réponse et adressez-le à :
Profession Culture / Artes Presse, 89 rue de Turbigo 75003 Paris, ou téléphonez au 16 (1) 42 72 67 77.

Je souhaite m'abonner, dès aujourd'hui, à Profession Culture au tarif de 800 f pour 10 numéros : ❑ *oui* ❑ *non. Tarif spécial étudiants et intermittents du spectacle.*
Je désire également adhérer au cercle, pour un an au tarif de 300 f : ❑ *oui* ❑ *non.*
Je vous transmets mon règlement par : ❑ *chèque bancaire* ❑ *chèque postal.*
Merci de me communiquer une facture : ❑ *oui* ❑ *non.*
Nom : *Prénom :*
Société :
Adresse (❑ personnelle, ❑ professionnelle) :
Code postal : *Ville :*

LA SÉLECTION

ARTS

Nouvelle exposition

Otmar Thormann

Corps désarticulé d'une poupée, seringues, rasoirs, sacs en plastique. Otmar Thormann a toujours travaillé avec des objets détournés, récupérés, souillés, qu'il livre en pâture. Les compositions de ce photographe autrichien provoquent le malaise, un étrange sentiment d'écœurement et de fascination mêlés.

Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Tél. : 42-78-05-62. Tous les jours sauf dimanche et lundi, de 14 heures à 18 heures. Du 24 mars au 24 avril.

Paris

Actions, Jourda & Perraudin

En trois expositions partiellement distinctes, parce qu'elles échangent parfois leurs signataires, on trouvera ici une épreuve contrastée de toutes les tendances façon « jeune » du paysage architectural français. C'est tour à tour sage et primesautier, minimaliste ou statufié et, bien sûr, vache ou bucolique.

Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris 6e. Tél. : 46-33-90-36. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 12 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 24 avril.

Tadao Ando

Toute l'œuvre de l'un des plus grands architectes japonais contemporains, présentée en grande pompe par lui-même. L'ensemble est d'autant plus saisissant que, malgré d'abondantes publications, Tadao Ando reste un inconnu sur le territoire français. L'exposition constitue donc sa première œuvre hexagonale, et révèle l'étrange progression de l'artiste de l'échelle de la maison à celle des grands projets d'allure piranésienne.

Centre Georges-Pompidou, galerie du Cci, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 24 mai.

Martin Barré, David Rabinowitch

Parmi les gloires naissantes de l'école de Paris des années 50, Martin Barré fut peut-être un de ceux qui connurent l'éclipse la moins longue : il n'a attendu que jusqu'à l'âge de 55 ans sa première grande exposition parisienne, diligentée par Suzanne Pagé en 1979 ! Voici la seconde, qui présente la suite de son travail, jusqu'à aujourd'hui, toujours empreint d'une douce géométrie oscillante. A voir, au même endroit et dans les jardins, les monumentales plaques d'acier du sculpteur canadien David Rabinowitch.

Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 11 avril. 35 F.

Beyrouth centre-ville

Six photographes renommés ont travaillé sur la destruction du centre historique de la capitale libanaise : façades meurtries, intérieurs pillés, rues trouées. Du constat documentaire de Basilico aux sublimes fictions de Robert Frank – dont c'est ici le grand retour –, six regards vides de personnages, mais où on ne compte *plus les* traces de l'homme *(lire page 33)*.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 12 avril. 25 F (entrée du musée).

Daniel Boudinet

D'abord illustrateur de presse et pour l'édition, le photographe Daniel Boudinet (1945-1990) s'est peu à peu affranchi des *règles du photojournalisme pour aboutir* à une œuvre personnelle marquée par un brio et une délicatesse extrême dans la recherche des formes et des couleurs. Ses vues nocturnes de Paris, Londres, Rome, restent des références.

Mission du patrimoine photographique, Palais du Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 18 avril. 25 F (entrée du musée).

De Goya à Matisse

Préfiguration de la future bibliothèque nationale des arts ? La vieille dame de la rue de Richelieu accueille une superbe sélection de la collection d'estampes du couturier Jacques Doucet, qui sut pallier en son temps l'impéritie des pouvoirs publics en constituant une bibliothèque exemplaire, léguée depuis aux chercheurs. Les gravures aujourd'hui restaurées grâce à la générosité d'un amateur suisse, Léonard Gianadda, montrent, de Goya à Matisse, que les hommes valent mieux que les institutions.

Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 8, rue des Petits-Champs, 2, rue Vivienne, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-28. *Tous les jours de* 11 *heures à* 19 *heures.* Jusqu'au 30 avril.

Dessins français du XVIIe siècle

On ne le répétera jamais assez : les expositions des dessins des collections publiques sont toutes, de par la fragilité des œuvres, des *événements*. Lorsque, de surcroît, les dessins rassemblés sont habituellement disséminés dans 36 musées de l'Hexagone, et qu'ils n'ont, pour beaucoup, *jamais été montrés, on se* doit de découvrir la vitalité de l'art produit en France entre les règnes du Vert-Galant et du Roi Soleil.

***Musée du Louvre, pavillon de Flore,* porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi 9 heures à 17 h 15. Nocturne un lundi sur deux et le mercredi jusqu'à 21 h 15. *Jusqu'au* 28 *avril.* 35 *F* (prix d'entrée du musée).**

Daniel Dezeuze

Soixante-quinze dessins récents et torrides de Daniel Dezeuze illustrent « la vie amoureuse des plantes ». De Buffon à Matisse, le végétal a su capter les regards et inspirer le style *:* fidèle aux grilles d'analyse héritées de Supports/Surfaces, Dezeuze expose des dessins nervurés, humides de sève, et frais comme la rosée.

***Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique,* 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours *fériés de* 10 *heures à* 22 *heures.* Jusqu'au 4 avril.**

Le Siècle de Titien

Cent cinquante tableaux par ceux qui, de Bellini au Tintoret en passant par Giorgione, Véronèse et Titien, infléchirent la peinture dans le sens de la couleur. Cent cinquante gravures et dessins pour rappeler que la ligne ne leur était pas non plus étrangère. Le XVIe siècle, âge d'or de la peinture vénitienne, déploie ses fastes au Grand Palais.

Grand-Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, *Paris 8e. Tél.* : 44-13-17-17. *Tous* les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 juin. 45 F, lun. 31 F.

D.R.

Jörg Immendorff à la galerie Templon.

Henri Matisse

Matisse comme on ne l'a jamais vu, dans toute la complexité et toutes les aventures d'une peinture culottée, sans repos ni certitude. Une douzaine d'années mises à nue en 130 tableaux et quelques sculptures, réunies en un accrochage intelligent et dynamique. Luxe, calme et volupté, malgré une bousculade prévisible.

Centre Georges-Pompidou, musée national d'art moderne, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. *Tous les jours sauf mardi de* 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 21 juin.

1893 : l'Europe des peintres

Le Musée d'Orsay marque à sa façon les premiers pas de l'Europe sans frontières, et expose un choix d'artistes provenant de dix-huit pays et ayant peint, ou exposé, en 1893. Où il est montré, par des rapprochements surprenants, que le style excède les pays et parfois les écoles, et où il est cruellement rappelé que la circulation des hommes et surtout des idées avaient alors une vigueur aujourd'hui enviable.

Musée d'Orsay, Entrée quai Anatole-France, pl. Henri-de-Montherlant, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 18 heures, dimanche de 9 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45. Jusqu'au 23 mai. 35 F, billet jumelé musée exposition : 50 F.

Yasumasa Morimura

Trois expositions dont deux centrées sur le Japon, la Fondation Cartier vire à l'extrême Orient : on connaît Jeff Wall, très diffusé en France depuis une dizaine d'années, *mais les sept œuvres montrées ici* sont, pour la plupart, inédites. A suivre en particulier les prémices de son travail à partir des estampes d'Hokusaï ; regard inversé avec Yasumasa Morimura, qui donne d'un Angélus fameux une version peu banale (première exposition personnelle en France) ; travaux de circonstance, avec les dessins du parc par Marc Couturier.

Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, Jouy-en-Josas, 78000. Tél. : 38-56-46-46. Tous les jours de 12 heures à 18 *heures. Jusqu'au* 25 *avril.* 25 *F.*

Otto Freundlich et ses amis

Il y a cinquante ans, Otto Freundlich, *arrêté à Paris, disparaissait dans les camps* de concentration nazis. Le musée de Pontoise rend aujourd'hui un hommage significatif à ce pionnier de l'abstraction géométrique en réunissant des œuvres provenant du monde entier et en regroupant autour de lui celles de ses amis, de Picasso à Schwitters en passant par Kandinsky. L'ensemble s'appuie sur une précieuse série d'archives et éclaire une des grandes phases de la peinture des années 30.

Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier, Pontoise, 95300. Tél. : 34-43-34-77. *Tous les jours sauf mardi et jours fériés* de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin.

Guy Le Querrec

Guy Le Querrec a photographié les temps forts, les coulisses, les répétitions, les chambres d'hôtel des jazzmen qui ont fait *le succès de Banlieues bleues, le festival de* la Seine-Saint-Denis. Outre qu'il connaît et aime la musique, Le Querrec trouve dans le jazz un terrain idéal pour ses compositions complexes et étourdissantes, spontanées et drôles.

Théâtre de l'Agora, 110, Grand-Place, Evry, 91000. Tél. : 64-97-30-31. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 18 h 30, samedi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 17 avril.

Léon Zack

Léon Zack a suivi l'itinéraire désormais classique des peintres moscovites : il participe au mouvement futuriste russe en 1913, émigre lors de la révolution d'octobre et passe, via Constantinople, à Berlin dans l'entre-deux-guerres le temps de rencontrer Hosiasson et de participer aux ballets de Boris Romanoff, avant de s'installer définitivement à Paris, où il pratique une peinture gentiment figurative. L'éclat vient après guerre, avec un passage remarqué à l'abstraction. L'ensemble méritait bien ce bel hommage.

Couvent des cordeliers, 15, rue de *l'Ecole-de-Médecine, Paris 5e. Tél. :* 40-48-05-47. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 avril.

Galeries

Martin Barré, Peter Briggs

En écho à l'exposition des galeries du Jeu de Paume, un accrochage d'œuvres *anciennes de Martin Barré.* A voir également, les sculptures, récentes celles-ci, du Britannique Peter Briggs, Tourangeau d'adoption, qui capte des visions étranges dans les sous-bois des bords de Loire ; hommage à un père botaniste ou atavisme ancien, un art tout en racines.

Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, *rue* Pecquay, Paris 4e. Tél. : 40-27-84-14. Tous les jours sauf dimanche, lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 avril.

Jean-François Briant

Matisse découpant des papiers gouachés a suscité de nombreux émules, mais de là à découper l'acier... C'est ce que fait Briant, *avec une belle fougue* et *sans complexe,* faisant surgir de la tôle les nervures d'une feuille monumentale, ou plutôt, à l'échelle du regard d'un enfant. Car tout le paradoxe est dans cette technicité remarquable à force de se faire oublier, pour ne plus laisser paraître qu'une vision tendre ou inquiète sur ces choses si simples qu'il faut être sculpteur pour leur prêter encore attention.

Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Tél. : 43-54-10-98. Tous les jours *sauf* dimanche et lundi de *10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à* 19 heures, salle Saint-Jean de l'Hôtel de Ville de Paris. Jusqu'au 3 avril.

Laure Cauquil

On ne sait trop si les figures en voie d'écartèlement de Laure Cauquil viennent d'une modernité new-yorkaise en perte de vitesse, ce qui serait mal, ou d'antiques racines cathares, conscientes ou pas, ce qui serait bien mieux... Mais il n'est point besoin de s'être promené autour du Sidobre pour apprécier la richesse d'une œuvre *jeune née dans un désert culturel. A suivre.*

Galerie Mostini Bastille, 23, rue Basfroi, Paris 11e. Tél. : 44-93-93-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.

Chagall

Tout le monde croit connaître Chagall, et *nombreux sont* ceux *qui* aiment passionnément sa peinture. L'occasion de voir les œuvres réalisées à Vitebsk et à Saint-Pétersbourg, et conservées dans les musées *russes est trop rare pour* n'être *pas* signalée. On y trouvera la genèse d'une œuvre – y compris avec la présentation de sept toiles de son professeur Yehouda Pen – et des raisons d'espérer la rétrospective qu'un grand musée à Paris devra bien un jour lui consacrer.

Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées, Paris 8e. Tél. : 43-59-90-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 8 mai.

John Chamberlain

Rétrospective de l'un des grands sculpteurs américains de ces trente dernières années, l'exposition Chamberlain montre des œuvres qui s'échelonnent de 1960 à nos jours. Une vingtaine de grandes sculptures, mais aussi des pièces plus petites, des monotypes et des photographies. Une occasion rare de découvrir l'expressionnisme abstrait en trois dimensions.

Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, *Paris 3e. Tél. : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de* 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 mai.

Sandro Chia

A la fin de l'année dernière, la Nationalgalerie de Berlin présentait une rétrospective de Sandro Chia pour laquelle le transavangardiste italien avait préparé une nouvelle série d'huiles et de pastels. La galerie devait montrer à l'origine une sélection de cette exposition, mais Chia, séduit par les lieux, a préféré réaliser de nouveaux dessins, dans la *continuité* des premiers.

Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-72-99-00. Tous *les jours sauf dimanche* et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 10 avril.

Rainer Fetting

Estampes d'une des grandes figures de la scène berlinoise des vingt dernières années, membre éminent du groupe des « nouveaux fauves » et militant de la « Tuntenfraktion ». Il fut, avec ses aînés Baselitz et Lüpertz et son ami Salomé, de ceux qui, à travers une peinture d'une violence rarement égalée et des performances mémorables, redonnèrent une âme à l'ancienne capitale allemande.

Galerie Artcurial, 9, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 42-99-16-16. Tous les jours *sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à* 19 h 15. Jusqu'au 2 avril.

R.E. Gillet

Pierre Lœb lui a acheté son premier tableau, Rebeyrolle lui a donné son âne... Gillet est un de ces artistes qui firent les beaux jours du Paris d'après-guerre et dont il faut aujourd'hui redécouvrir le travail : de *la Pucelle* de 1954 au *Grand chambardement* de 1989 en passant par les terrifiantes et truculentes toiles des années 70, il y a là un peintre et une œuvre dont l'époque a désespérément besoin.

Galerie Henry Bussière, 15, rue des Tournelles, Paris 4e. Tél. : 42-77-50-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Ouvert le dimanche 28 mars. Jusqu'au 30 avril.

Daniel Graffin

Nul n'est prophète en son pays... Né à Romilly-sur-Seine et vivant à Paris, Daniel Graffin est plus connu à Irving (Texas) ou Neenah (Wisconsin), voire à Riyad ou Singapour que sur les bords de Seine. Raison de plus pour ne pas manquer cette exposition où souffle une spiritualité aux antipodes des préoccupations actuelles, et qui pourrait en être le seul antidote.

A. B. Galeries, 24, rue Keller, Paris 11e. Tél. : 48-06-90-90. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.

Jörg Immendorff

Double exposition d'un amoureux des cafés : la peinture de Jörg Immendorff restitue apparemment l'ambiance chaude des discussions d'arrière-salle. En fait, cet ancien élève de Beuys joue du symbole autant que du pinceau et les références *entremêlant Beuys, André Breton,* des cocottes, des concombres et des carottes sous la figure tutélaire de l'aigle allemand réjouiront les uns, inquiéteront les autres. Les œuvres récentes sont à la galerie Templon.

Galerie Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Tél. : 42-72-14-10. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Egalement au Centre Georges Pompidou du 16 mars au 12 avril, tél. : 44.78.12.33. Jusqu'au 24 avril.

Pascal Kern

Pascal Kern présente ses nouvelles « sculptures » avec des diptyques et triptyques réalisés, à la laiterie de Strasbourg, à partir de « boîtes à noyaux » : des matrices en bois utilisées pour créer des vides à l'intérieur des pièces industrielles ou des sculptures. Ce photographe plasticien poursuit ainsi une des plus belles réflexions sur la matière et le volume, la noblesse de l'objet utilitaire et sa fonction artistique.

Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-72-35-47. Tous les *jours sauf dimanche* et *lundi* de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 7 mai.

Martin Parr

Martin Parr est un des chefs de file de la nouvelle photo documentaire britannique : des grands formats en couleur, entre réalité et fiction, drôles et méchants. Dernier terrain d'investigation : les couples qui s'ennuient, au restaurant, dans la rue, au supermarché. Rien n'échappe à ce sociologue décapant.

***Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour,* Paris 1er. Tél. : 42-33-43-40. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 mars.**

Antoine Perrot

L'exposition surprendra ceux qui ont remarqué *le travail d'Antoine* Perrot lors du Salon Découvertes, tant elle semble marquer un tournant dans son œuvre : comme beaucoup d'abstraits géométriques, il est tenté par l'aléatoire, et le hasard, déterminé par une hérésie (la trace du geste) semble prendre une place grandissante. L'ensemble fonctionne comme un collage au sein d'une galerie devenue support et confirme Perrot comme l'un des artistes les plus intéressants de sa génération.

Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix, Paris 3e. Tél. : 42-72-57-38. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 h 30. Jusqu'au 1er avril.

Pierre et Gilles

Encore plus de couleurs, de décors, de costumes, de voyages exotiques dans les derniers tableaux photographiques de Pierre et Gilles. Pierre photographie et Gilles repeint des images minutieusement construites dont l'ensemble donne une vision magnifiée, innocente et corrosive du monde.

Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais, *Paris 3e.* Tél. : 42-78-40-44. Tous les jours sauf dimanche, lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.

Régions

Lille

Bellezze di Firenze

Lorsqu'un peintre se double d'un collectionneur et qu'il se promène en Toscane à l'aube de la Révolution française, sa moisson promet d'être étonnante. Les dessins légués par Wicar (1762-1834) au Musée de Lille surprendront en effet les amateurs d'art italien par leur rareté et leur exceptionnelle qualité. Mais ils raviront aussi tous les autres : études, mises au carreau, encres ou sanguines, tout est à croquer.

Musée de l'Hospice Comtesse, salle des malades, chapelle, 32, rue de la Monnaie, 59000. Tél. : 20-51-02-62. Tous les jours sauf mardi et fêtes de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Visites guidées publiques, dimanche 18 avril à 11 heures. Jusqu'au 20 avril. 15 F.

Marseille

D'un art à l'autre

Bernard Blistène a lâché un nuage de poètes sur Marseille. Il y en a un derrière chaque grand mouvement artistique : le cubisme et le futurisme, le dadaïsme et le surréalisme. Mais aussi derrière Cobra, derrière les happenings, chez Fluxus et les autres. Ils ont changé la vie, réinventé, non sans lutte parfois. Ils ont bouleversé les genres. Et, depuis Mallarmé, ont découvert que l'œuvre devait trouver sa nourriture et son aboutissement dans le langage, tous les langages.

***Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la* Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures, samedi, dimanche de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 23 mai.**

Nantes

L'Avant-garde russe

Une grande et belle exposition qui met l'accent sur la première période de l'avant-garde russe et, surtout, montre des œuvres parfaitement inconnues, tirées des réserves des musées de province de l'ex-Union soviétique, où elles dormaient à l'abri des regards staliniens.

Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures, nocturne vendredi jusqu'à 21 heures. Visites-conférences : 40-41-91-25. Jusqu'au 18 avril.

La sélection « Arts » a été établie par : Harry Bellet
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin.

Le Monde des DEBATS

Le Monde

LES LEÇONS DE L'APRÈS-COMMUNISME

GEREMEK SEMPRUN

Quelles leçons peut-on tirer des années qui ont suivi la fin des dictatures communistes en Europe de l'Est et franquiste en Espagne ? Le compte rendu de la rencontre organisée entre l'historien polonais et l'écrivain espagnol.

L'INDE EN PÉRIL

L'Union indienne est gravement menacée par la montée du fondamentalisme hindou et le ressentiment de la communauté musulmane. L'analyse de notre correspondant Bruno Philip, les prises de position opposées de Vinod Mehta et de Girilal Jain.

FIN DU PEUPLE JUIF ?

La stabilisation de l'Etat d'Israël, les bouleversements de l'Europe de l'Est, les progrès de l'assimilation, annoncent-ils la disparition définitive de la Diaspora juive ? Un dialogue entre l'historien Elie Barnavi et le sociologue Shmuel Trigano.

Numéro de mars 1993 – 30 F.

DANSE

Centre Georges Pompidou

avec le Goethe Institut Paris

MATA HARI

mise en scène et chorégraphie de Verena Weiss

DEUSTCHES SHAUSPIELHAUS HAMBOURG

25, 26, 27 mars à 20h30, le 28 à 16h00

Grande Salle - Réservation 44.78.13.15

هكذا من الأصل

DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Boccherini

Quintettes avec deux altos
Ensemble 415 (Chiara Banchini, Enrico Gatti, Emilio Moreno, Wim ten Have, Kathi Gohl)

Héritier de l'Ecole de Mannheim et de Haydn, Boccherini fut un compositeur de musique de chambre extraordinairement prolixe : il laissa cent treize quintettes avec violoncelle. Et «seulement» douze pour deux altos. L'Ensemble italo-hispanique de Chiara Banchini en a choisi trois. Cela suffit à notre contentement. On y découvre une musique d'une facilité, d'une habileté d'écriture déconcertantes, à laquelle cette interprétation sur instruments d'époque ajoute une nuance oostalgique et ime belle couleur ambrée. Le *Quintette en ut majeur* qni ouvre les festivités est une curiosité, avec la mélodie de son allegro que l'on peut croire empruntée aux chansons de gondoliers. Les trois mouvements soot de toute beauté.

1 CD Harmonia Mundi HMC 90 1402.

Stravinsky

Œdipus Rex
Anthony Rolfe Johnson (Œdipe), Marjana Lipovsek (Jocaste), John Tomlinson (Créon), Alastair Miles (Tirésias), Lambert Wilson (le réplicant), Chœurs et Orchestre philharmonique de Londres, Franz Welser-Möst direction).

Dirigé par un jeune chef autrichien qui monte, l'orchestre londonien joue le hiératisme néoclassique. La distribution ne déparerait pas, en revanche, un grand opéra romantique. Le résultat a de l'allure, même si cette disparité de style peut choquer. Il faut dire qu'avec son livret en latin, ses intermèdes explicatifs en français, ses emprunts aux chants liturgiques nrthodoxes comme aux passions baroques, l'œuvre est magnifique.

1 CD EMI CDC 7 54445 2.

Charles Koechlin

Le Buisson ardent; Sonate n° 2 pour clarinette et orchestre; Partita pour orchestre de chambre; les Eaux vives
Pierre Lefebvre (clarinette), Ensemble orchestral de l'Oiseau-lyre, Orchestre national de la Radiodiffusion française, Roger Désormière (direction).

Infatigable défenseur de la musique de son époque, Roger Désormière fit beaucoup pour l'Alsacien Koechlin (1867-1950), dont l'œuvre immense reste, pour l'essentiel, à découvrir, à enregistrer. De ce choix d'œuvres, tnutes intéressantes, effectué par l'éditeur Pbilippe Morin dans des enregistrements radio captés entre 1937 et 1951, on retiendra l'étonnant *Buisson ardent*. Deux parties, inspirées par deux épisodes de *Jean-Christophe*, le roman de Romain Rolland. Un symbolisme luxuriant. On pense à Scriabine, irrésistiblement.

1 CD The Classical Collector.

A. Ry.

Jazz

Elvin Jones

Youngblood

On ne sait plus ce qu'on attend d'Elvin. Elvin Jones a trop donné (John Coltrane) et peut excessivement le faire encore. Qu'il soit lui, entièrement, à Dejazet l'hiver dernier, ou qu'il fasse un disque de plus avec des routards pêchés dans le dernier vivier (Javon Jackson, Joshua Redman), ne change rien. Si on aime Elvin Jones, on prend tout. Chaque coup sur les caisses et les cymbales compte. Oo n'a qu'uoe vie. Si on o'aime pas... Mais? comment se pourrait-il?

1 CD Enja ENJ 7051-2. Distribué par Harmonia Mundi.

Billy Harper

Live on Tour in the Far East

Elégance mince des pupitres de Thad Jones-Mel Lewis Band, au début des années 70, discret et distant compagnon d'aventure de la deuxième, ou troisième génération du free, premier fêté de la compagnie Black Saint, Billy Harper continue, à cinquante ans, d'affirmer sa sonorité, sa puissance d'expression, sa présence. Il est, on ne peut plus, saxophoniste ténor de jazz. Sans fioritures ni faux-

D.R.

Charles Koechlin

-emblant. A fond. Son alliance avec Eddie Henderson (trompette) sonne juste. L'ensemble pourrait s'intituler comme un des morceaux, *Tribute to Coltrane*.

1 CD Steeple Chase SCCD 313 11. Distribué par Harmonia Mundi.

F. M.

Rap

Dc Basehead

Not in Kansas Anymore

De son hamac, Michael Ivey nous adresse un deuxième album, nouveau manifeste pour un rap sous anxiolitique. *Play with Toys* se désagrégeait comme un cachet au fond d'un verre, un matin de gueule de bois. *Not in Kansas Anymore* resserre un peu les boulons. Une productioo plus soignée cimente de soo mieux cet ensemble tire-au-flanc dont la cohésion relâchée évoque un orchestre de bal improvisant sur un funk très jazzy. Mais le parti pris reste identique : trouver dans une nonchalance extrême l'alternative aux poncifs du *«gangsta rap»* (le rap dur des apprentis gangsters), casser à coups de baillements l'intolérance des puristes. On s'amuse beaucoup de ses parodies, mais soo ironie révèle également une intelligeoce objective capable de fustiger les harcèlements policiers (*Brown Kisses*) autant que le culte de la violence dans les quartiers noirs (*Greener Pastures*). Trop cossard pour vraiment scander, il oublie aussi parfois de composer des chansons. Ses mélodies sinueuses et répétitives (l'excellent single *Do You Wanna Fuck or What?*) s'insinuent pourtant comme celles d'un Prince sous narcoleptique. On se laisse alors délicieusement entraîner par cette malice, cool jusqu'au lymphatisme.

1 CD Imago 72787 210232. Distribué par BMG.

S. D.

Rock

American Music Club

Mercury

Dans le rock, l'intensité est une denrée plus rare qu'on ne croit. Confondue avec bruit ou éoergie, elle se prive trop souvent des flammes de la vraie passion. Mark Eitzel, lui, sait chanter un cœur et des nerfs mis à vif. Sans déballage ostentatoire, ni furie expéditive, mais brûlant d'une fièvre qui le consume leotement. Sa maîtrise vocale, capable de styliser la douleur sans perdre en véracité, évoque celle des grands *soulmen*. Mais son groupe, l'American Music Club, s'est forgé, dans la trop grande confideotialité des cinq précédents albums, une réputation de Don Quichotte du rock underground de San-Francisco. La beauté de leur quête devrait cette fois trouver une juste récompense. Ses compagnons nnt enfin appris l'épure qui convient à la sensibilité du chanteur. Les instruments procèdent par touches et par fêlures. Les tempns ralentis n'empêchent pas la vinlence. Leur rock, à la fois aérien et enraciné, intrigué par l'Europe et iodéniablement américain, se tend au rythme des émotions. On n'entre pas aisément dans cet univers, leurs mélodies n'nnt pas la vulgarité de l'évidence, pourtant un léger effort fera apprécier quelques-uns des textes les mieux écrits du moment. Fnncièrement pessimistes, mais aoimés par un grand sens du récit et un humour désespéré à l'origine de chansons aux titres surprenants (*What Godzilla Said To God When His Name Wasn't Found In The Book Of Life, Johnny Mathis' Feet*).

1 CD Virgin, n° 0777 7 877 33 20

S. D.

Chanson

Sheila (1)

1962-1992

Françoise Hardy (2)

1980-1990

1962 : Jolie Petite Sheila révèle Annie Chancel. 1992 : la *«Petite fille de Français moyen»* est passée par les Etats-Unis, a résisté contre vents et marées aux mauvaises langues qui prétendaient qu'elle ne savait pas chanter. Ce double album de rééditions pour mémoire contient les perles de l'époque «surboum» : *Vous les copains; Adios Amor, les Rois mages* et l'inénarrable *Bang-Bang*. Plus anglo-saxonne, la deuxième phase de la carrière de Sheila, qui s'est entre-temps affermi la voix, offre moins de prétextes au souvenir de jeunesse.

Pendant que Sheila concoctait *l'Ecole est finie*, Françoise Hardy nous préparait *Tous les garçons et les filles*. Ces deux tubes années 60 figurent, seloo une eoqoête menée en 1992, parmi les chansons les plus couramment chantées dans les cours de récréatioo (avec *"Zorro est arrivé*...). Puis le fossé s'est irrémédiablement creusé entre les deux chanteuses. Il y eut Michel Berger aux côtés de Françoise Hardy, puis celles de Gabriel Yared, Charlotte Coudray, Jean-Claude Vannier, Louis Chédid, Alain Souchon, Serge Gainsbourg, Etienne Daho ou Julien Clerc. *Les dix ans de chansons résumés en 2 CD* par le label Flarenash permettent d'émouvantes retrouvailles avec quelques très belles chansons, labellisées Hardy (qui a aussi écrit de jolis textes), et nffertes dans le désordre : *Retour de nuit, Quelqu'un s'en va, C'est bien moi, Tabou* (1982, année faste), *Partir quand même* (1988).

(1) 1 double CD Carrère 450990721.

(2) 1 double CD Flarenash 182762 distribué par Musidisc.

V. Mo.

Musiques du monde

Traditions indiennes du Mexique

En 1992, le programme de musiques traditionnelles d'Avignon, dont c'était là le chant du cygne, fut en grande partie consacré aux traditions indiennes du Mexique. La venue de ces troupes villageoises, souvent amateurs, en plein cœur d'un festival de théâtre.

Si les spectacles présentés à Avignon, sous l'égide de Véronique Charrier, n'ont pas eu tout l'impact que l'on pouvait en attendre, ils ont été enregistrés. L'album vient aujourd'hui enrichir la prestigieuse collection de musiques traditionnelles de l'UNESCO. Il réunit un échantillon instructif et très coloré de musiques et de danses de facture très primitive, puisées chez les Indiens Seri, Mayos, Tepehuanos, Totonaqnes, Zapotèques. L'ensemble a ses longueurs (une interminable danse à base de violon interprétée par les Tepehuanes, qui pratiquent chaque année la cérémonie de la myrte), ses accès de nervosités salutaires (les brèves chansons de fête des Seris). On y découvre également d'inénarrables fanfares qui animent les danses de la plume des Zapothèques, les flûtes et les tambours de la danse de Quetzales des Totonaques. Cet album qui porte la mémoire d'un peuple dont les racines pourraient bien disparaître avec le siècle, rappelle également la richesse du métissage, même imposé par la force. Ainsi cette étonante *Danse des Maures et des Chrétiens*, héritée des Espagnols par les Totonaques de Veracruz.

1 CD Unesco D8304. Distribué par Auvidis.

V. Mo.

A propos de quelques pianistes russes

L'éloge de la confusion

On parle beaucnup d'une école de piann russe depuis les ennées 50. Depuis qu'Emil Guilels et Sviatoslav Richter ont triomphé à l'Ouest. Depuis que de nombreux jeunes pianistes originaires d'Union soviétique nnt commencé à rafler les premiers prix dans les *concours internationaux* les plus *prestigieux*. Depuis que des pianistes, qui n'étaient plus des débutants, ont émergé sans crier gare sur les scènes et au disque pendant les grandes vagues de défection des années 70 et 80.

Le demier en dete dee émigrés e'eppelle Anetol Ugorski. Il e une cinquantaine d'années et e été pris sous contrat par Deutsche Grammophon. Il e déjà publié quelques enregistrements consacrés aux *Variations Diabelli*, à la *Sonate op. 111* et aux *Bagatelles* de Beethoven, aux *Tableaux d'une exposition* de Moussorgski et aux *Trois mouvements de Petrouchka* de Stravinski (1). Curieux pianiste en vérité. Certaine n'hésitent pas à le comparer à Gould. D'autree penchent, eux, pour Richter. Ugnrski est lui-même. C'est déjà bien, même si ses idiosyncrseles expressives, sa rythmique curieusement imprécise et ses tempos arbitraires peuvent légitimement déranger. On ne niera pas qu'il e de le personnalité. Le jeu d'Ugorski sonne-t-il russe?

Depuis quelques années, Tetiana Nikolaeva a imposé sa forte personnalité sur les scènee occidentales. Signataire d'une impnrtants discographie dans son pays, cette pianiste est en possession d'un répertoire au moins aussi colossal que son jeu. Son nom est lié aux *Préludes et fugues* de Chostakovitch, dont elle e assuré la création mondiale, et à Bach, dont elle joue l'intégralité des œuvres pour clavecin – plus les transcriptions de Busoni, pour faire bonne mesure. Et voilà qu'elle publie chez l'éditeur suisse Relief, un disque consacré à Borodine, Liadov et Prokofiev et un eutre à la *Grande sonate* de Tchaikovski (2). On la découvre sous un nouveau jour. Son jeu témoigne toujours d'une conception sévère de l'architecture, mais on découvre une Nikolaeva au romantisme ravageur, à la sonorité nrchestrale, à la maîtrise technique stupéfiante, à la sonorité limpide. Son emportement expressif fait oublier quelquss embardées. Le piano de Nikolaeva sonne-t-il russe?

Et voilà que Guilels effectue un grand retour, grâce à un disque «pirate» russe. Un peu vite oublié, après sa mort en 1985, ce pianiste était à la fnia puissant, visionnaire, mais son jsu pouvait aussi étonner par un hédonisme excessif, une certaine préciosité qui lui donnait un certain charme. Sa sonorité était sublime : du bronze! Ce Russe jouait Bach, Beethoven, Chopin, Liazt, Mozart, tous les Russes, et Brahms comme persnnne. Il avait été fnrmé per un élève de... Raoul Pugno. Un virtuose français admiré de Marcel Proust, fêté en Russie nù il mourut en 1914, pendant une tournée avec Nadia Boulanger dont la technique était ahurissante de légèreté, de précision. Guilels ne lui ressemble pas plus qus le style d'Alfred Cortot pouvait ressembler eu jsu crépitant de Pugno. Parmi ces disques, il en est un qui illustre l'adaptabilité de Guilels. A son programme, le *Concerto en ut majeur KV 467* de Mozart et le *Deuxième Concerto* de Tchaïkovski dirigés par Kiril Kondrachine (3). A l'allégresse de l'Autrichien succèdent la virtuosité ébouriffante du Russe, son lyrisme flamboyant, perfois un peu vain. Le piano de Guilels sonne-t-il russe?

Evidemment non, car l'école de piano russe n'existe pas plus que n'existe, de nos jours, une école italienne, allemande, anglaise, américaine ou française. Ces catégories sont aussi dénuées de fondement que le jugement de ceux qui accusaient Leonard Bernstein d'être hollywoodien. Aujourd'hui, qui pourrait, à l'eveugle, désigner une école? Il est possible, en revanche, de reconnaître un pianiste à la personnalité marquante d'*un autre. Encore qu'il n'y e pas longtemps, persuadé* d'écouter Gould... nous avons appris avec stupeur que nous entendions le dernier en dete des disques de Vladimir Horowitz publié per Sony (4). Même si l'on sait que Gould voulut enregistrer une imitation d'Horowitz, e-t-on idée de confondre un Canadien et un Russe?

ALAIN LOMPECH

(1) Anatol Ugorski, chez Deutsche Grammophon : *Variations Diabelli* (1 CD 435 615-2); *Sonate op. 111* (1 CD a venir); *Tableaux d'une exposition* de Moussorgski et *Petrouchka* de Stravinski (1 CD 435 616-2).

(2) Tatiana Nikolaeva, chez Relief-Média 7 : *Petite Suite* de Borodine, *Variations sur un thème populaire polonais* de Liadov, *Prélude op. 12 n° 7* et *Marche de l'Amour des trois oranges* de Prokofiev (1 CD CRCD 911 026); *Grande sonate* de Tchaïkovski (1 CD CRCD 911 028).

(3) Emil Guilels, chez Mezhdunarodmaya Koiga-Média 7 : *Concerto n° 21 pour piano* de Mozart et *Concerto pour piano n° 2* de Tchaïkovski (1 CD MK 417 106).

(4) Vladimir Horowitz, les enregistrements inédits chez Sony (1 CD SK 45.818).

• Ambiance musicale • Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures.

DINERS

RIVE DROITE

CHARLOT ROI DES COQUILLAGES T.l.j. 12, place Clichy, 9e 48-74-49-64. Jusqu'à 1 h. — La grande maison des CRUSTACÉS et COQUILLAGES, avec tous les produits de la mer et la véritable bouillabaisse marseillaise. Poissons cuisinés sur mesure.

TY COZ F/Dim. Lundi soir 35, rue Saint-Georges, 9e 48-78-42-95/34-61 — ARRIVAGE JOURNALIER DE POISSONS FRAIS. CRUSTACÉS. PLATEAU DE FRUITS DE MER. CARTE 300 F. Menu de la mer, le soir, 170 F TC. Crêpes. Galettes.

RIVE GAUCHE

NOS ANCETRES LES GAULOIS 46-33-66-07 et 66-12 39, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 4e Climatisé — Unique au monde. Cadre fin 17e. Ambiance exceptionnelle. Menu 6 plats : 180 F tout compris. Vin à discrétion. T.L.S. Dimanche midi et soir. Fumeurs et non fumeurs.

LE MAHARAJAH 43-54-26-07 Plats à emporter : moins 30 % — L'INDE SUCCULENTE au 72, bd St-Germain, 5e, Me Maubert, T.L.J. de 12 h à 23 h 30. ven., sam., jusq. 1 h. CADRE LUXUEUX. Env. 160 F. Salon : mariages, cocktails, réceptions.

L'ARBUCI 44-41-14-14 25, rue de Buci, 6e T.l.j. 3 h — Unique! Broches de poissons, de viandes, de desserts. Sélection, par le président des sommeliers, de petits vins de pays... qui chantent. DINERS JAZZ CLUB de 21 h à l'aube.

LE PROCOPE 43-26-99-20 T.l.j. 13, rue de l'Ancienne-Comédie, 6e Jusqu'à 1 h — Le « café » rive gauche à la mode depuis des siècles. Cuisine bourgeoise et inventive. Merveilleux banc de coquillages. Choix de côtes-du-rhône. Vins de propriétaires.

LE SYBARITE F/sam. midi et dim. 6, rue du Sabot, 6e 42-22-21-56 — AU CŒUR DE SAINT-GERMAIN-DES PRÉS. Maison du XVIe s. Déj. d'affaires, dîners aux chandelles. CUISINE TRADITIONNELLE. Menu à 170 F. SOIRÉE JAZZ en fin de semaine.

RESTAURANT THOUMIEUX 47-05-49-75 79, rue Saint-Dominique, 7e — Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. T.l.j. jusqu'à 23 h 30. Dim. service continu de 12 h à 23 h 30. Banquets de 10 à 110 personnes. SALONS CLIMATISÉS.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LES GRANDES MARCHES
AU PIED DE L'OPÉRA-BASTILLE
Le point de rencontre du quartier
HUITRES – POISSONS
Plats traditionnels
DÉCOR «brasserie de luxe» au rez-de-chaussée
Ambiance club à l'étage
appréciée pour les repas d'affaires
T.l.j. de 11 h 30 à 1 h 15 du matin
6, place de la Bastille. 43-42-90-32
PARKING SOUS L'OPÉRA

LES NUITS CHANTÉES DU MAGHREB

VOIX DE MIEL ET DE RÉVOLTE

Du raï à la musique classique (l'arabo-andalou) : entre ces deux extrêmes, l'un représentant la jeunesse révoltée, qui fut en première ligne des événements de 1988 en Algérie, l'autre les tenants d'une tradition savante menacée de disparition faute de jeunes disciples, les pays du Maghreb cultivent leur chanson. «Châabi» algérois, «bidaoui» casablancais, chanson kabyle, variétés inspirées du Proche-Orient en Tunisie. De la diversité des genres populaires, en cette fin de ramadan.

CHRISTIAN DUCASSE

Warda, une reine de la chanson arabe. «La rose» à la voix de miel a réconcilié les genres, les nationalismes et les tendances. Née en France d'un père algérien proche des idées du FLN, qui tenait un cabaret dans le Paris d'après-guerre, le Tam-Tam (Tunisie-Algérie-Maroc), et d'une mère libanaise, Warda passe par l'école classique du Caire. Quarante ans plus tard, Warda a gardé la saveur des mélanges.

A qui voudrait acquérir une cassette de son chanteur favori, l'éditeur-producteur-distributeur tenant boutique sur rue demandera, sybillin : *«Celle du matin ou celle du soir?»* L'anectode, contée par un éditeur musical qui tente de sortir du circuit anarchique des productions maghrébines, en démontre à la fois la vitalité et les limites : cassettes de mauvaise qualité enregistrées à la va-vite, inanité des droits d'auteurs, difficultés d'accès à la scène (par manque d'amplitude artistique ou par censure politique)... Coiffeurs, maçons, épiciers, instituteurs ou garçons de café le jour, chanteurs le soir : qui pourrait faire le procès à une musique populaire de l'être pour de vrai?

De Paris au nord de l'Afrique, les magnétophones tournent à temps plein. *«Souvent avec les mêmes musiciens. Si l'on enlevait la voix, on aurait exactement le même produit».* Le passage dans l'univers professionnel se fait d'autant plus mal. *«Evidemment, la production à outrance est la façon la plus sûre de tuer un artiste.»* Exemple concret : le pop-raï, qui a déferlé sur l'Algérie au début des années 80, puis sur le Maroc et la Tunisie. Des plus reconnus, tel Khaled, jusqu'aux débutants, les *Cheb* ont entre-temps aligné cassettes sur cassette. Ils ont semé des chansons comme des petits cailloux entre Oran et Paris-Barbès, parfois en parallèle (prohibé) à des contrats conclus en bonne et due forme avec des multinationales du disque.

La saturation est au bout de la bande magnétique : *«Il y a un phénomène de ras-le-bol, et en Algérie, on se moque aujourd'hui des «cheb-photocopies»*, explique Michel Lévy, directeur commercial chez Blue Silver, l'une des maisons de disques, avec le Club du disque arabe, à offrir des disques compacts de musique maghrébine sur le marché français. Le raï a apporté le rythme, la fête, la contestation des valeurs parentales et islamiques. *«Depuis longtemps, l'Algérie n'avait pas vu ses enfants danser sur une scène*, explique Idir, le chanteur kabyle le plus respecté, avec Lounis Aït Menguellet et Ferhat. *Il existait, avant la décolonisation, une musique de variété fortement représentée en Algérie. Il y avait des concerts, des vedettes internationales, du jazz, des fantaisistes, du théâtre. Puis, plus rien. L'Algérie pensait retrouver ses racines toute seule. Il a fallu attendre huit ans que les Kabyles se posent des questions sur cette Algérie «phare du tiers monde» qui ne respectaient pas ses minorités nationales, qu'ils le disent en berbère, sur des airs de* protest-songs, *avec guitare et derbouka* [percussions].»

«Mais les chanteurs kabyles avaient l'air d'être nés sous un saule pleureur, ironise Idir. *Et la chanson kabyle s'est endormie, faute de combattants. Les arabophones n'ont pas repris le flambeau de la contestation politique. Il aura fallu attendre les évènements de 1988, pour que le raï s'y attaque.»* Musicalement, le raï, genre oranais ancien, avait ouvert la voie, dès la fin des années 50, aux instruments «modernes» (accordéon, trompette), avant de faire la part belle au reggae, au disco, à la guitare électrique et aux synthétiseurs de pacotille. *«Le raï a marqué une rupture avec les attitudes contemplatives, passives, assistées – comme l'avait fait la chanson kabyle en son temps – face aux orchestres traditionnels et officiels.»* Des violons, de la cythare *kanoun*, du luth *oud*, de la flûte *jawwak*, de la percussion *derbuka*, les nouvelles et successives générations ont gardé ce qui poussait les rythmes et assouplissait les mélodies.

Les bouleversements musicaux en Algérie ont toujours été le fruit de la contestation anti-establishment. A la fin du dix-neuvième siècle, la bonne société musicale pratique l'art arabo-andalou, qui s'érige alors en musique classique maghrébine. Les maîtres de musique, chacun dans un des trois styles reconnus (Tlemcen, Constantine et Alger) s'attachent aux «douze» noubas, une musique de cour concoctée par le Persan Zyriab au neuvième siècle à Séville, puis cultivée à Grenade, à Cordoue, avant d'être transplantée par les musiciens juifs et arabes en Afrique du Nord, après la chute de Grenade, en 1492. Alors l'arabo-andalou se codifie et acquiert ses lettres de noblesse, en grande partie grâce aux musiciens séfarades, la casbah d'Alger, loin des palais et des jardins, invente le *châabi*. Rabotant les longues expositions thématiques, passant de l'arabe classique à l'arabe dialectal, Cheikh Nador fait alors descendre l'arabo-andalou dans la rue, dans les cafés après avoir puisé ses sources au Maroc, au début de ce siècle.

Le *châabi* casse la hiérarchie des instruments classiques. Il invente le mandole, typiquement algérois, introduit le banjo, aérien, «le bras droit» qui donne la réplique au chanteur (une phrase modulée, une salve de notes égrénées en retour). Dans les années 40, El Hadj Mohamed El Anka introduit des tempos kabyles dans le *châabi*, le délivre plus encore de sa filiation arabo-andalouse. Les textes vivent d'allégories, de proverbes et de dictons. El Anka parle du peuple, des artisans, du boulanger, des misères de la rue. Il traduit aussi, à la veille du déclanchement de la lutte pour l'indépendance, fin 1954, la montée en puissance du nationalisme. El Anka meurt en 1978, à l'âge de soixante et onze ans. Pour le petit peuple algérien, qui n'a jamais oublié *El Hamam, (le Pigeon)*, métaphore de la liberté conquise *(«quand les enfants s'envolent tels les pigeons»)*, c'est un deuil national. Entre-temps, El Hachemi Guerrouabi, Fadila Dziria en Algérie, Dahmane El Harachi au sein de la communauté algérienne de France, entretiennent la verdeur du genre.

Sérieux détenteur de la tradition algéroise, Kamel Bourdib, musulman pratiquant, incarne la qualité «classique» du *châabi*, tout comme à Constantine, l'extraordinaire chanteur et violoniste El Hadj Mohamed Tahar Fergani incarne le *malouf*, un style arabo-andalou très coloré qu'il a enrichi de consonnances régionalistes. Après Abdelkader Chaou, devenu célèbre pour avoir chanté *Yal Adra Winemmalik* dans *Omar Gatlato*, le film de Merzak Allouache, une chanson qui, depuis 1976, a animé des centaines de mariages et de circoncisions, Abdelmajid Meskoud, puis Kamel Messaoudi (le jeune qui monte, grâce à une façon très légère de placer les mots, la guitare et le mandole, avec des consonances presque tsiganes) ont assuré la bonne marche (vers la modernité) du *châabi*. En 1990, Meskoud bat les records de popularité, raï compris, avec sa chanson *El Aacima, la Capitale*. Nostalgie d'une ville hier remplie de ses artisans (*«Mais où sont donc les petits cordonniers...»*), aujourd'hui victime de l'exode rural et de la mauvaise urbanisation (le clip – l'Algérie est un pays très fourni en antennes paraboliques – montre sans ambages les décharges et les quartiers insalubres).

Du raï, comme du zouk sous d'autres latitudes, on pouvait craindre l'effet laminoir. Très médiatisé, largement diffusé, assimilé à la contestation jeune (amour, alcool, mauvaise vie), le raï a de fait produit des effets réducteurs. Mais il n'a pas tué les sources musicales, restées très régionalistes au Maghreb. En 1992, plus de cinq cents chanteurs kabyles ont été recensés. De jeunes groupes comme Thissas pratiquent une fusion des genres plutôt salutaire, Malika Domrane, reprenant le flambeau du chant féminin (*Hanifa*, Taos Amrouche, Nouara), s'oriente vers une variété de bon aloi, où l'amour et les synthétiseurs sont en bonne place. Idir, qui vit à Paris et bénéficie d'un prestige incontamé, prépare un nouvel album, après une reprise l'an passé de *A Vava Inouva*, un titre qui avait connu un succès international en 1973. Aït Menguellet, poète adulé, chanteur à la voix chaude, traînante, continue de rassembler des foules considérables à chacun de ses concerts.

Les jeunes Cheb à succès (Hasni, Nasro) mettent de l'huile et de la guitare sèche dans leur *raï-love* (avec adaptation de Julio Iglesias, ou des thèmes de la chanteuse libanaise Majida El Roumi), tandis que les chanteurs vedettes du *châabi* musclent leurs rythmes, sans céder totalement à l'appel des synthétiseurs. Tous pratiquent une sorte *d'«infitada douce»*, comme le définit le critique musical Rabah Mezouane. Parmi les musiques populaires d'Algérie, il ne faudra évidemment pas oublier celles des Aurès (Houria Aïchi) et du Sahara (Bachir Saharaoui).

L'Algérie renaît. La Tunisie subit l'influence massive du Proche-Orient, tout en cherchant à revaloriser son immense patrimoine (comme en témoignait la *Nouba*, spectacle fleuve présenté au Festival de Carthage en 1990, et qui fut un échec commercial cuisant en France l'an passé «le Monde Radio-Télévision» daté 29-30 mars 1992). Le pays de Bourguiba, longtemps à l'avant-garde de la modernité, fut naguère le fief de la chanson maghrébine (2). Il cultive aujourd'hui une variété «kleenex», d'où émergent quelques noms (Hedi Habouba, Salan Ferzit, Mohamed Errouj, Mungi El Aouni, qui fit un séjour en prison pour une chanson parodique, *BMW*). Résolument tournée vers l'Egypte, la Tunisie se livre aujourd'hui aux joies de la *jil-music* égyptienne, un raï d'avant-garde, encore plus musclé et dansant, qui galvanise la jeunesse cairote. Le Maroc, plus lié à l'Afrique noire, comme en témoigne la musique incantatoire des confréries Gnawas, les descendants d'esclaves noirs, brille encore des mille feux de ses musiques traditionnelles : l'*aïta*, les chants colportés à travers le pays par les *cheikates*, les femmes troubadours; le *malhoune*, la poésie classique chantée; la musique berbère du Moyen et du Haut-Atlas, sans oublier le répertoire arabo-andalou plus riche ici que chez les voisins.

En Algérie comme au Maroc, le succès est garanti à qui sait fédérer les tribus. Le très électrique Algérien kabyle Takfarinas arrivait en tête des hits-parades populaires en chantant : *«Quand je vois une fille des Aurès, je tombe par terre, quand je vois une Kabyle, je m'évanouis, une Algéroise, je tremble.»* Tout le monde est content. Fédérateur également – et contestataire au royaume du roi –, le groupe Nass El Ghiwane (du nom d'une confrérie religieuse), quatre chevaliers de la transe collective, armés de *bendir* (un gros tambourin), d'une *tâarija* (tambour à baguettes), d'un *guembri* (à trois cordes et en carapace de tortue), d'un *s'nitra* (banjo sans frettes).

Après avoir, en 1968, balayé le Maroc d'un vent de colère (mais, attention, à mots couverts : nous sommes toujours ici au royaume de la métaphore et de la litote), Nass El Ghiwane tient encore une place de premier rang au Maroc, malgré la tempête raï. *«Nass el Ghiwane a su opérer la synthèse de la musique populaire marocaine*, explique Izza Benini, qui a produit un long métrage qui leur est consacré, *Transes. Abderahamane est un Gnaoui d'Essaouira, Omar Saïd est d'origine berbère. Larbi Batma vient des faubourgs de Casablanca, Paco a une formation classique. Ils provoquent en scène de véritables phénomènes de transe.»* Avec leurs chansons qui parlent de liberté, commentent les événements de Sabra et Chatila, la joie, la danse, la Palestine et les inégalités, *«ils incarnent tout la tradition résistante du Maroc»*. Quand ils chantent, écrit Tahar Ben Jelloun, *«c'est un souffle de liberté qui passe»*.

Le mouvement initié par Nass El Ghiwane et son brillant second le groupe Jil Jalala a été prolongé par les héritiers du style *bidaoui* (le casablancais) : l'Orchestre Fayçal, les frères Hamid Bouchenak, Hamid Imazighen, qui vont des influences reggae au balancement berbère. Le rythme reste le rouage essentiel de cette musique, pour le reste fortement occidentalisée. Si le raï a ses tenants marocains (Kamel Oujdi et son frère Mimoun, d'Oujda), le haut du pavé de la variété marocaine est tenu par Najat Aatabou, la «lionne de l'Atlas». Berbère, insolente, féministe, elle fit scandale le temps de deux chansons incendiaires, *Ana Jit*, (*J'en ai marre* : des hommes volages, de leurs serments d'ivrogne...), *Chousou Ghinou (Va voir ailleurs* : si tu n'es pas content...). Pendant ce temps, Cheika Rimiti, pionnière du raï, vieille dame intrépide et fatiguée, chante dans les cafés de Barbès. Warda, l'idole algérienne des années d'indépendance, formée à l'école égyptienne de Mohamed Abdelwahab, met une touche de *jil-music* dans son classicisme, quelques aigus dans sa voix de miel. Et le Maghreb chante.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

[1] Aït Menguellet chante... textes berbères et français, recueillis et commentés par Tassadit Yacine. Préface de Kateb Yacine. Editions La Découverte/Awal. 343 pages, 140 francs.

(2) Lire le très bel album *Tunis chante et danse*, consacré à la chanson tunisienne du début du siècle aux années 50. Alif-les Editions de la Méditerranée, disponible à la librairie L'Harmattan. 134 pages, abondamment illustrées de dessins et de photos d'époque. 520 francs.

★ Nass El Ghiwan sera en concert au Bataclan, 50, boulevard Voltaire, à Paris, le 28 mars, à 15 heures. Tél. : 47-00-30-12. Aït Menguellet le 18 avril à 15 heures au Palais des Congrès à Paris. Tél. : 40-68-00-06. A l'occasion de l'Aïd, la fin du ramadan, le 22 mars, France 2 diffusera le 25 mars à 1 h 15 la dernière émission de la série des «Nuits du ramadan» conçue par Frédéric Mitterrand, avec Warda en invitée-vedette, dont ce sera la première apparition à la télévision française depuis le début de sa carrière dans les années 50.

Quelques compacts

Les cassettes se trouvent dans tous les magasins spécialisés, y compris dans les rayons «musiques du monde» des FNAC. Voici un échantillon de disques compacts disponibles en France :

- **Chaabi algérois** : Kamel Bourdib, *Chaabi, el Maknassia*. 1 CD Buda Musique, collection «les Voix du Maghreb» 82857-2, distribué par Mélodie.
- **Malouf de Constantine** : Hadj Mohamed Tahar Fergani, *Anthologie de la musique arabo-andalouse*. Vol.1 ; 1 CD Ocora HM 83 distribué par Harmonia Mundi.
- **Chanson kabyle** : Idir, *A Vava Inouva*, 1 CD Blue Silver 035-2. Aït Menguellet, *Awkni xda' rabbi (Dieu vous maudisse !)*, 1 CD Triomphe Musique CTM 002. Thissas, *Chant et musique de Kabylie*. 1 CD Blue Silver 022-2
- **Raï** : *le Monde du raï* (Remiti, Bellamou, Khaled, Kader) 1 CD Buda Records 82428-2 distribué par Mélodie.
- **Classique** : Warda, *We law Emmak Baid Anni*, 1 CD Sonodisc ULCD515.
- **Maroc** : *le meilleur* de Nass El Khiwane. 1 CD Blue Silver 071-2. Najat Aatabou, *Goul el Hak, El mout Kaina*, 1 CD MCPE 1017-2 distribué par Blue Silver. *Les Rythmes du Maroc*, 1 CD Artmundo distribué par Blue Silver 3 AM 853
- **Tunisie** : Raoul Journo, collection «Trésors de la chanson judéo-arabe». 1 CD Mélodie 79104-2. *Une nuit à Tunis*, 1 CD Art Mundo 3 AM852 distribué par Blue Silver.
- **Histoire** : *Congrès du Caire de musique arabe (1932)*. Un coffret de deux CD APN88/89-10. Institut du monde arabe/ Bibliothèque nationale.

هكذا من الأصل